



 VILLE DE RENENS

**RAPPORT
DE GESTION
2014**

Répertoire

Conseil communal	5 - 14
Municipalité	15 - 22
Administration générale-Personnel	
Administration générale	23 - 38
Service du personnel	39 - 46
Finances-Cultes	47 - 54
Centre technique communal	
Bâtiments-Environnement	57 - 74
Urbanisme-Travaux	75 - 93
Culture-Jeunesse-Sport	95 - 111
Etablissements primaires	111 - 114
Etablissement secondaire	114 - 116
Sécurité publique-Informatique-Population	
Sécurité publique	117 - 126
Informatique-Population	127 - 137
Sécurité sociale	139 - 160

Ville de Renens

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 1er juillet 2006 (art. 111 à 118),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2014.

Conseil communal

Bureau

Du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

Président	M. Gérard DUPERREX
1 ^{er} Vice-président	M. Michele SCALA
2 ^{ème} Vice-président	M. Pascal GOLAY
Scrutatrices	Mme Verena BERSETH Mme Myriam COLEMAN
Scrutatrices suppléantes	Mme Maud CATILLAZ Mme Ellen-Mary DREIER

Du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015

Président	M. Michele SCALA
1 ^{er} Vice-président	M. Pascal GOLAY
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme Nadia CAROTA
Scruteurs	Mme Ellen-Mary DREIER M. Stéphane MONTABERT
Scruteurs suppléants	M. Richard NEAL M. Gérard DUPERREX

Pour la législature 2011-2016

Secrétaire	Mme Yvette CHARLET
Secrétaire suppléante	Mme Agathe BARREAU
Huissier	M. François TABANYI
Huissier suppléant	M. Ismaïl MENDELAWI

Conseil communal

Séance de passation des pouvoirs

La cérémonie de remise des pouvoirs a eu lieu le mardi 1^{er} juillet à la Buvette de la Salle de spectacles. M. Gérard Duperrex, Président sortant, a transmis le sceau du Conseil et la clé du carnotzet au nouveau Président, M. Michele Scala.

Cette petite cérémonie a été suivie par celle des Assises de la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil communal sous la houlette de la Comptère-Présidente 2012-2013 Mme Nicole Divorne. A cette occasion, Mme Divorne a «passé le flambeau et la boîte-souvenir» au nouveau Comptère-Président 2013-2014 M. Gérard Duperrex. La soirée s'est poursuivie par un apéritif offert par la Municipalité et un repas-surprise organisé par Mme Divorne à l'intention des membres de la Confrérie, de la Municipalité et des Bureaux du Conseil, ancien et nouveau.

Rencontre Municipalité / Partis et Groupes politiques / Bureau du Conseil élargi

La Municipalité a convié, comme elle a pris l'habitude de le faire chaque année, les Présidents des Partis et des Groupes politiques ainsi que le Bureau du Conseil élargi à une rencontre qui a eu lieu le mardi 25 novembre. Les objets suivants ont été abordés :

Point de situation du Conseil communal

1. Révision du règlement du Conseil communal
2. Autres points amenés par le Bureau



Remise des pouvoirs entre
M. Gérard Duperrex et M. Michele Scala



Assises de la Confrérie des Anciens
Présidents du Conseil communal

Points amenés par la Municipalité

1. Subvention pour le coût de la vie
2. Heures d'ouverture des magasins
3. Point de la situation sur la Ferme des Tilleuls
4. Suite du Closel - Evolution
5. Démarches à venir à Florissant
6. Propositions et divers

Cette rencontre permet à chaque fois de partager diverses informations et d'éclaircir ensemble un certain nombre de points; elle est suivie d'un apéritif. Une prise de position de prin-

cipe des partis sur les objets d'actualité est également parfois demandée.

Coupe des sapins

La «coupe des sapins» a eu lieu le jeudi 27 novembre à Bottens. M. Michele Scala, Président du Conseil communal, sous la surveillance des professionnels de la Commune et des invités, a coupé le sapin destiné à décorer la Salle de spectacles durant les Fêtes de fin d'année. Les participants ont ensuite dégusté une fondue au refuge de Bottens, en présence de Mme la Préfète et de représentants des Autorités de cette commune.

Nouveau règlement du Conseil communal

Un préavis a été déposé le 20 janvier afin de lancer la procédure de mise à jour du Règlement du Conseil communal, tenant compte des adaptations de la Loi sur les Communes (LC) entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2013.



27 novembre
Coupe des sapins à Bottens

Une commission composée de représentants des partis politiques du Conseil a été mise sur pied afin d'élaborer cette nouvelle mouture. Elle s'est réunie à huit reprises entre février et juin, assistée par la Syndique, le Secrétaire municipal, son assistant, et la Secrétaire du Conseil communal. Les travaux entrepris se sont inscrits dans une logique de mise en conformité du Règlement uniquement pour les changements de force obligatoire, en respectant au maximum la structure et le contenu actuels des différents articles.

Suite à cette réflexion, un projet de Règlement a pu être présenté au Service des Communes et du logement du Canton (SCL). Les remarques et commentaires dudit Service ont ensuite été traités en fin d'année lors d'une nouvelle séance de commission ainsi que lors d'une réunion avec le SCL. Une fois les derniers éléments de discussion mis à plat, le projet final de nouveau Règlement devra être validé par la commission et présenté pour adoption au Conseil communal durant le premier trimestre de l'année 2015.

Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2013

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2013 avec les réponses de la Municipalité aux diverses observations, remarques et au vœu formulés a été adopté par le Conseil communal le 19 juin 2014.

Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, deux observations ont été maintenues, soit :

Personnel - Observation 2 - Evaluation des chefs de service - La Commission demande que les évaluations des chefs de service soient faites en 2014 (par exemple par les RH qui sont neutres).

Réponse de la Municipalité : L'évaluation des chefs de service réalisée selon le modèle de 2012 (évaluation conjointe avec formulaire par le municipal et le secrétaire municipal) s'est avérée une démarche lourde et consommatrice de beaucoup de temps. Pour 2014, il est envisagé de proposer un point de situation entre le/la conseiller-ère municipal-e et le/la chef-fe de service, faisant l'objet d'une trace écrite et portant sur les réalisations et les objectifs futurs. Cette manière de faire permettra de

maintenir la notion d'évaluation et de renforcement de la collaboration entre le politique et l'opérationnel.

Réponse de la Commission : La Commission de gestion maintient son observation.

Réponse de la Municipalité 2015 :

Alors que le système d'évaluation périodique des collaborateurs fonctionne de manière très satisfaisante depuis 2003 dans sa forme actuelle, celui des chef-fe-s de service n'a encore jamais vraiment trouvé son rythme de croisière. Introduit lors de législature 2003-2007, il n'a pas répondu aux attentes. Revu et discuté par la Délégation aux affaires du personnel, le concept a été adopté par la Municipalité en date du 2 septembre 2011. L'évaluation en plusieurs phases comprenant des temps avec le-la municipal-e, avec le Secrétaire municipal et finalement ensemble, s'est avérée beaucoup trop lourde et complexe. Elle était prévue trois fois au cours de la présente législature, en 2012, 2014 et 2016.

Au vu de l'importance de consacrer régulièrement un espace à l'évaluation et pour répondre également au vœu de la Commission de gestion, il a été décidé de maintenir le principe de l'entretien de collaboration entre le-la municipal-e et son-sa chef-fe de service, selon les principes suivants :

1. l'entretien a lieu entre le-la chef-fe de service et son-sa municipal-e, conduit par ce dernier
2. il s'agit d'un dialogue durant lequel chaque partie s'exprime selon un temps partagé
3. le cadre de discussion est libre. Les points suivants doivent être abordés :
 - responsabilités de direction (conduite, gestion financière, gestion administrative, management)
 - réalisations significatives durant la période évaluée
 - collaboration entre le-la municipal-e et le-la chef-fe de service
 - objectifs pour la prochaine période
 - remarques et commentaires
4. les éléments significatifs sont consignés sur le document ad hoc, qui est signé. L'original est transmis au Secrétaire municipal, qui en prend connaissance, puis ensuite classé dans le dossier au Service du personnel
5. le Secrétaire municipal est à disposition si nécessaire et à la de-

mande de chacun des participants, en cas, notamment, de divergence. Le Chef du personnel est également disponible pour les aspects de technique d'entretien

6. le Chef du personnel tient le tableau de suivi des évaluations
7. un entretien de collaboration a lieu chaque année, y compris en 2014.

Culture-Jeunesse-Sport - Observation 1 - Prévention : La Commission de gestion souhaite que les élèves du secondaire bénéficient d'une prévention (l'alcool, tabac et autres drogues) au même titre que la prévention du SIDA (ceci au vu du constat des jeunes qui fument aux abords des écoles).

Réponse de la Municipalité : Cette demande est tout à fait compréhensible par la direction de l'établissement secondaire. Toutefois, ces questions sont de la compétence des autorités cantonales, qui sont conscientes de la problématique et y travaillent de manière ciblée en fonction des contextes.

Réponse de la Commission : La Commission maintient cette observation.

Réponse de la Municipalité 2015 :

En 2015-2016, un travail sur la sensibilisation des élèves aux consommations tabac, alcool et diverses drogues, sera mis en place par l'établissement secondaire, tout en gardant à l'esprit que les jeunes fument également en dehors des heures et des périmètres scolaires. Toutefois, la priorité en matière de prévention restera celle liée aux nouveaux médias.

Retransmission des séances du Conseil communal

Les séances du Conseil communal sont diffusées depuis septembre 2011 en direct sur le site de la ville www.renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin séquençées par point de l'ordre du jour.

Chaque séance est également retransmise à la TV en différé les vendredi soir, samedi après-midi et dimanche à 17h qui suivent la séance sur le canal Info, lequel diffuse déjà les séances du Grand Conseil vaudois et des Conseils communaux de Lausanne et Prilly. Ce canal numérique est inclus dans l'abonnement du téléseu rennais et lausannois.

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 30 janvier 2014

- Préavis N° 44-2013 - Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Alberto Mocchi, intitulé «Pour des potagers urbains dans les quartiers de Renens»

Décision : Le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Alberto Mocchi.

- Préavis N° 46-2013 - Renouvellement, achat d'équipements et divers aménagements à la Clinique dentaire scolaire de Renens

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 123'900.- TTC pour le renouvellement, l'achat d'équipements et les divers aménagements à la Clinique dentaire scolaire de Renens, comme décrit dans le préavis.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3500.5060.342 «Clinique dentaire scolaire de Renens - Travaux d'aménagement».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

- Postulat de M. Gian-Luca Ferrini, intitulé «Procédure d'attribution des permis de construire et contrôle des chantiers»

Décision : Nomination d'une commission.

- Résolution de M. Didier Divoir en faveur du maintien des emplois dans les grandes surfaces, faisant suite à l'introduction, au magasin Migros du centre-ville, du système «Subito» (scannage des marchandises par le client)

Décision : Résolution transmise à Migros Vaud, avec copie aux responsables régionaux de Coop et mention dans le journal Carrefour Info Renens.

Séance du 13 mars 2014

- Pétition des habitués de la place du Marché, demandant à ce qu'il soit permis à M. Pierre-Alain Christen de continuer son activité (vente de marrons et autres)

Décision : Pétition traitée par la Municipalité car de sa compétence.

- Pétition intitulée «Pour le maintien du 30 km/h à l'avenue des Baumettes»

Décision : Pétition transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Préavis N° 48-2014 - Renforcement de la politique communale du logement : Rôle de l'Office du logement - Collaboration avec le CSR - Augmentation du nombre de logements sociaux

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à signer des baux pour des logements sociaux et à les sous-louer ensuite à des locataires sélectionnés.

2. Autorise la Municipalité à signer des conventions avec des propriétaires ou des gérances d'immeubles locatifs permettant à la Commune de placer des locataires de son choix.

3. Accepte que la Commune de Renens avance si nécessaire des garanties de loyer pour les logements sociaux. Les avances pour garanties de loyer seront imputées au compte N° 9119.01 «Garanties de loyer appartements sociaux».

4. Accepte les charges et revenus éventuels inhérents au préavis pour le budget 2014.

5. Prend acte que soient portés aux budgets 2015 et suivants, les charges et revenus éventuels inhérents au préavis.

6. Accepte la réponse donnée dans ce préavis à la motion de Mme la Conseillère communale Verena Berseth, relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer.

- Postulat de M. Gian-Luca Ferrini, intitulé «Procédure d'attribution des permis de construire et contrôle des chantiers»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de Mme Patricia Zurcher, intitulé «Pour l'achat et l'envoi des brochures Easyvote aux jeunes et aux nouveaux bourgeois de Renens»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de M. Alberto Mocchi, intitulé «La mobilité douce c'est aussi la marche à pied»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 10 avril 2014

- Nomination de M. Aso Piroti en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, démissionnaire.

- Nomination de M. Oumar Niang en qualité de membre de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, en remplacement de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, démissionnaire.

- Préavis N° 49-2014 - Remplacement du tracteur de la Section Espaces verts

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit total de CHF 85'000.- TTC pour le remplacement du tracteur de la section Espaces verts du Service Environnement-Maintenance, comme décrit dans le préavis.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, pour le montant de CHF 85'000.- TTC, sous le compte N° 3610.5060.343 «Remplacement du tracteur Espaces verts».

Nouveau tracteur de la Section Espaces verts



Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

- Postulat de M. Pascal Golay, intitulé «Augmentation de l'offre hôtelière ... pardon, création de l'offre hôtelière à Renens»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 8 mai 2014

- Nomination de M. Rolf Kung en qualité de membre du Conseil intercommunal de l'Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois», en remplacement de M. Gérard Duperrex, démissionnaire.

- Election du Bureau du Conseil pour l'année 2014-2015

- M. Michele Scala est élu Président
- M. Pascal Golay est élu 1^{er} Vice-Président
- Mme Nadia Carota est élue 2^{ème} Vice-Présidente
- Mmes Maud Catillaz et Ellen-Mary Dreier sont élues Scrutatrices
- MM. Richard Neal et Gérard Duperrex sont élus Scrutateurs suppléants.

- Préavis N° 50-2014 - Prolongation et nouvelles conditions de droit de superficie de SI Renens-Pierrettes SA - Rue du Lac 28 et 28b

Décision : Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à prolonger de cinquante ans, soit jusqu'en 2064, le droit de superficie en faveur de SI Renens-Pierrettes, grevant la parcelle communale N° 801, sise au lieu-dit «Aux Pierrettes», rue du Lac 28 et 28b. Le nouveau droit sera de CHF 15.- le m² dès le 1^{er} septembre 2014, soit une redevance annuelle de CHF 22'020.-. Il sera augmenté de CHF 2.- tous les deux ans durant les dix années suivantes. A la fin de ces dix ans, il sera indexé sur la base de l'Indice suisse des prix à la consommation.

- Préavis N° 51-2014 - Adoption d'un nouveau règlement communal sur la protection des arbres - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

Adopte le nouveau règlement communal sur la protection des arbres avec l'amendement suivant à l'art. 9, alinéa 4 :

«Les conditions nécessaires à une bonne reprise des plants et des rejets de souche des haies recépées seront garanties. Les branchages ne seront pas brûlés à proximité des troncs. Les tas de branches ou la couche de copeaux issus du déchiquetage des branches ne devront pas empêcher la haie de se rétablir sur toute la surface entretenue. Si nécessaire, la Municipalité pourra exiger la pose d'une clôture provisoire ou des protections individuelles des plants pour permettre à la haie de se rajeunir à l'abri du bétail et de la faune».

- Préavis N° 52-2014 - Aménagement et entretien du Parc Carl Sauter

Décision : Le Conseil communal

Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit cadre de CHF 190'000.- TTC pour entreprendre les travaux d'aménagement et d'entretien du Parc Carl Sauter.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, pour le montant de CHF 190'000.- TTC, sous le compte N° 3620.5060.344 «Parc Sauter - Aménagement et entretien».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 2006) sur la comptabilité des communes.



Aménagement
du Parc Carl Sauter

Séance du 19 juin 2014

- Assermentation de M. Radovan Bila, élu en remplacement de M. Christophe Kocher, démissionnaire.

- Nomination de M. Stéphane Montabert en qualité de membre de la Commission consultative du planning familial, en remplacement de Mme Sandra Martins, démissionnaire.

- Nomination de Mme Geneviève Bonzon en qualité de membre de la Commission des pétitions, en remplacement de Mme Sandra Martins (changement de groupe politique). Mme Martins est nommée dans ladite Commission en remplacement de M. Pascal Golay, démissionnaire.

- Nomination de M. Gérard Duperrex en qualité de membre du Conseil d'établissement des Etablissements primaire et secondaire, en remplacement de Mme Sandra Martins (changement de groupe politique). Mme Martins est nommée dans ledit Conseil en remplacement de M. Pascal Golay, démissionnaire.

- Comptes 2013

Décision : Le Conseil communal

Adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2013

1. de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge
2. de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» de Vidy
3. de la Commune de Renens, présentant un excédent de revenus de CHF 844'537.89.

- Gestion 2013

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2013 et donne décharge aux organes responsables.

- Postulat de Mme Line Rouyet et M. Oumar Niang, intitulé «Pour un espace culturel au centre-ville de Renens»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Préavis N° 53-2014 - Préavis N° 38-2013 - Hôtel de Ville, bâtiment administratif rue de Lausanne 35 - Installation d'un ascenseur et aménagements intérieurs divers - Crédit complémentaire pour l'aménagement et la création d'un poste de base pour le corps de la Police de l'Ouest lausannois

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 87'500.- TTC au préavis N° 38-2013 - Hôtel de Ville, bâtiment administratif rue de Lausanne 35 - Installation d'un ascenseur et aménagements intérieurs divers. Cette dépense complémentaire servira à l'aménagement d'un poste de base permettant au corps de la Police de l'Ouest lausannois d'atteindre ses objectifs en matière de police de proximité. Ainsi, le crédit alloué par le Conseil communal passera de CHF 998'800.- TTC à CHF 1'086'300.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte du patrimoine administratif N° 3400.5030.237 «Lausanne 35 - Ascenseur et aménagements intérieurs divers - Bâtiments».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17 B du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

• Postulat de Mme Elodie Grilli, intitulé «Fêtes des écoles : Lausanne, Prilly... et Renens alors ?»

Décision : Nomination d'une commission.

• Résolution intitulée «Pour garder un magasin de proximité ouvert : La Coop de Florissant» et demandant à la Municipalité d'intervenir auprès de la société Coop dans les plus brefs délais pour garder ouvert son magasin de quartier»

Décision : Le Conseil communal accepte de donner suite à cette résolution.

Séance du 4 septembre 2014

En préambule à la séance, le Conseil communal est invité à une présenta-

tion du projet de patinoire et de piscine de Malley «Métamorphose».

• Nomination de M. Fatmir Sadiku en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de Mme Nathalie Kocher-Jaccard, démissionnaire.

• Nomination de M. Gérard Duperrex en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Jérôme Tendon, démissionnaire.

• Nomination de Mme Nathalie Kocher-Jaccard en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Myriam Coleman, démissionnaire.

• Postulat de Mme Elodie Grilli, intitulé «Fête des écoles : Lausanne, Prilly... et Renens, alors ?»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Préavis intercommunal N° 55-2014 - Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre à Chavannes-près-Renens - Secteur Blancherie/Concorde

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur de la Mèbre, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 4 Blancherie/Concorde.

2. Accorde à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 395'000.-, selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 11.

3. Alloue à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissements de CHF 119'962.-, selon les modalités décrites sous chiffres 10 et 11.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5620.063 «Mèbre-Blancherie/Concorde - Collecteur intercommunal» et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve «réseau d'évacuation et d'épuration des eaux», compte N° 9280.01.

• Entente intercommunale Mèbre-Sorge - Projet de nouvelle convention

Décision : Nomination de la Commission des finances pour ce projet.

• Postulat de Mme Nicole Divorne, intitulé «Prévention en milieu scolaire, mais que fait la Police ?»

Décision : Nomination d'une commission.

Séance du 2 octobre 2014

• Assermentation de Mme Anastassia Tendon, élue en remplacement de M. Ricardo Gaspar, démissionnaire.

• Assermentation de M. Seljim Ibrahim, élu en remplacement de Mme Myriam Coleman, démissionnaire.

• Désignation de M. Gian-Luca Ferrini en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Michele Scala, démissionnaire.

• Désignation de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Christophe Kocher, démissionnaire.

• Désignation des délégués du Conseil communal de Renens suite à la création d'un Groupe de concertation politique sur le Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois.

Délégués : Mme Véronique Bovey-Diagne, MM. Florian Gruber, Gian-Luca Ferrini, Gérard Duperrex et Byron Allauca.

Suppléants : MM. Seljim Ibrahim et Stéphane Montabert.

• Préavis N° 54-2014 - Adoption d'un règlement concernant le subventionnement des études musicales - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Adopte le Règlement **amendé** (articles 4 - Participation financière de la Commune) concernant le subventionnement des études musicales.

2. Accepte les charges supplémentaires au budget 2014 inhérentes au préavis.

• Préavis N° 56-2014 - Arrêté d'imposition pour les années 2015 et 2016

Décision : Le Conseil communal

1. Décide de garder le taux actuel d'imposition communal au taux de 78.5%, ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour les années 2015 et 2016.

2. Adopte l'arrêté d'imposition de la Commune de Renens pour les années 2015 et 2016 tel que présenté par la Municipalité.

- Préavis N° 57-2014 - Crédit d'étude pour l'agrandissement et la mise en conformité du Centre technique communal

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 523'000.- TTC pour financer les études permettant de chiffrer les coûts pour l'agrandissement et la mise en conformité du Centre technique communal (CTC).

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3400.5030.238 «CTC - surélévation d'un étage, rénovation, rénovation toiture et agrandissement + CAD».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

- Postulat de M. Gian-Luca Ferrini, intitulé «Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations»

Décision : Nomination d'une commission.

Séance du 13 novembre 2014

- Assermentation de M. Yolán Menoud, élu en remplacement de Mme Irina Krier, démissionnaire.

- Assermentation de M. Abdelfattah Hanachi, élu en remplacement de Mme Solmaz-Rosa Ciftçi (Korkmaz), démissionnaire.

- Nomination de M. Fatmir Sadiku en qualité de membre du Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois», en rempla-

cement de M. Alberto Mocchi, démissionnaire.

- Nomination de M. Yolán Menoud en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de Mme Irina Krier, démissionnaire.

- Nomination de M. Yolán Menoud en qualité de membre de la Commission des affaires régionales et intercommunales, en remplacement de Mme Irina Krier, démissionnaire.

- Nomination de M. Gérard Duperrex en qualité de membre de l'Organisation régionale de la protection civile, en remplacement de M. Jérôme Tendon, démissionnaire.

- Nomination de M. Michele Scala en qualité de membre du Groupe de concertation politique sur le Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois, en remplacement de M. Gian-Luca Ferrini, démissionnaire.

- Election de M. Stéphane Montabert en qualité de scrutateur, en remplacement de Mme Maud Catillaz, démissionnaire.

- Postulat de Mme Nicole Divorne, intitulé «Prévention en milieu scolaire, mais que fait la Police ?»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Résolution de M. Ali Korkmaz, intitulée «Prise de position du Conseil communal de Renens et condamnation des massacres perpétrés en Syrie et en Irak sur des minorités chrétiennes, kurdes, alévis et yazidis, notamment dans les provinces de Kobanê et Rojava»

Décision : Résolution adoptée et transmise par le Bureau du Conseil au Département fédéral des affaires étrangères.

Séance du 11 décembre 2014

- Budgets

Décision : Le Conseil communal

1. Adopte les budgets 2015

- de l'Organisme intercommunal Mèbre-Sorge,
- de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» à Vidy,

- de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens,
- de la Commune de Renens, présentant un excédent de charge CHF 3'204'900.-.

2. Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2014 à 2018.

- Préavis N° 58-2014 - Crédit d'ouvrage pour l'élargissement du passage inférieur du Léman et la création d'un trottoir ouest sur le tronçon supérieur de la rue du Léman

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité le financement nécessaire pour les travaux d'élargissement du passage inférieur du Léman et la création d'un trottoir ouest sur le tronçon supérieur de la rue du Léman d'un montant de CHF 6'800'000.- brut TTC avant déduction des subventions fédérale et cantonale estimées pour un montant de CHF 1'800'000.-.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3820.5010.120 «Rue du Léman - passage sous voies chantier 5 (PALM) et trottoir».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

- Préavis intercommunal N° 59-2014- Augmentation du cautionnement communal d'un montant de CHF 5.0 millions en faveur du Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM SA), permettant la construction d'un nouveau Centre sportif à Malley

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à augmenter d'un montant de CHF 5'000'000.- le cautionnement solidaire de la Commune de Renens en garanties des emprunts contractés par CIGM SA en vue de la construction d'un nouveau centre sportif à Malley. Ceci porte le cautionnement total de la Commune de Renens en faveur de CIGM SA à CHF 10'000'000.-.

2. Conditionne la mise en œuvre de cette décision au cautionnement d'un montant identique par la Commune de Prilly et du solde des emprunts de CIGM SA, à cautionner par la Commune de Lausanne.

3. Conditionne la mise en œuvre de cette décision au subventionnement de CHF 30'000'000.- par le Canton de Vaud.

4. Prend acte de la répartition proposée des charges d'exploitation du futur Centre sportif de Malley.

• Postulat de M. Alberto Mocchi, demandant une étude de faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges
 Décision : Nomination d'une commission.

Votations

Scrutins

	Oui	Non
Votation fédérale du 9 février 2014 (participation 49.98 %)		
1. Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour les transports publics», qui a été retirée)	2'870	997
2. Initiative populaire du 4 juillet 2011 «Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base»	473	3'419
3. Initiative populaire du 14 février 2012 «Contre l'immigration de masse»	1'656	2'232
Votation fédérale du 18 mai 2014 (participation 47.92 %)		
1. Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (contre-projet direct à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille»)	3'381	307
2. Initiative populaire du 20 avril 2011 «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants»	2'490	1'208
3. Initiative populaire du 23 janvier 2012 «Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimum)»	1'495	2'173
4. Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen)	1'070	2'608
Votation cantonale du 18 mai 2014 (participation 47.92 %)		
1a. Initiative populaire «Sauver Lavaux» qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)	1'268	2'275
1b. Contre-projet du Grand Conseil modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979	2'399	1'000
	Initiative	Contre-projet
1c. Question subsidiaire : si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?	1'079	2'370
Votation fédérale du 28 septembre 2014 (participation 47.59 %)		
1. Initiative populaire du 21 septembre 2011 «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!»	1'176	2'471
2. Initiative populaire du 23 mai 2012 «Pour une caisse publique d'assurance-maladie»	2'379	1'356

Oui Non

Votation fédérale du 30 novembre 2014 (participation 42.72 %)

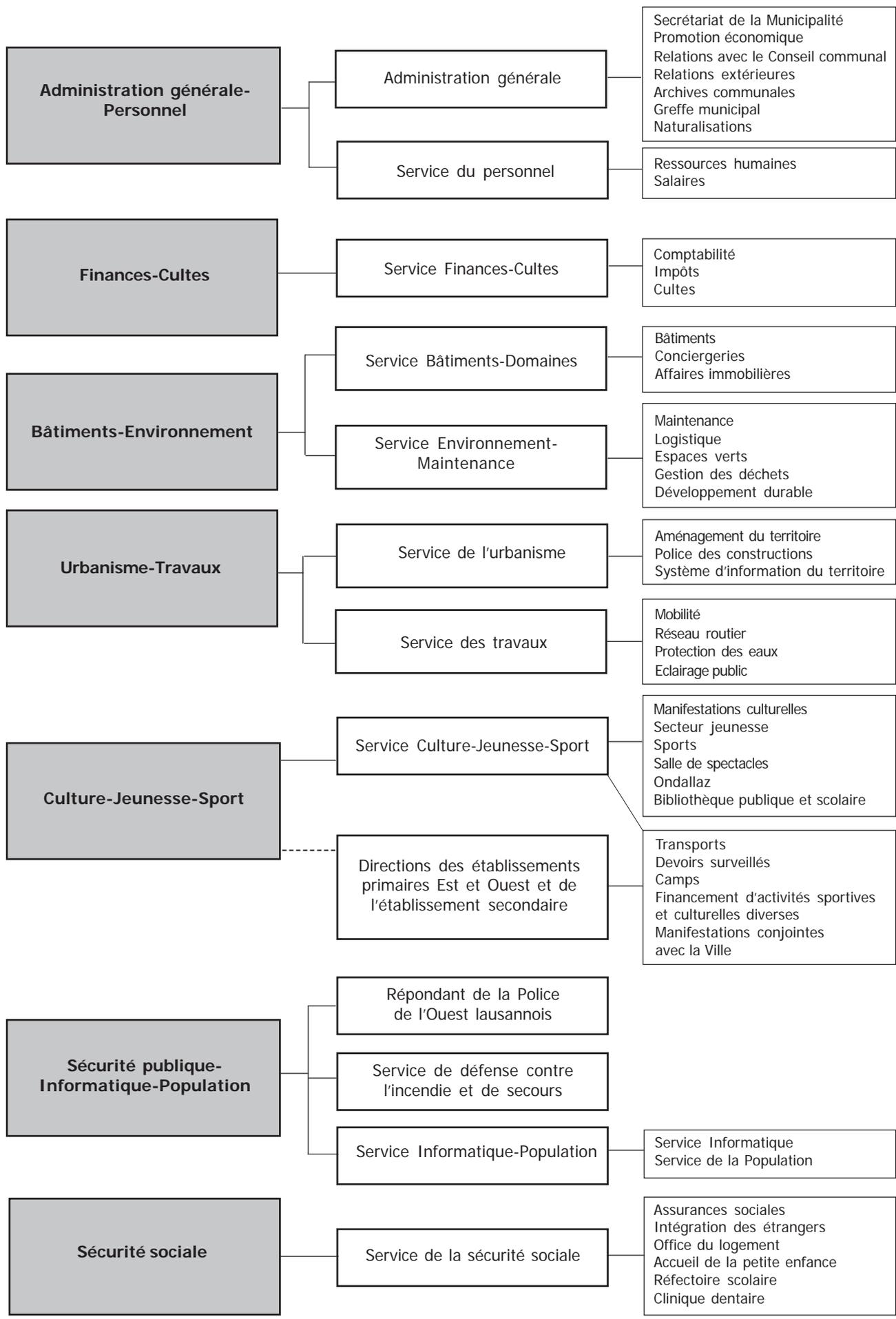
1. Initiative populaire du 19 octobre 2012 «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)»	1'380	1'955
2. Initiative populaire du 2 novembre 2012 «Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles»	683	2'664
3. Initiative populaire du 20 mars 2013 «Sauvez l'or de la Suisse (initiative sur l'Or)»	615	2'673

Municipalité

Composition

Administration générale-Personnel	Mme Marianne HUGUENIN Syndique
Finances-Cultes	M. Jean-François CLEMENT
Urbanisme-Travaux	Mme Tinetta MAYSTRE
Bâtiments-Environnement	M. Jean-Marc DUPUIS
Culture-Jeunesse-Sport	Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Sécurité publique-Informatique-Population	M. Olivier GOLAZ
Sécurité sociale	M. Jean-Pierre ROUYET
Secrétaire municipal jusqu'au 28 février 2014	M. Jean-Daniel LEYVRAZ
Secrétaire municipal dès le 1er mars 2014	M. Nicolas SERVAGEON
Adjointe	Mme Myriam CHAPUIS

Centre technique communal (CTC)



Municipalité

Introduction

Le vendredi 21 février, M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal, a participé à sa dernière séance de Municipalité. Les Municipaux, tous compagnons et amis, l'ont remercié et lui ont souhaité une excellente retraite amplement méritée après 30 ans de bons et loyaux services et :

- d'engagement entier et total dans son travail,
- de travail sans compter, parfois à des heures ou des moments improbables,
- de vacances écourtées,
- de séances innombrables,
- de rires, d'humour et de plaisanteries,
- de coups de gueule et de sautes d'humeur aussi,
- de plaisirs et de stress,
- de difficultés surmontées,
- de satisfaction du travail bien fait, d'organisation de fêtes et de moments conviviaux,
- de vérification «scribouillarde» d'innombrables propositions de décisions municipales, procès-verbaux, préavis, lettres, règlements... et surtout de partages et d'amitié.

Par ailleurs, un repas de départ avec la Municipalité a été organisé en son

honneur le vendredi 7 mars alors que le lundi 3 mars, à l'occasion d'un apéritif à la Salle de spectacles, le personnel a pu également lui dire au revoir, en chanson et autour d'une rétrospective de souvenirs de ses années d'activité de 1984 à 2014 au service de la Ville de Renens.

Son successeur, M. Nicolas Servageon a été désigné en qualité d'adjoint le 1^{er} mai 2013 et Secrétaire municipal le 1^{er} mars 2014. Il a été nommé à titre définitif le 1^{er} mai 2014.



©Dattner

Au cours de l'année 2014, la Municipalité a fait face à de nombreux dossiers. La transformation de Renens se concrétise avec l'apparition des premiers grands chantiers, les planifications continuent et les dossiers du quotidien aboutissent.

La réhabilitation de la Ferme des Tilleuls a pu débuter après de longues négociations avec le Collectif de La Louve, qui squattait illégalement les lieux depuis de nombreux mois. La planification de la future occupa-

tion des lieux a également battu son plein avec notamment la définition de la future scénographie des lieux.

Le Parc Carl Sauter a été entretenu et réaménagé et les usagers auront le plaisir de l'inaugurer au printemps 2015.

Du côté du Secteur de l'enfance, un réfectoire a pu être inauguré au Temple permettant ainsi l'accueil de 35 places avec repas chaud et 10 places pique-nique.

La clinique dentaire a également été rénovée, avec un nouvel équipement, permettant ainsi à la Municipalité de continuer sa politique de soins dentaires internes aux écoles.

Le Secteur de l'intégration a pu bénéficier de moyens financiers importants du Canton dans le cadre des projets Mini-pic.

Au niveau culturel, le Théâtre Kléber-Méleau a joui d'une attention particulière. L'arrivée d'une nouvelle direction en 2015 a déjà permis aux différentes communes de l'Ouest lausannois et à Lausanne de se pencher sur l'avenir de ce lieu culturel emblématique dans un quartier en plein devenir.

3 mars 2014 - Salle de spectacles - Apéritif de départ à la retraite de M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal



La planification du Tram et les négociations qui accompagnent cet ambitieux projet ont nécessité une grande implication et de nombreuses séances.

Le lancement des travaux de Léman 2030 en novembre 2014 symbolisent l'aboutissement de différentes étapes en lien avec la Gare, y compris les conventions des différents plans de quartiers étudiés avec les CFF et celles de la future passerelle Rayon-vert.

Au niveau interne de l'Administration communale, on peut relever la validation d'orientations stratégiques informatiques à l'horizon 2020 dont la plupart feront l'objet de préavis déposés en 2015. A citer notamment le remplacement des applications Finances et Ressources Humaines. Ce projet va bien au-delà du simple remplacement de logiciel. En effet avec l'augmentation de la taille de l'Administration, la technologie informatique en perpétuel changement et les nouveaux besoins des utilisateurs, il est nécessaire de faire une véritable analyse sur les outils de demain.

Séances

En 2014, la Municipalité a tenu 39 séances ordinaires, qui lui ont permis de traiter 1124 objets.

Séances spéciales

En plus des séances hebdomadaires et d'autres destinées aux comptes, plan des investissements et budget, la Municipalité a consacré quatre demi-journées pour des séances spéciales, certaines avec les chefs de service concernés par les thèmes choisis et une visite des biens communaux, soit :

- Les séances spéciales ont eu lieu les mercredis 12 février, 25 juin, 17 septembre et 19 novembre. Les thèmes abordés étaient les suivants : Projet de la Savonnerie - Evolution des projets du nouveau Centre sportif de Malley - Plans de quartier «Kodak» et «Chêne I» - Pan de quartier de Florissant.
- Elle a également organisé des rencontres-apéritifs avec les chefs de service les lundis 2 juin, 6 octobre et 15 décembre pour discuter des objets suivants : Démarche Phare - Présentation par Inartis de ses activités à Renens (Ateliers de

la Ville de Renens, UniverCité, incubations, etc.) - Point de vue sur les grands chantiers présentés sur le set de table «Renens en mouvement» - Présentation par la PolOuest des actions de prévention qu'elle effectue dans les écoles.

- Les vendredis 16 et samedi 17 mai - Journées «au vert» au Grand-Hôtel des Rasses. La Municipalité a tenu un séminaire, partiellement avec les chefs de service dès le vendredi après-midi jusqu'au samedi matin, consacré au bilan 2014 du programme de législature 2011-2016.
- Mercredi 21 mai - Une visite des biens communaux a eu lieu à pied, avec les chefs de service intéressés et selon le programme suivant : Chantier de la Croisée - Chantier du Tilleul - Café aux IRL et présentation du projet UniverCité - PI chemin du Léman/ Maison du Chêne - Chantier du Censuy - Centre technique communal et CadOuest - Refuge (route d'accès) - Travaux à la piscine (y-c Ligne 25) - Repas au restaurant de la Piscine.

D'autres rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment :

- Jeudi 23 janvier - Rencontre annuelle avec les CFF pour discuter des points suivants :
 1. Gare de Renens :
 - 1.1 Conventions (Renens)
 - 1.2 Desserte de la Gare (retour rapide sur réunion du 13 janvier) (Renens)
 - 1.3 Utilisation du domaine public (CFF)
 - 1.4 Coordination des démarches de communication (CFF)
 - 1.5 Aménagement d'un espace commercial provisoire durant les travaux (CFF)
 - 1.6 Programme des bâtiments (Renens)
 2. PQ Entrepôts :
 - 2.1 Conventions (CFF)
 - 2.2 Insertion du Centre d'Exploitation Ouest (CFF)
 - 2.3 Mise en œuvre (Renens)
 - 2.4 Politique de logement (Renens)
 - 2.5 Garderie d'entreprise (Renens)
 3. Malley : convention foncière (CFF)

4. Clozel : évolution pour le futur (Renens)

5. Franchissement Léman et saut-de-mouton : information sur l'état des projets (Renens)

6. Divers (Organisation d'une journée à Renens du train école et découverte des CFF).

- Mercredi 7 mai - Rencontre annuelle avec les tl. Les points suivants ont été traités :
 1. Ligne 25 - Le point sur sa mise en service et le chantier
 2. Chantiers en général - Collaboration tl et Ville de Renens
 3. Bilan ligne 17 actuelle et perspectives de la ligne durant le chantier du tram
 4. Planification des transports publics à Renens et dans l'Ouest - La suite après R08-10-12-14 et les axes forts - Rôle du chantier 6 du SDOL
- Mercredi 25 juin - Invitation de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains pour un échange de vues sur les sujets suivants :
 1. Les nouvelles dispositions de la Loi sur l'aménagement du territoire et les conséquences pour les villes.
 2. Les finances communales : état de situation.
 3. La gestion des déchets et son financement par des taxes.
 4. La problématique des constructions scolaires (standards et coûts)
 5. Les projets en matière de production d'énergies renouvelables
 6. Sécurité et jeunesse.
 7. Police régionale, quel bilan ?
- Mercredi 3 septembre - Invitation de la Municipalité de Lausanne à une rencontre bilatérale pour échanger sur les nombreux projets qui nécessitent un partenariat étroit entre Lausanne et Renens. Les objets retenus étaient les suivants :
 1. Projet de piscine-patinoire à Malley.
 2. Théâtre Kléber-Méleau.
 3. Plan de quartier de Malley - Types de logement envisagés par Lausanne
 4. Echange général sur le tram T1
 5. Drogue et prostitution : mesures prévues à Lausanne
 6. Echange sur la réforme de l'imposition des entreprises.

En vrac et d'une manière non exhaustive, il y a lieu de citer encore la participation de la Municipalité aux manifestations ou visites suivantes :

- Mercredi 29 janvier - Journée d'étude tram et communication à Dijon. Il s'agissait d'une journée d'étude et de rencontres avec les responsables politiques et techniques du Grand-Dijon, proposée à la Municipalité par M. Roland Ribl, ingénieur et urbaniste, consultant de la Ville de Renens sur le projet tram et en particulier responsable de la concertation qui s'est déroulée entre 2009 et 2013. L'idée était de se pencher sur deux thèmes, qui ont été traités avec succès dans la réalisation du tram de Dijon, soit la communication chantier et l'accompagnement des commerçants. Cette visite a permis d'une part une prise de conscience commune des enjeux de la communication qui concerne tant les techniciens qui mèneront le projet que la Municipalité dans son ensemble et d'autre part d'associer les partenaires de la Ville de Renens à se joindre à cette visite, tels la Ville de Prilly, le Schéma directeur de l'Ouest lausannois, le Canton et les tl.
- Vendredi 31 janvier - Visite Expo Gare Lausanne. La Municipalité a visité le pavillon consacré au développement futur de la Gare de Lausanne dans le cadre du projet «Léman 2030» des CFF.
- Lundi 10 février - Apéritif culturel organisé à l'Ecole d'architecture et de design Athenaeum au chemin du Chêne 20.
- Jeudi 27 mars - Conférence de presse entre les Municipalités des communes de Lausanne, Renens et Prilly ainsi que Lausanne Région et le Canton pour présenter le projet de construction d'une nouvelle patinoire et d'une piscine olympique à Malley, sur le site du Centre Intercommunal de Glace (CIGM).
- Vendredi 4 avril - Dans le cadre général du développement de la Gare de Renens, vernissage-expo des projets proposés lors du concours d'architecture et présentation du projet lauréat. Par ailleurs, une visite particulière de l'exposition a été organisée le lundi 28 avril à l'intention des Municipalités et des Conseils communaux de Chavannes-près-Renens, Crissier et

Ecublens. Cette exposition a été ouverte au public les jeudis de 17h00 à 19h00, au 1^{er} étage du bâtiment de la Gare, place de la Gare 1b, à côté du Coop Pronto.

- Samedi 26 avril - Stand de la Municipalité au marché et début des animations musicales.
- Lundi 26 mai - Lancement du projet d'UniverCité, au bâtiment des IRL dans le quartier du Closel, en présence du Président du Gouvernement Vaudois M. Pierre-Yves Maillard, de différentes personnalités scientifiques, académiques et du milieu du design.
- Le mercredi 10 septembre à midi, à la Salle de spectacles, la Municipalité a organisé le traditionnel repas «biennal» avec les enseignants, les infirmières scolaires et le personnel des secrétariats des établissements scolaires. En 2015, ce repas sera organisé par les écoles.
- Samedi 13 septembre - Inauguration de la ligne tl 25, de 11 h.00 à 15h00, sur la place de la Gare de Renens. L'Ouest lausannois s'est étoffé, dès le lundi 15 septembre, d'une nouvelle desserte en transports publics grâce à la mise en service du prolongement de la ligne tl 25, de la Bourdon-nette à Chavannes-Glycines via la gare CFF de Renens. Afin de fêter cette extension de ligne, la population a été conviée à l'inauguration officielle.
- 6^{ème} édition des «Design Days» du jeudi 25 au dimanche 28 septembre, dans les anciens ateliers industriels Mayer & Soutter à la rue de Lausanne 64. Durant quatre jours, plus de 50 labels, enseignes et jeunes designers ont emmené les visiteurs à la découverte de nouveaux univers et ont présenté le meilleur du design.
- Dimanche 28 septembre - 2^{ème} édition de Cap sur l'Ouest, la «Fête du district en mobilité douce». À pied ou à vélo, chacun a pu découvrir les huit communes de l'Ouest lausannois grâce à une boucle de 23 km sans voiture, agrémentée de multiples animations et de plaisirs gustatifs.
- Vendredi 10 octobre - Les Conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon et Pascal Broulis, accompagnés de la Syndique Marianne Huguenin, ont posé la première pierre du Centre d'enseignement postobli-

gatoire de l'Ouest lausannois (CEOL).

- Lundi 1^{er} décembre - Mme la Syndique et le Secrétaire municipal ont rencontré M. Frédéric Riva, Directeur pour la Suisse romande de Siemens Suisse SA et son successeur M. Alexandre Martin dès le 1^{er} janvier 2015.
- Semaine entrepreneuriale du lundi 3 au vendredi 7 novembre dans les bâtiments de l'ECAL - Principalement adressée aux élèves de l'ECAL, cette Semaine comportait aussi des événements ouverts au public ainsi que la traditionnelle soirée Municipalité-Entreprises qui a eu lieu le mardi 4 novembre à l'ECAL avec la remise du Prix de la Ville de Renens. Ce prix, attribué par le Jury des Ateliers, a été attribué à Kirego Solutions SA.
- Le samedi 22 novembre - Manifestation «Léman 2030», organisée par les CFF visant à informer la population sur le futur «chantier Léman 30». Elle s'est déroulée à divers endroits, tels que les entrepôts CFF à l'avenue d'Epenex (animations diverses et exposition), sous la terrasse de la Maison du Peuple/Café-restaurant Le Bol d'Or (inauguration du pavillon d'information) et sous tente sur la Place du Marché (cérémonie officielle).

Et bien d'autres manifestations, assemblées et diverses rencontres.

Consultations

Avant-projets de lois et règlements

La Municipalité a répondu aux consultations suivantes :

Consultation sur le contre-projet à l'initiative populaire «Stop à la pénurie de logements» et sur le complément au projet de loi sur la préservation du parc locatif

Le contre-projet se base sur une révision de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et de la loi sur le logement. De plus, le Conseil d'Etat y ajoute une modification de son projet de loi sur la préservation du parc locatif, qui devrait remplacer la loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation et la loi sur l'aliénation d'appartements loués.

Utilisation du droit d'initiative par le Conseil communal

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Voeux	Résolutions	Pétitions	Total
2005	5	3	6	14	11		2	3	30
2006	8	15	12	35	10	2			47
2007	1	8	19	28	8	6	2	1	45
2008		6	24	30	7	3	6	1	47
2009	2	8	24	34	5	5	2	1	47
2010	1	9	20	30	10			1	41
2011			18	18	13	1	5	5	42
2012		5	19	24	19		1		44
2013	3	4	23	30	17		4	5	56
2014	1	8	20	29	19		3	1	52

Bien qu'ayant un but louable, l'initiative n'utilise pas des moyens efficaces, en particulier sur l'aspect financier : en contraignant les communes à un investissement de Fr. 20.- par habitant et par an, de manière non-péréquative, les communes à faible capacité financière seraient pénalisées. Les mesures très restrictives de l'initiative seraient de plus très difficiles à mettre en œuvre et s'avèreraient sources de conflits. Le contre-projet propose des aspects plus incitatifs et donne une base légale pour les communes souhaitant se doter d'une véritable politique foncière et du logement.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 21 mars, de soutenir le contre-projet et le complément au projet de loi présentés dans cette consultation et d'autoriser le Service de la Sécurité sociale à transmettre à la Division logement du Canton la réponse à la consultation telle que présentée et de répondre à celle de l'Union des Communes Vaudoises.

Consultation sur la modification du règlement du 17 janvier 2007 sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés

Le Règlement sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM) est le règlement cantonal utilisé depuis 2007 pour l'attribution des logements soumis à l'aide à la pierre linéaire; il remplace pour les nouvelles constructions l'ancien Règlement sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL) qui encadrerait lui les conditions pour les logements soumis à l'aide dégressive.

Depuis son entrée en vigueur, ce règlement a déjà subi quelques toilettages pour l'adapter au mieux aux diverses situations rencontrées. Suite à des discussions entre le Service des

assurances sociales et de l'hébergement (SASH) et la Division logement (DL), une nouvelle modification est proposée. Elle vise à permettre une meilleure gestion des logements subventionnés de 3 pièces dans le cadre de personnes au bénéfice de L'AVS. Les services cantonaux ont transmis l'information aux différentes communes dotées d'un office du logement et demandent de leur transmettre tout commentaire ou remarque d'ici au 27 juin 2014.

L'un des critères pour l'attribution d'un logement à loyer modéré est le taux d'occupation, à savoir le nombre de pièces auquel un candidat a droit en fonction du nombre de personnes dans le ménage. Il faut que le nombre de personnes dans le ménage ne soit pas inférieur au nombre de pièces du logement (pour une famille monoparentale, on peut accepter une pièce de plus que le nombre de membres du ménage). Si en cours de bail le nombre d'occupants devient inférieur de 2 par rapport au nombre de pièces, les aides des pouvoirs publics sont supprimées et le bail est résilié.

Pour certaines raisons comme l'accès à des soins particuliers ou la difficulté à occuper la même chambre, un couple de personnes âgées pourrait vouloir occuper un logement de 3 pièces. Dès lors, pour peu que la limite maximum de revenus telle que définie par le RCOLLM reste respectée, la modification du règlement prévoit d'ouvrir la possibilité aux couples dont au moins une personne est au bénéfice d'une rente AVS d'occuper un appartement de 3 pièces ; il faut pour cela que le propriétaire ait pris des engagements conventionnels auprès du SASH du même type que ceux de logements protégés. Par la suite, lorsque l'un des deux conjoints quitterait le logement de 3 pièces pour un EMS, le locataire pourrait continuer à profiter des aides et son bail ne serait pas résilié.

Cette modification sera applicable aux nouveaux projets de construction ou de rénovation bénéficiant de l'aide à la pierre linéaire soumis dès son entrée en vigueur. Il faut en effet identifier les logements concernés au plus tôt afin que le contact avec le SASH puisse s'effectuer rapidement et que ces appartements puissent ensuite avoir la priorité pour les couples AVS.

La modification proposée est l'ajout d'un alinéa 4 à l'article 10 du règlement en ce sens, ainsi qu'un ajout à l'alinéa 2 de l'article 22.

L'Office communal du logement et le Service de la Sécurité sociale estiment que cette modification est une mesure utile et à soutenir. En effet, les situations rencontrées par les personnes âgées peuvent nécessiter un traitement particulier et il serait injuste de les discriminer dans le cadre de logements soumis à l'aide à la pierre à cause des aléas de la vie qu'elles ne peuvent éviter.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 20 juin, de mandater l'Office communal du logement pour une réponse à la Division Logement, soutenant la modification de règlement proposée.

Consultation d'un avant-projet de rapport présentant les pistes visant à améliorer la santé bucco-dentaire et la prise en charge des soins dentaires des jeunes habitants du Canton de Vaud

Le Département de la santé et de l'action sociale, par son Chef de Département, M. Pierre-Yves Maillard, a mis en consultation un avant-projet de rapport présentant les pistes visant à améliorer la santé bucco-dentaire et la prise en charge des soins dentaires des jeunes habitants du Canton de Vaud.

Cette consultation a pour but d'élaborer un rapport en réponse à la

question de Mme la Députée Véronique Hurni et au postulat de M. le Député Jean-Michel Dolivo.

Les partis politiques, diverses associations professionnelles et sociales, administrations cantonales, ainsi que les communes disposant d'un service dentaire sont consultés dans le cadre de cet avant-projet. La Commune de Renens, par sa Clinique dentaire scolaire, est donc incluse dans le périmètre de consultation.

Dans ce cadre, un questionnaire de consultation a été adressé au Service de la sécurité sociale. Ce questionnaire a été complété par la Direction du Service, en collaboration avec Mme Maja Marmy, médecin-dentiste, responsable de la Clinique dentaire scolaire.

Ce questionnaire aborde principalement des aspects techniques, mais il aborde aussi des considérations politiques, notamment sur la prise en charge financière des soins, en référence à l'initiative «pour le remboursement des soins dentaires».

Joint au questionnaire, un document pour la procédure de consultation explique la situation actuelle, les moyens proposés pour améliorer la prévention de la santé bucco-dentaire des moins de 20 ans, le dispositif préconisé décline en quatre axes d'intervention, les aspects légaux et financiers et les suites à donner après consultation.

Il en ressort un changement en apportant plus de moyens à de la prophylaxie et aux soins dentaires, aux situations identifiées à risque, avec un espacement des contrôles systématiques comme organisés à l'heure actuelle. De plus, des modèles de financement des soins dentaires des enfants des familles à bas revenu sont évoqués, notamment par l'intermédiaire des prestations complémentaires Familles. Il est indéniable que les solutions de financement évoquées auront un impact positif sur les subventions accordées aux familles. Il est même probable que les subventions cantonales puissent diminuer la part actuelle des subventions communales lors des soins à la Clinique dentaire scolaire.

En consultant le document pour la procédure de consultation annexé au questionnaire, il est proposé de mettre en pratique le dispositif d'abord dans deux régions pilotes (propositions : Renens et Payerne). Bien que

la proposition n'ait pas encore officiellement été faite à la Commune de Renens, le Service de la sécurité sociale pense qu'il est toujours intéressant d'être au cœur des projets et dans ce sens est ouverte à répondre favorablement si le projet se concrétise.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 25 juillet, d'autoriser la Direction de la sécurité sociale à transmettre les réponses apportées au questionnaire, sur l'avant-projet de rapport présentant les pistes visant à améliorer la santé bucco-dentaire et la prise en charge des soins dentaires des jeunes habitants du Canton de Vaud, au Département de la santé et de l'action sociale et d'autoriser la Clinique dentaire scolaire à participer en tant que région pilote, à la mise en pratique du projet tel que mentionné dans le document pour la procédure de consultation.

Dons, cotisations, subventions

En plus des cotisations à des organisations dont la Commune fait partie (UCV, UVS, DEV..) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de petits dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a :

- octroyé un don exceptionnel de Fr. 10'000.- à la Paroisse catholique romaine de Saint-François d'Assise à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire. Pour fêter dignement ce centenaire, un groupe de paroissiens a proposé de faire connaître la vie de Saint-François d'Assise, patron de la paroisse, au travers d'un spectacle musical ouvert à tous les habitants de la région et d'ailleurs. Cet événement festif s'est déroulé les samedi et dimanche 11 et 12 octobre dans l'Eglise Saint-François de Renens;
- versé un don de Fr. 1'700.- à la Fondation «Le Petit Coeur» du Professeur René Prêtre, Chef du Service de chirurgie cardio-vasculaire du CHUV, pour ses futures campagnes d'opérations au Mozambique. Ce montant représente la rétrocession, pour Renens, du bénéfice de l'exercice 2013 de l'Union des Communes Vaudoises restitué aux communes et fait suite à la conférence du Prof Prêtre lors de la Journée des communes vaudoises;

- octroyé les Prix d'Encouragement de la Ville de Renens 2014 pour des étudiants de l'ECAL à Mme Iris Andreadis, 2^{ème} année bachelor, section design, et à M. Jacques-Aurélien Brun, 2^{ème} année bachelor, section communication visuelle, et de leur donner la possibilité d'exposer leur travail, comme cela avait été fait pour l'édition 2013 à l'Espace Culture-Jeunesse-Sport. Les Prix qui s'élèvent à Fr. 2'000.- chacun ont été remis par Mme la Syndique lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'ECAL le vendredi 27 juin 2014;
- soutenu les Design Days 2014 qui se sont déroulés du jeudi 25 au dimanche 28 septembre 2014 dans le bâtiment Mayer & Soutter par l'octroi d'une subvention de Fr. 5'000.-, de prestations en nature par l'implication des services communaux et d'une garantie de déficit;
- versé à titre de participation aux 25 ans de la FEDEVACO - Fédération vaudoise de coopération un montant de Fr. 1'000.-, ceci en supplément de la subvention annuelle de Fr. 20'000.- prévue au budget. Par ailleurs, une délégation municipale a participé à la cérémonie officielle des 25 ans, le vendredi 12 septembre à Morges.

Points presse et Communications de la Municipalité

Points presse mensuels et communiqués

Le lundi précédant la séance du Conseil communal, la Municipalité invite les représentants des médias à un **point presse** présentant l'ordre du jour et les préavis qui seront déposés. A cette occasion est aussi publié le **communiqué de la Municipalité** qui résume les différentes décisions municipales du mois écoulé.

Une quinzaine d'autres communiqués ponctuels ont promu les activités communales, comme la présentation de la Saison de spectacles 2015 (27 novembre) ou l'achat d'une machine de nettoyage écologique pour les écoles (10 avril).

Le 3 novembre, à l'occasion de l'ouverture de la Semaine entrepreneuriale, s'est tenue une **conférence de presse** en collaboration



Le gymnase fait de l'Ouest le district de la formation

Article tiré du 24 Heures du 11.10.2014, à l'occasion de la pose de la 1^{ère} pierre du futur CEOL

avec l'Ecal, le Design Studio Renens, le Cacib et les Ateliers de la Ville de Renens sur le lancement du Pôle Design de Renens.

Tous ces communiqués destinés à la presse sont bien entendu aussi portés à la connaissance du personnel communal et des conseillers communaux et publiés sur internet. Ils sont régulièrement repris par les médias locaux 24 Heures, 20 Minutes et Lausanne-Cités, mais aussi L'Hebdo.

Image de Renens dans les médias

Renens que l'on semblait surtout associer à des faits divers, voit son image et sa réputation se transformer petit à petit grâce à son dynamisme et celui de l'Ouest lausannois. Quelques titres d'articles parus en 2014:

22.05.2014 - L'Hebdo

Le plus grand laboratoire communautaire d'Europe ouvre à Renens. «Baptisée UniverCité, la structure dédiée à la biologie et au design sera inaugurée le 26 mai. Son but: faire émerger des innovations hors du cadre académique et entrepreneurial.»

26.06.2014 - L'Hebdo

Omar Porras, l'immigré fabuleux. Le détenteur du Grand Prix suisse du Théâtre 2014 (Anneau Reinhard) reprend la direction du Théâtre Kléber-Méleau.

12.09.2014 - Espaces Contemporains **Design Days 2014, Le Design en mouvement.** Le magazine réserve sa couverture et plusieurs articles à la

manifestation qui attirera 12'000 visiteurs dans le bâtiment emblématique Mayer & Soutter. Dans cette édition également une interview de M. Carmelo Bisognano, nouveau coordinateur des Ateliers de la Ville de Renens.

11.10.14 - 24 Heures

Le gymnase fait de l'Ouest le district de la formation. Sur la pose de la première pierre qui «paracheve la chaîne de l'éducation en même temps qu'il symbolise le dynamisme de la région».

18.12.2014 - Batimag

Programme Léman 2030 - Coup d'envoi du plus grand chantier du rail de ces dix prochaines années. «Dans l'Ouest lausannois, à Renens, la gare et son environnement vont être intégralement repensés».

Il est réjouissant de constater que Renens fait souvent œuvre de pionnière ou tout au moins de source d'inspiration par ses projets. Par exemple le 24 Heures du 18.12.14 rapporte les paroles du syndic de Morges «Nous [...] souhaitons nous inspirer de la philosophie de Renens en mouvement. Avec ce slogan, les autorités de Renens informent la population sur les grands travaux prévus en ville».

La permanence Info-Natu de Renens est aussi citée comme pionnière par d'autres villes.

Une revue de presse détaillée est insérée à la fin du rapport de gestion.

Visite de l'Administration communale par Mme la Préfète

La traditionnelle visite de la Préfète s'est déroulée le vendredi matin 14 novembre. A cette occasion, elle a parcouru quelques registres et documents mais s'est surtout entretenue avec le Président du Conseil communal et sa Secrétaire ainsi qu'avec le Secrétaire municipal et le Boursier communal et finalement avec la Municipalité in corpore. Ce moment est toujours l'occasion d'un large tour d'horizon des activités et un moyen de transmettre à la Préfète des remarques ou questions à destination du Conseil d'Etat.

Le repas offert habituellement à l'issue de cette formalité s'est déroulé au Café-restaurant Le Terminus, bistrot historique au nord des rails de la Gare de Renens. La Municipalité a décidé de convier les invités à cet endroit avant sa fermeture définitive à fin novembre. En effet, le bâtiment qui l'abrite va être démolé pour laisser la place au chantier du futur tram Renens-Lausanne. C'est un pan de l'histoire locale qui se termine avec celle d'une famille, les Calvetti. Patrick et Mirian, les tenanciers, y tiennent les rênes depuis 2002. Ce sont les parents de Patrick, André et Odile qui, en 1950, ont fait de ce lieu une pension où l'on servait à manger et à boire. Elle est devenue le Terminus en 1964, juste avant que le tram ne soit démantelé.



Le Terminus

Mirian et Patrick Calvetti



En 2014 et pour la première fois, les préfètes et préfets vaudois ont publié un rapport d'activité. Celui-ci est notamment destiné à faire connaître la diversité de leurs tâches et à illustrer leur rôle de magistrat de proximité. Outre la description de leurs missions, ce rapport fait état des principaux chiffres-clé relatifs à chacune de leurs activités en 2013, en particulier dans les domaines des Commissions de conciliation, de la répression des contraventions et de la surveillance des communes. Il est consultable sur le site www.publidoc.vd.ch. La publication de ce rapport était accompagnée de la sortie d'un ouvrage sur l'histoire de la fonction préfectorale dans le Canton de Vaud.

Administration générale -

Personnel



Directrice :

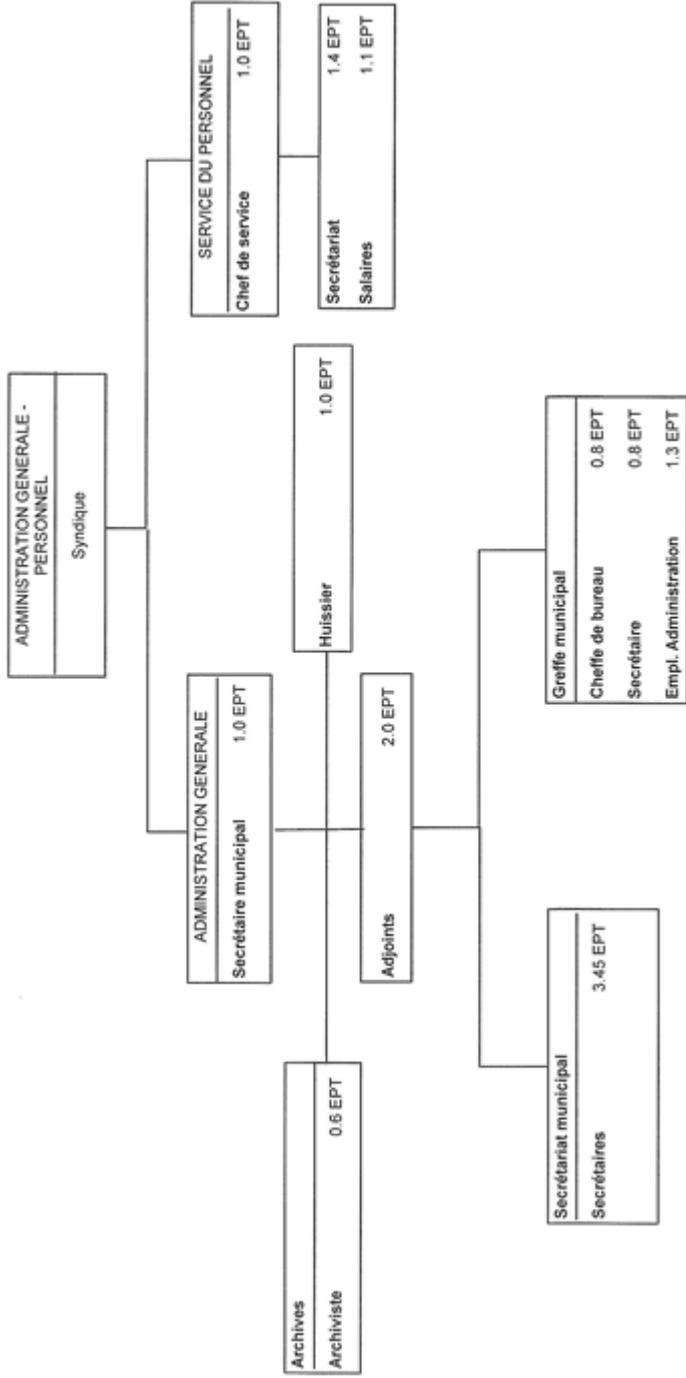
Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

Chefs de service :

M. Jean-Daniel LEYVRAZ, Secrétaire municipal, jusqu'au 28 février 2014

M. Nicolas SERVAGEON, Secrétaire municipal, dès le 1er mars 2014

M. Stéphane ROBERT, Service du personnel



Administration générale

L'Administration générale est un service transversal de l'administration. Il gère notamment les activités principales suivantes :

- Secrétariat municipal
 - Séances, procès-verbaux et correspondances
 - Diffusion des décisions dans les services et contrôle de leur exécution
 - Edition des préavis et du rapport annuel de gestion
 - Secrétariat de la Municipalité
 - Coordination entre la Municipalité et les Services communaux
 - Coordination entre les Services
 - Protocole et réceptions
 - Relations extérieures
 - Représentations d'intérêt général
 - Objets d'importance communale et régionale
 - Liaison avec les services cantonaux, la Préfecture et les autres communes
 - Relations avec le Conseil communal (élaboration de l'ordre du jour, tâches administratives diverses telles que l'envoi des documents et d'informations diverses, tenue à jour des fichiers)
 - Relations avec la presse
 - Coordination et conseils en matière de communication
 - Communication, coordination de l'information et des supports tels que sites internet (site de la Ville et Renens en mouvement), Carrefour Info Renens, conférences de presse
 - Secrétariat de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
 - Promotion économique

- Approvisionnement économique du pays
- Archives communales

- Greffe municipal
 - Votations - Elections - Référendums - Initiatives
 - Huissier
 - Naturalisations
 - Assurances
 - Déclarations diverses
 - Guichet d'accueil de la population
 - Standard téléphonique principal

Secrétariat de la Municipalité

Introduction

M. Nicolas Servageon a pris formellement en main les rênes du Secrétariat municipal le 1^{er} mars 2014.

Le Secrétariat municipal a continué son rôle de coordination entre la Municipalité et les services durant l'année 2014. Ce rôle devient de plus en plus important avec les différents projets d'envergure en cours à Renens.

Page d'accueil du nouveau site www.renens.ch

Communication

www.renens.ch

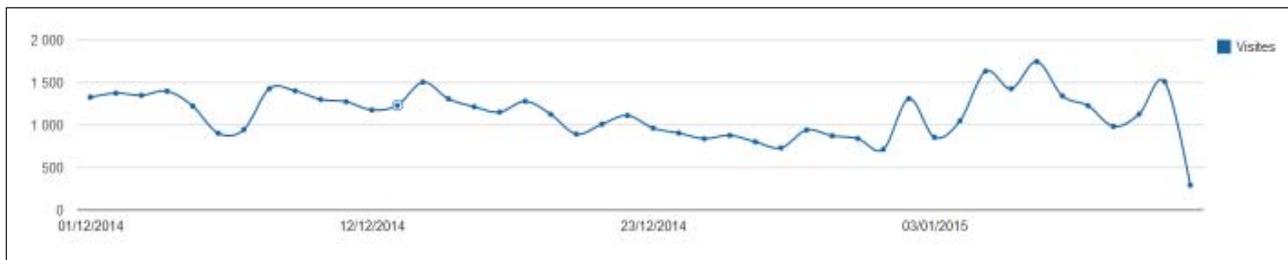
La grande nouveauté 2014 est la mise en ligne du nouveau site internet en juin, en remplacement de l'ancien qui avait été développé au début des années 2000.

Entièrement restructuré pour une meilleure accessibilité des informations, le site les présente par menus thématiques (*Portrait / Autorités et Administration / Culture et loisirs / Territoire et Economie / Vie pratique*). Les rubriques de la page d'accueil *Accès directs*, *Agenda* et *A la Une* permettent de consulter immédiatement les informations les plus demandées ou les plus récentes.

Ce nouveau site conserve cependant la même ligne graphique, la touche originale et colorée propre à Renens puisqu'il a été entièrement développé en collaboration avec l'agence Equateur de Renens.

The screenshot shows the homepage of the Renens website. At the top, there is a navigation menu with categories: PORTRAIT, AUTORITÉS ET ADMINISTRATION, CULTURE ET LOISIRS, TERRITOIRE ET ÉCONOMIE, and VIE PRATIQUE. Below this is a large banner image of a park with colorful autumn trees. The main content area is divided into several sections: 'Accès directs' with links for 'Guichet virtuel', 'Cartes CFF/CGN', 'Travaux et Chantiers', 'Déchets - Dév. durable', 'Bibliothèques', and 'Pilier public'; 'Manifestations' with a list of events including '06.01.2015 Théâtre de l'AVVO', '07.01.2015 Table d'élites "Au Prix Bonheur"', '07.01.2015 Femmes Solidaires Sans Frontières - Retrouvailles', '07.01.2015 Rencontre Le Jardin des Parents', and '11.01.2015 Exposition au Musée - Publikaïkoïa'; and 'A la Une' with news items like '05.01.2015 - Info pratique: Il reste des places pour le camp de ski à Ordières', '26.12.2014 - Info pratique: Dates 2015 de la Permanence Info Naturalisation', '19.12.2014 - Actualité: Répertoire des partenaires de Cohésion sociale', and '12.12.2014 - Actualité: La nouvelle édition du journal Carrefour'. At the bottom, there are three small featured sections: 'Humour et Musiques du monde' with a date of 11 janvier, 'Du 17 janvier au 1er février' with a date of 17 janvier, and 'Saison musicale 2015' with a date of 8 février.

Nombre de visite du site renens.ch en décembre 2014



Pour que le site évolue constamment, le secrétariat municipal accorde un soin particulier à moduler les photos de la page d'accueil au fil des saisons ou à mettre en focus différents événements ou manifestations ayant lieu à Renens. La mise à jour en interne, qui n'était que partiellement possible avec l'ancienne version du site, permet une grande réactivité.

App Renens

L'application pour smartphones Renens est disponible depuis septembre 2014 dans l'Appstore. Elle regroupe les informations les plus couramment demandées du site internet, à savoir les Actualités générales, Agenda des manifestations, Actualités des chantiers et travaux de *Renens en Mouvement*, et le Calendrier de ramassage des ordures et les horaires des déchèteries. A la fin de l'année 2014, l'App recense 250 téléchargements.

La version pour Android suivra début 2015.

Renens en mouvement

Que ce soit sur le site internet de la Ville, dans le journal communal Carrefour Info Renens, sur les totems de la Gare et de Verdeaux, sur des banderoles ou encore sur des sets de table, le concept de communication *Renens en mouvement* a été utilisé à de nombreuses reprises.

www.renens.ch/enmouvement

Intégré dans le site internet communal, le site www.renens.ch/enmouvement informe des grands travaux et chantiers situés à Renens.

La mise à jour s'est effectuée régulièrement au gré des informations à communiquer ou des chantiers effectivement mis en place.

Ce sont les travaux liés à la rénovation de la Gare et des alentours, le lancement du chantier des Entrepôts ainsi que le prolongement de la ligne tl 25 qui ont fait l'objet de la plupart des actualités. Un nouveau chantier intitulé «Léman-Closet» a aussi été créé dans le cadre du projet de revitalisation économique du site du Closet et de Léman



2030 (passage inférieur du Léman).

Le plan Renens en mouvement a quant à lui été mis à jour au mois de septembre avec l'adjonction du nouveau chantier: «Léman-Closet» et l'ajout d'un «Vu» sur le logo relatif au prolongement de la ligne tl 25, celle-ci ayant été mise en service en septembre.

Selon les statistiques mises en place depuis le 1^{er} mars, le site compte sur plus de 800 visites mensuelles.

Totem

Créé par les Services de la Ville, un totem a été installé temporairement sur la Place de la Gare. Il permettait de renseigner les passants sur les différents travaux qui ont eu lieu à cet endroit. Il a été retiré en novembre, lors du Coup d'envoi de Léman 2030.

Un autre totem a été installé au giratoire Verdeaux - 24-Janvier au lendemain de Cap sur l'Ouest, événement pour lequel il avait été créé. Il informe sur les chantiers en cours et à venir.

Banderoles de chantiers

Toujours dans un souci de communiquer le plus largement possible, des banderoles de 3 m x 1 m ont été réalisées et fixées sur les palissades des chantiers.



Le QR Code (en bas à gauche de la banderole), permet de se connecter sur le site internet www.renens.ch/enmouvement

Sets de table Renens en mouvement

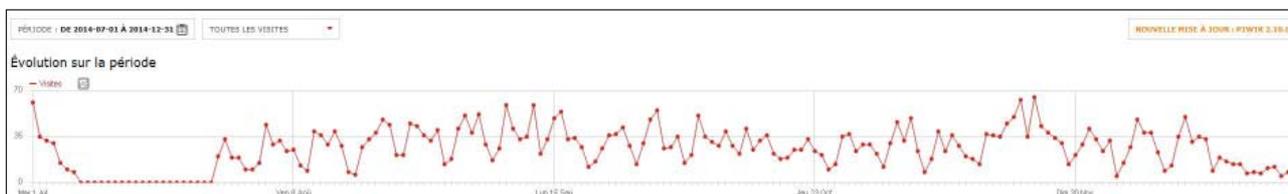
Toujours dans le but de diversifier les supports de communication, des sets de tables en papier présentant le plan Renens en mouvement ont été créés et distribués gratuitement aux restaurants de la place intéressés par cette action.

Ce sont ainsi une vingtaine d'établissements publics qui ont saisi cette occasion et utilisé les sets de tables «Renens en mouvement» dans le courant de l'été.

Journal communal Carrefour Info Renens

Imprimé en 14'000 exemplaires, le Carrefour Info Renens est remis gratuitement à l'ensemble des ménages rennais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de notre commune. Deux caissettes à journaux complètent ce large éventail de dis-

Statistiques de visite du site «Renens en mouvement» du second semestre 2014





1^{ère} page du supplément Ecole et activités scolaires de compétence communale



1^{ère} page du journal de la CISE



1^{ère} page du supplément «Renens en mouvement»

tribution. L'une de ces caissettes se trouve sur la Place du Marché, à l'entrée du passage sous voie alors que la seconde est située à côté de l'arrêt de bus de la Place du Terminus.

Ne paraissant pas les mois de janvier, juillet et août, le Carrefour Info Renens a été édité à 9 reprises. Trois numéros ont fait l'objet de suppléments: un «Spécial Ecole et activités scolaires de compétence communale» en juin, le journal de la CISE en septembre, et le «Spécial Renens en mouvement» en octobre.

Le numéro de septembre comprenait également un flyer présentant le programme de la Semaine de la mobilité et le journal du mois de novembre l'encart des CFF «Info Léman 2030» concernant le projet des CFF Léman 2030 en vue de son lancement qui a eu lieu le 22 novembre à Renens.

Le «Spécial Ecole et activités scolaires de compétence communale» présentait les établissements scolaires et détaillait les nombreuses activités liées à l'école et assumées par la Ville, dont entre autres la surveillance des devoirs, l'organisation d'après-midis sportifs, la gratuité des transports scolaires pour les activités pédagogiques et sportives, l'école à la montagne, etc. Il comprenait également un article sur le Conseil d'établissement de Renens et le plan géographique des établissements scolaires situés sur le territoire communal.

Ce numéro spécial de 8 pages a été élaboré par le Service Culture-Jeunesse-Sport.

En septembre, le journal de la CISE, supplément de 8 pages, présentait les délégués de la Commission Inté-

gration Suisses Etrangers de Renens de même que les divers projets réalisés dans le courant de l'année.

Il a été élaboré par le secteur Intégration de la Ville.

En octobre, un supplément de 4 pages intitulé «Renens en mouvement» a présenté une version actualisée du plan de Renens recensant tous les projets de construction et d'infrastructures d'importance ainsi qu'un état de situation sur les différents chantiers en cours.

Ce supplément fait suite au premier supplément éponyme paru en 2012.

Les emplacements publicitaires proposés dans le journal ont trouvé acquéreurs à plusieurs reprises par des commerçants de la place. Le pavé de la 1^{ère} page a en effet été utilisé à chaque parution et la 8^e page a pu compter sur 3 annonceurs en moyenne par parution.

Chaque parution du Carrefour Info Renens est également disponible sur www.renens.ch/portrait qui répertorie l'ensemble des journaux édités depuis 1998 à ce jour.

Affiches, affichettes et papillons

Ce sont les marchés du mercredi après-midi et du samedi matin de même que les restaurants et commerces de la ville qui ont fait l'objet de la plupart des campagnes d'affichage.

Les affiches R4 (format mondial) faisant la promotion des marchés ont été posées en février et en avril afin d'annoncer le traditionnel stand de la Municipalité et l'ouverture des animations musicales qui ont lieu tous

les samedis matin durant la belle saison et au mois d'août. La campagne d'affichage concernant les commerces et restaurants s'est déroulée en juillet.

Enfin, en décembre, une affiche «Joyeuses fêtes et bonne année 2015» a été réalisée et posée durant la période des fêtes de fin d'année.

Une carte virtuelle avec ce même graphisme a été utilisée par les membres de la Municipalité, les Services de l'administration et par plusieurs collaborateurs pour la transmission de leur vœux via messagerie électronique.



Brochure et site internet Le Stationnement à Renens

Cette brochure éditée en 2010 lors de l'introduction du règlement de stationnement a été actualisée en décembre 2014, pour tenir compte notamment de la création de l'Hôtel de Police à Prilly et du poste de base à Renens. Elle sera distribuée à tous les ménages renanais début 2015 et mise à disposition dans les réceptions du Centre technique communal et du Greffe. Le site www.renens-parking.ch a bien entendu également été mis à jour.



Dossier Bienvenue à Renens

Le dossier *Bienvenue à Renens* contient des fiches de renseignements pratiques et différentes brochures. Il est distribué à tous les nouveaux habitants de la commune lors de leur inscription par le service de la population depuis septembre 2010.

6 fiches sur 10 ont été mises à jour et réimprimées début 2014.

Communication interne

Intranet

L'intranet mis en ligne en 2013 s'étoffe lentement. Les collaborateurs peuvent y trouver par exemple les dernières actualités internes, des conseils en matière de développement durable, le blog du Service informatique ou une bourse aux billets.

Ont été ajoutés en 2014 les documents de référence concernant les ressources humaines et l'accès au portail cartographique GéoWeb utilisé par la Commune.

L'utilisation d'Alfresco (système de gestion électronique de documents GED) a été intensifiée par la mise en place d'un espace de travail partagé par tous les services communaux. Ceci dans le but d'éviter l'envoi par courriel d'innombrables versions de documents en cours d'élaboration. Ce système simple apporte une réelle amélioration pour les usagers.

Veille médiatique

Un prestataire de services recense les articles de tous les journaux ou magazines suisses ainsi qu'une sélection de médias audio-visuels mentionnant les mots «*Renens*» ou «*Schéma directeur de l'ouest lausannois*». Il les enregistre dans une base de données, accessible depuis l'intranet communal.

Les abonnés à la revue de presse reçoivent quotidiennement un mail qui les avertit de la publication des articles du jour. Un collaborateur de l'Administration générale y a préalablement apporté un commentaire succinct.

Concernant les entreprises, toutes les mutations du Registre du commerce mentionnant Renens sont répertoriées, cela permet au responsable du registre communal des entreprises de suivre les changements concernant les entreprises de la place et également d'envoyer une lettre de bienvenue aux entreprises nouvellement installées à Renens.

Cette veille médiatique est fort appréciée par les chefs de services, municipaux et collaborateurs abonnés: Cela permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par l'administration communale, de se tenir au courant d'un coup d'œil de l'actualité concernant Renens au niveau politique, société, sportif ou économique et de mieux connaître les entreprises, les personnes, les associations qui font Renens, également de visualiser l'image de Renens reflétée par les médias.

Les Ateliers de la Ville de Renens

La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens fait l'objet de son propre rapport d'activité. L'année 2014 fut véritablement une année charnière

pour les Ateliers, avec l'engagement d'un facilitateur. Il a pour rôle d'appuyer les entrepreneurs dans le développement de leur projet, de gérer la location des espaces professionnels et de s'assurer que le dispositif général fonctionne bien.

Grâce aux aides du SPECo (Service de la promotion économique et du commerce), de CACIB SA et de Lausanne Région, un mandat a pu être confié à l'Association Inartis, basée à Renens, qui a dédié un 50% du Dr Carmelo Bisognano, Head of Strategy, pour remplir ce rôle de facilitateur et dynamiser les structures en place.

M. Bisognano remplace ainsi M. Yves Roulin, administrateur de la Salle de spectacles de Renens, qui a brillamment rempli ce rôle depuis la création des Ateliers. Le facilitateur est également secondé par l'administration de la Ville de Renens, dont la quasi-totalité des services participent à la gestion des Ateliers (Finances pour la gestion des comptes, le Secrétariat municipal pour le suivi administratif, Bâtiments-Domains pour l'entretien des locaux, Informatique pour la mise en réseau des locataires).

A noter finalement que le site Internet des Ateliers a été entièrement mis à jour en octobre. Le travail de modernisation de la présentation visuelle a été effectué par un membre du collectif PBK9 (locataire des Ateliers). L'amélioration de la classification de l'information et la coordination générale de cette mise à jour a été assurée par le Secrétariat municipal de la Ville de Renens (voir site www.ateliersvdr.ch).

Les entreprises des Ateliers

L'année 2014 fut riche du point de vue de l'activité des entreprises hébergées aux Ateliers.

AgoraBee SA a été choisie pour sécuriser la ligne de TGV en cours de construction dans le Sud-Ouest de

Les Ateliers de la Ville de Renens



la France (afin d'éviter entre autres les vols de cuivre). Plusieurs articles de la presse romande ont aussi mentionné l'utilisation de leur technologie de traçage d'objets dans le cadre de vol de vélos. L'émetteur commercialisé par la société permet en effet au quidam de vérifier de manière continue la localisation de son vélo sur son smartphone.

L'entreprise Trace Golf (technologies d'information et de communication appliquées au domaine du sport et du golf) a été présente dans les médias, avec sa participation au concours pour entrepreneurs innovants de la RTS «*Inventer demain*», mais aussi dans des manifestations d'ampleur comme le Geneva International Sports Convention.

Majamba Sàrl, déjà active dans le milieu des actifs numériques, a élargi son activité avec la création d'une nouvelle plateforme de financement participatif.

Le collectif de culture graphique urbaine PBK9 s'est vu confier un mandat des CFF pour mettre sur pied une exposition *street art* durant la journée de lancement de Léman 2030 à Renens. Cette exposition, intitulée «*Ballast*», a connu un grand succès.

La société Kireego SA s'est installée aux Ateliers en octobre. Elle propose une plateforme permettant de connecter les entreprises avec les commerces ou les prestataires dans le but de dynamiser la gestion d'offres exclusives à destination des employés des entreprises. Kireego SA reprend la place du bureau Voltolini Architectures.

Archives

L'élimination continue de documents inutiles occupe toujours une bonne part du travail de l'archiviste, une réflexion sur la question de la simplification des processus administratifs qui conduisent à produire un nombre important de documents inutiles a été initiée dans le cadre de l'implémentation d'une gestion électronique des documents dans certains services de l'Administration.

L'archiviste a collaboré avec les apprentis afin de les sensibiliser à la question de la gestion des archives dans leur future carrière professionnelle.

Les archives de la Police de Renens, antérieures à la création de PoLOuest

et les archives du Service de la population ont été entièrement évacuées des combles de Lausanne 35. Cette opération a été rendue possible grâce à l'engagement de deux auxiliaires étudiants qui ont aidé l'archiviste dans ce déménagement, et à la réaffectation de l'édicule sis derrière Lausanne 33 et utilisé par la PolOuest jusqu'en 2013.

Cet édicule a été rafraîchi avec le soutien des employés du CTC et est maintenant dévolu à l'accueil des archives intermédiaires du Service des finances et du Service de la Population.

A ce titre, il est à noter que les étages d'archivage installés dans l'édicule ont été récupérées gratuitement auprès des Archives Cantonales Vaudoises par l'archiviste et une équipe de la voirie.

La demande régulière de consultation de nos Archives par des doctorants de l'Université de Lausanne ou de l'EPFL pour la préparation de leurs thèses démontre que les Archives de Renens suscitent toujours un intérêt certain.

Immigration, votations et urbanisation sont les trois thèmes d'intérêt des chercheurs. Cette année, en effet, un intérêt particulier a été porté à la consultation des anciens registres cadastraux.

Des demandes de renseignements ont également porté sur la liste des syndicats de Renens depuis 1803 ou encore des questions de localisation de bâtiments désormais disparus.

L'archiviste a de nouveau collaboré activement avec la section de la Protection des biens culturels de la Protection civile régionale (PCIROL).

Un inventaire des biens culturels de la Ville de Renens a été dressé par la PCIROL afin de définir les meilleurs moyens de sauvegarder le patrimoine de Renens en cas de catastrophe; il s'agissait cette année de terminer le programme initié en 2013.

A ce titre, la cloche médiévale de Renens a fait l'objet d'un intérêt particulier pour sa préservation et sa valorisation en collaboration avec la PCI et la conservation des Monuments et Sites de l'Etat de Vaud. Un rapport sera rendu en 2015.

Finalement l'archiviste a activement participé au travail du groupe PHARE-communication dont il a repris la présidence courant 2014.

Promotion économique

Le Pôle Design Renens

En parallèle avec le déménagement de l'ECAL, la création des Ateliers de la Ville ou l'organisation de plusieurs éditions des Design Days, Renens a mis ces dernières années sur la promotion du secteur design. De ce nouvel environnement est né le projet de concrétiser les interactions entre certains acteurs clés et créer de véritables synergies.

Sous la dénomination de *Pôle Design Renens*, la Ville et ses partenaires (l'ECAL et CACIB SA) souhaitent ainsi développer un espace design favorisant l'accompagnement d'entrepreneurs en herbe au-delà de leur formation, au travers d'un processus d'incubation et de développement.

Le *Pôle Design* se veut une nouvelle politique avec pour ambition d'ancrer et de pérenniser un secteur design à Renens. Elle se déclinera en quatre phases : la formation, l'incubation, le développement et la croissance. En favorisant l'éclosion de talents, en accompagnant des projets innovants, la stratégie globale de ce nouveau pôle visera à faire de Renens et de sa région un terreau fertile pour de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois.

La première Semaine Entrepreneuriale de Renens

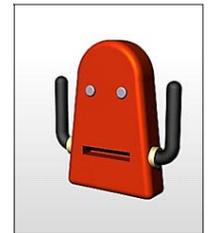
Entre le 3 et le 7 novembre s'est déroulée la première *Semaine Entrepreneuriale* de Renens, dans les locaux de l'ECAL. Au mois de novembre, le temps d'une semaine cette manifestation globale se déroulant dans 125 pays et comptant plus de 7 millions de personnes à travers le monde réunit les innovateurs, les startups et autres entrepreneurs en devenir - soit des acteurs centraux du développement économique. L'objectif de ces journées est de créer des ponts entre les participants et de potentiels collaborateurs, mentors et investisseurs. En un mot : créer des opportunités.

Organisés par la Ville en collaboration avec l'ECAL et avec le soutien du Service de la promotion économique et du commerce (SPECo), ces cinq jours de conférences et autres workshops ont proposé aux participants (majoritairement des étudiants de la Haute Ecole) pas moins de 9 événements sur le thème de la

transition entre le milieu de la formation dans le domaine du design et celui de l'entrepreneuriat.

Le public a ainsi eu l'occasion d'assister à des présentations de conférenciers de renom tels que le Global Head of Industrial Design chez Nestlé ou le fondateur de la marque de mobilier Wogg. Les partenaires de l'innovation - Innovaud, Lausanne Région - ont également compté parmi les acteurs de cette semaine.

Cette édition inaugurale a aussi été le théâtre d'un challenge entrepreneurial, proposé aux étudiants de l'ECAL. Les candidats ont eu l'opportunité de répondre à l'offre de la société AgoraBee SA, locataire des Ateliers de la Ville de Renens, et présenter un projet de nouveau design pour un boîtier commercialisé par l'entreprise. Le projet vainqueur s'est vu remettre un prix de Fr. 2'000.- par la Ville.



Projet de boîtier de MM. Lionel Dalmazzini et Benoit Chastenot de Gery, vainqueurs du Challenge AgoraBee lors de la Semaine Entrepreneuriale

La Ville de Renens tire un bilan très positif de cette première édition. La qualité des événements et une participation encourageante (près de 500 personnes sur cinq jours) présagent de l'organisation future d'une nouvelle manifestation dont le format reste encore à définir.

Rencontre Municipalité-Entreprises

Pour la troisième année consécutive, la désormais traditionnelle Rencontre Municipalité-Entreprises de la Ville de Renens s'est déroulée le 4 novembre dans l'auditorium IKEA de l'ECAL. Cet événement a convié à nouveau l'ensemble des entreprises de Renens pour une soirée découverte.

Moment attendu de cette manifestation, le Prix des Ateliers de la Ville de Renens a été remis à l'entreprise Kireego Solutions qui propose une application pour Smartphone télé-



Le Prix des Ateliers de la Ville remis à l'entreprise Kireego



Présentation de l'alpiniste Jean Troillet

chargeable gratuitement et permettant aux commerçants de créer leur propre système de fidélisation de clientèle. La jeune société s'est vue remettre un chèque de 10'000 francs à faire valoir sur leur loyer en tant que locataire des Ateliers de la Ville.

Le laboratoire communautaire Univer-Cité a ensuite été présenté par l'un de ses co-fondateurs, M. Carmelo Bisognano, ainsi que par l'animateur de cet espace, M. Yann Heurtaux de l'association Hackuarium.

Cette soirée s'est poursuivie par le témoignage passionnant et émouvant de M. Jean Troillet, alpiniste suisse renommé, et par la présentation de son film «Vertige à l'Annappurna». Le public a eu ensuite l'occasion de poser des questions à l'aventurier valaisan.

Un apéritif où chacun a pu partager et discuter de son expérience professionnelle commune à Renens a clos cet événement.

Coup d'envoi de Léman 2030

Le plus gros chantier ferroviaire romand de ces vingt dernières années

22 novembre 2014
Mme la Syndique avec
Mme Gorrite, Conseillère d'Etat,
et M. Meyer, CEO des CFF



a été lancé officiellement le samedi 22 novembre à Renens. Afin de marquer d'une pierre blanche le coup d'envoi de ce projet hors-norme, une manifestation populaire, médiatique et politique a été organisée dans les rues de la Ville. En parallèle à la cérémonie officielle - qui a pu compter sur la présence du CEO des CFF, de deux Conseillers d'Etat (vaudois et genevois) et de la Syndique -, les participants, de Renens ou d'ailleurs, se sont vu proposé un programme très riche de festivités.

Les commerces du centre-ville ont ainsi pu bénéficier de la présence de nombreux visiteurs durant toute cette manifestation. Plusieurs d'entre eux en ont profité pour décorer leur vitrine sur le thème ferroviaire ou encore proposer des offres exceptionnelles à leur clientèle. La société Kireego SA des Ateliers de la Ville et vainqueur du Prix de la Ville 2014 leur a mis à disposition son application afin que ces offres soient accessibles aux visiteurs directement par le biais d'un smartphone.

PBK9, entreprise locataire des Ateliers de la Ville a elle aussi participé activement à cette manifestation. Le collectif a monté pour l'occasion une exposition-performance *street art* intitulée «Ballast» dans les entrepôts CFF de l'avenue d'Epenex.



A noter aussi que la radio Lausanne FM a exceptionnellement émis depuis Renens afin de couvrir cette journée hors du commun.

Contact avec le tissu économique

Les rencontres avec les entreprises du tissu économique se sont poursuivies en 2014. Les visites auprès des employeurs, les discussions quant à leurs préoccupations et les évolutions à venir à Renens permettent à la Municipalité de dresser une vision générale des activités économiques de la Ville.

Un soin particulier est apporté à l'accueil des entreprises nouvellement établies sur le territoire renanais. Outre un courrier de bienvenue des autorités, qui transmet les coordonnées de la promotion économique, l'arrivée d'une nouvelle société peut être l'occasion d'un article de présentation dans le Carrefour Info Renens.

Les lecteurs du journal officiel de la Ville ont cette année pu faire connaissance avec deux nouvelles enseignes originales, actives dans la commande en ligne et la livraison de denrées alimentaires à domicile. Créées par de jeunes entrepreneurs, les entreprises «Bon Matin» et «Happy Meat» - respectivement, livraison de petit-déjeuner et viande locale de première qualité - ajoutent à l'offre de service de Renens des commerces précurseurs dans leur domaine en Suisse.

La mention précurseur peut également être associée à l'entreprise SwissKoo, elle aussi présentée dans le «Coin de l'économie» du Carrefour Info Renens. Les deux jeunes designers à la base du projet ont déménagé leurs ateliers de fabrication de coucous dans les locaux des anciennes IRL au Closel. Leur projet allie la tradition du coucou à un design audacieux et déjanté, pour des objets finaux totalement originaux et *Swiss made*.

A noter aussi les 25 ans de la menuiserie Patrice Hofer, emblématique du tissu économique renanais et du CACIB où elle est installée depuis 1989. Le Carrefour Info Renens a saisi cette opportunité pour rendre hommage dans ses colonnes à une entreprise qui investit beaucoup dans la formation des apprentis.

Léman 2030 -
Exposition «Ballast»
du collectif street art PBK9
aux entrepôts CFF

Affaires régionales

Lausanne Région

Secteur Ouest

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne-Région a tenu trois séances en 2014, deux sous la présidence de Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens et une séance sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix.

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du président :
 - Service Pyjama - Prestations CFF, LEB
 - Financement des contrôles de récoltes privées de champignons
 - Comptages 2015
 - Union des Villes Suisses - Prochain numéro consacré à Lausanne
 - Démission déléguée promotion économique - Nouveau remplaçant
 - Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents
 - Renouvellement d'une série de 5 films diffusés à la TELE sur des éléments phares du PALM
- Comptes 2013 de Lausanne Région, comprenant entre autres :
 - Département Affaires régionales
 - Département Agglomération - Cotisation
 - Promotion économique
 - Bureau du Palm
 - Commissions : (Cotisation) - Plateforme intergénération, AppApp, Dépendances
 - Plate-forme Territoire et Equipements
 - Capital Développement
 - Etc.
- Budget 2015, comprenant entre autres :
 - Gestion du PALM
 - Affaires régionales
 - Agglomération
 - Promotion économique
 - Commissions (Cotisation)
 - Etc.
- CIGM :
 - Complexe sportif de Malley - Future clé de répartition du déficit d'exploitation de la piscine et de la patinoire, etc.

- La Vaudoise - Financement
 - Nomination des représentants et suppléants du Secteur Ouest à la Commission de gestion.

La séance du Secteur Ouest de Lausanne Région du 10 septembre 2014, a été entièrement consacrée au projet de complexe sportif de Malley (Piscine-Patinoire) en présence de MM. Imhof et Brélaz et des municipaux des communes respectives de l'Ouest Lausannois.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Le rapport détaillé de Lausanne région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

SDOL - Schéma directeur de l'Ouest lausannois

Le bilan d'activités du SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion.

Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.ouest-lausannois.ch.

Bureau Intermunicipal

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2014 :

4 fois sous la présidence de Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens.

3 fois sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- LHC-LNA - Frais de sécurité liés aux matches de la saison 2013-2014 en LNA + éventuelle exonération du Club pour ladite saison
- Cap sur l'Ouest Lausannois 2014 - Organisation et retour/Bilan sur cette manifestation - Renouvellement pour 2016
- Musée informatique BOLO

- Théâtre Kléber-Méleau - Succession de M. Mentha - Informations sur les démarches en cours, création d'une fondation, budgets, etc.
- Contrôle énergétique dans les bâtiments - Création d'un formulaire attestant que tous les travaux ont été exécutés conformément au dossier de mise à l'enquête et au permis de construire
- Infrastructures sportives dans l'Ouest Lausannois
- Motion Kappeler
- SDOL
 - Développement stratégique du SDOL
 - Budget 2015
- SDOL-PALM-TL - Informations diverses (financement axes forts, etc.)
- IIC :
 - Approbation des comptes + rapport d'activité 2013
 - Approbation Budget 2015
- VéloPass - Décision sur les Fr. 10'000.- versés par la Commune de Prilly en 2013
- Compétences demandées aux communes dans le cadre des écoles primaires et secondaires
- Piscine Olympique
- Système de contrôle interne (SCI) général ou financier dans les communes (mise en place)
- Fixation nouvelle date pour une séance entre les syndics et les députés.

Lors de la séance du mercredi 12 février à Prilly, une partie a été consacrée au point LHC-LNA, en présence des représentants de la PolOuest MM. Frédéric Schaer et Michel Farine, concernant la facturation au Club LHC pour l'année 2013 des frais de sécurité aux alentours de la patinoire.

Le mardi 8 avril, à l'issue de sa séance ordinaire qui a eu lieu à Renens, les syndics de l'Ouest Lausannois ont rencontré les députés de l'Ouest Lausannois à laquelle était également associée Mme la Préfète Anne Marion Freiss. Il a notamment été débattu des points suivants : Imposition des entreprises / Relation Canton-Communes / Desserte Gare de Renens / Tram Ligne Place de l'Europe - Villars-Ste-Croix / Lois diverses avec incidences sur les communes / Campus Santé + Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2020 / Cap sur l'Ouest Lausannois 2014, etc. Cette rencontre a été suivie d'un cocktail-dîatoire offert par la Commune de Renens.

La séance Budget SDOL 2015, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études a eu lieu le jeudi 12 juin 2014 dans les locaux du SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe de projet SDOL.

Inspection Intercommunale des Chantiers

Extrait du rapport d'activité 2014

Préambule

«2014, année chargée en activités et riche en émotions. Avec un record absolu de chantiers visités et de dossiers traités. Avec également un dramatique accident survenu à St-Sulpice, le premier accident mortel enregistré par notre service depuis plus de vingt ans.

Ceci nous rappelle de manière brutale que la construction est le secteur qui génère le plus d'accidents. Environ 1 ouvrier sur 5 se blesse chaque année sur les chantiers en Suisse, alors qu'une vingtaine d'accidents débouche sur un décès.

Si la technique est en constante amélioration, ce secteur d'activité dépend surtout des mesures d'ordre organisationnelles et personnelles.

A tous les niveaux et à chaque intervenant, il faut lui permettre d'accomplir ses tâches dans les meilleures conditions et des délais acceptables. C'est le souhait que nous avons pour l'avenir.

En attendant, nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs et collaboratrices des services communaux de notre région ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les autorités communales.»



Démolition de plusieurs hangars à la rue du Silo

Chantiers visités à Renens

Travaux terminés durant l'année 2014

- Démolition de plusieurs hangars à la rue du Silo.
- Démolition de plusieurs bâtiments à l'avenue de Saugiaz.
- Démolition de plusieurs bâtiments à la rue de l'Avenir.
- Transformation de la piscine communale.
- Surélévation d'un bâtiment à la rue de Lausanne.
- Agrandissement d'une villa au chemin de Pierregrosse.
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Mottey (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation au chemin du Chêne (2 grues).

Travaux encore en cours au 31 décembre 2014

- Démolition d'un bâtiment à l'avenue du 1^{er}-Mai.
- Transformation d'un bâtiment d'habitation à la rue du Lac.
- Transformation d'un bâtiment à la rue Neuve.
- Transformation d'une villa au chemin de St-Georges.
- Transformation de la Ferme des Tilleuls à la rue de Lausanne.
- Agrandissement d'un hangar au chemin de Closel.
- Construction d'un bâtiment de service CFF au chemin de Closel (1 grue).
- Construction d'un collège et d'une salle de gymnastique à l'avenue du Censuy (1 grue).
- Construction d'un centre d'enseignement post-obligatoire à la rue du Silo (2 grues).
- Construction de plusieurs immeubles à affectation mixte entre la rue de Lausanne et l'avenue du 24-Janvier (3 grues).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de Borjod (1 grue).



Transformation de la Ferme des Tilleuls à la rue de Lausanne.

Le rapport d'activité 2014 de l'Inspection Intercommunale des Chantiers peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal. Il peut être téléchargé sur le site Internet www.iic-ol.ch.



SIE SA et TvT Services SA

Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Tinetta Maystre et MM. Jean-François Clément et Jean-Marc Dupuis, Conseillers municipaux, sont membres du Conseil d'administration de SIE SA. M. Clément est membre du Comité de direction et siège également en tant que secrétaire du Bureau du Conseil du SIE.

Mme Tinetta Maystre et M. Jean-François Clément sont aussi administrateurs de TvT Services SA.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 19 juin, tenues au siège des sociétés à Crissier.

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2015 au Secrétariat municipal.



Construction de plusieurs immeubles à affectation mixte entre la rue de Lausanne et l'avenue du 24-Janvier

Transports publics de la région lausannoise SA



Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl.

La Municipalité était représentée à l'assemblée générale des actionnaires du jeudi 8 mai 2014 à Renens. Durant cette réunion, il a été fait mention en particulier de la clôture du Plan d'entreprise 2010-2013. Depuis 2010, l'entreprise a connu une augmentation de voyageurs supplémentaires de 10% pour 4% de nouvelles prestations. Les projets d'augmentation de capacité des deux métros se sont poursuivis avec la construction de 5 nouvelles rames pour le m1, dont la première a été mise en circulation au début de l'année entre Renens et le Flon.

Après la fusion avec les sociétés Métro LO et TSOL en 2013, les tl ont opéré un rapprochement avec le LEB afin de garantir une vision cohérente du développement d'un réseau intégré de transports publics performants dans l'agglomération.

Le Plan d'entreprise 2010-2013 terminé, l'entreprise de transport public lausannoise, qui peut compter sur une croissance et un dynamisme notable, va entamer un nouveau chapitre de son histoire. Il s'agit des grands travaux d'infrastructures prévus pour ces prochaines années, dont le projet emblématique sera le Tram reliant la Gare de Renens à la place de l'Europe à Lausanne.

Événements significatifs

Un incendie s'est déclaré dans la soirée du jeudi 20 août en station du m1 Unil-Dorigny, provoquant d'importants dommages sur les installations dans ce secteur. La circulation du m1 a dû être momentanément interrompue suite à cet incident. Elle a pu être rétablie dès le lendemain matin entre Renens-Gare et l'EPFL.

Le trajet depuis Renens-Gare s'est donc vu limité à l'arrêt EPFL. Le tronçon le plus touché par l'incident (entre Bourdonnette et Unil-Mouline) est resté impraticable par le rail pendant de longues semaines. Un service de bus de remplacement a dû assurer la liaison durant cette période.

L'entier du trajet entre Renens-Gare et Lausanne-Flon a été rétabli le

15 septembre, assurant la desserte des Hautes Ecoles en ce jour de rentrée académique. Les étudiants ont ainsi pu compter sur leur mode de transport habituel.

Une nouvelle ligne 25

Depuis le lundi 15 septembre, l'Ouest lausannoise s'est étoffé d'une nouvelle desserte en transports publics grâce à la mise en service du prolongement de la ligne tl 25, entre Bourdonnette et Chavannes-Glycines, en passant par la Gare de Renens.

L'extension de cette ligne s'inscrit dans le réaménagement complet du secteur de la Gare de Renens. En connectant les gares CFF de Pully et de Renens, la ligne 25 devient, dans l'histoire des tl, la première ligne Est-Ouest de l'agglomération à ne plus passer par le centre-ville de Lausanne, tout en se raccordant au métro m2.

Le nouveau trajet de cette ligne dessert des lieux de culture et de loisirs à deux pas du Léman - Musée Olympique, Elysée, le Théâtre de Vidy, la piscine de Montchoisi ou encore la piscine de Renens. Ce nouveau raccordement ne fait que confirmer la Gare de Renens comme une interface majeure pour les transports publics vaudois.

La population a été conviée le samedi 13 septembre sur la Place de la Gare pour l'inauguration, en présence de la Syndique de Renens et de M. Yvan Nicolier, Président du Conseil d'administration des tl. La partie officielle s'est suivie d'un apéritif convivial agrémenté d'animations.

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2013 des lignes d'agglomération : Fr. 5'516'046.-.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : Fr. 1'685'638.20.

Fondation les Baumettes - Etablissement médico-social de Renens et environs

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny

et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction.

La Ville de Renens est représentée au Conseil de fondation par M. Jean-François Clément, Conseiller municipal Finances-Cultes et par M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal Sécurité sociale. Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale Culture-Jeunesse-Sport, représente la Ville de Renens au Comité de direction.

Projets

Les phases des travaux de mise en conformité de protection contre le feu et de transformations qui touchent les zones où vivent les résidents ont commencé au mois d'août 2013 et doivent se terminer durant le 2ème semestre 2016.

Un pavillon provisoire accueillant dix-huit résidents a été installé dans le parc. Il permet de libérer des chambres dans l'EMS au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Au terme des travaux, l'établissement sera passé de 37 chambres individuelles à 55 en préservant la même capacité d'accueil.

Activités

Hébergement

La capacité d'accueil moyenne durant les différentes phases de travaux réalisés en 2014 a été de 114 lits dont 2 sont dédiés à des courts-séjours.

Le concept du Projet-de-Vie institutionnel mis en place assure la prise en compte des attentes et demandes des résidents. Chaque demande est gérée en tant que projet individuel et suivie par un collaborateur qui s'est vu attribuer le rôle de référent.

Il y a eu durant l'année 2014 trente-cinq décès de résidents hébergés en long-séjour, un retour à domicile et un transfert dans un autre établissement. L'âge moyen des résidents est de 86 ans.



Centre d'Accueil Temporaire (CAT)

Il accueille chaque jour de la semaine une dizaine de personnes pour une trentaine de bénéficiaires différents. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation. L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 83 ans.

Logements protégés

Le cadre est sécurisant et les contacts sociaux sont facilités. L'architecture est plaisante et bien adaptée à des personnes à mobilité réduite.

Sept appartements ont changé de locataires en 2014. La moyenne d'âge des locataires est de 82 ans.

La Garderie

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

Repas

La cuisine de la Fondation les Baumettes a élaboré 197'587 repas en 2014 dont 60'217 pour les repas à domicile.

Collaborateurs

Effectif en équivalent plein temps : 133.72 (131.23 en 2013). Détail par secteur : Soins 79.13 - Cuisine 13.49 - Garderie - 10.37 - Nettoyages lingerie - 10.02 - Administration 6.05 - Cafétéria 6.63 - Technique 3.96 Coordination animation, CAT et Logements protégés 4.07. Les apprentis sont compris dans cet effectif.



L'assemblée des délégués de l'Union des Communes Vaudoises s'est déroulée le samedi 24 mai à Montreux. La Municipalité y était représentée. En plus des opérations statutaires, les délégués ont entendu une allocution de M. Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'Etat, lequel a évoqué la relation entre le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et les communes. A cet égard, il a mis en avant l'accord financier dont les effets se concrétisent pour certains aujourd'hui et pour d'autres dans le futur. Outre la mise

en œuvre du programme de législation et ses différents projets qui appellent au compromis entre l'Etat et les communes, il a souhaité que les collectivités conservent leur autonomie car ce sont elles qui sont au plus proche de la réalité du terrain. Enfin, il a évoqué les grands défis qui attendent le Canton comme l'aménagement du territoire et la réforme de la fiscalité qui a un impact important sur le volet social et l'emploi. En conclusion, le Président du Conseil d'Etat a rappelé que tout travail sérieux porte ses fruits.

Pour clore cette assemblée, le Professeur René Prêtre, Chef du Service de chirurgie cardiaque au CHUV, élu Suisse de l'année 2009, a fait un exposé pour présenter son «rêve américain... en Suisse». Il a invité toute l'assemblée à un voyage qui part de son Jura natal jusqu'au en Amérique, en passant par Londres Paris et le Mozambique principalement. Avec simplicité et humilité, il a raconté son parcours extraordinaire, de ses études de médecine à Genève à sa spécialisation en chirurgie cardiaque au Bellevue Hospital de New-York. Il a fait part de sa passion pour son métier, de ses expériences de vie d'homme et de chirurgien et de sa vision de chacun des pays qu'il a eu la chance de visiter, mais aussi surtout dans lesquels il a pu travailler, forgeant ainsi son savoir-faire exceptionnel qui permet de sauver et guérir chaque année de nombreux enfants souffrant de pathologie cardiaque. Au terme de son exposé, l'assemblée émue l'a ovationné. Suite à son récit, il a été proposé aux communes qui le souhaitaient de rétrocéder leur part de bénéfice de l'exercice 2013 de l'UCV à la Fondation «Le Petit Cœur» du Prof. Prêtre. La Commune de Renens a ainsi versé un don de Fr. 1'700.-.

Conseil des Villes

Mme Marianne Huguenin, Syndique, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à quatre reprises, à Berolle, Chapelle-sur-Moudon (Montanaire), Mex et St-Légier.

A chacune des quatre séances, un invité a présenté un thème :

- Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite : infrastructures et agglomérations.
- Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro : effets de la législation fédérale sur le Canton de Vaud et la LATC.

- Association des communes genevoises (ACG) sur le thème de l'organisation parascolaire dans le Canton de Genève, en présence des représentants de l'ACG : M. Alain Rüttsche, Directeur général et M. Nicolas Diserens, Directeur du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).
- M. Jacques Antenen, Commandant de la Police cantonale : communication de la PolCant auprès des Municipalités lors d'événements particuliers.

Les membres du Conseil ont par ailleurs débattu à l'interne des questions d'actualité.

Les thèmes suivants : Négociations financières, scolaires et parascolaires / Fiscalité des entreprises / Péréquation / Contre-projet à l'initiative «Sauvez Lavaux» / Motion Kappeler - Défis de la fiscalisation des indemnités des municipaux, ont été les points forts des rencontres des délégués.

Groupe des Villes

En 2014, le Groupe des Villes, dont fait partie Mme Marianne Huguenin, Syndique, a siégé à quatre reprises, deux fois à Lausanne ainsi qu'à Morges et à Yverdon-les-Bains et il s'est penché en particulier et comme le Conseil des Villes sur les négociations financières, scolaires et parascolaires et la fiscalité des entreprises.

UVS - Union des Villes Suisse

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



La Municipalité a participé à la «Journée des Villes Suisses», à Glattal/Zürich, du jeudi 28 au vendredi 29 août. En fonction du déplacement, elle a décidé de partir la veille, de manière à pouvoir tenir une séance spéciale de Municipalité dans le train avant de prendre ses quartiers dans un hôtel de Zürich.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi matin 28 août et outre la partie statutaire, le thème de la journée : «Au-delà de l'urbanisme : Qu'est-ce qui fait une ville ?» a été abordé par différents conférenciers ainsi que lors d'une table ronde. Puis les délégués ont entendu un exposé de M. le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, Chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR),

intitulé : «La Ville crée des chances» avant de prendre part à l'apéritif et au banquet officiel.

Selon la coutume, le vendredi matin est consacré à des excursions organisées par la ville hôte et chaque participant opte pour une visite de son choix. Les renanais ont préféré : le «Tramway du Glattal - Développement urbain» et «L'aéroport de Zürich - Plaque tournante de cette ville réseau», avant le trajet du retour.

Ces journées permettent également de nouer des contacts, d'échanger des expériences avec des collègues et de renforcer le réseau des villes.

Greffe municipal

Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Lors du scrutin de la votation fédérale du 30 novembre 2014, le rôle comprenait 7'921 électeurs.

Vote par correspondance et bureaux de vote

En période de votation et d'élection, le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote. Le dimanche du scrutin, le Greffe municipal assiste le Bureau électoral dans les opérations de dépouillement.

Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enve-

loppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration, ou se rendre dans l'un des deux bureaux de vote, Hôtel de Ville (Salle de gymnastique) et Baumettes.

En 2014, les électeurs se sont nettement plus mobilisés que par les années passées, avec un taux de participation de 47.13% en moyenne sur les quatre scrutins de l'année.

La majorité des électeurs votent par correspondance ou déposent leur vote dans la boîte aux lettres de l'Administration, très peu se déplacent au bureau de vote.

easyvote

Afin d'encourager les nouveaux électeurs à participer aux scrutins des votations et élections, et en réponse à l'intervention de Mme la Conseillère communale Patricia Zürcher, la Municipalité a décidé de souscrire à l'essai un abonnement à la brochure easyvote dès la votation fédérale du 28 septembre.

La brochure easyvote est réalisée par les jeunes pour les jeunes et éditée par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. Elle explique de façon claire et neutre les objets à voter au niveau fédéral et cantonal.

Le premier envoi a été adressé environ quatre semaines avant le scrutin du 28 septembre, au domicile de 1'203 nouveaux électeurs suisses, jeunes âgés de 18 à 25 ans et nouveaux citoyens suisses, accompagné d'un courrier explicatif de la Municipalité.

L'abonnement comprend l'envoi de la brochure avant chaque scrutin. Des exemplaires supplémentaires de la brochure sont disponibles dans les différentes réceptions de l'Administration communale.

Le projet easyvote mise également sur les nouveaux canaux de communication pour mobiliser les jeunes à voter, avec un site internet et une présence sur les réseaux sociaux.

L'adhésion au projet easyvote s'inscrit dans le concept développé depuis plusieurs années par la Municipalité afin d'informer l'ensemble de la population sur l'importance de l'usage des droits politiques ainsi que sur la procédure du vote proprement dite. Les moyens d'informations utilisés sont divers : site internet, journal communal Carrefour Info Renens, correspondance adressée aux personnes qui acquièrent les droits de vote, explications sur la manière de voter jointes au matériel de vote lors des scrutins communaux et événements ponctuels (dîner/fondue quizz).



Brochure easyvote

Naturalisation des étrangers

Deux types de naturalisation suisses sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire, selon l'article 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) et la naturalisation facilitée cantonale pour les personnes nées en Suisse selon l'article 25 LDCV et pour celles de la deuxième génération âgées de 14 à 24 ans selon l'article 22 LDCV.

Les émoluments communaux sont fixés en fonction du type de procédure et du nombre de personnes incluses dans la demande. Ils varient de CHF 100.- pour une procédure facilitée cantonale d'une personne seule à CHF 400.- pour une procédure ordinaire d'une famille.

Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2014, 225 personnes ont déposé une demande de naturalisation auprès du greffe municipal de Renens. Parmi celles-ci, 158 l'ont fait au titre de la procédure ordinaire, et 67 dans le cadre d'une procédure facilitée cantonale.

Participation des électeurs aux votations et élections

	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Nombre de votants	2'706	3'008	3'734
Nombre d'électeurs	7'937	7'928	7'923
Participation	34.09%	37.94%	47.13%

Fréquentation des bureaux de vote (Hôtel de Ville et Baumettes)

	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Nombre de votants	53	67	60
Nombre d'électeurs	7'937	7'928	7'923
Fréquentation	0.68%	0.84%	0.76%

Suite à la révision de la loi sur la nationalité et aux discussions aux Chambres fédérales, on constate depuis 2012 une lente évolution du nombre de dossiers déposés. L'acceptation par le peuple de l'initiative sur l'immigration de masse le 9 février 2014 a surtout eu pour conséquence beaucoup plus de demandes d'informations.

Origine des candidats

Les candidats sont issus de 31 nationalités différentes, dont les cinq pays les plus représentés sont le Portugal, le Kosovo, l'Italie, l'Espagne et la Turquie.

Lieu de domicile des candidats

La grande majorité des candidats résident sur la commune de Renens (89%). Le lieu de domicile des autres candidats est une commune du district de l'Ouest lausannois (3.11%) ou encore une commune des districts de Lausanne, de Morges, du Jura-Nord vaudois et du Gros-de-Vaud.

Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Durant l'année 2014, le greffe municipal a traité les dossiers de 413 candidats à la naturalisation, dont 326 en cours de procédure ordinaire et 87 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Sur les 326 personnes en cours de procédure ordinaire, 90 ont été auditionnées. Parmi celles-ci, 76 personnes ont reçu la décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. La Commission de naturalisation réentendra 14 personnes, essentielle-

Demandes de naturalisation - Type de procédure

	Procédures ordinaires	Procédures facilitées cantonales	Total
2012	96	49	145
2013	141	67	208
2014	158	67	225

Acquisition de la nationalité suisse - Type de procédure

	Procédures ordinaires	Procédures facilitées cantonales	Total
2012	113	72	185
2013	160	60	220
2014	106	67	173

ment pour leurs connaissances insatisfaisantes dans les domaines de l'histoire, de la géographie et du civisme.

Acquisition de la nationalité suisse

En 2014, une grande majorité des personnes sont devenues suisses et bourgeoises de Renens par la procédure ordinaire. Cependant, elles sont moins nombreuses que lors des deux années précédentes, en raison de l'allongement de la durée de la procédure avec la première démarche qui est l'enregistrement à l'Etat civil.

Naturalisation ordinaire des confédérés

Aucune demande n'a été présentée en 2014.

Fondue quizz pour les nouveaux bourgeois et les jeunes de 18 ans

Près de 90 nouveaux citoyens suisses et jeunes de 18 ans ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour la réception organisée en leur honneur le 5 décembre 2014 à la salle de spectacles.

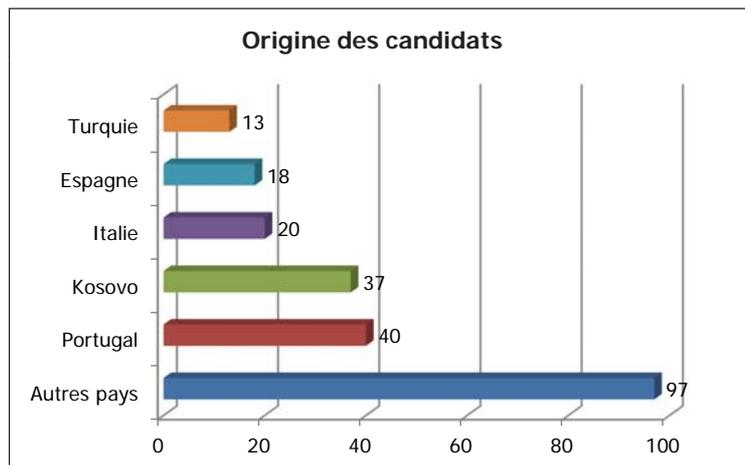
Cette soirée conviviale a débuté par un apéritif en musique, au son de deux cors des Alpes. Après le discours des autorités et de trois invités, les participants ont pu apprécier la prestation de l'humoriste Samir Alic. Ils ont ensuite pu savourer une bonne fondue au fromage.

En deuxième partie de soirée, après un petit intermède musical avec la chanteuse Skurte, mérite jeunesse

5 décembre 2014
Fondue quizz



Origine des candidats



2014, et la dégustation des merinques et crème de la Gruyère, a eu lieu le traditionnel quizz par équipe sur le thème de la citoyenneté, animé par le secrétaire municipal, tout ceci dans la bonne humeur générale.

La manifestation s'est terminée en musique, avec la possibilité de s'essayer au cor des Alpes.

Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

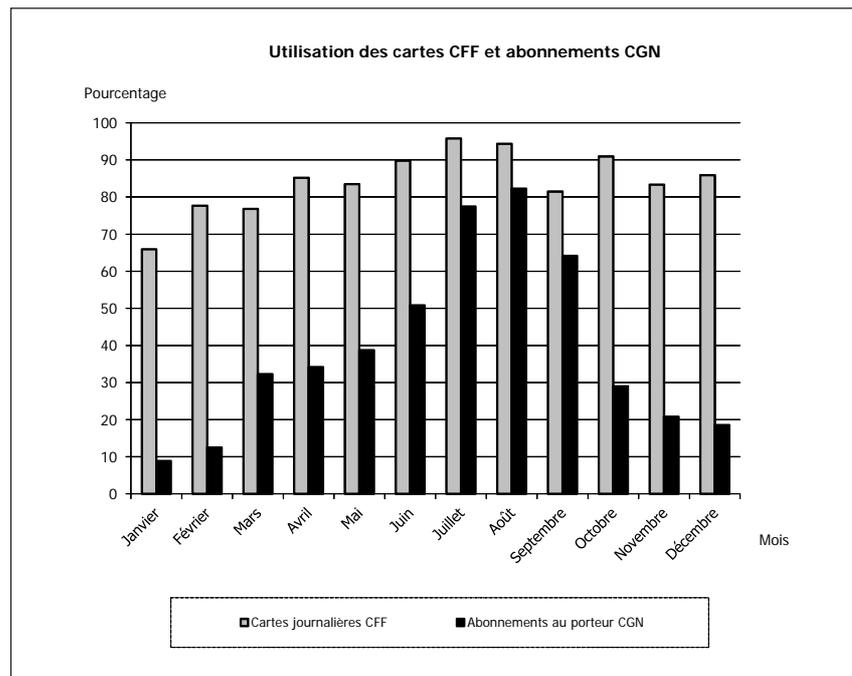
Seize cartes journalières Commune CFF et quatre abonnements généraux au porteur CGN sont à la disposition des habitants chaque jour.

Le tarif journalier reste inchangé en 2014, soit CHF 41.- la carte CFF valable sur le réseau de l'abonnement général et CHF 15.- l'abonnement CGN pour naviguer en 1^{ère} classe sur le lac Léman.

Par leur prix attractif, les offres de mobilité sont toujours très appréciées de la population. Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est de 84.26%, avec un pic d'environ 95% pour les mois de juillet et août. Quant aux abonnements CGN, 574 croisières ont été effectuées, dont la plupart entre mars et septembre.

Assurances

Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilités civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui cou-



vrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur.

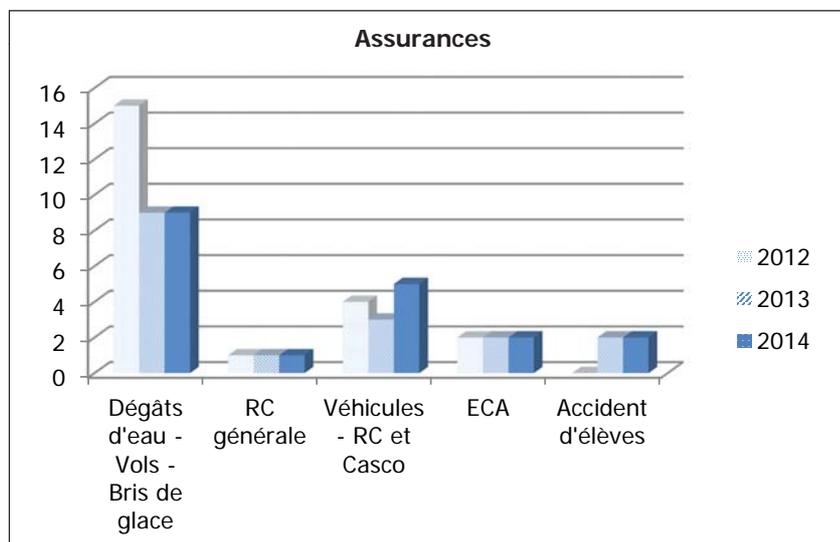
Plusieurs contrats d'assurances arrivent à échéance au 31 décembre 2014. Sur les conseils de la société Insurance Broking and Consulting SA (IBC), et afin d'ajuster les polices au plus près des risques potentiels, la Municipalité a pris les décisions suivantes :

- Concernant l'assurance Flotte automobile, le contrat a été renouvelé auprès de la Vaudoise à des conditions avantageuses compte tenu de la charge de sinistres. La nouvelle proposition limite la couverture d'assurance Casco collision à tous les véhicules de moins de 3 ans et à ceux de

plus de 3 ans et d'une valeur supérieure à CHF 100'000.-.

- Concernant l'assurance Bâtiments et Mobilier, le contrat actuel auprès de la Bâloise présente une situation déficitaire avec une charge de sinistres conséquente depuis ces dernières années. Aussi, la Municipalité a accepté l'offre de renouvellement de la Bâloise aux conditions d'assainissement suivantes : augmentation de la prime de 26%, augmentation de la franchise vol de CHF 500.- à CHF 2'000.-, et maintien de la renonciation à résilier le contrat sur sinistre et de la garantie des taux de prime pendant toute la durée du contrat.
- Concernant l'assurance Responsabilité civile Commune, et étant donné la situation bénéficiaire du contrat conclu auprès d'Axa-Winterthur, un appel d'offres a été lancé auprès de huit assureurs pour comparer les conditions contractuelles. La Municipalité a accepté l'offre de la Vaudoise qui présente la prime la plus avantageuse pour les mêmes garanties que le contrat actuel.

Le contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants, incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, a une échéance annuelle au 31 août. Il a été renouvelé pour une année auprès de la compagnie Zürich Assurances, pour une somme d'assurance d'un million.



Fonds national de garantie

En 2014, aucun dommage n'a été annoncé à la Zurich Assurances, dans le cadre du Fonds national de garantie, selon l'article 76 de la loi fédérale sur la circulation routière.



Mesure de protection

La Municipalité n'a pas été sollicitée par la Justice de Paix pour les enquêtes menées dans le cadre de mesure de protection.

Recensement des chiens

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire auprès du Greffe municipal. C'est ainsi que

546 canidés ont été recensés en 2014.

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal de CHF 100.- et cantonal de CHF 100.-. Les bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison) et du revenu d'insertion, ainsi que les propriétaires de chien d'infirmes et de travail sont exonérés de la taxe.

Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes:

- Gestion administrative du personnel
- Gestion et développement des ressources humaines
- Gestion de la paie et des assurances de personnes
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

Points marquants

En dehors des activités habituelles et quotidiennes du Service du personnel, on peut relever les sujets ci-dessous.

Plan de mobilité d'entreprise

Un plan de mobilité d'entreprise a été mis en place pour l'Administration communale en 2008, comprenant deux volets : les mesures professionnelles et la partie pendulaire.

Proposé par la Société Mobilidée, avec laquelle a été élaboré le plan de mobilité, un bilan sous forme d'une enquête auprès du personnel a été effectué en début d'année.

Onze entreprises et collectivités ont participé à ce bilan. Il ressort pour Renens, que 135 questionnaires ont été remplis, soit un taux de retour de 50% et que 26% des employés ayant répondu, étaient présents avant la mise en place du plan en 2008.

Entre 2008 et 2014, l'utilisation de la voiture individuelle a diminué de

9%, l'utilisation des modes doux (marche, vélo) a augmenté de 6% ainsi que l'utilisation des transports en commun de 7%. Le covoiturage a, lui, diminué de 4%. Renens se situe légèrement en dessous de la moyenne des entreprises analysées.

Afin d'encourager la mobilité respectueuse de l'environnement, la Municipalité a décidé, pour 2015, d'augmenter le montant des mesures incitatives proposées aux collaboratrices et collaborateurs. (Abonnements annuels transports publics, abonnements demi-tarif, cartes Galaxy, subvention et entretien de vélos).

Démarche PHARE

Une démarche participative «Faire l'administration communale de demain ensemble» a été engagée en 2012 avec la Société Itéral Management, ayant fait l'objet d'un large compte rendu dans le rapport de gestion 2013. La phase suivante a été menée sous l'appellation «PHARE» (Faire l'Administration de Renens Ensemble) en deux axes : l'un concernant le développement de la gouvernance (Municipalité/Chefs de service), l'autre consistant en trois groupes de travail sur des thèmes considérés comme prioritaires soit :

- Concept d'accueil des nouveaux collaborateurs
- Journée professionnelle au vert
- Intranet, Cyberadministration, communication interne

En ce qui concerne la gouvernance, quelques fondamentaux ont été abordés (triangle dramatique, préparation des séances, respect du temps, clarification des rôles, animation de séances), ceci avec l'appui

de consultants externes. Issu de ces travaux, un changement conséquent a eu lieu, soit le déplacement de la séance hebdomadaire des chefs de service du vendredi après la séance de Municipalité au mercredi précédant, cette préparation technique servant d'aide à la décision de la Municipalité.

Pro-égalité

En réponse à une interpellation du 30 janvier 2014 de M. le Conseiller communal Aso Piroti, la Municipalité, sur proposition du Service du personnel, a décidé d'utiliser cet outil mis à disposition et élaboré par l'IDHEAP et la Conférence romande des déléguées à l'Egalité, pour faire avancer la réflexion au sein de son Administration et pour faire un bilan. L'enquête en elle-même a eu lieu au mois de décembre. Une petite centaine de personnes ont répondu au questionnaire et les résultats devront être encore analysés et restitués au cours du printemps 2015.

Journal interne Entre (nous)

Un journal d'information interne existe sous sa forme actuelle depuis début 2011. Ce support de communication permet de :

- Créer des liens entre les personnes, les services, entre les directions et le personnel
- Informer, convaincre sur les enjeux, les projets, les actions en cours
- Renforcer le sentiment d'appartenance, la culture d'entreprise
- Apporter des informations concrètes
- Refléter la vie sociale de l'entreprise (arrivées, départs, naissances, etc.

La parution est de quatre fois par année, représentant une charge importante de conception, de rédaction, de récolte d'articles. Pour épauler le Service dans la réalisation de cette publication, une aide extérieure a été demandée, pour la rendre également plus attrayante et professionnelle.

Brochure d'accueil des nouveaux collaborateurs

Une brochure d'information est remise au moment du début de l'activité des nouveaux collaborateurs. Cette publication, à part des mises à jour régulières, n'avait plus été revue depuis des années. Dans le cadre du groupe de travail PHARE «concept d'accueil», ce document a été entièrement repris, tant au niveau du contenu que sur la ligne graphique. Elle sera à disposition dès la fin du mois de janvier 2015.

Renouvellement des assurances de personnes - Appel d'offres

Arrivant à échéance, le portefeuille d'assurances de personnes, soit la LAA, la LAA complémentaire et la perte de gain maladie, a fait l'objet

d'un appel d'offres selon les exigences des marchés publics. Quatre sociétés ont fait acte de candidature et la Vaudoise Assurances, assureur actuel, est sorti en tête.

A cette occasion, il a été profité de modifier les conditions d'assurance, qui présentaient des différences de couverture selon le type de contrats : contrat de fonctionnaire, fonctionnaire provisoire, contrat de droit privé, contrat temporaire. Dès le 1^{er} janvier 2015, la couverture est de 80% à partir du 91^{ème} jour et durant 730 jours pour tous les types d'engagement.

Evaluation périodique des chefs de service

Voir réponse à l'observation de la Commission de gestion pour l'exercice 2013, page 8.

Contrôle du marché du travail et de la protection des travailleurs

En dates du 18 juin et 12 août 2014, un contrôle de l'organisation conformément à la directive MSST (mesures de santé et sécurité au travail) a été effectué par le Contrôle

du marché du travail et de la protection des travailleurs du Service cantonal de l'emploi. Il a été mis en avant les points devant être améliorés ou modifiés. Ils sont de deux ordres :

- les questions liées aux aspects organisationnels, de détermination des risques, d'information et de formation du personnel, sous la responsabilité du Service du personnel,
- les questions liées aux locaux de travail concernant le Centre technique communal, le site scolaire du Léman, le Centre de documentation des Pépinières et la Salle de spectacles, sous la responsabilité du Service Bâtiments-Domains et le Service Environnement-Maintenance en ce qui concerne les ateliers.

Les réponses quant aux mesures prises ou planifiées ont été données au Service de l'emploi.

Compte tenu des exigences et de la complexité toujours plus grande en ce qui concerne les mesures de santé et de sécurité au travail qui doivent être appliquées, il faudra, à l'avenir, trouver des solutions, peut-être intercommunales pour se doter d'un ingénieur de sécurité.

Situation du personnel

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31.12.2014, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau.

Section		2013			2014		
1000	Conseil communal (secrétariat)	0.25	0.25	—	0.25	0.25	—
1010	Administration générale	9.55	9.55	—	9.75	8.75	1.00
1012	Archives	0.60	0.60	—	0.60	0.60	—
1300	Service du personnel	3.50	3.50	—	3.50	3.50	—
1301	Apprentis		17.00			15.00	
1900	SDOL	6.20	6.20	—	6.20	6.20	—
2000	Service des finances	6.80	6.70	0.10	6.80	6.80	—
3003	CTC - Bâtiments et Domaines "Administration"	6.40	6.20	0.20	8.00	8.00	—
3004	CTC - Bâtiments et Domaines "Bâtiments"	2.00	2.00	—	2.00	2.00	—
3006	CTC - Bâtiments et Domaines "Conciergeries"	25.74	25.74	—	25.94	25.94	—
3610	CTC - Environnement et Maintenance "Logistique et Maintenance"	21.00	21.00	—	21.00	21.00	—
3620	CTC - Environnement et Maintenance "Espaces verts"	13.00	13.00	—	13.00	13.00	—
3631	CTC - Environnement et Maintenance "Gestion des déchets"	3.00	3.00	—	3.00	3.00	—
3710	CTC - Urbanisme	4.60	4.60	—	5.30	5.30	—
3810	CTC - Travaux	4.00	4.00	—	5.00	5.00	—
5000	Service CJS	4.30	4.30	—	4.30	4.30	—
5100	Culture	2.00	2.00	—	2.00	2.00	—
5180	Bibliothèque publique	2.75	2.75	—	2.75	2.75	—
5308	Bibliothèque scolaires	3.35	3.35	—	3.35	3.35	—
5190	Salle de spectacles	3.00	3.00	—	4.00	4.00	—
5300	Secteur jeunesse	4.90	4.90	—	4.90	4.90	—
5311	Classes primaire Est	1.20	1.20	—	0.60	0.60	—
5313	Classes primaire Ouest				0.60	0.60	—
5321	Classes secondaires	0.30	0.30	—	0.30	0.30	—
5370	Camps scolaires et colonies	3.30	3.30	—	3.30	3.30	—
6150	Défense contre l'incendie	0.70	0.70	—	0.90	0.90	—
6200	Contrôle des habitants	7.40	7.40	—	6.80	6.80	—
6900	Service informatique	5.70	5.70	—	5.70	5.70	—
7000	Sécurité sociale	4.40	3.40	1.00	4.20	4.20	—
7100	Petite enfance (réseau LAJE)	0.90	0.40	0.50	0.90	0.40	0.50
7105	Réseau d'accueil	—	—	—	0.70	0.70	—
7110	Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	8.40	8.40	—	8.40	8.40	—
7111	Crèche communale "Le Tournesol"	5.60	5.60	—	5.70	5.70	—
7112	Crèche communale "La Farandole"	12.80	12.75	0.05	12.80	12.75	0.05
7113	Jardin d'enfants "Les Lapins bleus"	1.60	1.60	—	1.65	1.65	—
7114	Jardin d'enfants "Le Pinocchio"	1.30	1.30	—	1.30	1.30	—
7119	Pool éducatrices remplaçantes	0.50	0.50	—	0.70	0.70	—
7120	Accueil familial de jour	1.30	1.30	—	1.80	1.80	—
7154	Service dentaire	2.25	2.25	—	2.25	2.25	—
7156	APEMS Léman	2.60	2.45	0.15	2.60	2.45	0.15
7157	APEMS 24 Janvier	2.60	2.60	—	2.60	2.60	—
7300	Intégration des étrangers	0.80	0.80	—	0.80	0.80	—
7640	Office du logement	0.80	0.80	—	0.80	0.80	—
Section		Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Effectif selon DO	Postes occupés	différence
	Total	191.39	189.39	2.00	197.04	195.34	1.70

N'est pas considéré dans les effectifs, le personnel auxiliaire correspondant pour 2014 à :

	2011	2012	2013	2014
Surveillants d'études	207	208	159	92 (7'635 h.)
Moniteurs sports facultatifs				*15
Camps scolaires	79	84	76	*26 (16 camps)
CRA - Centres aérés				4
CRA - Moniteurs d'encadrement/sportif	--	--	14	10 (659 h.)
Ondallaz (colonies)			27	37 (7 camps)
Accueillantes en milieu familial	44	48	47	47 (218'218 h.)
Auxiliaires de nettoyage (nettoyage d'été)	20	21	21	21 (2'570 h.)

Cette année, pour des questions de transparence et de compréhension, il est indiqué le nombre d'heures/de camps pour l'année.

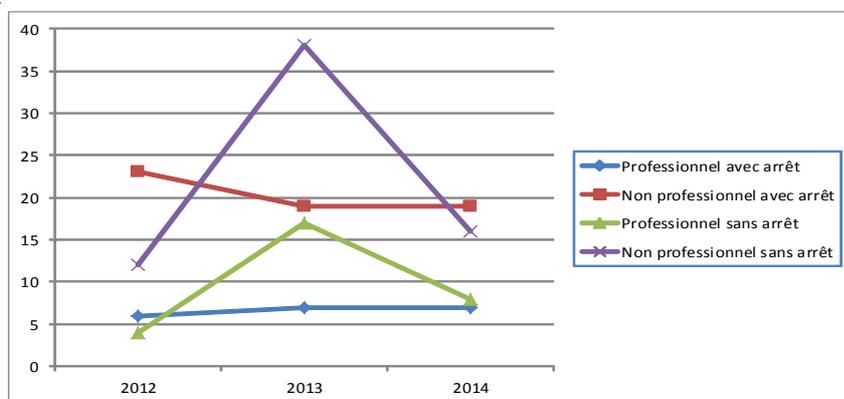
Ne sont considérés que les contrats établis en 2014.

Accidents et maladie

Accidents

En matière de LAA, une différenciation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2014, les statistiques sont les suivantes :

Année	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2012	6	23	651.0	4	12
2013	7	19	862.0	17	38
2014	7	19	543.0	8	16



Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 88 jours (113 en 2013) et à 455 jours (749 en 2013) pour les accidents non professionnels, soit un total de 543 jours.

Maladie

	2012	2013	2014
Jours d'arrêt	2'369.0	2'606.5	4'464.0

Ce sont 177 personnes qui ont totalisé 4'464 journées d'absence pour maladie en 2014.

Durée des absences pour maladie :

	2012	2013	2014
de 0,5 à 10 jours	118	121	108
de 11 à 20 jours	19	24	27
de 21 à 40 jours	14	9	16
de 41 à 264 jours	12	14	26

Globalement, les absences pour maladie poursuivent leur ascension. Les absences de courte durée ont une tendance à la baisse. A l'autre extrême, les absences de longue durée sont en forte augmentation. Cela est en partie dû aux périodes de maladie précédant les congés maternité, qui augmentent.

A relever encore qu'en 2014, il y a eu 9 congés maternité. Un à cheval entre 2013-2014 et un entre 2014-2015.

Vaccin contre la grippe

La campagne 2014 a été effectuée par l'intermédiaire d'une infirmière indépendante sous le contrôle du médecin-conseil d'entreprise. Pour rappel, ce vaccin est proposé à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'aux accueillantes en milieu familial. Comme chaque année, la vaccination s'est déroulée sur deux lieux de l'Administration (CTC et Service du personnel). En voici quelques chiffres :

	2012	2013	2014
Nombre de vaccins effectués	37	41	43
Nombre de vaccins remboursés	2	2	1

Mouvement du personnel

Au cours de l'exercice 2014, il y a eu 29 arrivées (personnes et non EPT) ainsi que 20 départs (5 retraites, 12 démissions et 3 licenciements) répartis de la manière suivante :

	2010	2011	2012	2013	2014
Départs	10	24	17	17	15
Retraites	4	3	5	2	5

	Arrivées	Départs
Administration générale	1	2
Service du personnel	0	0
SDOL	1	1
Finances	1	1
CTC - Bâtiments et domaines	5	2
CTC - Environnement et maintenance	2	2
CTC - Urbanisme	2	0
CTC - Travaux	2	1
Culture - Jeunesse - Sport	3	2
Informatique et population	0	1
Sécurité Sociale	12	8

Recrutements et annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants, les recherches de candidats sont effectuées par divers canaux tels que ; la presse, portail internet (jobup et johdi), site internet de la Ville de Renens, intranet et publication interne, pilier public.

Pour 2014, les annonces publiées sont réparties comme suit :

	2013	2014
Presse	20	5
JobUp et Site Internet de Renens	35	20

Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie deux fois en 2014. Le 19 mars afin de traiter certains points relatifs à la révision du Statut du personnel, la politique salariale, la procédure de promotion et d'avancement. Une réflexion sur la périodicité des jubilaires ainsi qu'une discussion sur l'enquête du plan de mobilité a également été abordée. Le 13 novembre, comme chaque année, la Délégation s'est réunie afin d'examiner les révisions des salaires et définir certains points de politique concernant le personnel.

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement, deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entre les représentants du personnel et l'employeur. Différents points ont été traités comme la démarche égalité Femmes-Hommes, les changements liés à la CIP, la démarche Phare ainsi que la Sécurité et Santé au travail.

Congé paternité

Comme le prévoit le Statut du personnel à son article 60, 1 congé paternité de 20 jours a été pris en 2014 (3 en 2013).

Abonnement piscine

Depuis 2007, la Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée ainsi qu'aux apprenti(e)s qui le souhaitent un abonnement individuel à la piscine de Renens.

En 2014, ce sont 87 abonnements qui ont été délivrés, contre 118 en 2013 (depuis 2011, cet avantage a également été introduit pour les retraités).

En 2014, ce sont 29 recrutements qui ont été menés, représentant 1'938 dossiers de candidature traités. De plus, durant l'année 2014, ce sont 640 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.

Les annonces dans la presse sont essentiellement publiées dans le cahier emploi de 24 Heures. Exceptionnellement, et pour des postes particuliers, la presse spécialisée peut être utilisée. Il en va de même pour les portails Internet.

Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 18'567 heures (17'297 heures en 2013) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année. Le nombre important d'heures effectuées pour des remplacements est à mettre en corrélation avec les absences pour maladie et accident. Le tableau ci-contre montre le nombre d'heures par entité.

	Maladie, accident, maternité, poste vacant	Activités particulières
Conseil communal		55
Administration générale	962	
Service du personnel	1020	5
SDOL		60
CTC - Administration	413	
CTC - Conciergerie	1294	
CTC - Travaux	617	
CTC - Urbanisme	19	
CJS - Culture		159
CJS - Jeunesse	1018	
CJS - Bibliothèque	181	
CJS - Etablissements scolaires primaires	303	
CJS - Ondallaz (Joli-Bois)	546	
Sécurité sociale - Administration	3051	
Sécurité sociale - Crèches	8247	
Sécurité sociale - Clinique dentaire	441	
Sécurité sociale - APEMS	43	
Sécurité sociale - Mini-pique		133
Total heures	18'155	412

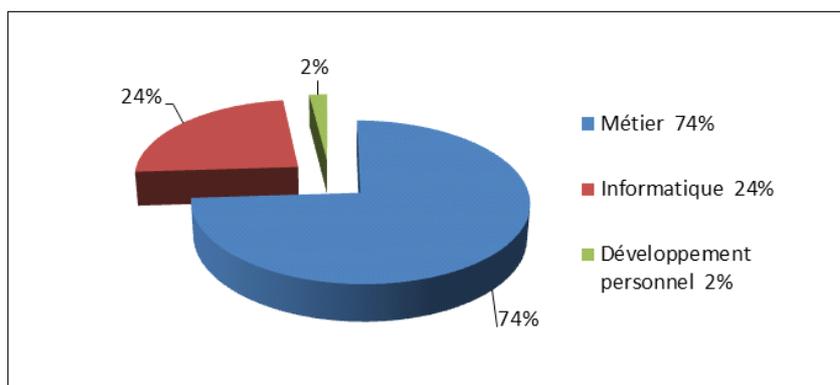
Formation continue

Suite à notre migration vers Windows 7 et Office 2010 en 2012, il était prévu d'apporter des compléments de formation afin de faire évoluer les compétences en bureautique pour les logiciels Word, Excel, Powerpoint et Outlook. Une formation sur mesure a donc été organisée par le CEP pour tous les collaborateurs «informatisés».

Il a également été mis sur pied un cours de 2 jours s'adressant aux personnes atteignant 58 ans, intitulé «*La retraite : un temps à vivre pleinement*». Séminaire permettant aux futur-es retraité-es de franchir cette étape importante de la meilleure des façons.

Le nombre total de journées de cours délivrées en 2014 en ce qui concerne la formation continue s'est élevé à 365.5. La proportion des cours ayant trait aux connaissances métier reste la plus forte.

Le tableau ci-contre montre la répartition du nombre de cours suivis par domaine et par Service.



	Métier	Informatique	Développement pers.
Administration générale	1	10	1
Personnel	0	0	0
Finances	5	18	0
CTC - Bâtiments et domaines	10	11	0
CTC - Environnement et maintenance	37	4	3
CTC - Urbanisme	15	0	0
CTC - Travaux	6	0	0
Culture - Jeunesse - Sport	34	7	0
Informatique	2	1	0
Service de la population	0	8	0
SDIS	0	0	0
Sécurité sociale	77	3	0
SDOL	1	0	0
Total	188	62	4

Apprentis

Dès août 2014, les 15 apprentis sont répartis de la manière suivante :

- 5 employé(e)s de commerce
- 3 assistantes socio-éducative
- 4 horticulteurs-paysagistes
- 2 agents d'exploitation
- 1 informaticien

De plus, trois collaborateurs suivent une formation en article 32 : 2 agents d'exploitation et une assistante socio-éducative.

En été 2014, 7 apprentis ont réussi leur CFC, soit une apprentie assistante de bureau, trois employés de commerce dont une maturité professionnelle, une peintre en bâtiment, deux assistantes socio-éducatives et un horticulteur-paysagiste. Afin de fêter ces réussites, la Municipalité a invité



les lauréats ainsi que leurs maîtres d'apprentissage à un apéritif.

7 nouveaux apprentis ont débuté leur formation en août 2014, soit deux apprentis horticulteurs-paysagiste, deux employés de commerce, une assistante socio-éducative et deux agents d'exploitation.

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux apprentis et leur communiquer diverses informations, une séance d'introduction au moment de leur engagement a été organisée.

Pour la rentrée 2014, nous comptons 6 places d'apprentissages vacantes, 4 engagements ont pu être conclus ce qui a représenté 409 dossiers de candidatures traités.

Il y a lieu de signaler les personnes suivant un apprentissage sur une année selon l'article 32 de la Loi sur la formation professionnelle. En juillet 2014 deux collaborateurs ont terminé leur formation d'agent d'exploitation (dont une reconversion AI). En août 2014, trois personnes ont débuté cet apprentissage, deux agents d'exploitation et une assistante socio-éducative.

Formation

Pour les apprentis débutant leur formation, il est proposé un séminaire servant à acquérir les bonnes méthodes de travail s'intitulant «Réussir son apprentissage» dispensé par la société FuturPlus.

Deux séminaires sont également proposés aux apprentis terminant leur formation intitulés «Se préparer aux examens de fin d'apprentissage» et «Recruter son futur employeur/choisir sa société» servant à faciliter les recherches d'emploi en dernière année d'apprentissage.

Stagiaires

Tous les secteurs confondus, la Ville de Renens a accueilli 45 personnes en stage durant l'année 2014. Ces stages peuvent avoir des durées variables d'une semaine à plusieurs mois en ce qui concerne la réinsertion. Il s'agit de stages d'immersion pour les écoliers, de stages des écoles professionnelles (ESEDE, EESP), de stages de réinsertion (AI, IPT, CEFIL, Mobilet), de stages de sélection des apprentis, de stages professionnels divers.

Plan de mobilité

Voici les prestations dont les collaborateurs ont bénéficié en 2014, comparées à celles de 2013 :

	2013		2014	
	Personnel communal	Partenaires	Personnel communal	Partenaires
Moyenne abonnements mensuels de parage	69	142	73	95
Cartes de parage occasionnel	2'550	1'910	1170	792
Cartes galaxy	149	—	188	—
Cartes journalières CFF	10	—	28	—
Subvention abonnement annuel (CFF, TL)	30	—	37	—
Subvention abonnement 1/2 tarif (CFF)	42	—	44	—
Subvention achat vélo	5	—	10	—
Entretien vélo	1	—	6	—

A vélo au boulot

L'action Bike to Work mise sur pied chaque année depuis 2010, a permis à 9 équipes (8 en 2013) soit



35 participants, d'utiliser le vélo comme moyen de déplacement pour la moitié au moins de leurs transports pendulaires. Durant tout le mois de juin, chacune et chacun, engagé dans cette campagne nationale, a

contribué à faire baisser le trafic automobile. Tous les participants se sont retrouvés le 30 juin pour partager un apéritif dinatoire et leurs expériences sur l'Esplanade de la Salle de spectacles.

Manifestations

Soirée du personnel

La Municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour la Soirée du personnel, le 3 juin dernier. Elle s'est déroulée au Censuy, où le cirque Starlight a fait son show pendant que les convives dégustaient le repas servi par le traiteur Saveurs et Couleurs.



Jubilaires et retraités de l'année

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à féliciter et à remercier ses collaboratrices et collaborateurs de longue date lors d'un repas le 6 novembre, durant lequel Mme la Syndique a eu l'occasion de témoigner sa gratitude. Une nouveauté depuis 2014 : les jubilaires sont fêtés à partir de 10 ans d'activité ! Ainsi 16 jubilaires et un retraité ont participé au repas.



Fête de Noël

Le 9 décembre a eu lieu la traditionnelle Fête de Noël du personnel et des familles. Petits et grands ont pu découvrir les ateliers bricolages de Noël avec une spécialiste. Pif, le clown et sa collègue ont créé de magnifiques grimaces aux enfants ! Tout ça en attendant l'arrivée du Père Noël.



Retraités

Les retraités se sont retrouvés le 18 septembre pour cette journée qui leur est dédiée. Au programme, les 41 participants ont été reçus et ont pu visiter les nouvelles infrastructures de la piscine de Renens. Après la visite, ils ont partagé un repas au restaurant de la piscine de Renens.

Journée «oser tous les métiers»

Comme ces dernières années, l'Administration communale a participé à la journée «oser tous les métiers», qui s'est déroulée le jeudi 13 novembre 2014.

Cette journée, destinée aux élèves de la 7^{ème} à la 9^{ème} année scolaire, permet aux enfants de découvrir l'activité professionnelle d'un adulte de leur entourage proche.

Le matin fut consacré à la découverte du métier sur le lieu d'activité de leur mentor.

Après s'être plongés pendant une matinée dans le monde du travail, les enfants ont pu faire connaissance entre eux et partager tous ensemble le repas de midi avec les adultes accompagnants.

L'après-midi fut consacré à la découverte d'un métier pas-

sionnant, celui de sapeur-pompier ! En effet, les enfants ont pu visiter le Service du feu de la Ville de Renens, où ils ont eu le bonheur d'être initiés à l'utilisation de la lance à incendie et découvrir le matériel dont disposent les pompiers.



Les participants à la journée
«oser tous les métiers»

Finances - Cultes

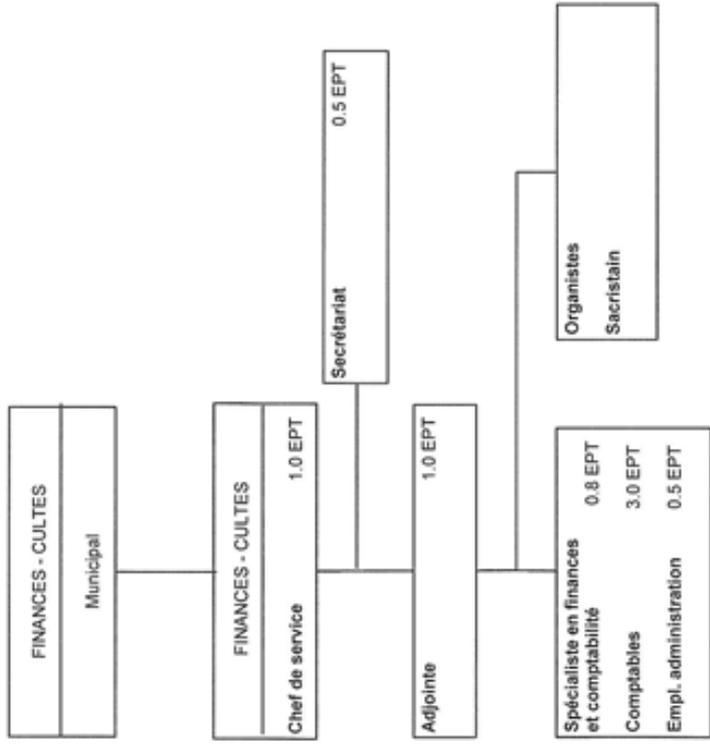


Directeur:

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chef de service:

M. Michaël PERRIN



Finances - Cultes

Finances

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficace possible. Sa fonction est essentielle dans l'accompagnement de tous les projets ayant une incidence financière. Pour y parvenir, le Service des Finances a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales

- Etablir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Participer activement aux projets et études ayant des incidences financières
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux

Introduction

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et de l'élaboration du budget, le Service des Finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux. Il convient de rappeler que les projets de la ville ayant une incidence financière sont soumis au Service des Finances pour préavis. Par ailleurs, pour les projets de grande envergure le Service des Finances est très souvent associé au projet.

Le Service des Finances a participé activement, tant à l'interne qu'à l'externe au nouveau projet régional du futur Centre sportif de Malley, tout particulièrement sur les aspects de financement et des recherches de solutions au niveau de la forme juridique. Comme Chef de projet pour

Renens, le Service des Finances a veillé à ce que toute information liée à ce projet d'envergure soit correctement relayée tant au niveau de la Municipalité qu'au niveau des services de l'administration.

En ce qui concerne les mandats comptables externes gérés par le Service des Finances, un travail conséquent a été fourni pour intégrer la nouvelle entité comptable du SDIS Malley, suite à la fusion des SDIS de Renens et Prilly. De même, à la piscine de Renens, le suivi des coûts de transformation et de rénovation des bassins, ainsi que l'installation d'un tout nouveau système de caisses ont également demandé passablement d'investissement.

Bouclement des comptes 2013

Les comptes 2013 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Chef du Service des Finances-Cultes. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 4 avril 2014 et par le Conseil communal le 19 juin 2014. Les comptes 2013 ont été bouclés avec un excédent de revenus de CHF 5'344'537.89 avant attribution dans le Fonds «De rénovation des bâtiments communaux» nouvellement créé, d'un montant de CHF 4'500'000.-. Ainsi, l'excédent de revenus viré à «Capital» se monte au final à CHF 844'537.89.

Cet excellent résultat aux comptes 2013 s'explique par la conjonction de différents éléments influençant favorablement les comptes et qui ne pou-

vaient être connus lors de l'élaboration du budget 2013. On relèvera notamment un impôt extraordinaire sur les successions de CHF 3.4 millions, d'une personne décédée sans descendants directs et ayant disposé d'une fortune importante. Un autre fait marquant dans les revenus liés aux impôts est un gain en capital pour un montant de CHF 3.6 millions, enregistré dans le bénéfice d'une société au sujet d'une affaire immobilière importante sur le territoire de la Commune de Renens.

Les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité sont globalement inférieures au budget. Un écart positif est à relever notamment pour les natures de charges «Autorités et personnel», «Biens, services et marchandises» et «Intérêts passifs».

La marge d'autofinancement 2013 a finalement permis de financer l'intégralité des investissements réalisés en 2013 (CHF 7.94 millions) et les liquidités existantes ont été suffisantes pour ne renouveler qu'un seul des deux emprunts arrivés à échéance en 2013.

5 séances ont eu lieu avec la Commission des Finances, dont 1 séance double, du 28 avril au 6 mai 2014. Aucun vœu ou souhait n'a été formulé et les comptes 2013 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Commission.

Budget 2015 - Plan des investissements 2014-2018

Budget 2015

Le budget 2015 présente une marge d'autofinancement de CHF 1'670'200.- et un excédent de charges s'élevant à CHF 4'704'900.-. Après prélèvement dans le Fonds de réserve «Pour renouvellement et amortissements» d'un montant de CHF 1'500'000.-, l'excédent de charges viré à «Capital» est finalement de CHF 3'204'900.-.

La Municipalité a maintenu les efforts consentis ces dernières années sur les postes «Biens, services et marchandises» et «Aides et subventions» pour lesquels, la Municipalité exerce un contrôle. Néanmoins, la Municipalité a souhaité adapter le montant de quelques subventions allouées qui depuis de nombreuses années n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation. De manière générale, l'objectif de la Municipalité est de permettre aux associations de travailler dans des conditions qui garantissent «leur pérennité», non seulement pour éviter que certaines prestations ne doivent être reprises complètement à la charge de la Commune, mais aussi pour garantir le maintien du fort tissu associatif de Renens qui participe activement à la cohésion sociale de la Commune.

La Municipalité a néanmoins admis, au terme d'une analyse minutieuse, rigoureuse, et en regard des objectifs de son programme de législature, un renforcement de dotation en personnel supplémentaire équivalent à 5.0 EPT (équivalent plein temps).

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule du budget 2015.

Une délégation comprenant la Syndique, le Municipal des Finances, le Secrétaire municipal, le Chef du Service des Finances avec son adjointe et le Chef du Service du Personnel, ont visité chaque Direction pour passer en revue et analyser, évaluer, l'ensemble des postes budgétaires, en cohérence avec les directives données par la Municipalité aux Directions.

La Commission des Finances s'est réunie à 5 reprises, dont 1 séance double, du 27 octobre au 5 novembre 2014 pour examiner le budget 2015. Deux remarques ont été mentionnées et les commissaires présents de la Commission des Finances ont accepté les conclusions du budget 2015 à l'unanimité.

Le Conseil communal a approuvé, à l'unanimité, le budget 2015 lors de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2014.

Emprunts à moyen / long terme à fin 2014

En 2014, la Commune de Renens a profité au mieux des opportunités du marché des obligations simples. Ainsi, elle a remboursé deux emprunts pour CHF 10.0 millions, et contracté deux nouveaux emprunts pour un montant de CHF 10.0 millions. Le premier à un taux de 1.17 % sur une durée de 9 ans et le deuxième à 1.04 % sur une durée de 8 ans. Ainsi, les emprunts à long terme à fin 2014 se montent à :

Emprunts long terme au 01.01.2014	59.0 millions
Remboursement emprunts en 2014	-10.0 millions
Nouveaux emprunts en 2014	10.0 millions
Emprunts long terme au 31.12.2014	59.0 millions

Cautionnements

Les Municipalités des trois Communes fondatrices (Lausanne, Prilly et Renens), le Canton et 23 Municipalités de Lausanne Région ont décidé de participer au projet de construction d'un nouveau Centre sportif à Malley, comprenant pour l'élément aquatique : une piscine de 50 m, une piscine de 25 m et une fosse de plonge, et pour l'élément glace : une patinoire principale, modulable en salle de spectacles pouvant accueillir jusqu'à 10'000 spectateurs, une patinoire couverte d'entraînement et une patinoire de plein air. Le tennis de table et l'escrime seront rapatriés dans le nouveau complexe.

Le financement de cet investissement, estimé à CHF 208.0 millions, sera assuré par des subventions, dont notamment celle du Canton pour CHF 30.0 millions en faveur de la pa-

Plan des investissements 2014-2018 (2019-2023)

Pour la période 2014-2018, celui-ci se présente comme suit :

Montant en (milliers)	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Investissements	19'344	28'719	25'314	43'216	31'782	148'375

Les investissements à réaliser seront financés par voie d'emprunt.

tinoire, des recettes de «naming» et le solde, soit environ CHF 158.0 millions par emprunt bancaire.

Le Conseil communal de Renens a accepté de cautionner une partie de l'emprunt à hauteur de CHF 5.0 millions, la Commune de Prilly fera de même et le solde du cautionnement sera assuré par la Commune de Lausanne.

En outre, la Commune a été libérée par le Canton de son arrière-caution concernant les «IRL Plus».

Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées s'élève à 19'576 (2013 : 19'185). Le montant facturé s'élève à environ CHF 15.84 millions (2013 : CHF 13.5 millions).

Les montants poursuivis en 2014 sont d'environ CHF 79'700.- (2013 : CHF 62'900.-). Les montants défalqués s'élèvent à CHF 48'916.-. La réactivation des actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégage en 2014 un excédent de revenus net de CHF 1'648.68.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaboré par le Ser-

Variation des cautionnements en 2014		
		Cautionnements
Etat des cautionnements au 01.01.2014		28'550'000
CIGM	Nouveau cautionnement	5'000'000
Canton (IRL Plus)	Arrière-caution	-200'000
Etat des cautionnements au 31.12.2014		33'350'000

Note : le détail des cautionnements se trouve dans le fascicule des comptes communaux annuels

vice des Finances-Cultes, s'est élevé à 53 en 2014. Un préavis spécifique lié à la Direction des Finances a été transmis au Conseil communal, à savoir :

Préavis no 56-2014 Arrêté d'imposition pour les années 2015 et 2016 : Conformément à l'article 33 de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux, les arrêtés d'imposition doivent être soumis à l'approbation du Conseil d'Etat, après avoir été adoptés par le Conseil communal. Le Conseil communal, dans sa séance du 2 octobre 2014, a accepté les conclusions du préavis 56-2014, en gardant le taux actuel d'imposition communal au taux de 78.5 %, ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour les années 2015 et 2016.

Le Service des Finances est intervenu en 2014 dans une quinzaine de préavis ayant des incidences financières et comptables.

Mandats de prestations

Le Service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

- Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois «SDOL»
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- SDIS Malley Prilly-Renens.

Cultes

La collaboration entre la Ville de Renens et les communautés religieuses est cadrée par la constitution fédérale et la Constitution vaudoise, qui posent et garantissent le principe de la liberté de conscience et de croyance.

Les relations entre l'Etat et les communautés religieuses sont régies par des lois qui règlent notamment, les aspects de reconnaissance et de subventionnement

- Les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (RSV 180.05)
- La reconnaissance des communautés religieuses et les relations avec

- les communautés reconnues d'intérêt public (RSV 180.51)
- Loi sur l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (RSV 180.11)
- Loi sur la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud (RSV 180.21)
- Loi sur la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (RSV 180.41)

Le Service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition des lieux de culte à l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV), de l'en-

tretien de ces lieux de culte, ainsi que ceux de la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD), ce qui s'effectue en collaboration avec le Service de Bâtiments-Domains. La rétribution des musiciens d'église et des concierges fait également partie des tâches de la Direction.

Les liens actuels avec les Conseils de Paroisse, basés sur une relation de partenariat, respectueuse des sphères de compétences, sont excellents.

La volonté de la Municipalité est aussi de contribuer à développer le dialogue interreligieux. Dans le cadre de ses compétences, clairement définies

par la loi, et de ses moyens, la Municipalité est ouverte à tout partenariat, toute collaboration apte à développer le mieux vivre ensemble, le respect de l'autre.

Eglise évangélique réformée

Région les Chamberonnes

Préparée en 2011, instaurée au 1^{er} janvier 2012, la nouvelle entité portant l'appellation «Les Chamberonnes» est effective.

Les Paroisses de Bussigny - Villars-Sainte-Croix / Chavannes-Epenex / Cheseaux-Romanet / Crissier / Ecublens - Saint-Sulpice / Haut-Talent / Mont-sur-Lausanne / Prilly-Jouxens / Renens constituent la région «Les Chamberonnes».

Chacune des neuf paroisses de la Région garde ses activités traditionnelles, ses lieux de culte, sa couleur spirituelle, son autonomie financière et ses ministres.

Le Conseil régional assume les mandats suivants :

- favoriser la vie communautaire en suscitant, développant et coordonnant les objectifs et projets régionaux, comme le catéchisme ou la formation d'adultes par exemple;
- stimuler l'unité et la vie communautaire de l'EERV dans la région La Chamberonne en dialogue avec les Conseils des cinq paroisses de la région et les deux Conseils de service communautaire;
- veiller à développer la collaboration interrégionale et des liens de communion avec l'ensemble de l'EERV;
- s'assurer de l'application des décisions de l'Assemblée régionale et des Autorités cantonales;
- veiller à l'application de la loi et des règlements.

Paroisse de Renens-Village

L'assemblée de printemps du 16 mars (adoption des comptes 2013) a été suivie d'une assemblée électorale : renouvellement du bureau de ladite assemblée, élection des commissaires de gestion ainsi que des délégués à l'Assemblée régionale et élection du conseil paroissial. 8 personnes ont été élues dont 3 nouveaux. Cette assemblée a aussi été l'occasion de remer-

cier les 3 personnes qui quittaient leur fonction de conseiller de paroisse.

L'assemblée d'automne a eu lieu le 16 novembre. Le budget pour l'année 2015 a été adopté.

Quelques dates et événements :

- 9 février : l'organiste du temple, M. Nicolas Zannin a donné un concert-conférence sur les orgues et la musique à travers les siècles.
- 30 mars : Mme Christine Girard, diacre, a été officiellement installée dans la paroisse après 2 1/2 ans de suffragance.
- 1er mai : le nouveau conseil paroissial s'est constitué. La secrétaire est Mme Coralie Jomini, M. Henri Delapierre est vice-président et Mme Claire-Lise Semoroz est présidente.
- 29 juin : la paroisse a accueilli au Temple le culte de la fête de l'Abbaye qui, pour des raisons de météo, n'a pas pu se tenir sur la place du village.
- 1er novembre : fête de la paroisse à la salle de spectacles, pour beaucoup de gens de Renens la fête de paroisse permet de belles rencontres dans une ambiance festive, aux couleurs de la montagne et de la musique country.
- 21 décembre : Noël paroissial.
- 24 décembre : chantée œcuménique au temple, suivie d'un thé de Noël et de la traditionnelle descente aux flambeaux jusqu'à l'Eglise catholique.

Le Service Bâtiments-Domains assure l'entretien des bâtiments.

Temple de Chavannes-Epenex

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2014 a été de CHF 9'679.25.

Quelques événements :

- Le 9 novembre dernier, la communauté paroissiale de Chavannes-Epenex a élu, en le plébiscitant, Richard Fallo, pour former officiellement avec Sylvain Durgnat l'équipe de ses ministres qui travaille à faire de la paroisse un lieu de foi, de spiritualité, de projets à mener, de rencontres et de partages conviviaux.
- Décembre 2014 La dernière étape du trajet Berne-Chavannes (réa-

lisé en plusieurs étapes) s'achève à Chavannes. L'objectif de ce pèlerinage aux allures de chemin de Compostelle est de réunir des fonds pour l'entretien du centre paroissial. A noter que, l'an dernier, ils avaient déjà fait le chemin inverse, ralliant Berne-Bethlehem en douze étapes depuis Chavannes, et récoltant un peu plus de CHF 4'000.-.

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

La paroisse de Malley s'intègre dans l'entité Paroisse du Sud-Ouest lausannois, formée de trois lieux de culte : Malley, Sévelin et St-Marc.

La Ville de Renens contribue aux frais de chauffage et d'éclairage de la chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renenais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais entre les communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens) sont répartis en fonction du nombre de paroissiens. Cette convention est actualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens. En 2013, la réactualisation a eu lieu en tenant compte de la population au 1^{er} janvier de l'année concernée pour établir les décomptes de 2013 à 2017.

En 2014, la part de Renens s'est élevée à CHF 4'772.95.

Des liens plus étroits ont été tissés. Des rencontres régulières ont été instaurées entre la Ville et le Conseil de Paroisse.

Quelques dates et événements :

- En 2014, la chapelle a accueilli un dimanche sur deux un culte paroissial. En alternance la Fraternité chrétienne de Malley utilise le bâtiment, et trois dimanches après-midi par mois, l'Eglise kimbanguiste s'y réunit pour son culte.
- 20 avril : comme chaque année, une petite équipe a préparé l'Aube de Pâques dans la chapelle. Chants, moments de recueillement et scénettes sont les ingrédients qui assurent le succès de cette rencontre depuis plusieurs années. Un petit-déjeuner suit toujours au foyer.
- 24 mai : la paroisse a participé à la Nuit des Eglises. Intitulée «Jeux de lumière : de la peinture à la

vié», les visiteurs ont pu découvrir plusieurs reproductions d'œuvres bibliques célèbres. Ils ont aussi pu s'initier à cet art en peignant une reproduction de David jouant de la lyre. Ce tableau orne maintenant une des salles de la chapelle.

- 27 mai : la chapelle a été cambriolée durant la nuit. Une fenêtre a été brisée, plusieurs portes fracturées. Rien n'a été pris si ce n'est quelques francs dans la crousille des photocopies.
- 24 juillet : la salle de réunion au sous-sol de la chapelle a été inondée suite à un orage particulièrement violent.

Enfin, tout au long du printemps, de l'été et de l'automne, plusieurs sans-abri se sont succédé pour dormir sous le porche de la chapelle. Un café, un moment de discussion ou un contact régulier a été établi par le gérant du foyer ou le pasteur avec la plupart d'entre eux.

Activités au foyer paroissial :

Chaque mardi, de 09h00-10h30 une quinzaine de retraités du quartier se retrouve pour un moment de partage autour d'un café. Cette rencontre est œcuménique et le pasteur vient environ une fois par mois.

Chaque mois, durant la période scolaire, une équipe de paroissiens organise un repas communautaire pour les habitants de Malley et de l'ouest de Renens. L'année 2014 fut une année de transition puisqu'ils ont changé de cuisinier. Le nombre de participants oscille entre vingt-cinq et trente.

Enfin, chaque jeudi, une petite équipe de dames se réunit pour confectionner des objets qui seront vendus à la vente paroissiale. Celle-ci a lieu chaque 2^e week-end de novembre (vendredi soir et samedi midi).

Droit de superficie : celui-ci arrive à échéance le 16 février 2015. Son renouvellement génère une activité intense. L'Association du foyer de Malley, créée pour récolter les fonds nécessaires à l'entretien et à la rénovation de leur bâtiment s'est activée. Fin 2014, CHF 170'000.- ont été récoltés sur les CHF 400'000.- requis.

En addition à ses activités habituelles, le devenir du Foyer paroissial est une préoccupation majeure du Conseil de paroisse.

Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la communauté de langue allemande avec également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

En 2013, les frais de culte annuels courants se sont élevés à CHF 30'525.60. La participation de la Ville de Renens pour 2013, a été de CHF 2'180.55. Les comptes 2014 ne sont pas encore connus.

Aumônerie de rue de l'Ouest lausannois

«L'Ancre», aumônerie de rue ouverte en 1995, a pour volonté et mission d'être un lieu d'accueil de jour, à seuil bas. Un lieu de passage, de partage où il fait bon jeter l'ancre, déposer ses soucis, parfois aussi y chercher du réconfort par une écoute et un accompagnement.

Structure indispensable, unique dans la région, des repas simples et équilibrés sont proposés à un prix symbolique, enrichis de moment de partage et de fraternité.

La Ville de Renens soutient ce lieu important au travers d'une subvention.

Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (une fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.

Une caractéristique paroissiale est de rassembler des fidèles de plusieurs langues et horizons, dont des Portugais, des Italiens, des Hispanophones, outre les Suisses. De plus, deux petites communautés albanaise et malgache célèbrent régulièrement à Saint-François ou dans la chapelle Sainte-Claire à Saint-Sulpice.

Eglise de St-François

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2014, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Les frais d'exploitation se sont élevés à CHF 257'914.40 pour l'année 2013, somme répartie en 2014 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2013. La participation de la Ville de Renens pour 2013 a été de CHF 98'882.85. Les comptes 2014 ne sont pas encore connus.

Quelques évènements :

L'année 2014 a été marquée par plusieurs évènements en lien avec la célébration du centenaire de la paroisse. Plusieurs manifestations ont jalonné l'année : conférences, pèlerinage, célébrations présidées par l'Evêque, etc.

Deux évènements méritent d'être relevés :

- 24 mai : la Fête des communautés a rassemblé les paroissiens de toutes langues en une «kermesse» nouvelle formule.
- 11 et 12 octobre : 150 jeunes et adultes des quatre communautés ont présenté une comédie musicale sur la vie de François et Claire, les deux Saints d'Assise, intitulée «L'Amour, le Vrai» (*voir photo page suivante*).

Paroisse de St-Joseph

En fonction des limites territoriales, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant, Longemalle et Rionza sont rattachés à la Paroisse de St-Joseph et rejoignent ceux des quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Gali-



Troupe de la comédie musicale intitulée «L'Amour, le Vrai» - 11 et 12 octobre 2014

cien, des Baumettes et du Chablais au sud de Prilly. 8000 catholiques sont recensés.

Cette paroisse est aussi le centre de la Communauté catholique vietnamienne du diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg et Neuchâtel. Les prêtres et laïcs de la paroisse collaborent étroitement avec la paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly.

Couvrant des quartiers en pleine expansion, un projet de lieu de culte a été formulé dès 1934 pour cette paroisse Saint-Joseph. Sous l'impulsion du curé Jacques Haas, l'église a été construite en 1936, bénie en 1937 et rénovée en 1994.

Le cas singulier de cette fraction de paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les communes de Lausanne et de Renens. Elle est réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

L'Abbé Boniface Bucyana a présenté sa paroisse lors du parcours interreligieux de 2014.

La participation de la Ville de Renens aux frais de fonctionnement 2014 s'est élevée à CHF 26'357.80.

Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud

Au 01.01.2010, 928 habitants du Canton de Vaud, domiciliés dans 57 communes, se déclarent israélites pratiquants. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté a été renouvelée au 1^{er} janvier 2010 pour une durée de 5 ans, elle accepte le principe de contribuer au lieu de culte pour un montant forfaitaire non indexé à l'indice des prix de CHF 30'000.-, à répartir selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres.

La participation de Renens s'élève à CHF 471.90 par année. La Ville de Renens compte 14 israélites, ce qui représente 1.57 %.

Le parcours interreligieux de 2013 a permis de visiter ce lieu.

Communauté musulmane

Cette communauté dispose d'une mosquée à Lausanne depuis 2008. Le bâtiment, situé tout près de la gare, est cinq fois plus vaste que l'ancien Centre islamique de Lausanne (CIL). La nouvelle mosquée accueille de nombreuses personnes pour la prière du vendredi. Les Mosquées de Renens et de Prilly (visitées lors du parcours interreligieux de 2011) sont aussi actives.

Interreligieux

Parcours interreligieux

La Commission Intégration Suisses Etrangers de Renens (CISE), le Service de la Sécurité sociale et la Direction Finances-Cultes ont invité tous

les habitants de Renens à découvrir différents lieux de célébration des communautés religieuses de la région, ainsi que leurs rites et coutumes, le 15 novembre 2014 entre 13h30 et 18h00.

Construire des ponts de dialogue intégrant toutes les expressions et la diversité culturelle est l'un des objectifs de ce 4^{ème} parcours interreligieux.

Le parcours interreligieux 2014 a permis de mieux appréhender les communautés religieuses suivantes : Paroisse catholique romaine de St-Joseph, Centre Atisha pour le bouddhisme Kadampa, et la Paroisse africaine kimbanguiste (hébergée à Malley).

Au terme du parcours, les participants ont été invités, comme de coutume, à partager une soupe.

Conclusion

Les relations avec les communautés religieuses, sont empreintes d'un esprit de partenariat, de respect et d'ouverture.

Les communautés religieuses occupent une place importante, jouent un rôle majeur dans la vie de la cité, un rôle spirituel, confessionnel évident, garanti par la Constitution et un rôle social conséquent, en partenariat avec des collectivités laïques.

Développer le dialogue, le partenariat interreligieux et la compréhension mutuelle est un objectif permanent.

Centre Technique Communal (CTC)

Introduction

Le Centre technique communal comprend deux directions et quatre services. Cette structure, qui regroupe les activités par une logique de compétences et de complémentarités, vise une optimisation du fonctionnement et des collaborations, ainsi qu'une meilleure répartition des charges de travail entre les quatre services.

Direction Bâtiments-Environnement

Service Bâtiments-Domains

Ce service traite les dossiers en relation avec l'entretien et la rénovation

des bâtiments communaux et scolaires, les constructions scolaires, les affaires immobilières, les gérances et les conciergeries. L'administration de l'ensemble du CTC est rattachée à ce service.

Service Environnement-Maintenance

Ce service s'occupe de la maintenance et du nettoyage des voiries, des trottoirs et des arrêts de bus, du déneigement, de la mise en place des infrastructures lors des manifestations ainsi que des espaces verts et des terrains de sport. Il s'occupe également de la gestion des déchets et du dossier du développement durable.

Direction Urbanisme-Travaux

Service de l'urbanisme

Ce service traite les dossiers concernant l'aménagement du territoire, la planification régionale et communale, les projets d'espaces publics et la planification des grands projets d'infrastructure et de construction. Il gère la police des constructions et le système d'information du territoire (SIT).

Service des travaux

Ce service traite les dossiers liés à la mobilité (entretien des routes, réseau tl, zones 30, etc.), aux infrastructures (réseau d'évacuation) et à la réalisation des grands projets (tram, gare, 14-Avril). Il gère également l'éclairage public en coordination avec SIE SA.

ARCHITRAM SA, Renens



Vue du CTC
avec la future surélévation

Bâtiments - Environnement



Directeur Bâtiments-Environnement:

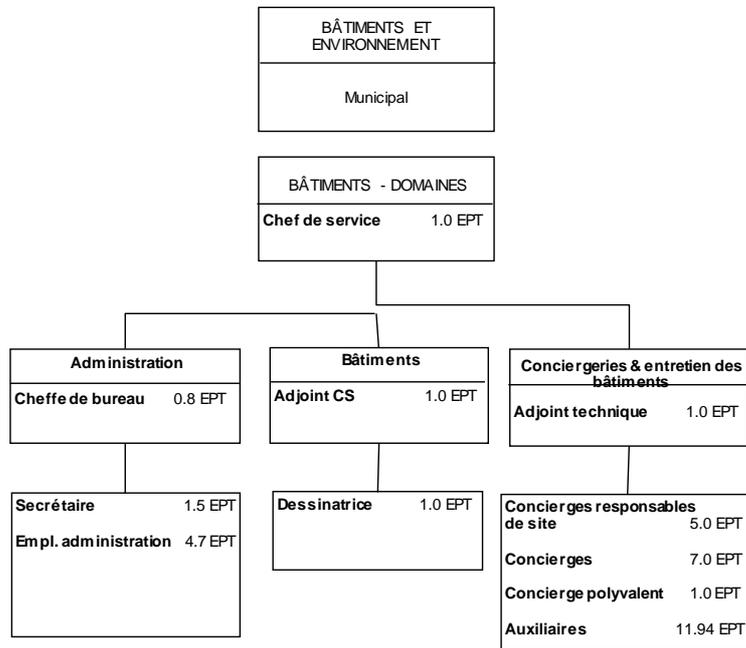
M. Jean-Marc DUPUIS, conseiller municipal

Chefs de service:

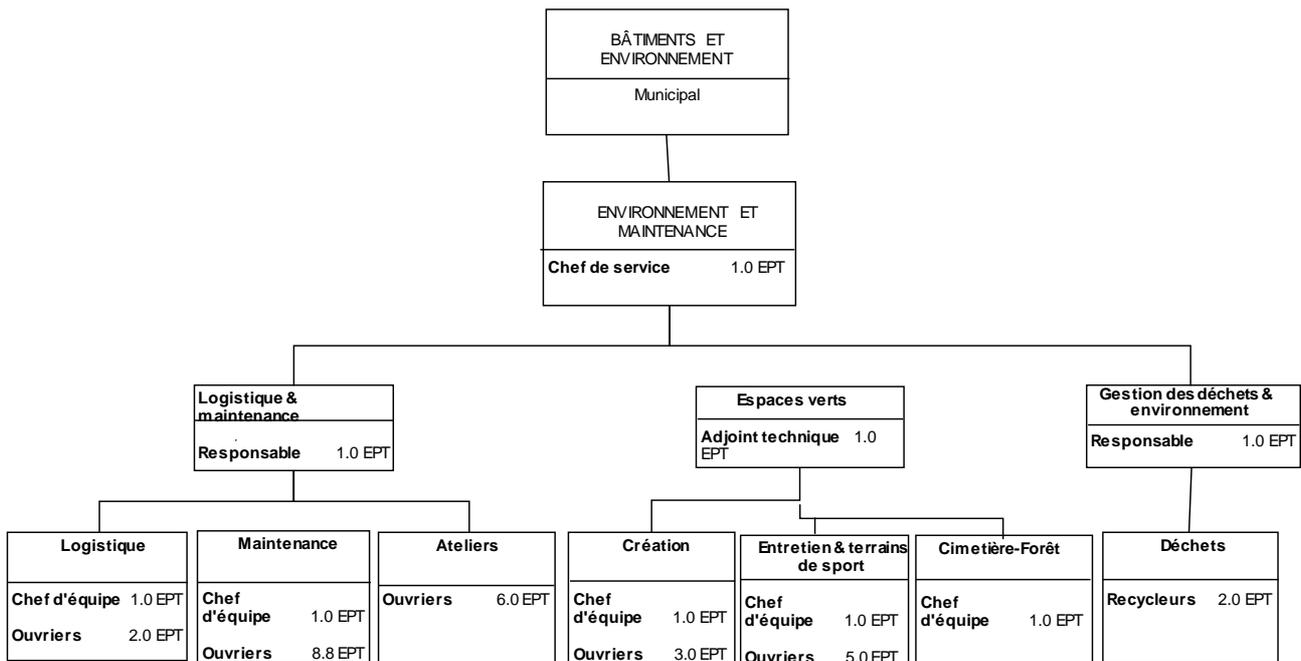
M. Alain LOMBARDET, chef du Service Bâtiments-Domains

M. Alain PENEVEYRE, chef du Service Environnement-Maintenance

Bâtiments-Domains



Environnement-Maintenance



Bâtiments-Domains

Le Service Bâtiments-Domains gère les activités suivantes :

- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises

- Constructions

- Economies d'énergie

- Affaires immobilières

- Section conciergerie

- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie

- Location des places de parc et des vitrines

- Garde-meubles communal

- Toutes les tâches administratives des deux directions (4 services du Centre Technique Communal)

Bâtiments

Commission des bâtiments

La Commission des bâtiments a comme tâche d'étudier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires et agit également en qualité de Commission de construction lors de réalisations de projets. Par ailleurs, elle traite les objets qui étaient, lors de la précédente législature, de la compétence du Groupe locaux.

La commission a tenu 3 séances en 2014, principalement consacrées à la mise en place des études pour l'agrandissement du CTC et de la Crèche «Le Tournesol». Elle a par ailleurs évoqué l'avenir du Pavillon des

Corbettes, l'agrandissement des locaux de la direction des écoles du 24-Janvier. Elle a examiné le suivi des travaux de rénovation du bâtiment administratif de la rue de Lausanne 35 et a été informée de l'état du bâtiment locatif sis à la rue du Léman 9.

Par ailleurs, un groupe de travail a été créé avec des représentants de plusieurs services dans le but d'établir le programme des locaux pour l'agrandissement de la crèche «Le Tournesol»; il a tenu 4 séances en 2014.

Afin de mener à bien le projet d'agrandissement du site scolaire du Censuy, une commission de construction a été créée en 2013; elle est composée de divers représentants d'écoles, des services techniques, des Services Culture-Jeunesse-Sport et Sécurité sociale. Elle a tenu 4 séances en 2014.

Etude et réalisations

Agrandissement du site scolaire du Censuy - Préavis N° 35-2013

Après un début de chantier difficile à cause des intempéries à la fin 2013, qui ont entraîné des glissements de terrain ponctuels nécessitant la pose de palplanches pour sécuriser les lieux, la poursuite du chantier a pu se dérouler en toute sécurité. Par contre, l'année 2014 a permis un avancement des travaux optimum.



Censuy - Elévation de la salle de gym

Fin 2014, les travaux du gros œuvre étaient réalisés. La structure du bâtiment est entièrement en béton armé. L'enveloppe des bâtiments est isolée extérieurement. Les façades sont revêtues de tôles thermolaquées et pliées qui produisent un effet d'animation des surfaces en fonction des variations de la lumière du jour. Les toitures seront équipées d'une installation photovoltaïque d'une puissance de 130 KW. A la fin 2014, les installations techniques sont pratiquement achevées et les travaux de revêtement de surfaces en cours.

Les locaux seront livrés, comme prévu, pour la rentrée d'août 2015.

Les aménagements extérieurs seront réalisés durant le premier semestre de 2015. Pour mémoire, il s'agit de réaménager entièrement la parcelle d'une surface d'environ 20'000 m². Outre les préaux et cheminements piétonniers nécessaires, un terrain de football et une installation d'athlétisme seront aménagés dans un environnement arborisé. Le terrain multisports existant sera maintenu à son emplacement actuel.

Hôtel-de-Ville - Installation d'un ascenseur et aménagements divers - Préavis N° 38-2013

Les travaux relatifs à la création d'un ascenseur et à divers aménagements intérieurs contenus dans le préavis N° 38-2013 ont débuté en août 2013 et devaient être achevés pour l'été 2014.



Censuy - Fin du gros-oeuvre du bâtiment des classes



Rue de Lausanne 35 - Entrée du SPOP

Rue de Lausanne 35 -
Entrée du bureau du SDOL

Cependant, au cours de la réalisation de cet ouvrage, les besoins de PolOuest (Police de l'Ouest lausannois) concernant l'aménagement d'un poste de base dans l'immeuble se sont précisés.

En effet, PolOuest a souhaité mettre en place deux postes de base pour l'Ouest lausannois à Renens et Ecublens, capables d'accueillir une quinzaine de collaborateurs pouvant offrir des horaires d'ouverture semblables à ceux de l'Administration et adaptés en fonction des événements. La mise au point de ce projet n'a pas été sans effet sur les travaux entrepris dans le cadre du préavis initial.

Un nouveau projet d'aménagement des locaux à l'usage de PolOuest a donc été établi et chiffré. Le préavis N° 53/2014 complémentaire d'un montant de CHF 87'500.- a été soumis au Conseil communal, qui l'a accepté.

Finalement, après une année de travaux et de nuisances pour les occupants des lieux, le chantier s'est achevé fin octobre 2014. Les aménagements réalisés correspondent enfin aux standards actuels que l'on peut attendre d'un bâtiment administratif.

Site des Tilleuls - Rénovation des bâtiments - Préavis N° 43-2013

Le chantier a démarré le 1^{er} avril 2014 par des travaux de démolition d'éléments ne pouvant être conservés, puis par la mise en place d'un réseau

de canalisations, de drainage et d'une installation de rétention d'eau conformes aux normes actuelles en la matière.

Un échafaudage avec toiture provisoire et filets de protection a été posé, permettant la poursuite des travaux de réfection de l'enveloppe du bâtiment durant la mauvaise saison. La charpente et la couverture de la ferme et du rural seront entièrement rénovés et restaurés, de même que les pierres de taille ainsi que les fenêtres. L'ensemble sera achevé en juin 2015.

Les travaux d'aménagements intérieurs suivront. En ce qui concerne le bâtiment annexe, la mise à l'enquête des travaux sera déposée début 2015.

L'ensemble du projet devrait être achevé au milieu de 2016.

Château 17 - Incendie, rénovation et agrandissement du bâtiment

Suite à l'important sinistre qui s'est déclaré fin décembre 2013 et qui a détruit l'annexe et une partie de la toiture de la Grange de Florissant, des travaux de démolition des parties en ruines et de sécurisation ont été immédiatement effectués. Puis, après accord de l'ECA, la reconstruction de la toiture de la Grange a été entreprise ainsi que certains travaux annexes de manière à rendre les lieux à nouveau utilisables.

Cependant, au vu de l'important projet de rénovation et d'agrandissement du bâtiment prévu ces prochaines années, les travaux ont été planifiés et exécutés de manière simple et sans amélioration significative des standards antérieurs.

La petite annexe n'a pas été reconstruite, un container à part ayant été mis à disposition du balayeur du quartier qui utilisait précédemment les lieux.

En ce qui concerne l'établissement du programme du concours d'architecture pour la rénovation et l'agrandissement du bâtiment, le Service des bâtiments a participé à l'étude de ce dossier, mais ce point est traité sous la section urbanisme.

Rénovation de la
charpente de la
Ferme des Tilleuls

Agrandissement et rénovation du Centre Technique Communal

Le Service des bâtiments a participé à l'étude de ce dossier en collaboration avec le Service de l'urbanisme. Les démarches entreprises sont décrites sous la section urbanisme.

Travaux divers

En 2014, le Service a traité quelque 2'186 factures d'un montant total de CHF 2'723'390.- relatives à l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux et scolaires, non compris les préavis.

Outre l'entretien courant, le Service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants :

- Source 3, CRA : remise en état partielle des façades suite à un incendie.

Chantier
Château 17

- Mon Beau-Pays, Ondallaz : mise aux normes ECA 2^{ème} étape, soit pose de portes coupe-feu et doublage des plafonds et des parois par des matériaux résistants au feu, remplacement des portes de communication.
- Joli-Bois, Ondallaz : reconstruction d'un mur de soutènement extérieur à proximité de la sortie des vestiaires, remplacement de la couverture de l'abri à jouets, remplacement des revêtements de sol dans divers locaux.
- Léman 15 bis : mise en séparatif des canalisations.
- Source 1 : réfection partielle d'un appartement suite à un incendie.
- Jouxkens 5 : réfection partielle d'un appartement suite à un changement de locataire, mise en séparatif des canalisations.
- Village 10 : réfection d'un mur de soutènement.
- Poste 17 : mise en séparatif des canalisations.
- Avenir 6 : réfection de l'installation électrique et mise en conformité selon prescriptions en vigueur.
- Avenir 5 : réfection partielle des crépis de façades endommagées.
- Saugiaz 8 : réfection d'un appartement suite à un changement de locataire.
- Crissier 1 bis : démolition de l'annexe incendiée et remise en état des aménagements extérieurs.
- Hôtel-de-Ville, Lausanne 33/35 : réfection de l'édicule pour permettre l'aménagement de l'extension des archives, remplacement de la fibre optique entre les bâtiments 33 et 35.
- Avenir 2, Service du personnel : projet et suivi de la réalisation de la réfection des façades.
- Avenir 4, Service du feu : remplacement partiel des fenêtres.
- Rue du Lac 14, CTC : remise en état suite à un cambriolage et réfection d'un bureau. Rénovation et aménagement de l'édicule en bureau, conséquence du manque

de place à disposition dans le bâtiment principal. Mise en conformité des citernes à carburant pour les véhicules de service et réaménagement de la réception.

- Les Lapins bleus, garderie : pose d'une clôture sur le pourtour du jardin destiné aux enfants.
- Salle de spectacles : suite de la mise en conformité des installations électriques, remplacement du système d'éclairage de la salle, remplacement de conduites d'évacuation d'eaux usées, pose de garde-corps suite à une interpellation déposée au Conseil communal.
- Château 17, garderie «Le Tourne-sol» : divers travaux d'aménagements intérieurs.
- Stade du Censuy : remplacement partiel de l'équipement de la cuisine.
- Temple de Renens-Village : réparation des systèmes de commande de l'horloge, divers travaux d'entretien à la salle de paroisse.
- Collège de Verdeaux : mise en conformité de l'installation électrique, 1^{ère} étape, réfection complète du revêtement de sol de la classe de dessin suite à un dégât d'eau, réfection partielle de la toiture de la salle de gymnastique.
- Salle de gymnastique des Pépinières : remplacement de verres du revêtement de façade suite à des actes de vandalisme.
- Collège du 24-Janvier : réparations lourdes sur la chaudière, remise en état de l'éclairage de secours, diverses interventions sur l'installation sanitaire de la salle de gymnastique.
- Collège du Léman, Vaudaire : remplacement de divers éléments de fermeture et de stores.
- Pavillon des Corbettes : remplacement et mise en conformité de la chaudière et de la citerne.
- Classes du Mont-de-By : réfection complète de l'étanchéité de la toiture suite à de multiples infiltrations d'eau.

Plans des bâtiments communaux

Outre la tenue et la mise à jour des plans des bâtiments communaux, le Service participe également aux développements et suivis des projets de moyenne importance. Il prépare également les documents graphiques nécessaires, lors de l'organisation de concours d'architecture (Château 17, CTC). Divers travaux sont également réalisés pour d'autres services communaux.

Paroisse catholique de Renens et environs

Dans le cadre de la Commission de gestion de la Paroisse catholique romaine de Renens et environs, le Service des bâtiments est chargé de l'entretien de l'Eglise de St-François de Renens et de la chapelle St-Claire de Saint-Sulpice.

Outre des travaux d'entretien courant, une étude visant au remplacement de la verrière de l'église de Renens a été lancée. Ces travaux importants feront l'objet d'un préavis début 2015.

Déprédations

On relève en 2014 de nombreuses déprédations; le Service Bâtiments-Domains a déposé 33 (32 en 2013) plaintes contre inconnu. Ces déprédations concernent principalement des vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. Des vols avec effraction dans des bâtiments scolaires et administratifs ont également été constatés, des graffitis ont été dessinés sur le mobilier urbain et des poubelles ont été endommagées. Le collège de Verdeaux ainsi que le CTC ont été la cible de vols par effraction lors desquels leur coffre-fort respectif a été dérobé. L'ancien collège du Censuy a été visité à mi-décembre; de nombreuses portes ont été endommagées et du matériel informatique, en quantité importante, a été volé.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Commune est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise. 3 cas ont été déclarés pour 2014.

Un sinistre est également à déplorer en 2014. Dans la soirée du 16 février, un feu a endommagé l'annexe du bâtiment communal sis à la rue de Crissier 1B. Des travaux de démolition et de déblaiement des maté-



Avenir 2 pendant les travaux

riaux ont été mis en oeuvre. La remise en état de cette annexe n'a pas été entreprise puisque ce bâtiment était voué à la démolition en prévision de l'arrivée du tram.

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée par l'administrateur, la 19^{ème} Assemblée des copropriétaires s'est tenue le 24 juin 2014. L'Association des locaux paroissiaux était représentée par M. Philippe Conod, Président et M. Philippe Corboz, caissier.

En 2011, une convention de prêt a été signée entre la Municipalité et l'Association des locaux paroissiaux qui stipule, entre autre, que cette dernière met ses contributions au fonds de rénovation en prêt à la Ville de Renens qui peut en disposer pour ses besoins courants. En contrepartie, la Ville de Renens octroie à l'ALP un intérêt annuel basé sur la moyenne annuelle du taux libor à 1 mois.

Par ailleurs, une autre convention visant à alimenter le fonds de rénovation a expiré en 2009. Le fonds présente un solde au 31 décembre 2014 de Fr. 168'348.70. En cas de nécessité, soit lors de travaux de rénovation des parties communes, cette convention pourra être reconduite et le compte réapprovisionné.

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le Service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité procède depuis 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers. Comme détaillé dans le chapitre suivant, elle a prolongé le droit de superficie de la rue du Lac 28/28b.

Commission des affaires immobilières

La Commission a tenu 4 séances en 2014 et a traité, entre autres, les objets suivants :

- La Commission a traité à plusieurs reprises le dossier du Sentier des Biondes. Un avis de droit a été rédigé par un avocat concernant la procédure à mettre en place pour la radiation des limites de construction. Le traitement de ce dossier s'avère plus complexe que prévu et suppose des mises à l'enquête sujettes à d'éventuelles oppositions; il doit par ailleurs être soumis au Service cantonal des routes et au Conseil communal. Par ailleurs, la Municipalité a donné un mandat à un bureau privé dans le but de radier toute une série d'alignements, y compris les limites précitées, devenus obsolètes sur le territoire renanais; un préavis sera certainement déposé en automne 2015 au Conseil communal à ce sujet.
- Dans le cadre d'un projet d'agrandissement des bâtiments sis à Borjod 2-10, propriétés de la SCHR, cette dernière souhaite obtenir de la Commune son autorisation pour l'augmentation du droit de superficie. Le DDP actuel est de 3'782 m²; afin de réaliser ces travaux, une surface de 1'444 m² supplémentaires est nécessaire. La Commune reste dans l'attente d'un nouveau projet d'implantation de la part de cette société et les incidences sur le DDP seront traitées par la Commission.
- Dans une de ses séances, la Commission a pris connaissance d'un inventaire établi par le Service de l'urbanisme comprenant l'ensemble des points que la Commune doit traiter avec CFF Immobilier. Cet outil a permis d'avoir une vision globale et de créer des effets de levier entre chaque dossier.
- En 2009, les riverains du chemin de Jouxens inférieur avaient demandé la création d'un trottoir reliant la rue du Bugnon et la rue de Cossonay pour sécuriser le quartier.

Cet élément pourra être créé sur la parcelle N° 331, propriété de la Commune, sise au chemin de Jouxens. Au plan des investisse-

ments, il a été prévu la construction d'un trottoir et d'une piste cyclable (2.5 m environ de largeur) à cet endroit-là.

Dans le cadre de l'étude de ce dossier, la Commune s'est rendue compte que les 2 propriétaires voisins jouissent chacun d'une emprise de ladite parcelle communale.

Des démarches ont été entreprises en 2014 avec ces deux propriétaires dans le but de réaliser ces travaux et de régulariser la situation.

- Un crédit intercommunal pour la construction de la passerelle de la Gare sera déposé dans les différentes communes en 2015. Selon la convention convenue entre la Ville de Renens et les CFF, ces derniers sont propriétaires de la passerelle, excepté les plantations, et la Ville de Renens reste propriétaire de la rampe nord et des locaux s'y trouvant.

La Commission s'est penchée sur ce dossier et a préconisé de mettre les frais pour la construction de locaux bruts dans le préavis de construction et de prévoir également un montant pour l'aménagement des locaux situés dans la rampe nord; une décision de la Municipalité concernant l'affectation de ces locaux interviendra en 2015 et fera peut-être l'objet d'un appel d'offres.

- En 2013, la Municipalité a décidé de résilier les baux des appartements de l'Avenir 5 et 7 et de prévoir la démolition de ces deux bâtiments durant l'été 2015.

En ce qui concerne les bâtiments Avenir 9, Savonnerie 4 et 6, faisant également partie de l'îlot de la Savonnerie, leur état ne présentant aucun danger pour les utilisateurs, elle a décidé de reporter la résiliation de ces baux après 2015. La Commission a décidé que la démolition de ces trois bâtiments ne sera pas réalisée tant qu'un projet n'aura pas été concrétisé.

- La Commission a traité avec le propriétaire voisin de la vente d'une parcelle communale dans le quartier de Pierregrosse.
- Elle a pris connaissance des discussions du groupe de travail, chargé des négociations avec CFF dans le but d'acquérir une ou des parcelles sur le site du Closel.

Afin de déterminer le prix des différents terrains, une étude est commandée conjointement entre la Commune et les CFF auprès d'un taxateur.

Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2014, les actes suivants ont été signés :

Ondallaz-sur-Blonay - Servitude pour le passage d'une canalisation d'eaux claires

En 2013, suite à la reconstruction d'un chalet détruit après un incendie, la Commune de Blonay a demandé au propriétaire que l'évacuation des eaux claires du bâtiment soit raccordée au réseau communal situé en contre-bas du chemin d'Ondallaz, sur les parcelles communales N^{os} 363 et 366.

A cet effet, la Municipalité a signé un acte qui accorde gratuitement au propriétaire concerné une servitude pour le passage d'une canalisation d'eaux claires sur ses deux parcelles communales.

Vente d'une emprise de la parcelle communale N° 760 sise au chemin du Chêne

Dans le cadre du préavis N° 32-2013, le Conseil communal avait autorisé la Municipalité à vendre une emprise de 613 m² de la parcelle communale N° 760, sise au chemin du Chêne, au prix de CHF 700.- le m², et avait accepté que le gain comptable résultant de cette vente soit affecté à un fonds de réserve. Ce préavis a été accepté par le Conseil communal dans sa séance de mars 2013.

En date du 21 mai 2014, la Municipalité a signé l'acte de vente à terme conditionnelle, de ladite emprise sise au chemin du Chêne, aux conditions prévues dans le préavis, mais comprenant une condition suspensive, soit la radiation de l'alignement routier qui grève la parcelle.

Constitution d'une servitude pour canalisation d'eaux claires et d'eaux usées

Le propriétaire de la parcelle N° 895 sise au chemin de Borjod 18 a décidé de relier son bâtiment au collecteur communal à l'avenue du Temple passant sur une parcelle communale. La Municipalité a autorisé ces

travaux et accordé la servitude nécessaire gratuitement.

En date du 21 juillet 2014, la Municipalité a signé l'acte établi par le notaire concernant la constitution d'une servitude pour canalisation d'eaux claires et d'eaux usées sur la parcelle communale N° 48 sise au chemin de Corbettes.

Modification du droit de superficie - Rue du Lac 28 et 28 B

En 2013, la Municipalité avait signé une prolongation du droit de superficie sur la parcelle communale N° 801 sise «Aux Pierrettes» d'une surface de 1'468 m².

La Municipalité a décidé de prolonger le droit de superficie en faveur de SI Renens-Pierrettes de 50 ans, soit jusqu'en 2064. Dans cet objectif, dans son préavis N° 50-2014, elle a demandé la prolongation de ce droit et défini la nouvelle redevance qui se monte à CHF 15.-/m² dès le 1^{er} septembre 2014 et qui sera augmentée de CHF 2.- tous les deux ans durant les 10 années suivantes.

En date du 21 juillet 2014, la Municipalité a signé cet acte.

Gérances

Les 54 logements propriété de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, un seul changement de locataire a été enregistré, hormis ceux concernant les bâtiments Avenir 5 et 7.

Avenue du 1^{er} Mai 13

Depuis le 1^{er} octobre 2011 et dans l'attente de la concrétisation d'un projet de construction, l'immeuble sis à l'avenue du 1^{er} Mai 13 est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

Crissier 1B

Depuis le 1^{er} octobre 2013 et en prévision des importantes transformations que va subir la zone de la gare, impliquant la démolition de l'immeuble sis à la rue de Crissier 1B, cet immeuble est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage, ceci jusqu'à la démolition du bâtiment.

Avenir 5 et 7

En 2013 et au vu de l'état de vétusté de ces bâtiments, la Municipalité a décidé de résilier l'ensemble des baux à loyer pour le 1^{er} juillet 2014, avec possibilité donnée aux locataires n'ayant pas trouvé de solution à cette date d'y rester jusqu'au 1^{er} juillet 2015, date probable de démolition.

Au 31 décembre 2014, un appartement sur les quatre existants de l'immeuble de l'Avenir 5 et quatre appartements sur les huit du bâtiment de l'Avenir 7 ont été libérés. Conformément à la décision municipale du 31 janvier 2014, ces cinq logements ont été mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage et ce jusqu'au 1^{er} juillet 2015.

Sous-location

La Commune sous-loue le 2 pièces sis à la rue de l'Avenir 25.

Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements de secours. Durant l'année, un changement de locataire est intervenu dans le bâtiment de l'avenue de Saugiaz 8, les deux autres logements ont été occupés durant toute l'année par les mêmes locataires.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2014 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu ..	7
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Rue de l'Avenir 5-7	6
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	106

13 changements de locataires sont intervenus en 2014.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2014 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle,

Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre 2014

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 5	-	-	2	-	-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	+ Crèche + La Grange local
Rue de Crissier 1B	-	-	-	-	-	1	-	+ 1 dépôt et 3 chambres pour étudiants
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	local
Kiosque passage sous route								
Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1 ^{er} Mai 13 (Cure du 1 ^{er} Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Appartements de service :								
Collège de Verdeaux	-	-	-	1	-	-	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	24	11	2	7	6	+ 13 garages

est de CHF 100.- + TVA par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 60.- + TVA par emplacement.

Location des vitrines

Huit vitrines sont situées dans le passage inférieur du 14-Avril. Les prix annuels de location sont variables, généralement de l'ordre de CHF 600.- à CHF 900.- non compris la TVA, selon les emplacements.

Depuis que les piétons ont la possibilité d'emprunter le passage supérieur sur l'avenue du 14-Avril, l'intérêt pour ces vitrines est moindre au vu du fai-

ble passage, seules deux d'entre-elles sont encore louées au 31 décembre 2014. Le solde est toutefois à disposition des services communaux.

Gestion des parkings communaux sur le territoire privé communal

Suite à la mise en place du plan de mobilité de l'Administration communale en 2010, le Service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants : Verdeaux-Pépinières, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Dès le 1^{er} octobre, au vu de sa forte fréquentation, la Municipalité a décidé de supprimer l'accès au parc Frehner pour le personnel, les partenaires et les utilisateurs de cartes journalières afin de le rendre au public. Toutefois, après un bilan de 3 mois, il s'est avéré que ce parking était pratiquement vide en journée et que celui de l'Hôtel-de-Ville était complet. Dès lors, pour rétablir un meilleur équilibre entre ces deux parkings, le parc Frehner sera à nouveau accessible au 1^{er} janvier 2015 pour certains services de l'Administration et pour les utilisateurs de cartes journalières.

Le Service a établi les autorisations de parcage pour le personnel communal et les organismes partenaires de la Commune, soit le CSR, les PPLS, l'OSP et PolOuest ainsi que pour le corps enseignant. En 2014, 761 autorisations trimestrielles ont été délivrées (928 en 2013). Cette diminution est due au départ de PolOuest. Au 31 décembre, 197 personnes (189 en 2013) sont au bénéfice d'une autorisation de parcage d'un montant de Fr. 60.-/mois.

Des cartes d'accès occasionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de l'Administration, dont celle du CTC. En 2014, 800 cartes d'accès ont été vendues au CTC pour un montant total de Fr. 3'696.-.

Section des conciergeries

Cette année, la section conciergerie a particulièrement mis l'accent sur la sécurité et la santé au travail, soit par le renouvellement des ustensiles de travail, de l'équipement, du contrôle des produits de nettoyage et des fiches de sécurité à disposition sur chaque site. Avec le concours du Service du personnel et du chargé de sécurité, l'adjoint technique a rappelé les directives de la SUVA liées à la profession à l'ensemble du personnel.

L'objectif de la section est d'améliorer constamment les méthodes et systèmes de nettoyage. Elle a pour mission d'utiliser des produits respectueux de l'environnement. Dans ce contexte et suite au projet mis en place en 2013, le Service Bâtiments-Domains a fait l'acquisition d'une machine produisant sa propre solution de nettoyage d'entretien



Aquama

100 % biodégradable sur le site scolaire du Léman, Renens devenant ainsi la première commune de Suisse à se doter d'une telle technologie de pointe. La solution retenue est à la fois détergente et désinfectante et a reçu la certification de l'OFSP (Office fédéral de la santé publique). Une formation spécifique quant aux multiples possibilités d'utilisation a été donnée au personnel du site.

Depuis ce nouvel achat, une conférence de presse a eu lieu en présence des représentants d'autres communes, qui a donné suite à plusieurs échanges et présentations de ce concept.

En février et mars, deux collaborateurs de la section ont suivi un cours intitulé «communication interculturelle pour les concierges» proposé par le Service de l'intégration. Un collaborateur a démarré en septembre sa formation d'agent d'exploitation par le biais de l'art. 32, en vue de l'obtention du certificat fédéral de capacité. Courant mai, l'adjoint technique et l'agent d'exploitation polyvalent ont participé à une rencontre «Display» avec d'autres communes ayant pour objectifs d'améliorer les consommations d'énergie des bâtiments et accentuer la communication auprès des usagers. Ils ont également suivi une séance d'information sur les nouvelles prescriptions 2015 AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie).

L'agent d'exploitation polyvalent a participé à plusieurs séances telles que la rencontre annuelle des chargés de sécurité de Suisse romande sur le thème «propre en ordre», la gestion des produits chimiques, ainsi qu'un séminaire sur les normes électriques 2015 NIBT (Norme sur les installations à basse tension).

Pendant les trois premières semaines des vacances de juillet, une vingtaine de jeunes est venue renforcer les équipes d'entretien pour les grands nettoyages des sites scolaires. Un nettoyage à fond a également eu lieu en décembre à Ondallaz.

Suite à la démission d'une collaboratrice, un agent d'exploitation a été engagé sur le site scolaire du Léman.

Une auxiliaire de nettoyage travaillant à temps partiel au Centre Technique Communal a fait valoir son droit à la retraite en juillet, ce qui a permis d'augmenter le taux d'activité de deux collaboratrices. Après trois ans de formation, un apprenti a obtenu son certificat fédéral de capacité. Dès lors, un nouvel apprenti a été engagé en août. Le métier d'agent d'exploitation devient de plus en plus connu au fil des années et 10 stagiaires sont venus le découvrir sur plusieurs sites de la Commune.

Les suivis des consommations d'énergie ainsi que des contrats d'entretien des installations techniques ont été optimisés avec la collaboration des responsables de sites.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le Service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse du propriétaire, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Environnement-Maintenance.

26 avis d'expulsion et 13 avis d'exécution forcée d'expulsion, soit 39 au total, ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (33 en 2013). Sur ce nombre, 8 personnes (10 en 2013) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.



Environnement-Maintenance

Le Service Environnement-Maintenance gère les activités principales suivantes :

- Maintenance
- Logistique et manifestations
- Espaces verts
- Gestion des déchets
- Développement durable

Introduction

Chaque section du Service a été mise à contribution pour offrir aux citoyens rennais une ville propre et attrayante. Pour les balayeurs et ouvriers de maintenance, la tâche s'est un peu compliquée depuis l'introduction des taxes sur les déchets à cause de quelques irrespectueux qui déversent leurs ordures dans les poubelles publiques ou pire à même le sol.

L'équipe en charge du montage des infrastructures pour les manifestations organisées par la Commune ou par des privés a effectué des manutentions pour une quarantaine de dates.

Les jardiniers communaux se sont attelés au réaménagement du parc Carl Sauter ainsi qu'à d'autres petites réalisations telles que l'aménagement d'une mare à grenouilles aux Biondes ou encore le jardin urbain aux Paudex.

Lavage pression place du Marché



Après une année de mise en place des taxes incitatives sur le tri des déchets, la direction du Service s'est attelée à faire de la communication avec l'édition d'un dépliant traduit en 9 langues. La direction s'est également chargée de l'organisation d'une séance d'information destinée aux concierges d'immeubles et aux gérances ainsi qu'une journée Clean-up day sur la place du Marché afin de sensibiliser les jeunes... et les moins jeunes aux problèmes du littering (anglicisme qui signifie «le rebut inattentif de déchets en-dehors des réceptacles prévus à cet effet»).

Toutes les actions et d'autres encore sont détaillées dans les colonnes qui suivent.

Section Logistique et Maintenance

Comme abordé dans l'introduction, les 7 balayeurs de rue (6,2 EPT) ont vu leurs tâches augmenter suite à l'entrée en vigueur des taxes incitatives sur le tri des déchets. Les poubelles de ville sont régulièrement utilisées comme containers par certains quidams. La collecte de ces déchets a passé de 87 tonnes, avant la taxe au sac, à 240 tonnes en 2014.

Cette conséquence n'est pas spécifique à Rennais, mais elle alourdit la journée de travail des collaborateurs en charge du nettoyage de la ville, ainsi que du personnel de piquet du week-end. Autre fléau des temps modernes, le littering des mégots de cigarettes, des canettes en aluminium, des emballages de restaurants rapides, etc.

Une journée de sensibilisation a été organisée par le Service le 10 septembre 2014 sur la place du Marché. Une infrastructure de basket-tri a été installée et un concours pour les enfants a été organisé avec des prix récompensant les participants tels que jeux de cartes «Je recycle» ou des stylos faits à base de PET.

Après la réfection complète des WC publics du village,



Clean up day

les professionnels du Service ont rénové les WC publics du chemin des Clos, ceci en prévision du réaménagement du Parc Sauter. Les WC de l'ancien poids public devant l'Administration communale seront quant à eux rénovés en 2015. Ainsi, chaque année, un WC public sera mis en conformité avec des éléments sanitaires en inox et un carrelage facilement nettoyable.

A noter que le Service n'a pas dû intervenir pendant l'hiver 2013-2014. Aucune précipitation neigeuse, ni verglas au sol n'a nécessité l'intervention de la voirie. Les heures de travail ainsi «économisées» ont été mises au bénéfice de tailles d'arbres d'avenues plus conséquentes, d'entretien etylviculture dans les forêts rennaises ainsi qu'à d'innombrables travaux d'entretien dans les bâtiments communaux ou du mobilier urbain.

Cette année, trois véhicules du Service ont été remplacés. Dans un premier temps, un préavis a été déposé en octobre 2013 pour le remplacement de la laveuse/saleuse de 2003 avec 4'400 heures au compteur qui est utilisée en toutes saisons pour l'arrosage des vasques et massifs floraux, pour le lavage des passages sous-voies, des places publiques et trottoirs ainsi que pour le service hivernal.

Montage podium





Ancienne et nouvelle laveuse



Section Espaces verts

Le grand chantier 2014 pour les jardins communaux fut certainement le réaménagement partiel du parc Carl Sauter. Hormis cette importante transformation, plusieurs interventions, décrites ci-dessous, ont contribué à entretenir les espaces verts communaux dans le respect de la nature.

Le même préavis proposait le remplacement du transporteur du cimetière de 1992 avec 4'200 heures d'utilisation qui est exclusivement employé pour les transports inhérents au cimetière.



Ancien et nouveau transporteur du cimetière



En mars 2014, le tracteur de la section Espaces verts a été remplacé. Datant de 2003, avec près de 3'000 heures au compteur, des problèmes mécaniques qui avaient engendré des frais importants de réparation ont avancé son remplacement.

Ce tracteur est utilisé quotidiennement pour la tonte du gazon sur l'ensemble du territoire communal avec un équipement de tondeuse incorporé et un bac de ramassage sur vérins hydrauliques, ce qui en fait un des véhicules les plus utilisés du Service.



Montage cantine

Manifestations

Liste des manifestations 2014 auxquelles le Service a apporté son soutien logistique :

- Apéritif culturel 10 février
- Exposition Philatéliste 1^{er} mars
- Fête du printemps 29 mars
- Ouverture officielle du Marché 26 avril
- Fête des garderies 26 avril
- Kermesse Catholique 3, 4 mai
- Marché aux puces «Fourmi Rouge» 17 mai
- Vide-greniers 25 mai
- Meeting natation 24, 25 mai
- Abbaye «La jeune Suisse» 28 au 30 juin
- Cirque «Starlight» 2, 3 juin
- Tournoi graines de foot 7 juin
- Tarmac Festival 13, 14 juin
- Fête de quartier «Simplon» 21 juin
- Flamenco 28 juin
- Concerts d'été 3, 4 juillet
- Fête du 1^{er} Août 1^{er} août
- Piazzetta 21, 22 août
- Fête de Florissant «GAF» 30 août
- Fête au Village 6 septembre
- Clean-up Day 10 septembre
- Fête Fourmi Rouge 12, 13 septembre
- Course pédestre 27 septembre
- Clôture des animations du Marché 27 septembre
- Cap sur l'Ouest 28 septembre
- Design Days 25 au 28 septembre
- Femmes solidaires 5 octobre
- Journée «Refus de la misère» 17 octobre
- Vide-greniers 18 octobre
- Fête Asturiano «Place du Marché» 18 octobre
- Puces Paroisse Protestante 1, 2 novembre
- Coupe des sapins à Bottens 26 novembre
- Téléthon 6 décembre
- Marché aux puces «Sur la Croix» 7 décembre
- Noël à Renens 13, 14 décembre

Tonte de parcelles par des moutons nains

La Commune de Renens s'est associée à la société Ecoparcelle qui propose un concept clé en main. Un troupeau de moutons nains originaires de l'île d'Ouessant en France est mis à disposition pendant la période estivale pour la tonte de parcelles laissées en foin et regain. Ainsi, une vingtaine de moutons a passé des Biondes au Tennis Club puis du parc de Broye aux abords du cimetière pendant la belle saison.

Leur taille d'environ 50 cm pour une quinzaine de kilos garantit également le respect des sols. L'hiver, les moutons sont logés en garderie et leur contrôle sanitaire est totalement pris en charge par Ecoparcelle qui rend régulièrement visite au troupeau en été. Cette démarche originale sera reconduite en 2015.



Moutons nains

Création d'une mare pour les amphibiens

Suite au courrier de Pro Natura adressé aux communes de Suisse romande afin qu'elles aménagent des plans d'eau sur leur territoire destinés à accueillir des grenouilles dont certaines espèces sont menacées, la Direction Bâtiments-Environnement a rencontré un biologiste et un membre du secrétariat de Pro Natura afin d'évaluer la pertinence d'une telle action en milieu fortement urbanisé.

Il s'avère que certaines espèces d'amphibiens prolifèrent du côté de



Mare à grenouilles

la briqueterie sise à Crissier et en suivant le couloir biologique que représentent la Mèbre et le Bois Cola. A Renens, une infrastructure pouvant accueillir ces grenouilles, spécifiquement le sonneur à ventre jaune et le crapaud accoucheur, a été aménagée sur la petite parcelle communale située entre les jardins familiaux Sous-Biondes II et l'orée du Bois Cola.

Composée d'une mare d'environ 50 m² et de quelques gouilles à proximité, cette infrastructure a été réalisée par le secteur espaces verts de la Ville en novembre 2014. De son côté, Pro Natura a pris en charge le suivi de ces travaux par un expert, du projet à la réalisation.

Le remplissage de la mare se fera en début d'année 2015, juste avant la migration des batraciens.

Création d'un potager urbain

C'est suite à un postulat déposé au Conseil communal qu'une démarche pour la création d'un potager urbain a été initiée. Dans le but de mettre en place cette première expérience sur le territoire de la Commune de Renens, une séance d'information a été organisée le 8 avril 2014 sur le site sélectionné, soit au parc des Paudex. Une vingtaine de personnes a répondu à l'invitation.

Quelques semaines plus tard, les futurs jardiniers se sont réunis au CTC pour former un groupement et mettre en place une charte qui reflète



Jardin urbain

les attentes et les objectifs en fonction des propositions faites par ce collectif.

Cette première expérience a été une vraie réussite. La Commune de Renens a installé une clôture déterminant l'espace dédié à cette nouvelle structure, a amené une canalisation d'eau en son centre et quelques mètres cubes de compost. Ainsi au printemps, la quinzaine de personnes, habitants riverains, a pu cultiver fleurs et légumes en toute harmonie.

Une demande d'agrandissement du site est parvenue à la Municipalité, en fin d'année. En effet, plusieurs riverains sont intéressés à cultiver un lopin de terre en communauté. Cette extension sera certainement réalisée dans le courant de l'année 2015.

Forêts

Bien que les forêts renanaises ne représentent que 32'000 m², elles nécessitent une attention particulière. Chaque année, sous l'autorité du garde-forestier, une journée de martelage est organisée afin de définir les arbres à abattre. C'est ainsi qu'environ 30 m³ de bois proviennent des bois de Pachoudaz, Cola, Creux et des bois du Caudray. Sur le plan intercommunal, le groupement forestier de la Venoge, qui inclut quinze communes, a édité un document synthétisant les objectifs et les mesures pour une gestion des forêts pour la période 2010-2019. Il consiste principalement à assurer la conservation durable des forêts du périmètre, à promouvoir l'utilisation du bois, à assurer l'accessibilité des forêts en zone urbaine, à renforcer la fonctionnalité écologique du patrimoine naturel et paysager et enfin à assurer l'adaptation durable des forêts aux changements climatiques.

Les 3 fonctions des forêts sont également mises en avant :

- la protection contre les dangers naturels
- la fonction biologique et paysagère
- la fonction principale des forêts renanaises qui est sociale et d'accueil

Toutes ces mesures sont répertoriées et décrites dans un document intitulé «Les forêts, une richesse à conserver».

Forêt d'Ondallaz

Environ 1 hectare se trouve au-dessus du chalet «Joli-Bois» à Ondallaz, propriété de la Ville de Renens. Lors d'une tournée d'inspection du garde-forestier local, il a été constaté que plusieurs arbres présentaient un danger potentiel.

Une quinzaine d'arbres ont été martelés pour l'abattage car ils se trouvaient à proximité de la place de jeux. Depuis la tempête de Lothar en 1999, aucun entretien spécifique n'avait été nécessaire. L'abattage de ces arbres a été confié à une entreprise de bûcheronnage spécialisée.

Nouveau règlement sur la protection des arbres

Jusqu'alors, la Commune de Renens était dotée d'un règlement sur la protection des arbres qui datait de 1984. Au fil du temps, il est apparu que ce texte légal est devenu obsolète et ne répondait plus à la réalité d'aujourd'hui. En effet, le règlement précédant était complété par un plan de classement des arbres très fastidieux à tenir à jour. Il ne constituait plus une référence fiable car il pouvait protéger des arbres dépérissant et ne tenait pas compte de jeunes sujets sains et vigoureux. Ainsi, le nouveau règlement adopté cette année protège automatiquement tout arbre mesurant plus de 1,30 m et ayant un diamètre de plus de 20 cm.

Deuxième changement d'importance, en plus du toilettage juridique des autres articles, une taxe de compensation comptabilisée dans un fonds d'arborisation a été introduite. En effet, une demande d'abattage d'arbre est généralement autorisée si les raisons sont valables. Un remplacement in situ est alors exigé.

Lorsqu'une plantation complémentaire n'est pas possible, souvent par manque de place ou par la présence déjà importante de végétalisation sur le terrain, une somme équivalente au remplacement de l'arbre est versée dans le fonds de compensation. Son utilisation est affectée exclusivement aux plantations réalisées ou mandatées par la Ville sur le territoire communal.



Jardins familiaux

L'année a été assez mouvementée dans les jardins familiaux. En effet, le message pour le tri des déchets provenant des jardins est plus compliqué à faire passer que pour un ménage, engendrant de nombreux courriers et rendez-vous in situ.

Le taux de rotation des locataires de jardins est stable avec 17 changements en 2014. A noter encore que l'assemblée générale, qui s'est tenue le 27 mars 2014, a réuni près de 109 jardiniers amateurs. Une présentation d'un entretien de jardin respectant l'environnement a été faite en fin d'assemblée pour sensibiliser les utilisateurs à une culture sans pesticide ou herbicide avec des amendements sans engrais chimiques.

Cimetière

Conformément à l'article 26 du Règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, 13 tombes de l'année 2008 ont été modifiées et intégrées dans le cadre de la conception dite «Sylvestre».

Au cours de l'année 2014, 188 décès ont été enregistrés sur la Commune de Renens, soit 27 inhumations de corps et 61 de cendres, dont 36 ont été déposées au Jardin du Souvenir. 100 défunts ont été transférés hors du cimetière de Renens.

En marge des travaux courants d'entretien, la procédure pour une désaffectation partielle du cimetière a été engagée. Ainsi, 334 tombes, principalement dans le secteur 2 du cimetière, seront désaffectées en février 2015. Une parution dans la FAO et un courrier personnalisé a été envoyé à toutes les familles, 6 mois avant les travaux, conformément aux dispositions de l'article 70 du Règlement cantonal en la matière. De plus, des panneaux ont été posés dans le cimetière.

Section Gestion des déchets

L'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets ayant eu lieu le 1^{er} juillet 2013, un bilan a pu être établi après une année.

Les principaux objectifs de la mise en place du principe de causalité pour la gestion des déchets à Renens sont atteints. Les ordures ménagères ont

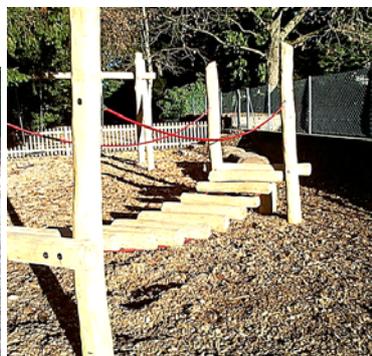
Réaménagement et entretien du Parc Carl Sauter

D'une superficie de 4'020 m², ce parc est essentiellement constitué de beaux spécimens d'arbres caducs et de conifères avec un sous-bois en ifs. Cet îlot de verdure dans un quartier historique de Renens doit être considéré comme une pièce d'art et sa réfection a été réalisée en respectant l'âme et la nature que le parc dégage.

L'ensemble du concept d'aménagement est basé sur la mise en sécurité des différentes composantes du parc, tout en gardant d'une part son originalité et, d'autre part, en répondant aux attentes de la population locale et de ses utilisateurs. A cet effet, deux séances d'information ont eu lieu à la Grange de Florissant, à proximité du parc, les 12 février et 12 mars 2014. Lors de la 1^{ère} séance, une quarantaine de personnes était présente pour émettre leurs desiderata, leurs idées, et faire part de leurs craintes et de leurs connaissances des lieux. Fort de ces précieux constats, le projet a pu être réalisé par le secteur Espaces verts (du Service Environnement-Maintenance).

Une rencontre a également eu lieu in situ avec une collaboratrice du Conservatoire cantonal des monuments et sites qui a pu apporter ses réflexions expertes dans un environnement particulièrement sensible.

Lors de la 2^{ème} séance, le projet d'aménagement a été présenté à la vingtaine de personnes présentes, lesquelles ont fait part de leur enthousiasme et ont déclaré être favorables au projet tel que présenté. A l'issue de cette consultation, la Municipalité est particulièrement satisfaite de pouvoir proposer une amélioration de ce parc.



diminué de plus de la moitié, faisant ainsi monter le taux de recyclage moyen annuel à 64% après la taxe, contre un taux moyen annuel de 44% avant la taxe.

Les coûts générés par les déchets sont en diminution et les mesures d'accompagnement mises en place sont appréciées de la population.

Si les chiffres sont réjouissants, quelques points noirs doivent encore être traités de façon individuelle. Notamment, certaines barres d'immeubles où le message est plus compliqué à faire passer. Pour cela, des contacts particuliers sont noués, et des équipements en conteneurs adéquats doivent encore être mis en place par les gérances.

Quelques chiffres détaillés sont présentés, ci-après, à l'aide de graphiques. Depuis le second semestre 2014 et pour l'année à venir, l'accent a été et sera mis sur une information et une communication ciblée. Deux exemples sont ici détaillés, le dépliant en 10 langues et la soirée d'information destinée aux concierges et gérants d'immeubles.

Soirée d'information destinée aux responsables d'immeubles et gérances

Dans le but premier de sensibiliser les gérances et les concierges d'immeubles aux difficultés rencontrées lors du tri à la source des déchets, une

Dépliant en 10 langues sur le tri des déchets

Lors d'une communication interculturelle dispensée à une dizaine de concierges d'immeubles de Renens, organisée à mi-juin 2013 par la délégation à l'intégration, il avait été fait appel au Service Environnement-Maintenance pour informer les participants sur le tri des déchets et les spécificités à venir, afin d'anticiper l'introduction de la taxe au sac au 1^{er} juillet 2013 à Renens.

Suite à cela, un groupe de travail issu de la Commission d'Intégration Suisses des Etrangers (CISE) a souhaité aller plus loin dans la communication sur le thème des déchets spécifiques à l'attention des différentes communautés étrangères de Renens. Il a été demandé d'avoir un document papier simple et imagé qui pourrait être traduit dans les langues les plus représentées dans la Commune. Le Service Environnement-Maintenance a proposé le document «Ce qui va (encore) à la poubelle». Cette information est issue de la plateforme d'information des Services cantonaux de l'énergie et de l'environnement de Suisse romande.

Le créateur de ce document a donné son accord pour sa réutilisation et pour sa traduction dans différentes langues. Des légères adaptations ont été apportées concernant les critères de tri. Par exemple, pour les déchets organiques, Renens se distingue par une acceptation des déchets de cuisine cuits et des litières d'animaux. Pour le tri des plastiques, Renens propose le recyclage d'un certain nombre de types de plastiques courants.

Ce document a ainsi été traduit en neuf langues, soit albanais, anglais, arabe, espagnol, français, portugais, serbo-croate, tamoul et turc.

Après concertation entre la délégation à l'intégration et le Service Environnement-Maintenance, la diffusion de ce document d'information pourrait se faire via les représentants des différentes communautés étrangères d'une part, et dans le dossier «Ville de Renens» remis aux nouveaux habitants d'autre part.

L'élaboration d'une information multiculturelle sur ce thème est un élément incontournable pour une ville cosmopolite comme Renens, adapté aux besoins des populations migrantes. Ce projet sera une première pour l'ensemble de la Suisse romande : un matériel d'information adapté, axé particulièrement sur le visuel et surmontant les difficultés liées à la langue. D'autres communes, notamment genevoises, ont adapté les documents rennais à leurs besoins.



Dépliant déchets multilingue

séance d'information a été organisée à la Salle de spectacles le jeudi 25 septembre 2014. Environ 90 invitations ont été adressées à un public cible, pour 71 inscrits à la soirée, ce qui pour une première peut être considéré comme un succès.



Soirée d'information concierges

A l'ordre du jour de cette rencontre, les thèmes suivants ont été abordés : en premier lieu, la gestion des déchets avec la présentation des statistiques suite à l'introduction de la taxe au sac, et le détail des chiffres des collectes en porte à porte, avec un commentaire sur chaque déchet et les instructions idoines à un bon tri à la source. Dans la même optique, un rappel sur les déchèteries fixes et mobiles, et les 35 déchets collectés a été mis en avant.

La parole a ensuite été donnée au représentant de l'entreprise SRS-Swiss

Recycling Services SA, qui a relevé les difficultés rencontrées lors des différentes tournées de collectes.

Dans un autre registre, le délégué au Bureau de Prévention des Accidents (BPA) en matière de sécurité des places de jeux sur la Commune de Renens a sensibilisé l'assemblée sur les différentes normes de sécurité à respecter. Cette intervention a suscité de nombreuses questions lors du débat final.

Avant celui-ci, l'adjudant de la brigade Prévention et partenariat de la Police de l'Ouest lausannois est intervenu pour expliquer la nouvelle organisation de la police de proximité. Il a également rappelé les bons réflexes à avoir pour éviter d'être cambriolé.

Une dernière intervention concernant le nettoyage et le déneigement des routes et trottoirs publics/privés a précédé la séquence questions/réponses.

De cette partie de la soirée, il est à relever que les personnes présentes étaient de bonne volonté pour assurer un tri des déchets satisfaisant, mais que certains locataires récalcitrants leur compliquaient la tâche, quand ce n'est pas la gérance elle-même qui ne met pas tout en action pour respecter les règles.

Le bilan de cette première soirée est extrêmement réjouissant, de par le nombre de personnes présentes et la qualité des échanges. De nouvelles rencontres avec les responsables d'immeubles et des gérances seront organisées annuellement avec d'autres sujets, tels que la médiation interculturelle, avec l'intervention de la déléguée à l'intégration, ou encore l'utilisation de produits de nettoyage écologiques, soutenue par le responsable technique en charge des concierges. Les subventions liées à l'environnement peuvent également être mises en avant et susciter l'intérêt des gérances. Un programme définitif sera établi pour la prochaine séance, fixée au jeudi 24 septembre 2015 à la Salle de spectacles.

Evolution des déchets collectés en porte-à-porte

Ordures ménagères

Le but principal de toutes les mesures prises est le tri à la source, afin de préserver les matières premières et de valoriser au mieux les déchets collectés. Après une année de mise en place, les chiffres démontrent que,

à Renens comme ailleurs, les effets sur les tonnages sont bien réels.

Du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, la quantité d'ordures ménagères collectées a été de 2'357 tonnes, alors que pour l'année précédente la Ville de Renens a acheminé, par l'intermédiaire de son transporteur, 5'012 tonnes d'ordures à l'usine d'incinération Tridel SA, soit une diminution de 53%.

Cet excellent résultat a un revers de médaille. En effet, les poubelles de ville sont prises d'assaut par des sacs de petite taille (3-4 litres) contenant des ordures ménagères. Le tonnage collecté dans ces corbeilles passe ainsi de 87 tonnes annuelles à 240 tonnes.

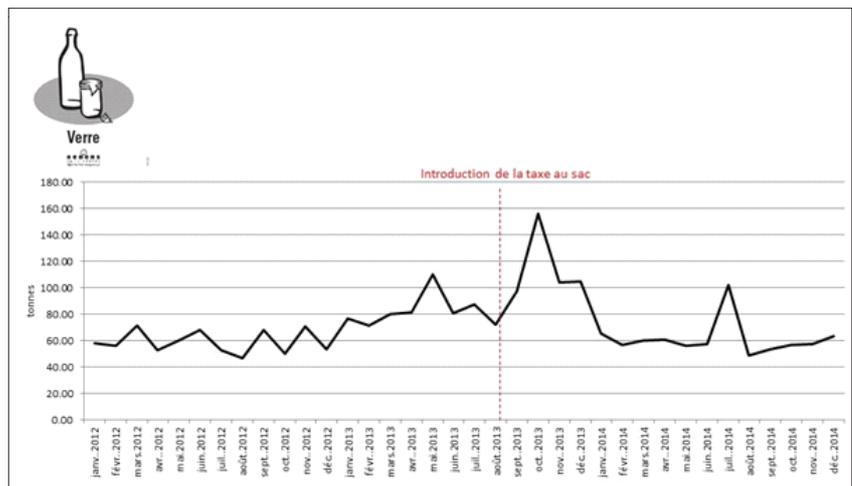
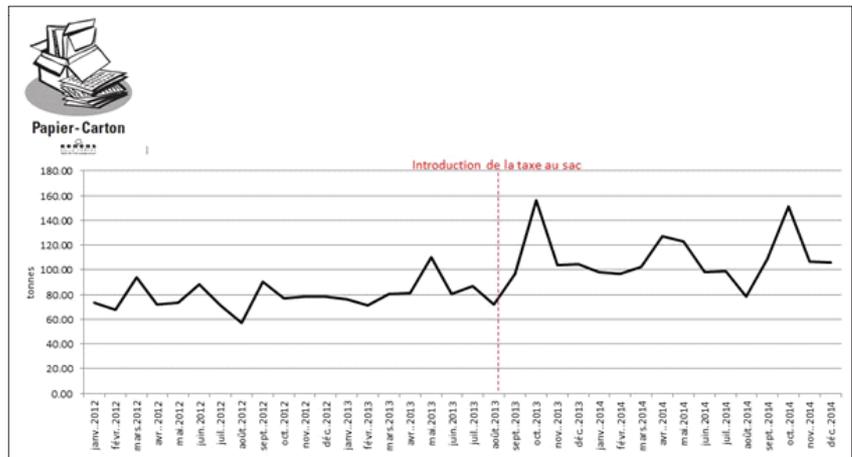
Certains habitants ne conditionnent pas toutes leurs ordures en sacs pré-taxés mais dans des sacs non conformes comme des sacs noirs ou des sacs de magasin, ou les déposent en vrac directement dans les conteneurs des bâtiments. Suite à un contrôle effectué par Valorsa SA, périmètre de gestion des déchets, le taux de fraude se monte à 4.7%, ce qui est dans la marge de tolérance dont le taux est fixé à 5% par le concept régional d'harmonisation des taxes incitatives.

Papier / carton

Cette matière recyclable collectée a augmenté de 35%, passant de 952 tonnes annuelles à 1'287 tonnes dès la mise en vigueur du principe du pollueur/payeur. La qualité de la matière livrée au recycleur Papirec SA à Ecublens s'est un peu détériorée, mais elle reste acceptable. Ce sont principalement le sagex, les emballages plastiques et les cartons souillés qui «polluent» cette collecte. A noter que la rétribution de cette matière à la tonne est restée stable à CHF 45.-.

Verre

La collecte de cette matière recyclable est restée relativement stable, avec même une légère diminution de 3%. Ceci peut s'expliquer par un tri déjà très sélectif avant la taxe au sac et par le conditionnement toujours plus élevé des boissons en PET plutôt qu'en verre. La quantité pour cette année est de 700 tonnes contre 722 tonnes l'année précédente. La plupart des gérances et des propriétaires étant déjà équipés de conteneurs pour cette collecte, il s'avère que le tri est respecté et que, hormis les traditionnels couvercles, bouchons et capsules, le verre est de bonne qualité. Il est acheminé chez Valorsa SA pour une valorisation en verrerie en France.



Dès le 1^{er} janvier 2015, le verre sera livré au Centre Intercommunal de Logistique à Malley, économisant ainsi de nombreux kilomètres en direction de Penthaz.

Déchets organiques

C'est la collecte de matière qui a le plus progressé avec un bond de + 89% du tonnage annuel, passant de 831 tonnes à 1'577 tonnes cette dernière année. Cette augmentation est due principalement à un meilleur tri des déchets de cuisine. La filière de recyclage de la Commune de Renens, qui accepte les déchets crus et les déchets cuits, influence de façon optimale ces chiffres. De plus, consciente de ce potentiel, la Municipalité a instauré une collecte supplémentaire par semaine pendant les mois estivaux, soit des ramassages tous les lundis et les jeudis.

Seule ombre au tableau, la qualité de la matière collectée est médiocre. En effet, de nombreux sacs plastiques polluent cette valorisation du déchet qui est acheminé à Lavigny, et chez le partenaire communal, Ecorecy-clage SA, pour une méthanisation de la matière, qui est directement injectée dans le réseau de gaz. Des mesures décrites plus loin ont également été prises pour sensibiliser et remédier à ce problème.

Déchèteries mobiles de quartier

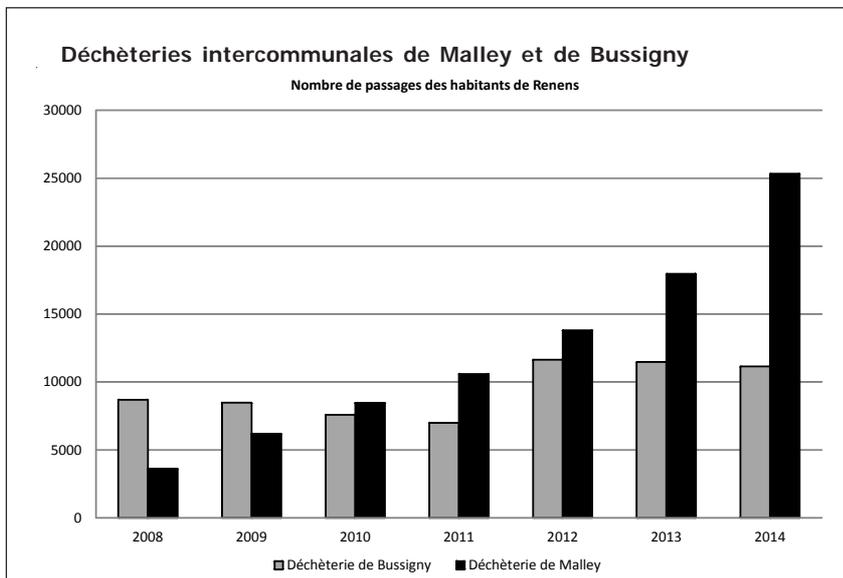
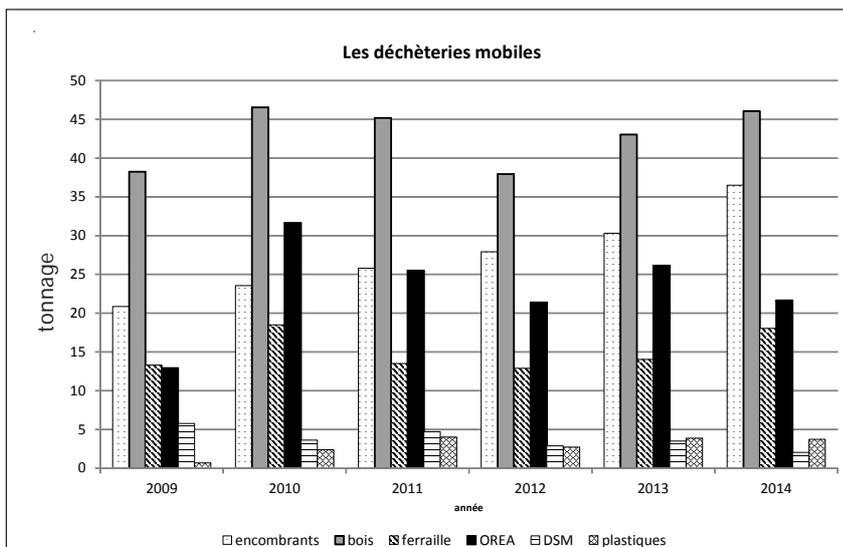
Les déchèteries mobiles de quartier ont été instaurées à la suite de l'arrêt des collectes en porte-à-porte des déchets encombrants en 2009 déjà. La soixantaine de dates couvrant 7 quartiers de la ville a trouvé son public bien avant la mise en place de la taxe aux sacs en répondant à l'attente de la population. Les deux recycleurs qui animent, conseillent et aident au tri sont très appréciés par les Renanais.

Si la quantité de déchets apportés dans les déchèteries mobiles est stable, la fréquentation a fortement augmenté depuis l'introduction des taxes : elle est estimée à +25%, soit environ 200 passages par date, les utilisateurs passant à plusieurs reprises avec de plus petites quantités. A noter que de nombreuses communes de l'Ouest lausannois, de la Riviera et même du Canton de Genève se sont inspirées du système renanais de déchèteries mobiles pour mettre en place une infrastructure similaire.

Déchèteries intercommunales de Malley et de Bussigny

Les bilans sur la fréquentation et les apports en déchèteries intercommunales sont plus difficiles à analyser. De fait, les communes partenaires des déchèteries ont mis en place le système de taxes au 1^{er} janvier 2013. Les chiffres sont ainsi tronqués et ne peuvent être analysés, pour Renens, sur une année complète comme ceux précédemment développés.

Cependant, à l'instar des déchèteries mobiles de quartier, la tendance générale qui consiste à passer plus souvent en déchèterie avec moins de déchets se confirme. En outre, les Renanais se dirigent de plus en plus vers la déchèterie de Malley avec 25'000 passages en 2014, contre un peu moins de 11'000 passages à Bussigny. Des améliorations structurelles, notamment en ce qui concerne l'apport des déchets organiques, et des contrôles plus poussés afin d'empêcher l'accès aux professionnels ont été instaurés à Bussigny, améliorant ainsi les résultats généraux de cette infrastructure.



Visuel collé sur les poubelles de Ville



Autocollant appliqué sur les conteneurs des déchets organiques

Développement durable



Label Naturemade star pour l'Administration communale de Renens

La nouvelle stratégie énergétique de la Confédération pour 2050 et la volonté populaire de préserver la qualité de l'environnement ont conduit les fournisseurs d'électricité à modifier leur stratégie d'entreprise. Les objectifs généraux recherchés sont une réduction de la consommation d'électricité et un remplacement de l'énergie nucléaire par des énergies renouvelables.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, Romande Energie a développé une offre de fourniture d'électricité qui permet d'identifier la provenance géographique du courant introduit dans le réseau et d'identifier la source de production. Il s'agit des contrats «Energies Libres».

La Municipalité a ainsi opté pour :

- Naturemade star : cette électricité labellisée assure un respect des critères et des normes écologiques pour la production d'électricité 100% renouvelable. Décerné par l'Association pour une électricité

respectueuse de l'environnement, ce label est le plus strict d'Europe. Il bénéficie, en outre, du soutien du WWF, de Pro Natura et du Forum suisse des consommateurs. L'électricité produite sous ce label ne doit pas produire d'émissions de carbone et implique des mesures pour préserver les abords du site de production. Jusqu'à fin 2013, l'Administration communale achetait 7% de sa consommation électrique munie de ce label. Une nouvelle offre est disponible uniquement depuis le printemps 2014 suite aux demandes de certains consommateurs, à l'instar de la Ville de Renens.

Pour les particuliers, les autres sources de production étant :

- Terre Romande : électricité provenant uniquement de Suisse romande composée principalement d'énergie hydraulique, avec également quelques pourcents de photovoltaïque et d'éolien.
- Terre Suisse : électricité provenant uniquement de Suisse composée de 60% d'énergie hydraulique, de 35% de nucléaire et de 5% de centrales à gaz. Son tarif est identique au tarif de base en 2013.
- Tarif standard : électricité de provenance non déterminée et de sources non renouvelables, soit nucléaire et centrales à charbon et à gaz.

Le concept énergétique communal (2013-2016), élaboré en avril 2013 dans le cadre du réaudit du label «Cité de l'énergie», contient plusieurs objectifs énergétiques. Un de ces objectifs est l'augmentation de l'usage d'électricité labellisée «Naturemade star». Dans le cadre des critères liés au label «Cité de l'énergie», la collectivité se doit d'augmenter au maximum la part d'électricité d'origine renouvelable dans les consommations de ces bâtiments et équipements : éolien, biomasse, photovoltaïque, hydraulique, biogaz, électricité verte certifiée, etc.

En faisant le choix d'une électricité labellisée «Naturemade star», l'Administration communale montre son exemplarité au niveau environnemental en optant pour une énergie supérieure à celle consommée par les autres clients de Romande Energie. Le label donne les garanties à la Ville de Renens que cette qualité d'énergie sera effectivement produite. Le contrôle des kWh produits est indépendant de la société Romande Energie. Ce choix peut être communiqué aux utilisateurs et à la population par un certificat affiché dans les lieux très fréquentés et également via des autocollants à apposer à proximité des interrupteurs des bâtiments communaux.

Fonds pour le développement durable

Pour rappel, le Fonds communal pour le développement durable est alimenté depuis bientôt six ans par une taxe, de 0.1 centime par kilowatt/heure consommé, prélevée sur l'ensemble des factures de consommation d'électricité sur le territoire de Renens. Il est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Si le règlement d'application a été adopté en 2009, les directives et les conditions d'octroi sont ajustées chaque année.

Du 1^{er} janvier au 20 octobre 2014, les actions suivantes ont été subventionnées :

- 2 installations de capteurs solaires thermiques
- 2 isolations et remplacements de fenêtres

- 24 vélos électriques
- 1 installation solaire photovoltaïque
- 4 changements d'anciens gros appareils ménagers
- 1 action «Clean up day» du Service Environnement-Maintenance
- 7 accessoires de vélo (casque et/ou remorque)
- 1 remplacement d'une batterie de vélo électrique
- le paiement des frais d'inscription de 5 entreprises de Renens à l'action Bike to work
- 3 actions / publications / manifestations (nouveau dépliant promotion du Fonds, Journée du Soleil du 10 mai 2014 avec le stand ADER sur la place du Marché, sacs biodégradables Ville de Renens au marché)
- l'installation photovoltaïque de Romande Energie sur le bâtiment Vaudaire du site scolaire du Léman

De plus, 130 ampoules LED ont été mises à disposition de la population par l'intermédiaire du Carrefour Info Renens sous forme d'un bon à découper. Sur présentation de celui-ci et participation financière de CHF 5.-, le citoyen a pu retirer au guichet du CTC une ampoule d'une valeur de CHF 20.-. Cette initiation tente de sensibiliser la population à la consommation d'électricité.

Journée du Soleil

Les Journées du Soleil sont célébrées en Suisse depuis dix ans et le succès de cet événement a augmenté d'année en année. Il est proposé par Swissolar, l'association suisse des professionnels de l'énergie solaire. Les journées européennes se tiennent dans près de 20 pays et ont eu lieu, cette année, du 1^{er} au 18 mai.

A Renens, le solaire est l'une des énergies renouvelables les plus intéressantes pour l'avenir. En tant que «Cité de l'énergie», la Ville se doit de motiver les habitants à recourir au maximum à ce genre d'énergie. Depuis 2009, Renens propose, via son Fonds communal pour le développement durable, des subventions liées aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables, ainsi qu'à la mobilité efficiente.

Le Service Environnement-Maintenance a tenu un stand sur la place du Marché le samedi matin 10 mai 2014. L'objectif était de présenter et diffuser des informations relatives à l'énergie solaire à toute personne intéressée par cette forme d'énergie, de même que par les subventions communales en lien avec ce domaine.

Pour assurer l'animation, il a été fait appel à l'Association pour le développement des énergies renouvelables de Lausanne (ADER). Une démonstration de cuisine solaire sous la forme de raclettes, la diffusion de musique grâce au soleil et

la présentation d'échantillons de cellules photovoltaïques et de modules solaires thermiques ont été proposées. Un représentant expérimenté de l'ADER a animé le stand en compagnie du responsable environnemental de Renens.



Stand
Journée du Soleil

Urbanisme - Travaux



Directrice Urbanisme-Travaux:

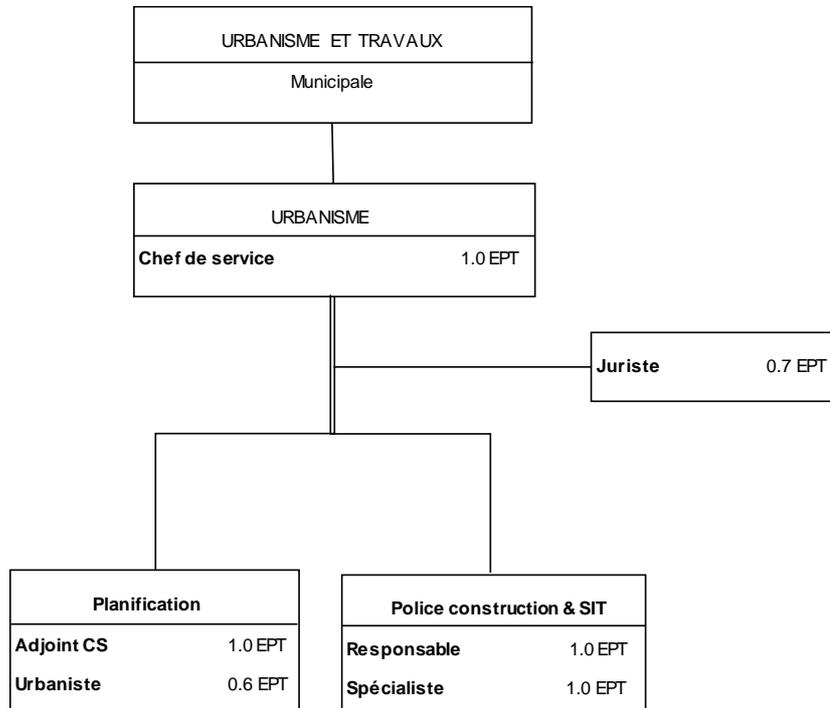
Mme Tinetta MAYSTRE, conseillère municipale

Chefs de service:

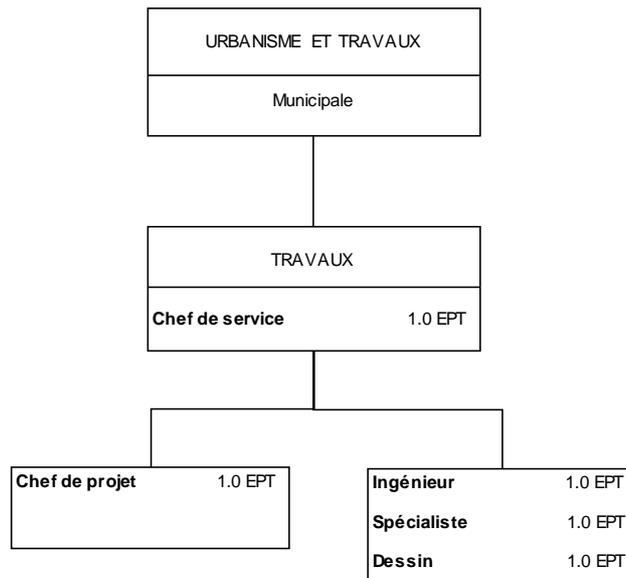
M. Martin HOFSTETTER, chef du Service de l'Urbanisme

M. Christophe SARDA, chef du Service des Travaux

Urbanisme



Travaux



Urbanisme

Le Service de l'urbanisme gère les activités principales suivantes :

- Aménagement du territoire
- Planification régionale et communale
- Projets d'espaces publics : rues et places, servitudes de passage public
- Police des constructions et commission de salubrité
- Système d'information du territoire (SIT)

Planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'organisation du bâti et la répartition des équipements et des activités dans l'espace urbain fait partie des tâches quotidiennes du Service de l'urbanisme.

Dans ce but, il exerce les obligations légales qui découlent de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Pour chaque projet, il gère la mise en œuvre des diverses stratégies urbanistiques à travers le plan directeur communal (PDcom), le règlement du plan d'extension (RPE), les plans de quartier et les plans partiels d'affectation. Il applique ces contraintes légales dans le traitement des dossiers de permis de construire dans le cadre de la police des constructions.

La coordination nécessaire de ces multiples enjeux représente une des principales missions du Service de l'urbanisme, qui a la tâche de planifier et de faire vivre les futurs plans de quartier dans le respect des nombreuses prescriptions légales et des procédures assurant la participation citoyenne.

Pour l'aider à élaborer une stratégie efficace et transparente, le Service de l'urbanisme s'appuie sur la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT) et la Commission d'urbanisme et d'aménagement du terri-

toire (CUAT) sur un plan politique ; il collabore avec le bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) sur un plan technique pour les projets régionaux.

Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT)

Cette commission est transversale dans sa composition, regroupant les services Urbanisme-Travaux, Sécurité publique, Administration générale et Sécurité sociale. Elle a tenu au total 10 séances en 2014 durant lesquelles les dossiers suivants, entre autres, ont été traités :

- L'avancement des études du Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM).
- La convention des équipements techniques du plan de quartier de Malley.
- La nouvelle répartition des tâches liées au projet de Malley entre les communes et le SDOL, avec transfert partiel du chef de projet au Service de l'urbanisme.
- La rectification des limites communales dans le cadre de Malley.
- La proposition d'installer des jardins de Lausanne-Jardins dans le parc du Gazomètre.
- L'avancement du plan de quartier de la Gare et l'aménagement provisoire de la place de la Gare.
- Les plans de quartier Kodak et Chêne.
- Le projet d'agrandissement du passage inférieur (PI) du Léman comprenant la création d'un trottoir le reliant à la Croisée.
- La création d'un transit à vitesse limitée par le parking du Censuy depuis la rue du Lac afin de faire face à la fermeture provisoire du PI du Léman.
- Le projet de bandes cyclables sur la rue du Simplon.
- Le projet concernant la création d'un étage supplémentaire sur

l'ancienne Fabrique d'articles en métal (FAM) pour du logement, en complément au premier projet réalisé en 2013 (13 logements pour étudiants).

- Le guide des aménagements du plan de quartier des Entrepôts.
- L'étude des ensembles bâtis du XX^{ème} siècle qui permet d'identifier et mettre en valeur les ensembles bâtis construits dans l'Ouest lausannois.
- Le planning des travaux du plan de quartier des Entrepôts et du CEOL.
- Un projet de villas contiguës au chemin du Martinet préavisé négativement car il crée une rupture d'échelle au niveau du quartier.
- L'avancement du projet de construction Avenir-Saugiaz qui prévoit la création de 86 logements. La Commission a décidé de lever les 3 oppositions au projet en vue de l'octroi du permis de construire.
- La demande d'un propriétaire relative à l'implantation d'une centrale en béton au chemin du Chêne pour alimenter les futurs grands chantiers prévus dans le périmètre.
- La réponse à la pétition relative au contresens vélos à la rue de la Paix. Il a été décidé de maintenir ce contresens avec des mesures d'aménagements supplémentaires (pose de gendarmes couchés, marquage au sol, etc.).
- Le nouveau règlement concernant les émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de construction.
- La finalisation des aménagements des rues du Centre.
- Le renforcement de la procédure des dénonciations à la Préfecture face aux cas litigieux.
- La future démolition de la villa sise au chemin du Chêne 1, propriété de Coop, qui devra se faire en lien avec les travaux du PI du Léman.

- L'étude du déplacement du passage piéton sur l'avenue des Paudex au droit de l'usine Tesa.
- Les incidences routières sur la rue de Cossonay des accès du plan de quartier «En Broye» sur Prilly.
- L'état des lieux des plans de quartier en cours et à venir.
- La création de deux étages supplémentaires sur le bâtiment rue du Temple 3 (anciennement occupé par Swisscom), suite à l'octroi du permis pour changer son affectation en logements pour étudiants.
- L'étude d'une éventuelle modification du tracé de la ligne tl n° 38 et sa prolongation en direction de Prilly-centre.
- La validation du projet de création d'un trottoir au chemin de Jouxrens reliant la rue du Bugnon à la rue de Cossonay, à la demande des habitants.
- Les diverses variantes en réponse à l'interpellation demandant la fermeture du tronçon du chemin du Chêne reliant l'avenue de Longemalle au chemin des Côtes. Le Service de l'urbanisme a proposé de fermer le tronçon pour agrandir le parc existant.
- Le bilan du chantier de la gare et les futurs préavis en lien avec ce projet.
- Le bilan des réserves à bâtir sur Renens suite à la mise en place d'une application informatique cantonale pour les identifier dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT.
- Le projet de transformation et d'agrandissement de la villa située au chemin du Martinet 8.
- Le projet de rénovation et de surélévation de l'immeuble situé à l'avenue de la Poste 18.
- L'avancement des études du BHNS qui reliera Montétan à Crissier-Bré et du PP1 (extension du tram vers Villars-Ste-Croix).
- Le projet routier et paysager du plan de quartier des Entrepôts, comprenant la prolongation en direction de la gare du trottoir existant à la rue du Simphon.
- La collaboration en matière de politique du logement à Renens.
- Le changement d'affectation du bâtiment à usage collectif prévu dans le projet Saugiaz-Avenir en logements pour étudiants.
- La suite des études du projet de la Savonnerie.

- L'avancement du plan directeur intercommunal.
- L'étude du réseau écologique de l'Ouest du SDOL.

Par ailleurs, lors de la séance du 20 novembre 2014, la Commission a reçu les propriétaires du plan de quartier de Florissant pour faire le point de la situation.

Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

La Commission est composée de 13 membres (3 RCDR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC).

Le Service de l'urbanisme a participé à 4 séances thématiques de la CUAT en 2014. Il a présenté les sujets suivants :

- étude de l'évolution en cours de la révision du plan de quartier de Florissant,
- présentation du rapport «stratégie tours» du PALM,
- tour d'horizon de l'ensemble des plans de quartier en cours d'étude à Renens,
- présentation détaillée du plan de quartier Malley-Gare et son contexte.

Collaboration avec le bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Le Service de l'urbanisme participe aux séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL qui traite les projets de plans de quartier à l'étude dans l'Ouest. Il participe également au groupe de travail mis en place pour le futur plan directeur intercommunal (PDi) et la Conseillère municipale en charge de l'urbanisme participe au Groupe décisionnel du PDi en tant que membre du bureau. Il suit d'autres études pilotées par le SDOL, comme celle sur les ensembles bâtis.

Soutien juridique

En 2014, les activités juridiques du Service de l'urbanisme se sont orientées sur deux axes principaux; d'une part, les dossiers de fond avec une composante juridique prépondérante (rédaction de règlements, de conventions, d'actes de procédure judiciaire, etc.) et d'autre part, le sou-

tien sur des dossiers divers (autorisations de construire, décisions d'adjudication, etc.).

Cette année, plusieurs dossiers importants ont été poursuivis comme :

- La taxe relative au financement des équipements communautaires du plan de quartier des Entrepôts : rédaction d'une convention sur les modalités de paiement et procédure de taxation,
- Le règlement concernant les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et police des constructions qui sera bientôt soumis au Conseil communal,
- La rédaction, avec les mandataires, de règlements de plans de quartier (Florissant, Kodak),
- L'élaboration de conventions d'équipement (Malley).

D'autres services de l'administration communale font également appel à l'aide juridique du Service de l'urbanisme. Un soutien juridique régulier a été apporté au Service des travaux dans les procédures de marchés publics, à Environnement-Maintenance essentiellement dans le cadre de la taxe déchets (recours à la Commission communale de recours en matière d'impôts). Une collaboration étroite s'est mise sur pied avec le Service des finances en matière de processus décisionnels relatifs à diverses taxes et émoluments et avec PoOuest en matière de terrasses et salons de prostitution (qui nécessitent une autorisation de changement de destination en police des constructions).

Etudes urbaines

En 2014, le Service s'est consacré principalement aux dossiers suivants :

Bilan des réserves en zone à bâtir

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) au 1^{er} mai 2014, la création de nouvelles zones à bâtir doit être compensée par un dézonage de surface équivalente.

Le Canton souhaite donc évaluer le potentiel d'accueil des zones à bâtir actuelles, notamment de celles qui ne sont que partiellement construites. Ainsi, il a mis en place une application informatique pour identifier ces réserves. Cette analyse a notamment

permis de connaître le potentiel de développement démographique dans les zones construites.

La Ville de Renens est définie comme centre d'importance cantonale par le Plan directeur cantonal (PDCn). Son territoire est entièrement en zone à bâtir.

Le Service de l'urbanisme a donc analysé l'ensemble des potentiels identifiés de manière automatique par l'application, selon les règlements de construction (RPE, PQ, PEP, etc.) en vigueur en 2013. Le logiciel fourni par le Canton met l'accent sur le logement. Le résultat théorique obtenu, d'environ 70'700 m² de surfaces de plancher, hors plans de quartier, correspond à une densification maximale avec une faible mixité (90% de surfaces de logements).

La Ville de Renens souhaite une mixité plus grande pour permettre des activités économiques et publiques, ce travail peut néanmoins être utile pour mieux accompagner la révision du PGA et pour alimenter les statistiques vaudoises et communales.

Plan directeur intercommunal (PDi)

Selon la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les plans directeurs communaux (PDC) doivent être révisés tous les 15 ans environ. Le Plan directeur cantonal (PDCn) de 2008 exige en plus des communes qu'elles initient la révision de leurs plans généraux d'affectation (PGA) d'ici 2018. Pour cela, les PDC, sur lesquels s'appuient les PGA, doivent être mis à jour.

Les Municipalités des 8 communes de l'Ouest lausannois souhaitent valoriser au maximum le travail de planification effectué depuis une dizaine d'années aux niveaux communal, intercommunal dans le cadre du SDOL et de l'agglomération. À l'automne 2013, elles ont ainsi signé une convention pour élaborer un plan directeur intercommunal (PDi) afin d'avancer ensemble sur les dossiers, de manière cohérente et en ayant la plus grande partie commune possible.

En 2014, plusieurs séances ont permis de préciser le cahier des charges du PDi ainsi que le planning des études à effectuer. Dans le cadre des «Rendez-vous avec l'Ouest de demain», une manifestation qui rem-

place le «Marché du SDOL», le PDi a été présenté une première fois au public. Cette manifestation a eu lieu en décembre 2014 sur la place du Marché et a ainsi ouvert le débat sur l'avenir de la région à l'horizon 2030. Un groupe de concertation politique formé de représentants de Conseillers communaux des 8 communes a également été mis sur pied pour assurer le dialogue entre les deux niveaux institutionnels. Une première séance a eu lieu en octobre.

Planification énergétique territoriale conjointe entre Prilly et Renens

La Confédération a mis en place une nouvelle stratégie énergétique à l'horizon des années 2050 et 2100. L'objectif est une transition énergétique des énergies fossiles (nucléaire et mazout) vers les énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, géothermie). Chaque commune se doit de valoriser ses ressources locales, maîtriser ses dépenses énergétiques, réduire son impact environnemental et développer au mieux l'économie locale. La Ville de Renens vit une période de développement territorial important, concrétisée par la multitude de plans de quartier en cours. Renens est labellisée «Cité de l'énergie» depuis 2005. Dans ce cadre, la Municipalité a validé en 2013 la vision d'une société à 2000 watts. Le développement de la ville doit prendre en compte ces aspects énergétiques pour l'avenir. Lors du dernier audit «Cité de l'énergie», Renens n'avait malheureusement pu donner qu'un plan schématique d'intentions, sans pouvoir fournir les éléments de réponse liés à une planification énergétique territoriale détaillée à moyen et long terme.

Premières étapes d'une politique énergétique

Une première évaluation du potentiel solaire a été travaillée en interne

Vue du futur quartier «La Croisée» depuis la rue de Lausanne



Pezzoli & Associés, architectes SA

par le Service Environnement-Maintenance en vue notamment de mettre sur pied une bourse solaire. En parallèle, le chauffage à distance (CAD) continue son développement sur les Communes de Prilly et Renens via la société CADOUEST, propriété des villes de Lausanne, Prilly et Renens. Actuellement, 4 km de conduites sont installées et 12 km sont prévues jusqu'en 2022. L'intérêt de CADOUEST est de connaître le meilleur tracé permettant de raccorder les grands consommateurs de chaleur utilisant actuellement des énergies fossiles, susceptibles de devenir des clients du CAD.

Etude de planification énergétique territoriale

Avec l'objectif d'optimiser le développement du CAD et d'accompagner le développement territorial en cours, la Municipalité de Renens, de façon conjointe avec Prilly, a lancé une étude en vue d'établir un bilan énergétique du territoire bâti et l'élaboration de scénarios vers une planification territoriale des deux villes sous l'angle énergétique. Il s'agit d'une approche cartographique, proche d'un système d'information du territoire (SIT), qui utilise la plateforme logicielle PlanETer (pour «Planification Énergétique Territoriale»). L'offre ne comprend pas l'élaboration du plan directeur des énergies de la commune, qui sera à réaliser par après par un bureau d'ingénieurs conseils spécialisé dans le domaine. Ce dossier est suivi en collaboration avec le Service Environnement-Maintenance.

Plan de quartier P34 «La Croisée II»

Le chantier a débuté au printemps 2014 avec des travaux préparatoires comprenant les terrassements ainsi que la démolition des bâtiments existants. Un important travail de



Vue Place de la Gare

Fres, architectes Genève

dépollution a ralenti les travaux; en outre, la nature du terrain instable a nécessité la pose de plus de 500 pieux en acier et en béton pour garantir la stabilité des futurs édifices. Un nombre important de forages géothermiques a également été effectué permettant ainsi de réaliser un quartier exemplaire au niveau écologique. La fin du chantier est prévue pour fin 2016.

Plan de quartier P40 «Renens-Gare»

Le Conseil communal a voté en mars 2013 le préavis sur l'adoption du plan de quartier P40 «Gare Sud». Ce plan de quartier permet une augmentation des droits à bâtir et la création de deux bâtiments. Il a comme objectif d'accompagner l'ensemble de la rénovation urbaine du secteur de la gare et de compléter les infrastructures de transports prévues.

CFF Immobilier a lancé un concours d'architecture pour la réalisation de deux édifices de part et d'autre de la Gare de Renens en septembre 2013.

Les CFF et la Ville de Renens ont organisé en avril 2014 une exposition présentant les projets issus du concours. Les concurrents ont dû composer avec les contraintes liées aux projets connexes, à savoir la passerelle reliant le nord au sud de la gare, le réaménagement des espaces publics, l'amélioration de l'offre en transports publics et le réaménagement des quais et du passage inférieur. Le lauréat est le bureau d'architectes Fres à Chêne-Bourg.

Le projet «Renens Gare» prévoit des logements pour étudiants et des activités mixtes – restaurant, bureaux, commerces - sur une surface de plancher totale de plus de 42'000 m². A

cela s'ajoutent une vélostation de 120 places, 180 places pour vélos en libre-service, un parking à l'usage des nouveaux bâtiments, ainsi qu'un Park & Rail de 50 places.

Le projet lauréat s'insère d'une part dans le centre-ville existant de Renens, et d'autre part, dans une dynamique de mutation du pôle de la gare avec une série de projets environnants en cours : passerelle «Rayon Vert», réaménagement de la place de la Gare et du pôle d'échanges, création d'un nouveau passage inférieur, arrivée du tramway... Le projet doit tisser des liens non seulement avec l'existant mais également dessiner le futur de ce pôle urbain.

Plan de quartier P41 «Les Entrepôts»

Le Conseil communal de Renens a adopté le plan de quartier «Les Entrepôts» en novembre 2013. Sa mise en vigueur le 16 mai 2014 a été immédiatement suivie par le chantier de construction du gymnase du CEOL, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire d'août 2016. Pour les autres bâtiments, un concours d'architecture est en cours et le chantier d'une première étape, au centre du plan de quartier, est prévu dès 2016. Le réaménagement de la rue du Simplon, en particulier les travaux souterrains et la création d'un trottoir généreux au nord, devra se faire

Fres, architectes Genève



Futur Gymnase CEOL

avant l'ouverture du gymnase pour accueillir ses nombreux étudiants. La réalisation de la passerelle en direction de la gare se plie au calendrier général du chantier de la gare (Léman 2030) et ne pourra pas être créée avant 2020.

Le projet du CEOL prévoit la création d'un gymnase de 50 classes et accueillera à terme quelque 1'300 élèves. Le bâtiment servira également pour le Gymnase du soir et permettra de développer les formations pour adultes. Le projet prévoit la réalisation d'une salle de sport triple afin de satisfaire aux besoins de l'éducation physique des élèves. Ces trois salles et l'aula seront aussi utilisées par les associations locales de la région.

La mise en vigueur du plan de quartier «Les Entrepôts» nécessite également l'élaboration d'un projet routier conformément à la Loi sur les routes. Cette approche légale devra également préciser le concept pay-sager pour ce nouveau quartier.

Selon la convention entre la Ville et les propriétaires, le mandat est piloté par les CFF en collaboration avec la Ville de Renens.

Par ailleurs, le trottoir de la rue du Simplon sera étendu jusqu'au passage du 1^{er} Août pour améliorer la continuité du cheminement piéton. Cet aménagement est à réaliser en coordination avec le chantier du CEOL, afin que dès son ouverture, prévue fin août 2016, les futurs étudiants disposent d'un cheminement sûr et confortable jusqu'à la gare.

Plan de quartier P2 «Florissant»

Les propriétaires, leur mandataire et le Service ont poursuivi le travail en 2014, ce qui a permis de confirmer l'intérêt de la Ville et du Canton d'une part et la possibilité foncière d'autre part, pour la création d'un EMS géré par l'Oriel à l'intérieur du quartier.

Des échanges et une rencontre entre la Municipalité et le comité des opposants (GIF) se sont poursuivis tout au long de l'année sans résultat probant.

Le dossier du plan de quartier a été transmis aux services cantonaux pour examen préalable à fin 2014. Cette étape du projet s'accompagne d'un évènement public début 2015, selon les engagements de la Municipalité.

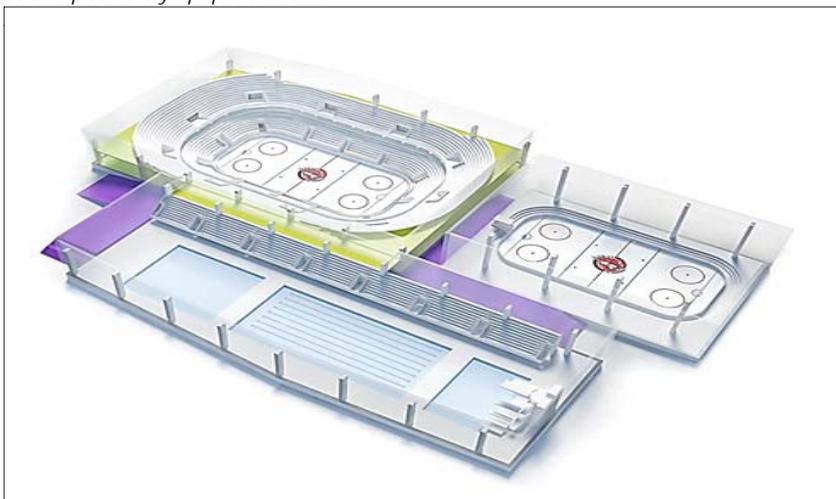
Plan d'affectation cantonal (PAC) «un centre sportif à Malley»

Le programme Métamorphose de la Ville de Lausanne prévoyait la création d'une piscine olympique sur le site des Prés-de-Vidy. Ce projet a été abandonné et il a été décidé, d'entente avec les Villes de Renens et de Prilly, de l'implanter sur le périmètre de Malley.

Dès lors, elles ont développé le projet de reconstruire la patinoire de Malley et de construire une piscine olympique sur la même parcelle, propriété de la Ville de Lausanne, sur les Communes de Prilly et de Renens. Ce projet est également soutenu par Lausanne Région et par le Canton.

La patinoire de Malley, mise en service en 1984, est propriété du Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM), propriété des Communes de Lausanne, Renens, Prilly et d'autres communes de la région. La patinoire doit faire l'objet d'une rénovation, son installation de production de froid étant vétuste et non conforme aux normes actuelles de sécurité. Elle présente en outre des défauts en matière de confort des spectateurs, d'accueil VIP et d'organisation des spectacles, expositions, etc.

*Une nouvelle patinoire à Malley en 2020
et une piscine olympique en 2022*



Malley

Le site comprendra une piscine couverte avec une fosse de plongeon, un bassin olympique de 50 m et un bassin de 25 m, une nouvelle patinoire de 10'000 places, également utilisable comme salle de compétition pour d'autres sports ou de salle de spectacles, une patinoire couverte d'entraînement/salle multifonctionnelle, des bureaux, restaurants, salles de conférence, etc. ainsi qu'une place publique en liaison avec les futurs plans de quartier de Malley. La nouvelle patinoire à Malley est prévue pour 2020 et la future piscine olympique pour 2022.

Pour permettre la réalisation de ce projet sur le site de Malley, le Canton a décidé d'établir un plan d'affectation cantonal (PAC), confié au bureau Urbaplan SA à Lausanne. Compte tenu de la nature des installations et des enjeux liés, le PAC doit être accompagné d'une étude mobilité ainsi que de différentes études environnementales.

Pour le suivi de ce projet, trois groupes ont été constitués :

- Le groupe de projet (composé de représentants du Canton, des Villes de Lausanne, Renens et Prilly, du bureau du SDOL, du CIGM, des CFF, des TI et des propriétaires voisins).
- Le groupe restreint (composé de représentants du CIGM, des Villes de Renens et Prilly, du bureau du SDOL).
- Le chef de projet et le mandataire du PAC.

Cette opération est une occasion urbanistique unique de repenser le fonctionnement de l'ensemble du site dans un quartier en plein développement, notamment en termes d'aménagement de l'espace public.

Secteur Malley

Suite à l'établissement du Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM) par Renens, Prilly, Lausanne et le Canton, à l'organisation d'un concours d'urbanisme et d'espaces publics, à l'inauguration de la halte RER Prilly-Malley et à la nomination d'un chef de projet en 2012, le travail de planification pour guider, sur des bases du développement durable, la mutation urbaine de la plaine de Malley a commencé.

Aujourd'hui, plusieurs secteurs sont en cours d'étude. Ils se réfléchissent simultanément et de manière coordonnée afin d'assurer la cohérence d'ensemble de ce nouveau morceau de ville. Parmi lesquels figurent les plans de quartier PQ Malley-Gare et PQ Malley-Gazomètre avec la nouvelle avenue de Malley en zone 30 et la modification de la limite communale

entre Prilly et Renens, le plan d'affectation cantonal PAC Centre sportif de Malley avec la reconstruction de la patinoire et l'intégration d'une nouvelle piscine olympique, le plan partiel d'affectation PPA Viaduc, la requalification de l'avenue du Chablais et le prolongement du viaduc du Galicien, l'école du Censuy en phase de réalisation, les plans de quartier Chêne et Kodak ainsi que le projet du saut-de-mouton des CFF et les passages sous voies du Léman et de Malley. Une priorisation des projets a eu lieu en 2014. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur le sous-secteur de Malley-Centre.

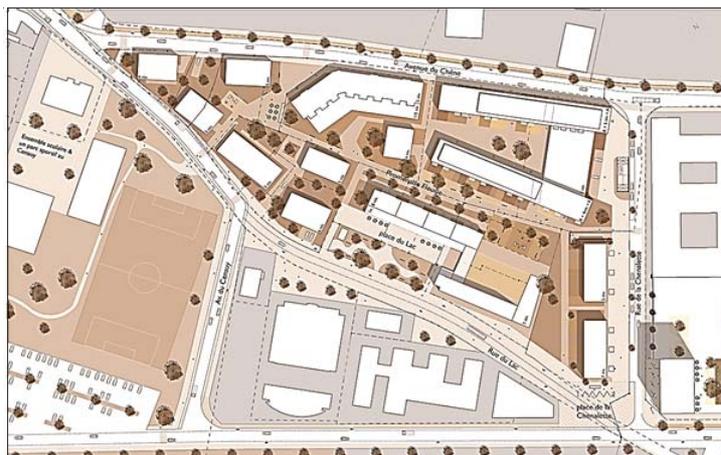
Un premier plan de quartier intercommunal, le PQ Malley-Gare, a été validé par les Municipalités, préavis favorablement par le Canton et sera mis à l'enquête en janvier 2015.

Plan de quartier «Kodak»

En 2013, différentes études ont été menées au niveau typologique, mobilité et environnemental afin d'envisager le développement du quartier pour environ 85'000 m² de plancher avec un bâtiment faisant office de repère local permettant de marquer ainsi l'entrée du quartier. Ce plan de quartier a pour objectif de préciser les visions d'espaces publics du SDIM (balade fleurie) et de pérenniser les activités présentes sur le site.

Les différentes études environnementales et mobilité ont confirmé la faisabilité du projet. Celui-ci a été présenté en 2014 à la CPT/SDOL en mai, à la COMUT en juin et à la Municipalité en septembre, ainsi qu'aux propriétaires en novembre.

Master plan du «Chêne»



CCHE Architecture et Design SA, Lausanne

Plan de quartier «Chêne»

Ce plan de quartier prévoit la construction d'environ 55'000 m² de plancher, majoritairement dédiés aux logements. Il sera développé progressivement du fait de son état partiellement construit. Une attention particulière est portée aux espaces publics extérieurs.

Le projet a été présenté à la CPT/SDOL en octobre et aux propriétaires en novembre. En raison d'un état foncier complexe, l'urbanisation de la pointe du quartier a été travaillée de manière approfondie en étroite collaboration avec les propriétaires.

Etudes transversales

Le Service de l'urbanisme est en charge des études de planification pour d'autres services, planification routière pour le Service des travaux et organisation de concours d'architecture pour le Service Bâtiments-Domains en particulier.

Agrandissement du Centre technique communal (CTC)

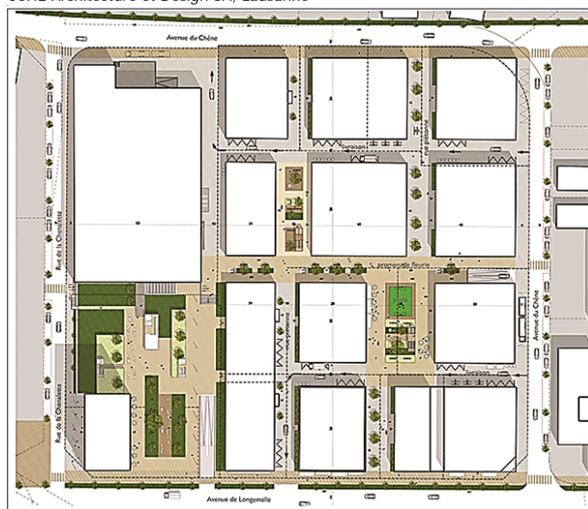
Le bâtiment du CTC se situe à la rue du Lac 14 et regroupe les quatre services techniques de la Ville de Renens : les Services Environnement-Maintenance, Bâtiments-Domains, Urbanisme et Travaux. Dans sa configuration actuelle, il n'y a plus de possibilité d'augmenter le nombre de collaborateurs ni d'anticiper les futurs besoins. Au vu des grands projets en cours ou à venir (tram, nouveau bâtiment scolaire au Censuy, mise à double-sens de l'avenue du 14-Avril, etc.), l'extension du bâtiment s'avère nécessaire pour ne pas renoncer au regroupement des services techniques voulu à sa création en 1994.

Afin de lui permettre de se doter d'un environnement performant et d'accueillir les futurs collaborateurs, la Municipalité a soumis au Conseil communal un crédit d'étude de Fr. 523'000.- pour l'agrandissement et la mise en conformité technique et énergétique du CTC, en septembre 2014.

Le projet prévoit la création de 15 places de travail supplémentaires ainsi que d'une réception permettant au public de consulter les plans et les mises à l'enquête dans de bonnes conditions. La création d'un ascenseur est également prévue. Les résultats du concours d'architecture sur invitation, lancé en mai, démontrent que la solution la plus judicieuse et la plus économique est de construire un étage supplémentaire en toiture des locaux existants.

Les études sont conduites par le Service de l'urbanisme, en collaboration étroite avec le Service Bâtiments-Domains jusqu'au préavis pour un crédit d'ouvrage. Il est prévu

CCHE Architecture et Design SA, Lausanne



Master plan de «Kodak»

que celui-ci soit présenté au vote du Conseil communal en été 2015 afin de commencer les travaux en octobre 2015 et de les terminer en automne 2016.

Avenue du Château 17 - Programme en vue d'un concours d'architecture

L'évolution des besoins en places d'accueil de jour de l'enfance nécessite la rénovation et l'agrandissement de la Crèche Garderie «Le Tournesol» à l'avenue du Château 17.

L'objectif est d'offrir à la population des quartiers avoisinants un lieu d'accueil qui permette la prise en charge des enfants sur toute la durée préscolaire et sur les deux premières années parascolaires. Cette offre, complétée par le maintien du «Jardin d'enfants de Florissant» répondra aux besoins de garde des enfants, mais par sa localisation, simplifiera la vie des parents et favorisera les rencontres entre habitants. Dans cette optique, la «Grange de Florissant», lieu de rencontre offrant la possibilité d'accueillir des concerts, gérée par le Groupement d'Animation de Florissant (GAF), ainsi que son local annexe à disposition des habitants seront conservés et intégrés dans le projet de rénovation. Les extérieurs ont toute leur importance, par l'aménagement des places de jeux et des jardins familiaux, ils font partie intégrante de l'animation du lieu.

Le Service de l'urbanisme a été chargé de rédiger pour le Service Bâtiments-Domains le cahier des charges du concours qui s'articule sur quatre axes :

- construction d'une crèche-garderie de 44 places
- rénovation du jardin d'enfants de 15 places
- aménagement d'une UAPE (unité d'accueil pour écoliers) de 24 places, d'un local de quartier et de la

grande salle permettant l'organisation de concerts dans le rural existant

- réaménagement de l'ensemble du site, incluant des jardins familiaux et le maintien d'une éventuelle mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye.

Ce projet dépasse donc largement les intérêts des enfants et des parents, car il bénéficiera aussi aux habitants dans leur ensemble. Il a comme ambition de participer à la vie de quartier et maintenir la cohésion sociale.

Passage inférieur du Léman (PiL)

En collaboration étroite avec le Service des travaux, le Service de l'urbanisme a suivi le développement de cet important projet d'infrastructure depuis 2012, permettant d'assurer l'intégration urbaine et la qualité architecturale de l'ouvrage. Le travail effectué avec CFF Infrastructure a permis d'affiner les coûts et leur répartition, ce qui a abouti en décembre au vote du préavis N° 58-2014 «Crédit d'ouvrage pour l'élargissement du PiL et la création d'un trottoir ouest sur la rue du Léman». Le Service des travaux assure le suivi de ce dossier à partir de là, aussi sa description se trouve sous sa rubrique.

Police des constructions

Le 1^{er} février 2014, une nouvelle responsable de la police des constructions a rejoint le Service de l'urbanisme.

La police des constructions constitue le dernier maillon d'un processus qui va du plan directeur communal à l'environnement bâti. Ce processus concerne un très grand nombre d'acteurs représentant de multiples enjeux.

Chaque projet qui est soumis à la police des constructions doit être analysé, non seulement au regard

des règlements en vigueur mais également en tenant compte des objectifs de la planification.

L'année 2014 a été marquée par un contrôle accru en matière de police des constructions. Quelques cas de travaux illicites, réalisés sans autorisation, ont été poursuivis par la Municipalité et dénoncés à la Préfecture.

Une collaboration plus étroite et coordonnée a également été mise en place cette année entre la police des constructions et le Service du logement pour tenter d'optimiser la procédure de demande d'autorisation dans les projets de rénovation d'immeubles de logements, ceci au profit de l'administration et des citoyens.

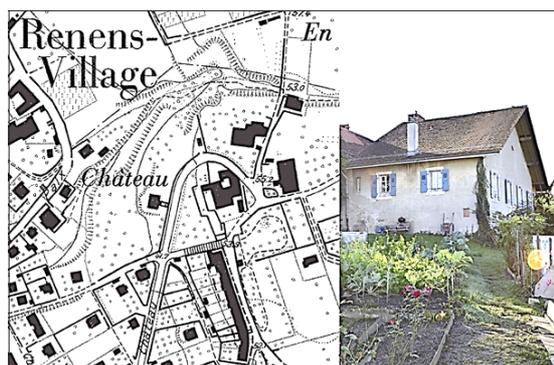
Quelques exemples parmi les 47 dossiers mis à l'enquête en 2014 permettent d'illustrer l'activité de la police des constructions durant cette année :

- Avenue du Silo - Rue du Simplon : construction du Centre d'enseignement post-obligatoire de l'Ouest lausannois (CEOL)

Ce projet d'importance régionale devant être réalisé dans des délais très serrés, la Commune a pleinement collaboré avec les architectes et le maître de l'ouvrage, le Canton, pour faciliter les procédures de permis de construire : organisation de séances d'information avec la population, relai des informations entre les architectes et des groupes d'intérêt, suivi du dossier auprès des services cantonaux. L'enquête a eu lieu entre fin février et fin mars, le permis a été délivré un mois plus tard malgré des difficultés au niveau de l'acceptation du concept énergétique. Un mois à peine plus tard, le chantier a pu commencer.

- Place de la Gare 6 : création d'un point de vente à l'emporter

Le projet prend place dans un bâtiment construit en 1906 en face de la gare, inscrit en note 3 à l'Inventaire des monuments et des sites. Avec sa façade sud travaillée et parfaitement symétrique et malgré un avant-corps postérieur de moindre qualité, l'ancien buffet de la gare constitue un témoin de ce qu'était la Ville de Renens au début du XX^{ème} siècle. Un premier projet prévoyait une modification du socle du bâtiment qui cassait la symétrie de la façade et déséquilibrait l'ensemble. Suite aux remar-



Plan de situation de 1939

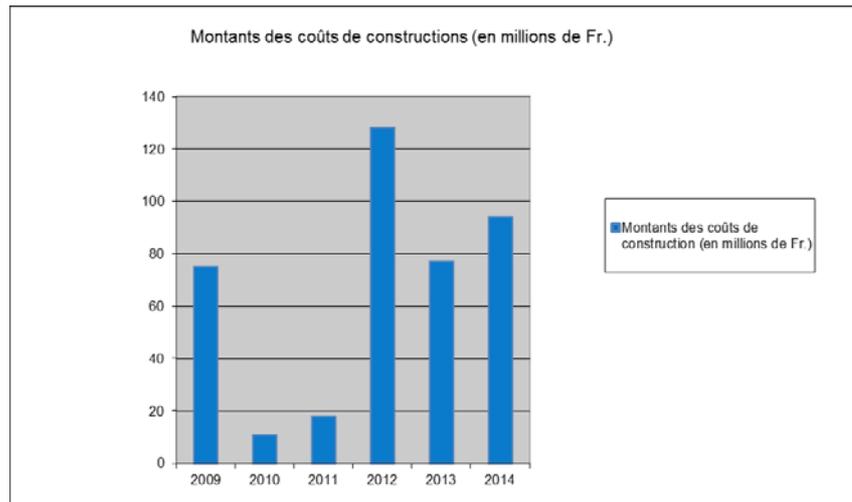
ques du Service de l'urbanisme, le projet a évolué vers une solution ayant moins d'impact sur l'extérieur. L'enquête publique n'a fait l'objet d'aucune opposition et la Section monuments et sites du Canton a préavisé favorablement ce projet.

- Avenue du Temple 3 : demande d'autorisation préalable d'implantation pour la surélévation d'un immeuble de logements pour étudiants

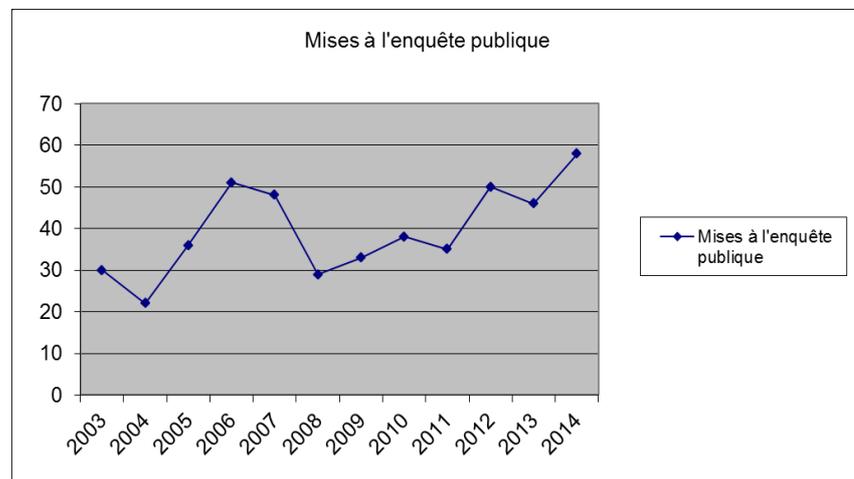
L'ancien bâtiment des télécommunications a été transformé entre fin 2013 et début 2014 pour accueillir des studios pour étudiants. En milieu d'année, une demande préalable d'implantation a été déposée à la Commune pour la surélévation du bâtiment sur deux étages en vue de créer d'autres logements pour étudiants. Le projet implique une dérogation à la hauteur ainsi que la suppression de la terrasse existante au niveau des combles. Au vu de la pénurie de logements, de la proximité immédiate de l'ECAL et de la capacité du site à accueillir une plus grande densité, le Service a préavisé favorablement ce projet et la dérogation à la hauteur. Toutefois, au vu de l'exiguïté des studios aménagés dans l'ancienne partie du bâtiment, il a demandé que le nouveau projet prévoie la création d'un local commun intérieur et d'un espace extérieur collectif de détente et de rencontre pour les étudiants. La Municipalité a également demandé que le projet prévoie diverses typologies de logements pour assurer une mixité d'habitants.

- Chemin du Martinet 8 : transformation et agrandissement d'une villa

La villa des années 50, située au chemin du Martinet 8, a fait l'objet d'un projet d'agrandissement. Avec de petites adjonctions et une réorganisation complète des espaces, le projet permet d'aménager deux logements. Ce parti modeste mais d'une grande qualité architecturale permet de conserver la villa existante tout en offrant de nouvelles surfaces habitables pour accueillir une famille supplémentaire. Les volumes résultants s'intègrent parfaitement dans l'échelle de ce quartier de petites villas familiales.



Après une hausse des dossiers d'enquête jusqu'en 2007 (48 dossiers), on constate une baisse de 2008 à 2011 (moyenne de 34 dossiers par année), puis à nouveau une augmentation importante dès 2012 (50 dossiers), 2013 (46 dossiers) et 2014 (58 dossiers).



Parmi les 58 dossiers reçus en 2014, 47 ont été mis à l'enquête et 2 ont été refusés. 38 permis de construire ont été octroyés durant l'année.

- Chemin des Novalles 9 et chemin d'Arzillier 6 : transformation de villas avec assainissement thermique de l'enveloppe et pose de capteurs solaires

Ces deux projets sont de même nature : une ancienne villa qui ne correspond plus au standard d'habitation actuel, les espaces sont exigus, l'enveloppe et les installations techniques sont obsolètes. De plus, toutes les deux sont situées sur des terrains en pente et bénéficient d'un rez-de-chaussée inférieur non habitable mais dont une façade est complètement dégagée. Ces deux projets familiaux prévoient le même type d'interventions : la réfection des murs et de la toiture avec mise en place d'une isolation thermique performante, la création d'ouvertures en toiture et la pose de cap-

teurs solaires, le décaissement du rez-de-chaussée inférieur et l'isolation de la dalle pour le rendre habitable, la création ou l'agrandissement d'ouvertures en façade sud. Les deux projets n'ont fait l'objet d'aucune opposition et sont en cours de réalisation.

Dossiers d'enquête

Pour 2014, le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire, s'élève à Fr. 93'874'000.- (dont Fr. 44'000'000.- pour la construction du CEOL, Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois).

Autorisations municipales

35 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2014. Ces demandes sont des dossiers de cons-

truction pouvant être dispensés d'enquête publique, conformément à l'art. 111 de la LATC :

10 demandes pour l'installation d'abri pour vélos, de cabanons de jardin et de vérandas

5 demandes pour la création de fenêtres, velux, terrasse et palissade

1 demande pour la pose de panneaux solaires et thermiques

2 demandes pour l'installation de climatiseur

9 demandes pour divers travaux de rénovation et de réaménagements intérieurs

1 demande pour le remplacement d'une haie

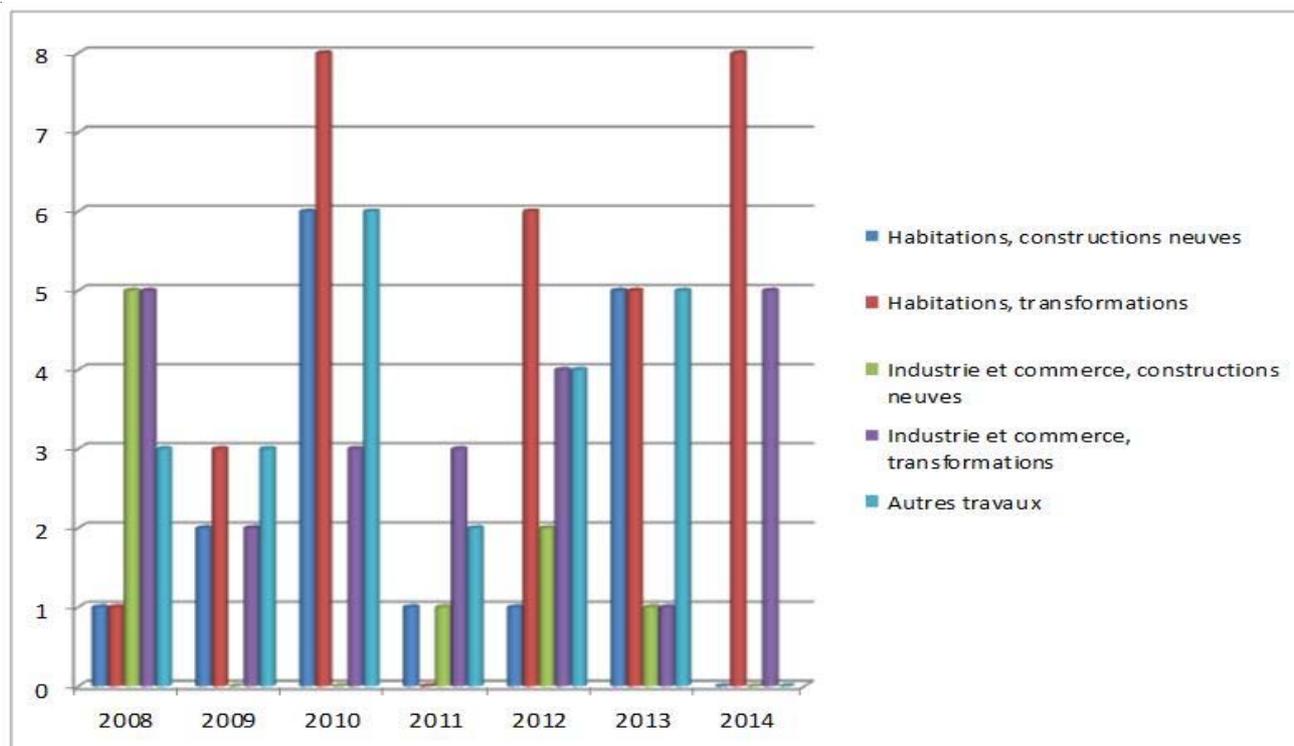
4 demandes pour la pose ou le remplacement d'armoires de distribution BVK déposées par le Service intercommunal de l'électricité (SIE SA) et TvT Services

3 divers

Récapitulatif des mises à l'enquête publique, des autorisations municipales et des octrois de permis de construire :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Enquêtes publiques :						
Constructions nouvelles	16	6	9	8	3	7
Transformations et agrandissements	15	26	18	35	22	29
Plans d'extension, plans de quartier, règlements	-	-	1	1	3	-
Routes, cadastres, servitudes publiques	-	5	3	4	4	4
Démolitions	2	2	4	2	1	2
Installations solaires	-	-	-	-	5	4
Autorisation préalable d'implantation	-	-	-	-	-	1
Total des mises à l'enquête publique	33	40	35	51	40	47
Total des autorisations municipales	56	29	39	28	28	35
Projets refusés ou abandonnés	-	1	-	1	2	2
Total général	89	69	74	79	68	84
Total des permis de construire octroyés	27	38	30	36	35	38

Permis d'habiter et d'utiliser



En 2014, 98 nouveaux logements ont été réalisés, dont 55 au chemin du Chêne 2 et 32 studios pour étudiants à l'avenue du Temple 3. A la fin de l'année, 250 logements sont en cours de construction, dont 131 à la Croisée, 86 à l'avenue de Saugiaz-Avenir, 8 au chemin de Borjod 18 et 9 studios à l'avenue de Longemalle 10 et 16 à l'avenue du 1^{er} Mai.

Dossiers courants

En parallèle, la police des constructions a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements concernant des questions de constructibilité, de servitudes, de fractionnements, etc.

Energies renouvelables

En 2014, trois mises à l'enquête pour de nouvelles constructions avec logements comportaient l'installation de pompes à chaleur. D'autre part, des demandes pour l'installation de 144 m² de panneaux solaires thermiques et 442 m² de panneaux solaires photovoltaïques ont été déposées et/ou déjà réalisées.

Permis d'abattage d'arbres

En 2014, le Service de l'urbanisme, en collaboration étroite avec le Service Environnement-Maintenance, a délivré 37 permis d'abattage d'arbres, assortis de demandes de remplacement dans la majorité des cas. 5 autres demandes ont été refusées, les motifs invoqués pour l'abattage n'étant pas recevables.

Commission de salubrité

La Commission est composée d'un architecte, d'un médecin, d'un électricien et du responsable de la police des constructions. Elle a tenu 18 séances plénières en 2014 pour des visites préavisant la délivrance de permis d'habiter en fin de chantier.

SIT

En 2006, la Ville de Renens s'est dotée d'un SIT (système d'information du territoire) utilisant le logiciel «Géoconcept». Le SIT est organisé selon une superposition de couches d'informations continues sur un même territoire, pouvant être reliées les unes aux autres par la géographie. Un SIT manipule des données graphiques, alphanumériques et iconographiques. Rassemblées et structurées dans un SIT, les géodonnées sont utilisées quotidiennement. Elles sont indispensables pour la gestion et la planification du territoire et constituent un véritable outil décisionnel.

Aujourd'hui, les modules comme le cadastre, l'assainissement (cadastre souterrain, contrôle séparatif), le degré de sensibilité aux bruits, les propriétés communales, le plan des zones, le recensement architectural, plans de quartier, index d'alignement, réseau routier, voirie, classification des routes, les espaces verts, les jardins familiaux, le cimetière, la gérance des immeubles, les citernes, le SDIS sont mis à jour régulièrement.

Un portail cartographique «GéoWeb» a été mis en place depuis le site Intranet, afin de mettre à disposition des collaborateurs internes son patrimoine de données géographiques ainsi qu'un ensemble de services (ex : rechercher des renseignements sur une parcelle, afficher les chantiers en cours, les permis de fouilles, le réseau routier, le réseau assainissement, le contrôle séparatif, les espaces verts, les plans de quartier, le plan de zone d'affectation, le patrimoine recensé, l'index des alignements, zone de sensibilité au bruit...).

Travaux

Le Service des travaux gère les activités principales suivantes :

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- Entretien routier
- Eclairage public

Mobilité

Axes forts - Tram - BHNS

L'année 2014 a été marquée par une forte implication du Service des travaux dans l'analyse des coûts ainsi que des modalités de répartitions financières avec le Canton, concernant le projet du Tram.

Le Service des travaux a participé à 44 séances en 2014 et totalisé environ 200 heures de travail pour ce dossier complexe en terme institutionnel.

Certains tronçons font l'objet d'optimisation, notamment vis-à-vis des contraintes de trafic qu'il faut encore améliorer. Le retard pris dans ce dossier est principalement dû au traitement des oppositions.

L'étude du BHNS a repris son rythme de croisière avec l'arrivée d'un chef de projet au sein du SDOL. Le Service des travaux a participé à 6 séances (COPROJ) et à une dizaine de

séances de préparation ou de présentation.

Le projet en est à la phase d'avant-projet et de consolidation des coûts.

Gare de Renens

Chantier 2-Gare

La coordination de ce vaste projet, l'un des plus importants alliant urbanisme et mobilité en Suisse romande, est placée sous la responsabilité de la Ville de Renens. Elle nécessite un travail d'échanges constants entre les différents partenaires techniques et politiques. La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du lot 3, présidée par la Conseillère municipale en charge des travaux à Renens, ainsi que le Groupe technique Gare (GT), présidé par le chef de projet Gare de la Ville de Renens, se sont réunis 10 fois durant l'année. Le Groupe décisionnel (GD) a siégé 1 fois et le Groupe spécifique de financement (GS financement), qui réunit les représentants des Municipalités partenaires, a siégé 3 fois.

Préavis N° 30-2013 - Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics - Première étape du chantier - Adoption du projet routier, crédit d'ouvrage pour le réaménagement du tracé routier de la Place de la Gare et du giratoire des Glycines (approuvé par les 4 communes partenaires du lot 3, soit Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens en 2013)

La première partie de ces travaux, débutés en septembre 2013, a modifié le tracé routier en supprimant le giratoire et sa fontaine permettant ainsi l'agrandisse-



Chantier gare



ment de la place piétonne devant la Gare, l'élargissement des trottoirs et la création de deux nouveaux arrêts de bus côté avenue d'Epenex.

Les principaux travaux réalisés en 2014 ont permis la réfection complète de la chaussée et des trottoirs (grave de fondation et enrobés bitumineux) avec la pose de nouvelles bordures en granit, l'exécution du réseau d'éclairage public avec l'installation de nouveaux luminaires, l'adaptation du réseau d'évacuation des eaux de surface accompagné de nouvelles grilles, une nouvelle conduite de gaz entre la place de la Gare et l'avenue d'Epenex, le remplacement du réseau d'eau potable des tronçons en mauvais état et l'aménagement provisoire de la zone devant la gare dans l'attente des travaux de finitions prévus après les travaux de rénovation de la gare. En parallèle, les travaux de pose des mâts tl pour le prolongement de la ligne 25 ont été effectués, ainsi que le remplacement d'une conduite de gaz et de certaines conduites Swisscom et SIE.

En raison des fortes pluies, la pose du tapis final sur la chaussée, prévue le 13, puis le 20 juillet, a dû finalement être reportée au dimanche 24 août, avec restriction de circulation. Du 25 août au 19 septembre, les finitions des arrêts de bus et la

Groupement Rayon Vert



«Place Nord»

pose des tapis ont pu être entrepris. La circulation a été maintenue en alternance sur une seule voie.

Tous les travaux ont été annoncés par la pose d'affiches dans les bâtiments, dans les commerces ainsi que par la publication sur le site «Renens en mouvement». Ces travaux importants génèrent des gênes aux riverains. Certains commerçants se sont plaints des nuisances du chantier, de l'accessibilité et surtout du manque de places de parc pour leurs clients. La Municipalité, accompagnée par une délégation du Service des travaux, a rencontré les commerçants pour les écouter et leur expliquer le projet. Pour pouvoir augmenter l'offre en stationnement, 3 zones de dépose de marchandises et de personnes pour 2 véhicules ont été mises en place ainsi que quelques zones à horodateurs à l'avenue d'Epenex.

Durant le chantier, un totem «Renens en mouvement» a été posé au sud de la place de la Gare jusqu'à la fin novembre. Il fait partie de la campagne d'information que mène la Ville dans le cadre de ses nombreux chantiers et permet de renseigner les passants sur les étapes en cours et à venir.

Du côté des Glycines, un nouveau giratoire a été créé pour permettre le rebroussement des trolleybus articulés de la ligne 25. L'espace public adjacent a été réaménagé et rendu plus convivial. Des trottoirs plus larges ainsi que des bandes cyclables favorisent les mobilités douces entre le nouveau giratoire et la gare.

La coordination des travaux a été complexe mais a permis de minimiser les coûts et les nuisances. L'état de certaines conduites n'a été visible qu'une fois la chaussée ouverte et les réfections ou changements nécessaires ont dû se faire en accord avec les prestataires de services qui

ne sont pas sous la maîtrise de la Commune. Cette coordination s'est bien déroulée et a permis de terminer les travaux avant l'inauguration du prolongement de la ligne tl N° 25. Le nouveau tracé routier ainsi que le giratoire des Glycines sont définitifs, en cohérence avec la suite du projet, en anticipant le futur aménagement de la place de la Gare.

Des aménagements provisoires (bancs et bacs plantés de bouleaux) ainsi que quelques bacs ronds et des plots «1020» ont été disposés sur la place sud afin de rendre le site plus agréable et plus sûr et d'en éviter l'accès et le stationnement abusif aux véhicules, avant que cet espace soit dévolu aux installations de chantier.

Les travaux CFF pour la transformation de la gare devraient débuter en 2015, une fois le permis délivré. La construction de la passerelle suivra l'avancement des travaux CFF et du futur tram au nord pour se terminer aux alentours de 2021. Les aménagements définitifs sur la place sud clôtureront ce vaste chantier.

Phase d'appel d'offres

Durant la phase de demande d'autorisation déposée en 2013, le projet a été précisé et de nombreuses contraintes techniques ont été approfondies.

Pour la passerelle, la phase d'appels d'offres a permis notamment de préciser sa matérialité ainsi que ses principaux détails constructifs, d'examiner et d'approfondir le concept de mise à la terre, de garantir la faisabilité technique et financière du treillis métallique servant de palissage au lierre, de coordonner et développer le concept de couverture des escaliers d'accès aux quais depuis la passerelle et de détailler la répartition des locaux sous la rampe nord et les façades des locaux commerciaux.

Pour les places, cette phase d'étude a permis de vérifier les matériaux de sol et leur mise en œuvre, de préciser les limites des espaces publics et de leur traitement, de garantir la mise en œuvre du concept d'éclairage et d'approfondir la réflexion sur la fonctionnalité et la matérialité des abris-bus.

Dans le cadre de la coordination générale, le planning de l'ensemble des travaux a été régulièrement mis à jour et une coordination plus fine a été assurée avec les travaux d'aménagement de la ligne tl N° 25 sur la place sud (notamment pour les réseaux souterrains et les futures fosses d'arbres) ainsi qu'avec le projet d'amélioration des accès aux quais développé par CFF Infrastructure, le projet de tram et le projet du futur quai du m1 piloté par les tl.

Les appels d'offres pour les travaux ont été mis en soumission conformément à la législation sur les marchés publics. Les appels d'offres ont été publiés dans la Feuille des avis officiels et sur le site Internet www.simap.ch courant juin. Afin de pouvoir adjuger le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse, 10 dossiers de soumissions en marché public ont été publiés avec l'ouverture des offres début septembre.

A l'issue de la phase d'appels d'offres et suite à l'établissement d'un devis général révisé sur la base des offres rentrées, la maîtrise des coûts du projet «Rayon Vert» a pu être garantie en vue du préavis de construction qui sera déposé en 2015.

Plantation du 1^{er} Tilleul

Pour marquer la toute première étape des travaux, le premier arbre des futures places de la Gare de Renens nord et sud, un tilleul ar-

Place de la Gare avant et après



Totem Renens en mouvement





Plantation du 1^{er} tilleul

genté, a été planté le premier jour du printemps à l'intersection de l'avenue de la Gare et de l'avenue du Tir-Fédéral. Les Municipalités des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens et Renens ont invité habitants et usagers, à partager ce moment symbolique. Après la partie officielle, un apéritif ainsi que du thé de tilleul ont été proposés aux personnes présentes. Ce fut également l'occasion pour tous de s'informer sur le chantier en cours et d'échanger avec les Autorités, ainsi qu'avec les responsables du projet.

Journée d'étude

Le 30 avril, l'ensemble des partenaires du groupe décisionnel (GD), du groupe technique Gare (GT), de la commission de projet du lot 3 et du SDOL, s'est rendu à Berne, Wabern et Köniz dans le cadre du prix Flux. Ce fut l'occasion de visiter une vélostation ainsi que de découvrir des aménagements routiers permettant une mixité harmonieuse de modes de transport (Bernier Modell) en lien avec la modération de circulation autour de la gare et en lien avec le futur tram.



Köniz -
Sortie GT et GD Gare
dans le cadre du
«Prix Flux»

Pavillon d'information «Léman 2030»

Le 22 novembre a eu lieu la manifestation célébrant le coup d'envoi des travaux du projet «Léman 2030» (voir sous «Administration générale», page 30). A cette occasion, le pavillon d'information situé à la rue de Crissier 4b, sous la terrasse de la Maison du Peuple (restaurant Bol d'Or), à l'arrière du McDonald's, a été inauguré. Ce pavillon reste ouvert au public du mardi au vendredi de 10h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 13h00.

Expo Gare de l'Ouest

La première Expo, située à l'avenue d'Epenex, a été ouverte depuis 2011 pendant 144 jeudis de 17h00 à 19h00. Elle a par ailleurs été régulièrement utilisée pour des séances ou des présentations en lien avec les projets de la gare. Près de 1'500 personnes ont ainsi pu s'informer sur la transformation future de la gare.

Elle a définitivement fermé ses portes en octobre pour être remplacée par le pavillon d'information «Léman 2030».

Passage inférieur du Léman

Une vaste étude, lancée par le Service de l'urbanisme en 2012, a permis d'intégrer une composante architecturale apportant une touche esthétique notable à cet ouvrage. Le Service des travaux, en appui jusqu'à ce jour, se chargera du suivi et de la réalisation jusqu'à sa mise en service prévue en 2019.

Dans l'optique d'élargir le passage inférieur du Léman, la Municipalité a déposé au Conseil communal une demande de financement de Fr. 6'800'000.- pour ces travaux.

Le passage inférieur du Léman (PiL), créé par les CFF en 1911, constitue l'un des rares points de franchissement des voies à Renens pour ses habitants et ses visiteurs. Entre Renens-Village et le Censuy, il est de plus la seule possibilité de traversée du faisceau CFF pour tout type de trafic, qu'il soit piéton, cycliste ou automobile, ainsi que pour les véhicules de grand

gabarit. Avec l'augmentation du trafic, ce passage est devenu problématique pour tous les usagers depuis de nombreuses années.

L'élargissement du PiL fait donc partie des ouvrages liés au «saut-de-mouton» que CFF Infrastructure prévoit de réaliser d'ici 2020. La collaboration entre les CFF et la Ville a permis de préserver les intentions tant techniques que financières de chacun et d'assurer la qualité architecturale optimale de ce passage. La variante retenue par la Municipalité permettra ainsi une excellente intégration urbaine de l'ouvrage. L'actuel franchissement piéton sera fermé. L'ensemble des usagers, automobilistes, cyclistes et piétons franchiront alors en toute sécurité les voies dans un seul et même ouvrage partagé, grâce à la création de trottoirs et bandes cyclables prolongés de part et d'autre de la chaussée sur la rue du Léman jusqu'au carrefour de la Croisée.

Il faudra compter avec plusieurs fermetures complètes du passage du Léman à la circulation des véhicules, pour une durée estimée à 16 mois environ, réparties en 3 phases. La Municipalité, consciente des difficultés qui seront engendrées par ces fermetures, prévoit d'ores et déjà des aménagements pour en minimiser l'impact au maximum. Le franchissement piéton existant restera, lui, encore accessible auxdits piétons ainsi qu'aux cyclistes (à pied) pendant toute la durée du chantier.

Zones 30 / 20

Avenue des Baumettes : le Service des travaux a poursuivi, en collaboration avec PoIOuest, la réflexion sur les aménagements à mettre en oeuvre. Cette réflexion a abouti à un test grandeur nature au moyen de blocs de séparation de voie en plastique et à des comptages.

Ce test a permis d'abaisser la vitesse au droit du garage Citroën et de pouvoir valider ce tronçon en zone 30.

Inauguration du prolongement de la ligne t1 N° 25

En août 2014, la ligne t1 Pully-Bourdonnette a été prolongée depuis la Bourdonnette jusqu'à la Gare de Renens. Son nouveau terminus est situé au débouché du chemin des



13 septembre
Inauguration
de la ligne tl 25

Glycines sur l'avenue du Tir-Fédéral, à deux pas de la gare.

Cette extension devient ainsi la première ligne Est-Ouest de l'agglomération à ne plus passer par le centre-ville de Lausanne. Elle ouvre de nouvelles perspectives de déplacements pour les habitants de l'Ouest lausannois et permet une liaison directe avec la piscine de Renens. Sa proximité avec le Léman en fait une ligne de prédilection pour des échappées au bord du lac. La fréquence actuelle, de 11 à 12 minutes, est maintenue sur toute la ligne, mais évoluera ultérieurement.

Un large et nombreux public s'est donc déplacé le 13 septembre pour fêter ce prolongement. Après la partie officielle, un apéritif convivial et des animations surprenantes avec vélos en tous genres ont ravi petits et grands.

Semaine de la Mobilité

Le programme de la semaine de la Mobilité a inclus l'inauguration de la ligne tl N° 25, la course pédestre et la manifestation «Cap sur l'Ouest» qui s'est déroulée le dimanche 28 septembre 2014. Sous un soleil magnifique, cette manifestation a rassemblé quelque 23'000 promeneurs ou sportifs de tous âges. A pied ou à vélo, tous ont pu découvrir les 8 communes de l'Ouest lausannois grâce à une boucle de 23 km sans voiture, agrémentée de multiples animations et plaisirs gustatifs. Cap Ouest FM et les navettes RétroBus ont contribué au succès de la journée.

Une campagne d'affichage de promotion pour les transports publics et les mobilités douces a eu lieu en collaboration avec le Canton. 6 affiches différentes ont été réalisées avec des thèmes originaux. Elles ont également illustré un tout ménage envoyé à la population pour l'inviter aux événements organisés.

Génie civil /Canalisations

Chaussées

Diverses interventions ont été effectuées durant l'année :

- Entretien annuel des dépotoirs des grilles de route.
- Campagne de pontage de fissures (environ 9'000 m cumulés) sur les routes suivantes :

avenue des Paudex, chemin de Jouxens, avenue des Baumettes, rue du Bugnon inférieur, avenue du 1^{er} Mai, avenue de Saugiaz, rue de Verdeaux et avenue du 24-Janvier.

- Réfection du joint central de la chaussée sur la rue de Lausanne.
- Réfection de chaussée sur le chemin de la Chenalette, en parallèle des travaux du chauffage à distance (CAD).
- Réfection du carrefour avenue de Florissant - rue de Lausanne, travaux exécutés de nuit.
- Remplacement de bordures cassées sur divers bords de chaussée.



Avenue de Florissant -
Avant et pendant les travaux



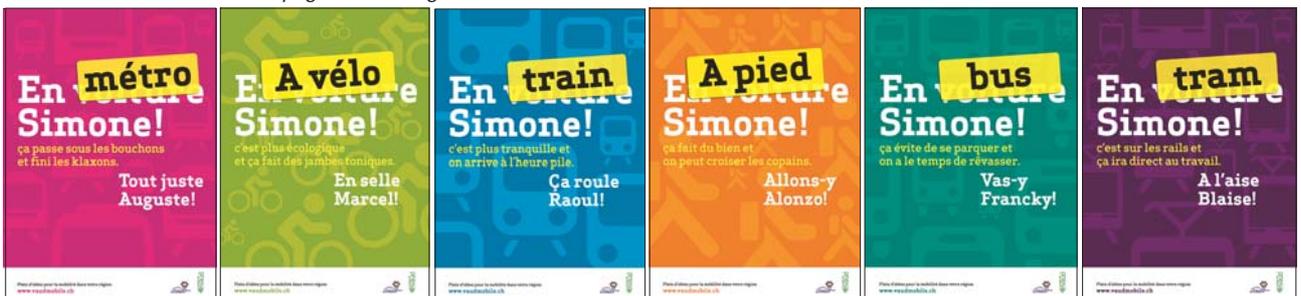
- Réfection de 3 arrêts de bus avec une dalle en béton fibré. Nouveau procédé en phase de test. Actuellement, le Service des travaux mène une campagne de contrôles sur ces 3 arrêts (1 contrôle tous les 6 mois) suite à de fortes dégradations de l'état de surface (fissurations). D'autres contrôles seront opérés courant 2015 pour suivre l'évolution.

Collecteurs

En 2014, les travaux suivants ont été effectués :

- Plusieurs remplacements de couvercles de chambres d'accès aux collecteurs sur l'ensemble du réseau.
- Curages et contrôles TV de différents collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau.
- Réfection urgente du collecteur vers la Salle de spectacles suite à son effondrement et inondation du sous-sol des bâtiments.

Semaine de la Mobilité - Campagne d'affichage





Collecteur Salle de spectacles

- Dans le cadre des futurs équipements du secteur des Entrepôts, les CFF, en tant que maître de l'ouvrage, ont réalisé la pose d'un collecteur d'eaux usées et d'un collecteur d'eaux claires dans la rue du Simplon. Le Service des travaux a participé aux séances de chantier et suivi la réalisation des collecteurs, ceux-ci étant remis à la Commune à la fin des travaux.

Séparatif - Contrôle des raccordements privés

- 18 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés. 4 bâtiments sont conformes et 14 ne le sont pas. Ceux-ci ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas).
- Mise en séparatif de bâtiments communaux : avenue de la Poste 17, rue du Léman 15 bis, chemin de Jouxpens 5.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les bâtiments du secteur des Ramiers suite à la réalisation du collecteur d'eaux usées.
- Suivi de la mise en œuvre du nouveau règlement cantonal sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEU). Actuellement, certains café-restaurants doivent encore réaliser des travaux pour se mettre aux normes.

Chantiers

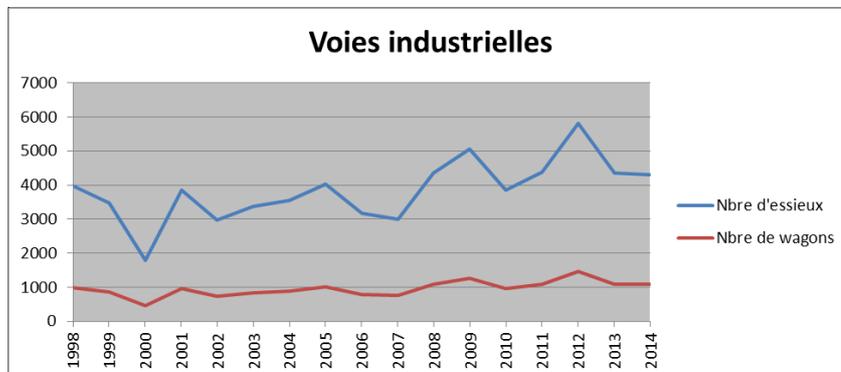
Préavis en cours

- Préavis N° 89-2010 - Collecteurs eaux claires et eaux usées rue du Simplon - Les Ramiers
Le collecteur d'eaux usées a été réalisé. L'inscription de la servitude

Voies industrielles

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle n° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA.

En 2014, aucune réparation n'a été nécessaire sur ce tronçon.



Le tonnage annuel 2014 utilisant le train est d'environ 70'000 tonnes. Si ce tonnage devait être transporté par la route, cela correspondrait à environ 3'650 camions. L'utilisation du train contribue ainsi à diminuer les émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

Emissions de CO₂ par tonne-kilomètre : Train : 30 g/tonne km - Camion : 950 g/tonne km

- pour le nouveau collecteur et le collecteur existant est en cours.
- Préavis N° 16-2012 - Collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires - Place de la Gare
Le bouclage de ce préavis est en cours.
- Préavis N° 17-2012 - Avenue du Censuy - Rue du Léman - Collecteurs EU/EC
Le bouclage de ce préavis est en cours.
- Préavis N° 37-2013 - Demande de crédit pour les aménagements de la ligne tl 25 rue du Léman - avenue du Censuy - rue du Simplon, réaménagements routiers
Le bouclage de ce préavis est en cours.
- Le Service des travaux a participé à deux séances de coordination des infrastructures de l'Ouest lausannois dans lesquelles sont représentées les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly et St-Sulpice, ainsi que les services multi-fluides Eauservice Lausanne, le service du gaz et du chauffage à distance de Lausanne, CadOuest, le service de l'électricité de la Ville de Lausanne, Swisscom et le SIE SA.
- Le Service des travaux a participé aux séances de chantier et au suivi de la réalisation du chauffage à distance (CAD) sur le chemin du Chêne.

Le suivi des chantiers a permis de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal.

Coordination avec prestataires de services et suivi de chantiers

- Le Service des travaux a participé à des séances organisées par des tiers, pour les chantiers suivants : «La Croisée», «Avenir-Saugiaz», le futur gymnase «CEOL» dans le secteur des Entrepôts. L'aménagement extérieur côté route d'un nouvel immeuble au chemin du Chêne 2, la mise en service de la ligne tl 25 ainsi que d'autres travaux sur l'ensemble du territoire communal ont fait également l'objet d'un suivi.

Cours d'eau

En 2014, les berges des cours d'eau n'ont pas fait l'objet de travaux particuliers pour leur renforcement.

Le nettoyage des berges et du lit des ruisseaux est géré par le Service Environnement-Maintenance.

Etudes

- Une étude a été lancée pour déposer un préavis pour la réalisation de la mise en séparatif de la rue de l'Avenir (partie supérieure) en-

tre l'avenue de l'Eglise Catholique et l'avenue de Saugiaz.

- Une étude a été lancée pour déposer un préavis pour la réalisation de la mise en séparatif du chemin des Airelles.
- Détournement des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes : l'avant-projet est terminé. Les sondages ont été réalisés et les paramètres géologiques déterminés. Le dossier pour les demandes de subvention est en cours de finalisation.
- L'étude sur la restructuration des taxes d'assainissement entreprise au sein de la commission intercommunale de la STEP de Vidy (CISTEP) a été poursuivie, afin d'établir des bases communes quant aux définitions relatives à la gestion des eaux claires et des eaux usées et quant aux principes de taxation qui s'y rapportent.
- Suivi de l'étude et participation du Service des travaux à des séances pour la mise à l'enquête publique du projet routier à la rue du Simplon et l'avenue du Silo dans le cadre du plan de quartier P41 «Les Entrepôts».
- Parc Longemalle - Chemin du Chêne - Chemin des Côtes : un travail de réflexion du Service des travaux, avec la collaboration des Services Urbanisme et Environnement-Maintenance, a fait l'objet d'une étude pour l'aménagement du Parc Longemalle, entre le chemin du Chêne et le chemin des Côtes. L'étude a permis de trouver des solutions convaincantes pour la fermeture au trafic roulant sur le chemin du Chêne. Celui-ci a fait l'objet d'une étude en parallèle pour la mise en place de diverses mesures afin de tranquilliser la vitesse des véhicules.
- Double sens de circulation à l'avenue du Censuy (accès parking du Censuy) : suite à l'approbation du Conseil communal pour la réalisation du passage inférieur du Léman (PiL), les travaux impliquent plusieurs fermetures du passage inférieur au trafic automobile. Afin de ne pas surcharger le réseau routier aux heures de pointe, il a été décidé de mettre la sortie du parking du Censuy (côté rue du Lac) en double sens. Ce tronçon deviendra provisoirement un itinéraire de délestage de la zone Obi

afin de guider les véhicules en direction de l'autoroute.

Sur la surface du parking du Censuy, un réaménagement des places de parc sera effectué et divers éléments seront installés afin de freiner la vitesse des véhicules et sensibiliser l'automobiliste. Un trottoir continu ainsi qu'une piste et une bande cyclable seront créés pour les mobilités douces.

- L'étude du trottoir au chemin de Jouxens a été poursuivie et des contacts ont été pris avec les propriétaires touchés par le futur tracé.
- L'étude de l'assainissement du bruit routier a été poursuivie avec la collecte des données récupérées sur le terrain (relevés des niveaux sonores) afin de compiler les éléments et de vérifier les bâtiments touchés et à assainir. Ces éléments doivent permettre de définir le budget et les moyens nécessaires pour y parvenir.

Demandes de permis ou d'autorisations pour utilisation temporaire du domaine public

- Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des permis en collaboration avec le responsable Signalisation - Chantiers - Enseignes de la Police de l'Ouest. En fonction de certains chantiers privés, la surveillance de ceux-ci sur domaine public (DP) a été un peu plus accrue.
- Permis délivrés 92
- Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public 11
- Fouilles pour câbles/téléphone 15
 - Eauservice Lausanne 3
 - Gaz Lausanne 8
 - SIE/TVT 28
 - Echafaudages 3
 - Installations de chantier 4
 - Dépôts sur domaine public 20

Demandes de plans des canalisations EU/EC

22 demandes de plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires ont été transmises pour

information à des tiers, soit pour l'établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles de services tiers.

Déclarations de conformité

En collaboration avec le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement (SESA), 5 contrôles de conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués et ont permis de constater que ceux-ci étaient conformes aux prescriptions et normes en vigueur. Un garage a fait l'objet d'une mise en garde sur la non-conformité de ses installations.

Contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des piscines

Piscine Aquasplash

3 contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont été effectués entre le 9 juillet et le 2 septembre 2014. Les résultats des analyses sont restés conformes aux règlements en vigueur. Une seule analyse a fait l'objet d'une remarque du Service de la consommation et des affaires vétérinaires concernant un pH inadéquat et a dû être vérifiée par le service cantonal, les normes ayant dépassé les maximas autorisés.

Piscine de la résidence «En Belle Vue»

La piscine privée de la résidence «En Belle Vue» est soumise aux exigences de l'arrêté cantonal sur l'hygiène des piscines fréquentées par le public. Les échantillons sont prélevés une fois par mois par le Service des travaux et sont transmis au laboratoire cantonal pour analyse. Une seule analyse a fait l'objet d'une remarque du Service de la consommation et des affaires vétérinaires, un problème sur la quantité de chlore en était la cause. Les autres analyses ont été conformes aux règlements en vigueur.

Chauffage à distance (CAD)

Le Service des travaux collabore avec le CAD pour les extensions futures sur le territoire communal, notamment à la rue du Lac pour le raccordement du CTC et du futur nouveau Collège du Censuy.

Affaires régionales

Entente intercommunale des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice

La réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Blancherie - Concorde, par système de gainage a été réalisée.

Le rapport de gestion, le budget et les comptes sont à disposition de la Commission de gestion. Il est à noter que le budget 2015 a été accepté tel que présenté par toutes les communes membres de l'Entente.

Le projet de révision du mode de répartition des coûts de l'entretien et de réalisation des collecteurs intercommunaux est toujours à l'étude.

Qualité des eaux de la Baie de Vidy et environs : les analyses effectuées en 2014 montrent des pollutions présentes en amont du bassin versant de la Mèbre et de la Sorge. Le suivi des mesures d'assainissement est nécessaire pour assurer la qualité hygiénique des eaux des rivières et des plages concernées.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les conseils communaux les adoptent.

Au 31 décembre 2014, la population raccordée à la STEP de Vidy est de 20'714 habitants.

Eclairage public

L'entretien courant a été réalisé par le SIE SA selon le contrat d'entretien et de maintenance des installations d'éclairage public.

En 2014, l'éclairage public a fonctionné durant 4'158 heures. Le parc éclairage public de la Commune de Renens compte 1'792 luminaires pour une puissance installée de 191 kW en décembre 2014, soit une diminution de 0.9% du nombre de luminaires pour une diminution de 1.5% de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2014. Les tournées de nuit ont permis de lancer 160 missions d'intervention.

La coordination et le concept du remplacement des lampes à vapeur de mercure, interdites en 2015, feront l'objet d'un préavis en 2015.

SIE SA a effectué 231 interventions de dépannage et a procédé à :

- 107 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires
- 68 réparations d'appareillage et câblage
- 35 contrôles électriques dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 86% des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 5 jours ouvrables.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 267 remplacements de lampes
- 405 contrôles électriques qui ont permis de détecter 8 départs présentant des défauts (soit 2% de défauts sur les contrôles réalisés)
- 109 contrôles mécaniques de mâts, dont 6 mâts avec des défauts minimes à surveiller (6% des mâts contrôlés)

A fin 2014, il reste 178 lampes à vapeur de mercure à remplacer.

Mise à jour des données cadastrales

Suite à l'acquisition d'un appareil de mesures (théodolite) et l'engagement d'un collaborateur formé sur cet outil, les travaux suivants ont pu être réalisés :

- Création d'une base de points altimétriques sur tout le territoire

communal pour permettre le relevé de l'assainissement (altimétrie), l'aménagement des carrefours et des ronds-points et en règle générale pour tout ce qui n'est pas relevé sur les routes communales en mensuration semi-numérique.

- Levés des points de situation pour l'établissement de plans de profil en long et en travers à la rue de la Paix, à la rue du Lac (gendarmes couchés), pour le passage en double sens du parking du Censuy, profils supplémentaires pour la création du trottoir du chemin de Jouxpens, réfection du chemin qui mène au refuge et divers levés des canalisations suite à des mises en séparatif communales et privées, rétablissements de bornes.
- Levés de l'assainissement du bâtiment de l'Administration communale et de la Salle de spectacles pour identifier la cause de l'inondation des sous-sols pour le Service des bâtiments; levé de plusieurs profils de terrain sur le site de Verdeaux pour le Service des bâtiments; levés de places de parc et de divers objets en situation pour résoudre des problèmes juridiques entre des privés et la Commune pour le Service de l'urbanisme.

Divers autres travaux

- Report de tous les relevés sur la base cadastrale, amélioration de la précision de l'assainissement en altimétrie +/- 1cm et en coordonnée dans le semi-numérique, amélioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale.
- Etablissement des plans de situation pour fouilles avec l'emplacement des canalisations eaux usées (EU) et eaux claires (EC), gaz, éclairage public, Romande Energie et SIE SA.
- Plans pour l'étude de la création de places vélos à la piscine.
- Collaboration avec la police des constructions au niveau des corrections d'enquête, des plans d'alignement et de divers problèmes qui concernent les géomètres.

Culture - Jeunesse - Sport



Directrice:

Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

Cheffe de service:

Mme Michelle DEDELLEY

Directeur/trices des établissements scolaires:

Mme Carole BOYER, Etablissement primaire Est
Mme Valérie MERINO DE TIEDRA, Etablissement primaire Ouest

M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire

CULTURE-JEUNESSE-SPORT	
Municipale	

CULTURE-JEUNESSE-SPORT	
Cheffe de service	1.0 EPT

Adjoint	1.0 EPT
---------	---------

Secrétariat	
Gestionnaire culturelle	1.0 EPT
Secrétaires	2.3 EPT

Ecoles	
Chauffeur	1.0 EPT
Employé d'administration	0.7 EPT

Bibliothèque publique ets colaire	
Responsable	0.8 EPT
Bibliothécaires	2.9 EPT
Assistante en information documentaire	1.45 EPT
Auxiliaire	0.6 EPT

Ondallaz	
Adjointe administrative	1.0 EPT
Animateur socioculturel	0.8 EPT
Cuisinier	1.0 EPT
Auxiliaire de nettoyage	0.5 EPT

Jeunesse	
Responsable & délégué jeunesse	1.0 EPT
Animateurs CRA	3.1 EPT
TSP	0.8 EPT

Salle de spectacles	
Administrateur	1.0 EPT
Concierges	3.0 EPT

Culture	
Animateur	1.0 EPT

Culture-Jeunesse-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes:

- Politique culturelle
- Politique de la jeunesse
- Activités scolaires de compétence communale
- Bibliothèques publique et scolaire
- Camps de vacances
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles
- Location de biens communaux

Introduction

Comme chaque année, le Service Culture-Jeunesse-Sport a non seulement mené plusieurs projets d'importance, comme la première édition du Tarmac Festival, la Saison musicale ainsi que Culture Mix, mais a également collaboré étroitement avec d'autres partenaires: les communes du district et la préfecture pour Cap sur l'Ouest, ou les acteurs du design et de la promotion économique pour les Design Days. Si ces réalisations participent grandement à la promotion de l'image de la Ville, c'est notamment en raison de leur nature événementielle, liée à l'impact de la communication. Cette dernière a fait l'objet d'une attention particulière, avec pour résultat la parution de plus d'une centaine de références aux activités du service dans différents médias.

Cependant, l'année 2014 a été marquée essentiellement par le travail de consolidation de différents secteurs du service, comme la bibliothèque publique et scolaire, les prestations scolaires de compétence communale et en particulier les devoirs accompagnés, le travail social de proximité, le développement de l'offre loisirs au Centre de Rencontre et d'Animation ainsi qu'à Ondallaz, le support aux clubs et sociétés locales, l'accueil soutenu d'acteurs culturels à la Salle de spectacles, la mise en oeuvre du projet de la Ferme des Tilleuls ou encore le processus de succession de la direction du Théâtre Kléber-Méleau.

Ce travail de fond, peu visible, est garant d'un ancrage à long terme des missions du service et participe de la motivation des collaborateurs. Il permet notamment - et ce point est particulièrement relevant cette année - de tisser des liens concrets entre les différents secteurs du service et valoriser ainsi les actions des uns et des autres au profit de la population: la bibliothèque met à disposition de ses lecteurs une sélection de livres en rapport avec le thème d'Exploration du monde programmé à la Salle de spectacles, le CRA suscite avec les jeunes une discussion au sujet d'un film projeté à Piazzetta, des écoliers participent à la course pédestre, par exemple.

Culture

Animations

Les animations de la Place du Marché ont débuté le samedi 26 avril avec la formation de New Orleans «Open Jazz». La Municipalité et le secteur

jeunesse étaient également sur place pour dialoguer avec la population. En 2014, la volonté a été de diversifier les prestations avec notamment des formations musicales telles Yanac ou Guapcarto. Le public a plébiscité les hommes orchestres comme Maxime D'Avrincourt ou le duo Les Galériens.

Quatre animations ont dû être annulées en raison des intempéries.

Jusqu'au samedi 11 octobre, 19 animations musicales ont été offertes dont certaines ont été complétées par des spectacles de rue, des démonstrations de danse ou des performances sportives.

Des animations ont eu lieu certains mercredis après-midi avec notamment le concert des enfants du Malagasy Gospel Choir et le spectacle de rue de Jessica Arpin. Elles ont remporté un franc-succès avec à chaque fois plus de 150 personnes présentes.



Foule autour de Jessica Arpin

La Fête du printemps s'est déroulée samedi 29 mars. En plus du traditionnel embrasement du bonhomme hiver, des stands d'animations et de restauration, les enfants ont pu participer à la construction de nichoirs à hirondelles et martinets, puis les voir installés sous les avant-toits du collège du Censuy. L'organisation de la fête a été assurée par le FAR (Forum

des associations socioculturelles de Renens) avec la participation du CRA (Centre de Rencontre et d'Animation) ainsi que les différents services de la Ville.

Durant la première semaine des vacances d'automne, du 13 au 17 octobre, un mur d'escalade a été érigé sur la Place du Marché et mis gratuitement à la disposition des jeunes grimpeurs.

Noël à Renens - Place du Marché - les 10, 13 et 14 décembre

Dès la mi-novembre, la ville s'est illuminée pour annoncer les fêtes de fin d'année.

Le mercredi 10 décembre, sous tente chauffée, un spectacle interactif présenté par la compagnie les Batteurs de Pavés a suscité l'engouement des enfants. Promenades à poney et confection de bougies ont connu un grand succès.

Samedi, le soleil a motivé un public nombreux à rejoindre le centre-ville, ce qui a fait le bonheur des artisans et des artistes, notamment Willy Roaux (orgue de barbarie) ainsi que le Djangologie Trio (jazz manouche).

Dimanche après-midi un orchestre de jazz New Orleans a attiré bon nombre de badauds, malgré une météo pluvieuse, avant l'arrivée du Père Noël sur un petit char tiré par un attelage de deux poneys.

Différents animaux de la ferme : lapins, moutons, ânes et poneys ont connu un grand succès auprès des enfants. Deux visites du Père Noël, les samedi et dimanche après-midi, ont attiré une foule importante sur la place pour la photo souvenir.

La tente, décorée avec soin, accueillait à nouveau sous un même toit



Marché des artisans

le marché des artisans et la buvette de Noël avec son foie gras, ses raclettes et tartiflettes. Les commerçants ont bénéficié d'une ouverture prolongée le samedi jusqu'à 19h00 et pour certains le dimanche après-midi. Coop, Migros et la Sicol ont participé financièrement à cet événement.

Fête nationale du 1^{er} Août

La Place du Censuy a connu une belle affluence pour célébrer le 1^{er} Août avec plus de 1'500 personnes venues assister aux festivités. Les Cors «Voix des Alpes» en ont donné le coup d'envoi, avant la fanfare «La Clé d'Argent» qui avait déjà parcouru les rues de Renens tôt le matin pour sonner la Diane. Le cortège aux flambeaux a suivi la partie officielle, puis le public a pu apprécier le feu du 1^{er} Août et les feux d'artifice. «Francis Lachat» a animé le bal avec succès et la Société de gymnastique hommes de Renens s'est chargée de la restauration et vente des boissons.

Projets culturels

Saison de spectacles

2'940 spectateurs (2'155 en 2013, 2'218 en 2012, 2'523 en 2011) ont assisté aux six représentations de la huitième saison de spectacles, riche d'une programmation toujours orientée humour et musique du monde qui répond aux attentes d'une grande partie du public.

L'effort de communication important entrepris chaque année ainsi qu'une programmation attractive ont permis de vendre 192 abonnements (101 en 2013, 121 en 2012, 125 en 2011). Un tarif «jeune» particulièrement intéressant pour les moins de 25 ans a été reconduit.

Quatre sponsors se sont engagés à soutenir financièrement la saison 2014.



Elina Duni

Le programme :

- 21 février - Yann Lambiel - humour - 539 personnes
- 21 mars - Karim Slama - humour - 549 personnes
- 11 avril - Elina Duni Quartet - jazz et chants des balkans - 481 personnes
- 10 octobre - Cuche & Barbezat - humour - 354 personnes
- 7 novembre - Giorgio Conte - jazz et chanson italienne - 450 personnes
- 28 novembre - Marie-Thérèse Porchet - humour - 563 personnes

Tarmac Festival

Ambiance festive et bilan positif pour cette première édition du Tarmac Festival, les 13 et 14 juin, nouvel événement des arts vivants qui succède au



Festival de théâtre en herbe et des arts de la scène (FTH).

Gratuit et destiné à un large public, ce festival a accueilli plus de 2'000 personnes venues applaudir des spectacles de rue, une création de danse hip hop, une comédie musicale, du cirque, du théâtre de rue, un spectacle de cap et d'épée, un opéra mobile, une fête des jeux et même une fanfare humoristique et pétaradante sur la Place du Marché et ses alentours.

Quant à la Salle de spectacles, elle a accueilli l'Atelier-théâtre du Lycée cantonal de Locarno et celui du Gymnase de Beaulieu de Lausanne.

Samedi après-midi un atelier a permis à quelques enfants de visiter la Salle de spectacles et de découvrir la préparation technique d'une pièce de théâtre.



Les Frères Carton

Les stands de nourriture étaient tenus par TOAB (association des enfants et familles turcs de Renens) ainsi que par l'association Palimé Danse. Le Centre de Rencontre et d'Animation ainsi que le Conseil des Jeunes se sont chargés de la buvette sans alcool et l'Atelier6 s'est occupé du bar à cocktails et des boissons alcoolisées.

Un nouveau visuel a été réalisé par l'agence Bread & Butter.

Association des Amis du Tarmac Festival

La première assemblée générale de l'Association des Amis du Tarmac Festival a eu lieu le 19 mars. Son président, M. Jean-François Clément, Conseiller municipal en charge des finances, a commenté les comptes 2013 encore en lien avec l'association du FTH, ainsi que le budget 2014. Plusieurs démarches ont été effectuées afin de trouver les fonds nécessaires au bon déroulement de cet événement d'une plus grande ampleur que l'ancien FTH.

Le rapport d'activité et les procès-verbaux sont à disposition.

Les Concerts d'été

Au programme sur la Place du Marché: un «Spécial Brésil» jeudi 3 juillet avec une démonstration de danse par Axe Beabahia, suivi de musique populaire brésilienne avec Jerah Del Valle et pour terminer la soirée un concert du Janaina Mello Band.

Le vendredi 4 juillet, la soirée «Latino» prévue avec Junior Danse Zumba et Barrio Latino a dû être annulée pour cause de météo défavorable.

Les concerts d'été sont organisés par les gérants du magasin «Tout pour la musique» en collaboration avec le Service Culture-Jeunesse-Sport.

Cinéma plein air «La Piazzetta»

Les projections de la dixième saison du cinéma en plein air «La Piazzetta» ont eu lieu sur la Place du Marché les 21 et 22 août. Pour des raisons pratiques liées au marché du samedi matin, les séances se sont déroulées jeudi et vendredi soirs. Les deux projections ont accueilli plus de 250 personnes.

Le comité de sélection, soit la Commission culturelle, a choisi les deux longs-métrages: «Wadjda», film dramatique de Haifaa al-Mansour et «Chicken run», film d'animation de Peter Lord et Nick Park. Les deux soirées ont débuté par un court métrage choisi par le Service Culture-Jeunesse-Sport: Vigja de Marcel Barelli et The Kiosk de Anete Melece qui a fait le déplacement depuis Zurich pour la présentation de son film et pour répondre aux différentes questions du public.

Théâtre Kléber-Méleau

L'année 2014 a vu aboutir le processus de mise au concours de la nouvelle direction du Théâtre Kléber-Méleau avec la nomination d'Omar Porras, qui prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2015. Plusieurs séances de travail en collaboration avec les villes de Lausanne, Prilly et Ecublens ainsi que le Canton ont eu lieu afin de définir les missions du théâtre en complémentarité du paysage culturel régional, d'élaborer les statuts de la future fondation qui assurera la gestion du lieu ainsi que de préparer les meilleures conditions de transition entre Philippe Mentha, directeur en place depuis plus de 35 ans et la future équipe.

Ferme des Tilleuls

Outre les travaux de rénovation, qui ont commencé en mars, l'équipe de projet a poursuivi le développement du contenu artistique ainsi que les conditions cadres pour la gestion du lieu. Grâce à l'ouverture d'un crédit d'étude, une chargée de projet a été engagée afin de renforcer les ressources et préparer les dossiers de recherches de fonds pour l'équipement de base de la Ferme des Tilleuls. Voir détails techniques sous «Bâtiments», page 60.

Saison musicale

Au programme de la 3^{ème} saison musicale de Renens, trois concerts ont été présentés le dimanche pour toute la famille, soit un opéra pour le jeune public avec la participation de l'Orchestre du Conservatoire de Musique de Genève, une opérette proposée dans le cadre de la Route Lyrique de l'Opéra de Lausanne et juste avant Noël, le concert des professeurs de l'Ecole de Musique de Renens avec la participation du récitant Eörs Kisfaludy. La collaboration avec l'Opéra de Lausanne, initiée en 2010, a permis de pérenniser la venue de la Route Lyrique dans la Saison musicale de Renens. L'ouverture au jeune public a rencontré un grand succès. La fréquentation est en hausse avec en moyenne 150 personnes par concert.

Exploration du Monde

Depuis 2 ans, le cycle complet des films-conférences d'Exploration du Monde est présenté à Renens avec le soutien du Pour-cent culturel Migros. 5 films documentaires ont été proposés durant l'année: la Chine, le Chili et la Bolivie, le Costa Rica, Venise, mais aussi la Suisse. En effet, le programme faisait une place aux étudiants/réalisateurs de 1^{ère} année de l'Ecal qui ont pu réaliser des documentaires sur quelques villes romandes dont Renens. La fréquentation moyenne se stabilise autour de 130 à 140 personnes par projection.

Promotion culturelle

Apéritif culturel

L'apéritif culturel a eu lieu le 10 février dans les locaux d'Athenaeum, école d'architecture civile et d'intérieure, de design et de l'image de synthèse, qui a ouvert ses portes en 2012. Un peu plus d'une cinquantaine d'invités sont venus découvrir ce lieu et prendre connaissance des événements culturels et récréatifs de l'année tout en dégustant un apéro gourmand.

Commission culturelle

La Commission culturelle s'est réunie à trois reprises. Ses membres ont choisi les longs-métrages projetés lors de la Piazzetta. Ils ont procédé au choix du lauréat du Mérite culturel d'encouragement et ont préavisé le

lauréat du Mérite culturel de reconnaissance à la Municipalité.

Sur six demandes de soutien adressées à la Commission, quatre ont reçu une réponse positive:

- Compagnie Point de Fuite pour son projet «Trois hommes dans un silo» au Contexte Silo
- Espace D pour l'aménagement d'un espace de création modulable en salle de danse
- Association du théâtre Contexte Silo pour le fonctionnement du Contexte Silo
- Association Octavio de la Roza pour sa création «Boléro & instants volés»

Acteurs culturels

Les acteurs culturels se sont réunis à deux reprises. La première rencontre a eu lieu en mars dans un nouveau lieu culturel: Espace D avec une visite des lieux et une présentation des talents du chorégraphe, ancien danseur du Ballet Béjart, Octavio de la Roza.

La seconde rencontre qui a eu lieu en septembre a permis aux acteurs culturels de faire connaissance avec Omar Porras, qui succédera à Philippe Mentha à la tête du Kléber-Méleau. Samedi 24 mai, un stand d'information a été organisé sur la Place du Marché, avec présentation des activités des diverses associations et membres du groupe des acteurs culturels.

Affichage culturel

Les 66 emplacements mis à disposition par la SGA sont de plus en plus sollicités et le Service Culture-Jeunesse-Sport se doit dès lors de prioriser les événements qui se déroulent à Renens.

Prix de la Ville

Pour la deuxième année consécutive la Ville a attribué son Prix d'encouragement à deux étudiants de l'Ecal, Mme Iris Andreadis, 2ème année bachelor, section design et M. Jacques-Aurélien Brun, 2ème année bachelor, section communication visuelle. Un chèque leur a été remis et les lauréats exposent leur travail au mois de mars 2015 à l'Espace CJS.



Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

Ce fonds participe au financement de quatre grandes institutions culturelles lausannoises que sont l'Opéra, le Ballet Béjart, l'Orchestre de Chambre de Lausanne et le Théâtre de Vidy.

Le rapport du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles est à disposition.

Projets organisés en partenariat avec des tiers

Association «Espace TILT»

Deux événements ont eu lieu à Espace Tilt :

- Du 1er au 31 mai «EBB & FLOW» de Denise Bertsch
- Du 5 au 7 décembre dans le cadre des Urbaines, Bootleg Library

Le rapport d'activités est à disposition.

Très Court International Film Festival

Le «Très Court International Film Festival» poursuit son expansion dans le monde et touche maintenant 25 pays. Il fait halte à Renens depuis 2010 à la Salle de spectacles. Le festival cible un public plutôt jeune, souvent étudiant, très intéressé par le format très court des 66 films présentés. Parallèlement, une sensibilisation au cinéma pour les élèves de l'établissement secondaire a été mise en place avec la participation du cinéaste Kaspar Schiltknecht pour une dizaine de classes.

Cirque Starlight

Le chapiteau du cirque Starlight élit domicile chaque année depuis 2011 sur la place du Censuy. Des représentations publiques et scolaires ont eu lieu en soirée et matinée les 2 et 3 juin. Cette année le personnel de la Ville de Renens a eu droit à une représentation privée avec un inoubliable dîner-spectacle.

Ecal Cinéma

Mises en place depuis 2012 les projections en plein air permettent aux étudiants de l'Ecal de la section cinéma de présenter leurs travaux, parfois pour la première fois en public. La projection s'est faite en collaboration avec l'Ecal qui a préparé l'af-

fiche et les flyers et a diffusé l'information dans ses réseaux sociaux. Plus d'une centaine de personnes sont venues apprécier le programme le 5 juin sur la Place du Marché:

- Frère et Soeur de Christophe Saber
- Le Doigt d'Honneur de Malika Pelliccioli
- L'Âge de Feu de Léo Haddad
- Bonne Espérance de Kaspar Schiltknecht
- A beira de Lisboa de Pablo Briones

Feria Flamenca

Pour sa 4^{ème} édition, la «Feria Flamenca de Renens» a conçu un programme en lien avec la Fête de la musique. En invitant une tête d'affiche le samedi à l'ouverture, la compagnie espagnole La Chiqui de Jerez a créé une véritable Fête de la Musique Flamenca avec de nombreux spectacles et concerts gratuits. Le dimanche, la Feria a présenté les spectacles des écoles de danse, le concours des sévillanes et a assuré une animation musicale et foraine. Le programme a remporté un très grand succès, avec plus de trois mille personnes.

Design Days

Du 25 au 28 septembre s'est tenue la 6^{ème} édition des Design Days, qui se déroule alternativement à Genève et Renens. Fermés au public depuis plus d'une décennie, les anciens ateliers industriels Mayer & Soutter ont exceptionnellement ouvert leurs portes sur l'impulsion de la Ville, permettant par la même occasion de mettre la lumière sur une friche industrielle en pleine évolution et de redonner vie à un bâtiment désaffecté depuis plusieurs années.

Emblématique de l'architecture industrielle des années 60 avec ses façades en aluminium et verre, conçu par l'architecte genevois Jean-Marc Lamunière, Mayer & Soutter héberge pour la première fois une manifestation de cette envergure: mobilier, luminaires, accessoires, prototypes, éditions limitées, pièces uniques, design industriel, bio design, projections, fresques graphiques, le tout proposé par des designers et des marques internationales sur une surface triplée par rapport à l'édition 2013.

En partenariat avec l'Ecal, des conférences ont été organisées avec des designers mondialement connus, comme Tom Dixon et Patricia

Urquiola. Avec plus de 50 labels venus de Suisse et de l'étranger, la manifestation a battu son record de fréquentation avec 12'000 visiteurs, soulignant son rayonnement grandissant dans le pays.

Jeunesse

Secteur jeunesse

L'équipe du secteur jeunesse est stable, gage d'un fonctionnement pérenne et efficace. Une personne en stage probatoire d'une école sociale a été accueillie et plusieurs monitrices et moniteurs ont été engagés pour les différentes activités socio-culturelles et sportives organisées par le secteur jeunesse et le CRA.

Délégation jeunesse

Six projets initiés par des jeunes de Renens ont été soutenus par la délégation jeunesse. Il s'agit notamment de la réalisation de clips vidéo, de CD de musique, mais aussi d'un projet de création en lien avec la mode. Le soutien se traduit par une aide financière complémentaire à d'autres ressources cherchées par les jeunes, un support administratif aux projets, ainsi qu'à la mise à disposition de matériels et équipements. Par leurs initiatives, les jeunes acquièrent des compétences sociales, professionnelles et citoyennes. Il existe relativement peu de structures offrant une telle palette de services.

Jeunesse en action

Suite au succès du programme «Culture Mix» en 2013 avec l'accueil de huit jeunes Tunisiens de 18 à 25 ans à Renens pour animer une radio éphémère, le secteur jeunesse a bénéficié du soutien du programme européen «Jeunesse en action» pour mettre en oeuvre un «Culture Mix II» cette fois au bénéfice de huit jeunes de Renens. Ces derniers, accom-

pagnés du délégué jeunesse se sont rendus à Hammamet et Tunis, du 12 au 19 avril pour participer à des activités journalistiques sur le thème de la citoyenneté, du rôle des jeunes au renouveau de la démocratie en Tunisie et à différents débats, notamment sur les questions d'égalité entre hommes et femmes. La Conseillère municipale en charge du dicastère Culture-Jeunesse-Sport a participé à une partie de ce voyage et a ainsi pu rencontrer plusieurs acteurs de la politique de la jeunesse en Tunisie.

Groupe intergénérationnel

Un repas a réuni, le 1er octobre, une vingtaine de personnes de toutes générations. Un album photo rétrospectif des sept années d'activités du groupe a été réalisé.

Groupe Coordination Jeunesse et Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois

Actif dans les huit communes du district, le Groupe Coordination Jeunesse, sous la présidence du délégué jeunesse de Renens, promeut les initiatives et favorise les liens des professionnels de la jeunesse actifs dans l'Ouest lausannois.

Afin de lui donner les moyens de développer ses projets le Groupe Coordination Jeunesse est soutenu par la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois constituée des Municipales et Municipaux des dicastères jeunesse des communes du district.

La Plateforme Jeunesse de l'OL présidée par Madame Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale, s'est réunie à cinq reprises pour rencontrer les professionnels de terrain et accorder son soutien financier à certains projets par l'intermédiaire d'un budget intercommunal de 20 cts par habitant. Ces projets sont:

- Tournoi intercommunal de football en salle
- Soutien au programme «Sortir ensemble et se respecter»
- Maintenance du site internet «J-Ouest»
- Création d'un nouveau logo de la Plateforme

- Financement de Cap Ouest FM la radio de «Cap sur l'Ouest»
- Dîner Quizz sur le thème de l'endettement des jeunes.

En 2014, l'ensemble des Municipalités des communes de l'Ouest lausannois ont signé un accord de collaboration qui les engage à pérenniser les missions de la Plateforme.

Les rapports d'activités du Groupe Coordination Jeunesse et de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois sont à disposition.

Conseil des jeunes

Suite à la démarche initiée en 2013, un Conseil des jeunes a été mis en place à partir du mois de mai lors d'une séance d'inauguration en présence de représentants politiques. A cette occasion la quinzaine de jeunes présents a adopté et signé la charte du Conseil des jeunes. Le Conseil s'est réuni à une dizaine de reprises et a notamment abordé la question des droits civiques et de la participation des jeunes aux différentes votations et élections. Certains membres du Conseil se sont impliqués dans la tenue d'une buvette au Tarmac festival ou lors de la soirée fondue organisée par la Municipalité à l'intention des nouveaux citoyens de la Commune.

Travailleur social de proximité

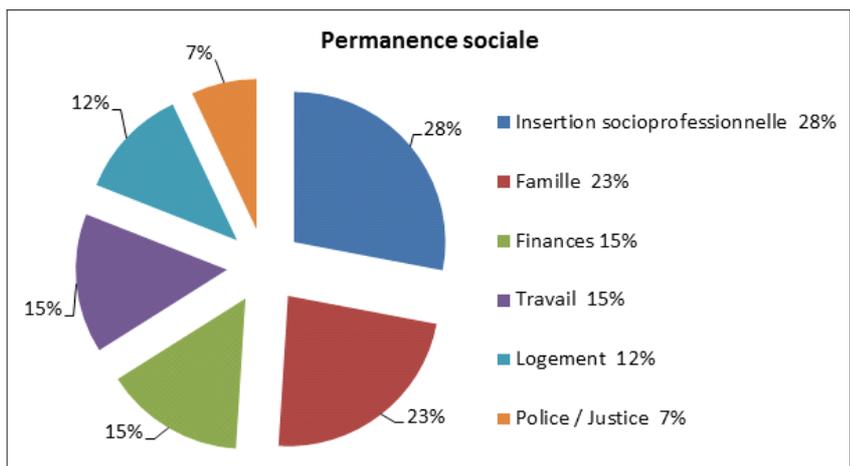
Le travailleur social de proximité (TSP) est une figure reconnue auprès d'une grande partie des jeunes de Renens. Il les rencontre dans leurs quartiers, lors de manifestations particulières, au travers de sa permanence sociale, mais aussi par les prestations coup de pouce et l'ouverture des salles de sport. Son action permet de créer ou recréer du lien avec des jeunes en situation de fragilité. Il collabore étroitement avec l'ensemble du secteur jeunesse, ainsi qu'avec les travailleurs sociaux de proximité de l'Ouest lausannois.

Permanence sociale

Le TSP tient sa permanence sociale dans son bureau du Centre de Rencontre et d'Animation, tous les jeudis entre 16h et 19h. Ce moment lui permet d'avoir un premier contact avec des jeunes, préalable à d'autres rendez-vous. Au total, 38 jeunes ont sollicité le TSP lors de sa permanence représentant 95 interventions (en-



Visite culturelle à El Jem



tretiens, téléphones, orientation, accompagnement). Parmi les demandeurs, les filles sont minoritaires (37%). 28% des demandes concernent l'insertion socioprofessionnelle, 23% sont liées à la famille, 15% aux finances, 15% au travail, 12% au logement et 7% concernent les domaines de la justice et de la migration.

Coup de Pouce

Le projet «coup de pouce» offre aux écoliers et jeunes en formation des petits boulots (mise sous pli, pose d'affiches, distribution de flyers, aides ponctuelles lors de manifestations), travaux qui sont essentiellement proposés par le Service Culture-Jeunesse-Sport. En 2014, 140 «petits jobs» ont été confiés à 90 jeunes comptant autant de filles que de garçons.

Loisirs

Passeport vacances

Constat observé dans la plupart des communes impliquées, la participation aux activités du Passeport vacances tend à diminuer et ce, malgré une nouvelle campagne de promotion plus dynamique. En complément des activités proposées par certains clubs ou associations de la région, telles que le flamenco ou la plongée sous-marine par exemple, le secteur jeunesse a offert des ateliers graffitis ou d'enregistrement de CD, ainsi qu'une initiation à la zumba.

21 enfants ont acquis le passeport vacances traditionnel et 1 le passeport Farniente, plus économique, mais offrant moins de prestations. Le rapport d'activités est à disposition.

Ouverture des salles de sport

La mise à disposition des salles de sport reste une offre très appréciée. Pour la huitième année consécutive, de novembre à mars, les jeunes sont accueillis sur inscription à la salle du 24-Janvier tous les samedis après-midi ainsi que certains dimanches en accueil libre à la salle du Léman.

Au 24-Janvier, 48 périodes de 90 minutes ont été mises à disposition. Au total, 713 jeunes ont profité de cette prestation. Les filles restent minoritaires, représentant 9% des bénéficiaires.

Pour la salle du Léman, 9 dates ont été mises à disposition de 588 jeunes. L'encadrement est toujours assuré par des «grands-frères», garants du comportement adéquat des usagers à la satisfaction du personnel assurant l'entretien des locaux.

Animation socioculturelle Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)

Enfance

Les mercredis après-midi, de multiples activités de loisirs sont proposées aux enfants de 6 à 12 ans. En moyenne 20 enfants par mercredi participent aux animations.

De janvier à décembre, 14 sorties socioculturelles ont également été organisées avec une participation totale de 186 enfants. Au programme: visite de musées, de la cathédrale, vélo, apiculture, jeu de piste, atelier cuisine, escalade, etc.

Les ateliers «chaudoudou» sont proposés aux enfants de 3 à 5 ans les jeudis après-midi. 110 enfants ont participé à ces ateliers ludiques et pour répondre à la demande des parents, leur durée a été augmentée de 60 à 90 minutes.

En mars, une dizaine d'enfants a pu profiter d'un week-end à la montagne avec un programme luge et découverte des ânes.

D'une manière générale, le CRA privilégie une alimentation saine et de saison. De plus, il rend attentifs ses usagers au tri des déchets.

Centres aérés

Les centres aérés proposent des accueils en journée pour les enfants de 6 à 12 ans durant les vacances scolaires. Chaque jour, 24 enfants y participent. 7 semaines de centres aérés ont été organisées cette année, une au printemps, en automne et en hiver et quatre en été. Les thèmes proposés ont été: la terre, l'eau, la flore, la faune, le corps et le cir-



Initiation vélo au Léman



Centre aéré à Lausanne Jardins



Balade en bateau solaire

que. Les centres aérés privilégient une approche écologique, de proximité et de respect (fairplay).

Ces semaines à la carte sont très appréciées par les familles qui ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée.

Les cours

Les cours de percussions et de Hip-Hop rencontrent un franc succès. Ouverts à tous les publics ils sont appréciés pour leur diversité et leur prix avantageux.

Un nouveau cours tout public sur le thème de l'illustration et de la bande dessinée a été mis sur pied et démarrera véritablement en janvier 2015 sous l'appellation «Dessin, peinture, BD... Autour de Renens».

Les accueils du CRA

L'accueil des adolescents par l'équipe du CRA les mercredis, jeudis et vendredis en fin de journée de 16h à 20h est l'une des dispositions s'inscrivant dans une première étape de mesures prises par la Commune dans le cadre de l'art. 63a de la Constitution sur l'école à journée continue. Ces moments permettent aux adolescents de se rencontrer hors cadre scolaire ou familial, de créer des liens positifs avec l'équipe d'animation, d'échanger autour de thèmes qui les préoccupent, de jouer ou proposer des activités. En moyenne, par ouverture, une quinzaine d'ados fréquentent le centre. Un questionnaire est en cours d'élaboration afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes et du public au sens large.

Une sortie «vol en avion» à la Blécherette a été organisée le 18 mai avec une dizaine d'adolescents.

Soirées et sorties filles

Les soirées réservées spécifiquement aux filles sont organisées 1 fois par mois autour de divers thèmes (musique, art, cuisine etc.).

Depuis le début de l'été, l'accent a été mis prioritairement à l'organisation de deux sorties avec des groupes de filles ayant participé activement au Tarmac Festival. Le 1^{er} groupe composé de 5 filles a organisé une sortie à Europapark le samedi 25 octobre. Elles ont assuré elles-mêmes les différentes dispositions pour mener à bien ce projet. Le 2^{ème} groupe composé de 6 filles a

organisé une sortie karting à Vuiteboeuf le samedi 13 décembre.

Repas du vendredi

Cette activité continue à remporter un vif succès. En moyenne, 15 personnes se retrouvent au CRA le temps d'un repas dans une ambiance qui favorise le «vivre ensemble» et la participation de tous: enfants, jeunes, adultes et aînés qui partagent cuisine, expériences et savoir-faire.

Les habitués des repas du vendredi en ayant exprimé le souhait, une visite de la ferme des Tilleuls a eu lieu le mardi 16 décembre.

Ateliers découvertes

Dès le mois de novembre, le CRA a proposé une nouvelle animation en organisant des rencontres inédites avec des personnalités passionnées de la région (sport, culture, voyage etc.). Les ateliers sont des invitations au partage et à la transmission de savoirs et d'expériences.

Claude Marthaler «7 ans à vélo» et le collectif Cause «We Ride In Iran» ont été les invités de ces deux premiers rendez-vous auxquels ont participé chaque fois une trentaine de personnes.

Quartiers de l'Amitié

Durant la belle saison, de mars à novembre, les animateurs vont à la rencontre des enfants dans leur quartier, chaque semaine en alternance à la rue du Simplon, rue du Lac et dans le quartier de Florissant.

Des activités favorisant le «vivre ensemble» et la coopération sont proposées aux enfants (jeux de balle, slackline, jonglage etc.). Durant les vacances d'été, en juillet et en août, l'immersion dans les quartiers s'intensifie avec trois après-midi par semaine. En moyenne, une trentaine d'enfants par mercredi profitent de ces animations en plein air.

Les 22 et 23 octobre «Mange ta soupe» un spectacle créé par une jeune artiste professionnelle renanaise à l'intention d'un public enfants-parents a eu lieu à la salle de gymnastique du collège de Florissant.

La buvette décorée et tenue par les jeunes

Noël du CRA

La fête de Noël du CRA a eu lieu le mercredi 17 décembre, une quinzaine d'enfants ont confectionné des macarons et du chocolat chaud créole grâce aux conseils d'une passionnée. En début de soirée, un atelier de projection d'autoportraits et de peintures a été proposé aux enfants et parents par la monitrice du cours de dessin. Ces autoportraits peints ont été mis en résonance avec des photos Polaroid prises sur le vif. Une exposition colorée et dynamique a pu être montée en direct.

La soirée a continué avec une scène libre ouverte à plusieurs disciplines interprétées par les jeunes et leurs moniteurs; chant, danse et hip hop. Une centaine de personnes ont participé à l'événement.

Jardin des parents

Le CRA accueille cette prestation délivrée par le Canton. Des animatrices spécialisées rencontrent des parents le mercredi matin pour un espace de discussion autour des questions éducatives.

Participation aux manifestations

Fête du printemps

L'équipe du secteur jeunesse a pris part à la Fête du printemps en confectionnant le bonhomme hiver.

Tarmac

En collaboration avec le Conseil des jeunes, le CRA a encadré une trentaine de jeunes pour la mise en place, la décoration et la gestion d'un bar sans alcool lors du festival les 13 et 14 juin.

Doundoumba - Initiation à la danse africaine et aux percussions

Le 30 août, la Doundoumba a pris ses quartiers sur la Place du Marché.





La Place du Marché au rythme des djembés

Soutenue par l'Observatoire de la Sécurité, cette rencontre autour de la danse africaine a connu un vif succès et a été l'occasion de partager une tradition festive au coeur de Renens. Contes pour enfants, initiations à la percussion et à la danse africaine et prestations d'experts en Doundoumba étaient au programme. Des centaines de personnes ont participé à l'événement gratuit.

Nuit du conte

La Nuit du conte a eu lieu le 15 novembre. Des contes japonais, suisses et sénégalais ont été proposés par 4 conteurs dans 3 lieux: Globlivres, l'Ecole de musique la Source et le CRA de 15h à 18h30. Un espace détente et peinture a également été mis sur pied au CRA. Des gâteaux et une soupe à la courge ont été confectionnés par les adolescents du CRA. Environ 100 personnes ont participé à l'événement.

Cap Ouest FM

Dans le cadre de Cap sur l'Ouest le 28 septembre, sept jeunes entre 17 et 25 ans (4 garçons et 3 filles) du district de l'Ouest ont animé la radio éphémère CAP OUEST FM (fréquence 100.5 FM) de 8h à 18h. Les jeunes ont bénéficié de 11 séances de formation à l'animation radio qui ont eu lieu au CRA sous la supervision d'une monitrice. Une équipe de jeunes animait depuis un studio fixe (Rétrobus basé à proximité de la Salle de spectacles) alors qu'une équipe



faisait du reportage mobile dans le district. Des émissions et des teasings ont également été proposés la semaine précédant la manifestation du 22 au 27 septembre.

Les émissions sont disponibles sur: <http://www.django.fm/blog/2014/11/05/cap-ouest-fm-2/>

Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

Année particulièrement intense au chalet Joli-Bois à Ondallaz puisque 31 classes ont été accueillies en école à la montagne et camps de ski. L'équipe pédagogique a pu continuer à y développer des activités nature telles que: recherche d'indices de traces de vie dans la forêt, lecture de paysages ou comment comprendre les arbres, animations pédagogiques incitant les élèves à expérimenter leurs connaissances scolaires. Des jeux coopératifs permettant la valorisation et l'entraide pour mieux aborder la vie en collectivité ont été menés. Toujours avec plaisir, les enfants ont à nouveau rencontré le fromager dans ses alpages, les bûcherons en pleine action et l'apiculteur avec ses abeilles.

Les camps de vacances ont été quasi complets avec 193 enfants pour 8 camps. Pendant ces séjours, de nouveaux thèmes d'animations tels que le cirque, les contes et légendes ou un voyage dans le temps ont permis aux enfants de beaucoup s'amuser. Ils ont pu tester une aventure dans une grotte, de l'escalade en rocher, une initiation dans une école de cirque ou encore un jeu de rôle grandeur nature.

Grâce à la formation de praticienne formatrice suivie par l'animatrice professionnelle, l'équipe éducative peut désormais accueillir des stagiaires HES en animation socioculturelle.

Les travaux réguliers d'entretien et d'aménagements permettent d'exploiter au mieux ce merveilleux chalet.

L'équipe d'encadrement a accueilli 826 enfants dans le cadre de 8 camps de vacances et 32 camps scolaires, soit au total 4238 journées-enfants.

Studio en plein-air de Radio Cap Ouest FM

Camps scolaires :

- Camps de ski des établissements primaires du 7 janvier au 1^{er} mars; 7 classes de 8P - 35 jours
- Ecole à la montagne des établissements primaires du 5 mars au 29 mars et du 15 avril au 27 juin; 16 classes de 6P - 69 jours
- Ecole à la montagne des établissements primaires du 2 septembre au 11 octobre et du 28 octobre au 29 novembre; 12 classes de 5P - 54 jours

Camp d'hiver :

- Camp de ski des relâches du 18 février au 22 février; 28 enfants de 9 à 11 ans - 5 jours

Camps de Pâques :

- Du 2 au 6 avril, 29 enfants de 6 à 9 ans - 4 jours
- Du 13 au 17 avril, 26 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

Camps d'été :

- Du 8 au 19 juillet, 31 enfants de 9 à 13 ans - 12 jours
- Du 12 au 16 août, 18 enfants de 6 à 9 ans - 5 jours
- Du 19 au 23 août, 27 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

Camps d'automne :

- Du 14 au 18 octobre, 28 enfants de 6 à 9 ans - 5 jours
- Du 21 au 25 octobre, 31 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours



Parties de bob aux Pléiades

Activités scolaires de compétence communale

Les activités scolaires de compétence communale et financées par la Ville telles que transports scolaires, devoirs accompagnés, école à la montagne, activités sportives et culturelles, ont été maintenues et développées.

Les questions en lien avec les écoles de Renens sont à consulter dans les rapports des établissements scolaires

primaires et secondaire à la fin du présent rapport. Il convient cependant de relever les activités spécifiques suivantes :

Devoirs accompagnés

L'accès aux devoirs accompagnés est une prestation facultative proposée par la Ville de Renens à tous les parents des élèves de 4P à 8P des deux établissements primaires. Sur un peu plus de 1000 élèves, près de 40% se sont inscrits aux devoirs accompagnés, qui offrent un espace de calme et d'étude de 15h30 à 17h00 ou 16h30 à 17h30 selon les classes chaque lundi, mardi et jeudi. Les 65 encadrants engagés par la Ville reçoivent un cahier des charges expliquant leurs responsabilités essentiellement axées sur le fait d'être garants de la tranquillité de ces espaces d'études et de dispenser les conseils nécessaires à l'accomplissement des devoirs sans pour autant intervenir en appui scolaire, cette dernière prestation étant dispensée dans un autre cadre.

Les inscriptions peuvent être prises en cours de route jusqu'aux vacances de Pâques. 18 demandes d'aides financières, octroyées par le Service de la Sécurité sociale ont été accordées de septembre à décembre 2014.

Cette prestation, reprise par la Ville de Renens depuis la rentrée 2013 se déroule en bonne collaboration avec les directions des deux établissements primaires qui interviennent essentiellement au plan pédagogique et en lien avec les enseignantes et enseignants. Une formation sur deux demi-journées a été organisée par le Service CJS et dispensée à tous les encadrants-es par un formateur de la Haute Ecole Pédagogique sur le thème de la gestion des situations critiques, des sanctions, ainsi que des règles et rituels pour établir un cadre de travail adéquat.

Activités sportives et sport scolaire facultatif

Afin de pallier au manque de périodes de sport dans le temps scolaire et d'activité physique au quotidien, la pratique du sport scolaire facultatif est encouragée dans tous les établissements scolaires de Renens en collaboration avec les enseignants et certains clubs sportifs locaux qui peuvent ainsi promouvoir leurs disciplines. Il en est ainsi des sports de balles toujours très prisés, tels football, bas-

ket ou handball, mais aussi de sports découverts, tels la grimpe, le uni-hockey, la capoeira ou la danse africaine, pour n'en citer que quelques-uns. Les équipes PSPS (promotion de la santé dans les écoles) ont contribué à organiser les sports scolaires facultatifs pour les élèves de 5 à 8P ainsi que des journées sportives pour les 3- 4P les 5 et 6 juin au Censuy. Ces activités sont financées pour l'essentiel par la Commune et ont connu une excellente participation des élèves et un enthousiasme général. Les camps de ski du secondaire ont eu lieu de janvier à mars à l'intention de 240 élèves de 9P, classes d'accueil et d'enseignement spécialisé. Ces élèves ont également pu profiter d'une journée d'initiation au ski de fond aux Rasses. Les joutes de l'établissement secondaire ont eu lieu du 30 juin au 4 juillet pour les élèves de 9, 10 et 11^{ème}.

Contrairement aux années précédentes, les cours complémentaires de natation n'ont pas pu avoir lieu au début de l'été à la piscine de Renens en raison des travaux de rénovation ayant provoqué une ouverture retardée de la piscine.

Les camps de volée des 10^{èmes} dont la Ville contribue au financement, se sont déroulés du 15 au 19 septembre et ont impliqué 195 élèves.

Activités culturelles

Comme chaque année la Ville de Renens permet aux élèves de ses établissements scolaires de participer à plusieurs sorties culturelles et à découvrir certains spectacles. (Voir les rapports des établissements scolaires en fin de chapitre). L'établissement secondaire particulièrement, a vécu une fin d'année scolaire en apothéose avec plusieurs représentations d'une adaptation très remarquée de la comédie musicale Grease sur la scène de la Salle de spectacles devant plus de 1500 spectateurs, travail de longue haleine impliquant 140 élèves et de nombreux enseignants et personnels administratif et de santé de l'établissement.

En 2014 le projet original de M. Daniel Vuille, enseignant de musique au secondaire a commencé à se concrétiser. Il s'est agi de créer un orchestre à vent composé d'élèves d'une classe de l'établissement primaire-Est sans aucune expérience musicale. 19 élèves se sont ainsi attelés à la pratique d'un instrument à vent

(4 flûtes, 4 clarinettes, 2 sax alto, 3 trompettes, 2 trombones, 2 euphoniums et 2 tubas). La Ville apporte un soutien financier pour l'acquisition d'une partie de l'équipement ainsi que l'AEM-SCMV (association des écoles de musique) qui a généreusement mis les instruments à disposition et choisi des coaches parmi son corps professoral. Les enseignantes se sont pleinement investies dans ce projet et se sont mises également à l'apprentissage d'un instrument.

Planification scolaire

Le groupe planification scolaire, composé des directions des trois établissements scolaires ainsi que des représentants des services Sécurité sociale, Urbanisme et Bâtiments, s'est réuni à plusieurs reprises sous l'égide de Culture-Jeunesse-Sport afin d'élaborer le rapport de la législature. L'entrée en vigueur de la LEO ainsi que l'article 63a de la constitution demandant l'accueil continu de l'écolier sont des éléments nouveaux qui doivent être étudiés en parallèle avec la planification des locaux scolaires et parascolaires. Le rapport en question sera transmis pour information au printemps 2015 au Conseil communal.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Une rencontre annuelle est organisée afin de faire le point sur la situation des prestations en matière de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire. Cette réunion permet à la Direction Culture-Jeunesse-Sport, interlocutrice privilégiée des PPLS, de relayer aux niveaux politique et opérationnel les éventuelles problématiques liées à ce service de l'Etat, pour lequel la Ville a la mission de mettre des locaux à disposition, ainsi que du mobilier.

Le rapport d'activités est à disposition.

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Deux réunions annuelles, réunissant les représentants de la Municipalité de Renens ainsi que ceux des communes partenaires de l'OSP Venoge, se tiennent pour l'élaboration du budget et des comptes et pour faire un point de situation des prestations. Le rapport d'activités est à disposition.

Conseil d'Établissement

Le Conseil des établissements scolaires primaires et secondaire de Renens a siégé à quatre reprises, les 18 février, 13 mai, 7 octobre et 18 décembre. Les débats ont notamment porté sur le suivi de la construction du nouveau collège du Censuy ou sur la question du rétablissement de la fête des écoles en plus des sujets marquant l'actualité du milieu scolaire. Le Conseil a préavisé sur le règlement interne de l'établissement secondaire et les projets de prévention et s'est prononcé sur le règlement des transports scolaires. Il a reçu des spécialistes venus lui parler des interventions préventives de la Police en milieu scolaire ou de prévention socioéducative avec les membres de la Fondation Jeunesse et Familles. Le Conseil d'Établissement s'est fortement impliqué dans l'organisation d'une conférence publique du Dr Olivier Revol sur le thème «mieux comprendre nos ados» qui a rencontré un grand succès puisque plus de 500 personnes se sont déplacées à la Salle de spectacles à cette occasion.

Groupe Relations Ecole

Composé des membres des directions scolaires, des municipaux et responsables des services communaux en lien avec les affaires scolaires sous la présidence de Madame la Syndique, le Groupe Relations Ecole s'est réuni à trois reprises, les 1^{er} avril, 20 juin et 31 octobre, afin d'échanger sur les divers éléments impliquant une collaboration ou une information particulières entre la Ville et l'Ecole.

Conférence des Municipaux des Ecoles de l'Ouest lausannois

Deux séances (les 10 février et 26 mai) ont eu lieu à Renens sous l'égide de Mme Romano-Malagrifa, dont la présidence de la Conférence des Municipaux des Ecoles de l'Ouest lausannois (CEMEOL) a pris fin au terme de l'année scolaire 2013-2014.

Jubilaires des Etablissements scolaires

Pour témoigner sa reconnaissance pour leurs 20 et 30 ans de service ou la perspective d'une retraite méritée, la Municipalité a partagé avec 10 membres des personnels pédagogiques, administratifs ou de santé des établissements scolaires de Renens un repas à la Buvette de la Salle de spectacles le 9 avril. Chaque retraité-e ou

jubilairé s'est vu remettre une petite attention financière ainsi qu'un panier garni.

Bibliothèque publique et scolaire du Léman & Centre de documentation scolaire (CDS) des Pépinières

Cette année a été marquée par le démarrage de deux projets d'envergure, qui, bien que menés pour la majeure partie en coulisses, participent directement au développement des prestations offertes par la bibliothèque aux usagers de la Commune et des écoles. A la Bibliothèque du Léman, le passage d'un système informatisé de gestion de bibliothèque à un autre permettra de migrer le catalogue indépendant actuel vers le catalogue collectif RERO (Réseau Romand des bibliothèques de Suisse occidentale). A l'échelle de Renens, ceci constitue un pas essentiel vers l'harmonisation des pratiques entre les sites du Léman et celui des Pépinières, dont le catalogue figure déjà sur RERO. Pouvoir travailler en réseau, partager le catalogage et bien sûr accroître la visibilité de la bibliothèque à plus large échelle sont des avantages importants.

Pour la partie scolaire, c'est la mise sur pied d'animations pédagogiques spécifiques à chaque degré qui a constitué le travail principal réalisé en 2014 par les bibliothécaires. Complémentaires aux visites de classe et correspondant aux objectifs du Plan d'études romand, ces animations permettent aux élèves de découvrir la bibliothèque et son fonctionnement sous trois angles différents: les genres littéraires, la recherche documentaire et l'organisation d'une bibliothèque.

Le CDS des Pépinières est désormais accessible aux élèves en dehors des heures scolaires le mardi et jeudi de 15h15 à 17h depuis septembre.

Bibliothèque publique

La migration du catalogue, jusqu'ici géré sur BiblioMaker, s'achèvera à l'été 2015. Après 1 an ½ de travail, elle se déroule en plusieurs étapes: le désherbage (élimination de plus de 4000 ouvrages entre 2013 et 2014), la validation des notices des docu-

ments à exporter durant l'été 2014 (plus de 20'000 ont été exportées sur un total de 28'000) puis le catalogage des ouvrages dont la notice n'existait pas dans le nouveau catalogue. Cette dernière étape, effectuée par des «catalogueurs itinérants» salariés par le canton dans le cadre du programme d'intégration des bibliothèques scolaires à RERO, prendra fin en février 2015. La mise en production du catalogue, se traduisant par la possibilité d'effectuer des transactions de prêt pour les lecteurs, est prévue pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Action hors-les-murs: livres désherbés à la piscine

Pour la deuxième année consécutive, les bibliothécaires ont effectué un important tri dans le fonds documentaire, travail ciblé cette année sur le secteur «jeunesse». Comme mentionné plus haut, cette tâche fait partie intégrante du processus de migration du catalogue. Une majorité de ces livres a été mise à disposition des visiteurs de la piscine de Renens pendant l'été et l'intégralité de la collection a trouvé preneur, dénotant un grand intérêt du public pour le domaine littéraire en général.

Manifestations à la Bibliothèque du Léman

Initiée par l'association BiblioVaud la 3e édition du «Samedi des bibliothèques vaudoises» s'est déroulée pour la première fois un samedi à la bibliothèque du Léman. Le programme, en lien avec le thème «L'art du voyage» a rencontré un franc succès: la conteuse Julie Dumard a emmené un public captivé vers des horizons lointains; les origamis n'ont plus aucun secret pour les enfants, tandis que de magnifiques et goûteux plats d'ici et d'ailleurs régalaient un public enchanté par tant de découvertes culinaires. Cette édition a été organisée en collaboration avec



L'art du voyage à la bibliothèque



Bibliothèque du Léman

Globlivres, et un sentier ponctué de questions-réponses reliait les deux bibliothèques. Expérience enrichissante et qui sera reconduite en 2015.

Toujours sur le thème du voyage, la Bibliothèque du Léman a accueilli le 14 novembre la famille «Six en route» pour une conférence qui a attiré plus d'une centaine de personnes dans la salle de la Vaudaire. Le public a eu l'occasion de s'initier ce jour-là à des jeux géants du monde, puis, à l'issue de la conférence, d'échanger avec les «Six en route», une famille ayant parcouru le monde en camping-car pendant 3 ans, et faire dédicacer leurs livres. Une soirée couronnée de succès!

Bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire participe au projet global de formation de l'élève par la mise en œuvre d'une politique documentaire et d'un programme d'animations pédagogiques en adéquation avec les missions de l'école. La Ville de Renens met à disposition une bibliothèque scolaire fonctionnant sur deux sites: la Bibliothèque publique et scolaire du Léman et le Centre de documentation scolaire (CDS) des Pépinières.

Deux ans après l'ouverture du CDS des Pépinières, la bibliothèque scolaire, collaborant étroitement avec les enseignants, ne cesse d'accroître son offre de prestations, composées d'animations pédagogiques, de visites de classe, de collections thématiques d'ouvrages, etc.

A noter cette année la création d'une commission de bibliothèque commune pour les deux établissements primaires, la commission de bibliothèque «secondaire» ayant été mise en route l'année précédente. Souvent relais entre la bibliothèque et le corps enseignant, les commissions sont un indispensable soutien dans la concrétisation du partenariat école-bibliothèque.

Statistiques 2014

En 2014, les emprunts effectués par les classes ou les garderies ont été différenciés, montrant l'importance de la fréquentation des garderies à la Bibliothèque du Léman.

Suite à son ouverture en septembre 2012, le CDS des Pépinières est désormais fréquenté régulièrement par les classes, le nombre de prêts en augmentation le confirme.

Total cumulé Léman et Pépinières

	2014	2013	2012
Nombre de prêts	41253	40805	38889

Parallèlement à l'augmentation du nombre de sorties des livres, il est extrêmement intéressant d'observer, d'une manière qui reste certes subjective en l'absence de portique de comptage automatique à l'entrée de la bibliothèque, une hausse de fréquentation de la bibliothèque: ces usagers, pour la plupart lecteurs non inscrits, s'installent (de jeunes habitués viennent régulièrement faire leurs devoirs par exemple), «butinent» dans les rayons, et repartent les mains vides mais la «tête pleine». Le lundi, jour fermé au public, est à disposition des classes.

Livres catalogués

	2014	2013	2012
Nouveautés	1367	1788	1463
Recatalogage (livres abimés ou déséchérisés et rachetés)	130	222	150
Total	1497	2010	1613

Visites de garderies

En 2014, la Bibliothèque du Léman a organisé 34 visites de garderie accueillies par les bibliothécaires de la partie publique.

Bibliothèque scolaire (Léman et Pépinières)

Visites de classes

	Léman	Pépinières	Totaux
Classes primaires	68	175	243
Classes secondaires	11	-	11
Totaux	79	175	254

Animations pédagogiques (septembre-décembre 2014)

	Léman	Pépinières	Totaux
Classes primaires	4	23	27
Classes secondaires	28	-	28
Totaux	32	23	55

Introduites à la rentrée scolaire 2014 pour les 2-4-6 et 8P, les animations pédagogiques consistent en une découverte de la bibliothèque, de son organisation, de son fonctionnement et de ses ressources par le biais d'activités ciblées correspondant aux objectifs du Plan d'études romand. Une seule animation pédagogique est conçue par degré et toutes les classes d'un même degré y assistent.

Les élèves de 9^{ème} (degré secondaire) participent depuis 2013 en début d'année scolaire à un rallye-découverte, tandis que certaines classes de 11^{ème} assistent à des cours de recherche documentaire sur internet.

Au total, les bibliothécaires scolaires ont organisé 309 accueils de classes sur les deux sites, visites et animations pédagogiques confondues, pour les élèves des établissements primaires.

res et secondaire de Renens (en 2013: 273, dont 117 à la Bibliothèque du Léman et 156 aux Pépinières).

Lectures suivies et valises rallye-lecture aux degrés primaires: prêt de 28 titres de lectures suivies (2013: 25 titres) et de 6 valises rallye-lecture, dont certaines ont été empruntées plusieurs fois (total: 10 emprunts).

Degré secondaire: prêt de 12 titres de lectures suivies, dont certains empruntés plusieurs fois (représentant 20 emprunts) (2013: 10 titres)

Bibliothèque Globlivres

La bibliothèque Globlivres a participé au samedi des bibliothèques de BiblioVaud en collaboration avec la bibliothèque publique du Léman.

Le rapport d'activités est à disposition.

Sport

En plus du succès grandissant des manifestations sportives régulières ou ponctuelles se déroulant à Renens, des conseils, assistance et soutiens financiers par l'octroi de subventions ou de prestations en nature sont offerts aux sociétés sportives locales qui en font la demande. Les sociétés bénéficiaires de telles prestations pour leurs mouvements juniors en 2014 ont été : le Club sportif des cheminots, le Renens Basket, le Biriba's capoeira, le Léman bowling club, le Cercle du Dragon, les Angels Cheerleaders, le FC Renens, la Gym Renens, le Judo Club, le Renens Handball, le Lausanne 4 Clubs (hockey), le Renens Natation, le Renens Sentoo Club, le Club de tennis de table et le Tennis Club.

Le Swiss Handball Cup à Malley les 5 et 6 avril a également bénéficié d'un soutien.



La passion de courir n'attend pas le nombre des années

Course pédestre



La 8^{ème} édition de la Course pédestre de Renens membre du Trophée lausannois, s'est déroulée le samedi 27 septembre. Le bilan est à nouveau très positif : 520 participants se sont lancés dans l'une des 26 catégories, les plus jeunes sur une boucle de 1,6km, les sportifs les plus aguerris sur l'épreuve reine des 10km. Pour la troisième fois, le partenariat avec l'ONG Terre des hommes a placé la manifestation sous le signe de la solidarité. L'action humanitaire «Cours avec ton cœur» a permis à l'ONG de récolter Fr. 2'831.- pour faire soigner en Suisse des enfants atteints de maladies du cœur. C'est lors de la remise des prix en fin d'après-midi qu'a été dévoilé le nom que prendra la course dès 2015 : 1020 Run.

Le 20 février, Renens a accueilli la remise des prix de la 20^{ème} édition du Trophée lausannois. Une soirée haute en couleurs à la Salle de spectacles en présence de plus de 200 coureurs dont la plupart participent depuis plusieurs années à la course de Renens.

En ville en forme

Le projet de sport urbain mis en place en 2013 s'est développé en 2014. Les activités se sont déroulées du 19 mars au 8 octobre, avec une pause durant l'été. Sous la houlette de monitrices expérimentées du fitness Flex Sy Gym, ce sont des groupes de dix à quinze personnes qui se sont retrouvées tous les mercredis en dehors des vacances scolaires pour pratiquer une heure de sport en ville, en se servant notamment du mobilier urbain comme engins d'exercices. Le matin, avec le concept Fit seniors, les activités sont axées sur les besoins spécifiques des personnes plus âgées. Le bilan est très positif et ces actions seront poursuivies en 2015.

Cap sur l'Ouest

Pour sa deuxième édition, dimanche 28 septembre, Cap sur l'Ouest la fête du district de l'Ouest en mobilité douce, manifestation s'inscrivant également dans le cadre de la Semaine de la mobilité, a rencontré un succès significatif puisque près de 23'000 personnes ont parcouru tout ou partie des 23 kilomètres d'un tracé qui a relié et traversé les huit communes du district.



Une météo très agréable, un accueil chaleureux et de nombreuses animations proposées dans les points festifs de chaque commune ont contribué dans une large mesure à la réussite de cette journée.

A Renens le site de Verdeaux a accueilli de nombreuses animations pour tous les publics, dès 9h00 et jusqu'en fin d'après-midi, ainsi qu'une offre de restauration variée. La radio éphémère «Cap Ouest FM» animée notamment par des jeunes sous la houlette du Groupe Coordination Jeunesse émettait en direct depuis un Rétrobus installé à proximité de la Salle de spectacles. Quelques mètres plus loin, les pompiers du SDIS rencontraient également un grand succès populaire en exposant une partie de leur matériel devant l'Hôtel de Ville. Un concours animé par le SDOL a mobilisé plus de 1200 participants et les véhicules historiques de l'association Rétrobus ont permis à de nombreuses personnes de rejoindre tous les points festifs de la manifestation.

Cap sur l'Ouest a séduit un public ravi de s'appropriier les rues et les routes de sa région en toute tranquillité et dans une ambiance festive.

La Clé d'Argent a aussi mis le cap sur l'Ouest à Verdeaux



Conférence des Municipaux du sport

Sous la présidence de Mme Myriam Romano-Malagrifa, les conseillers municipaux des huit communes de l'Ouest lausannois en charge du sport se sont réunis quatre fois en 2014. Le but de ces séances a été la coordination des diverses actions en vue de favoriser l'accès au sport de la population. Les sujets principaux ont été la manifestation Cap sur l'Ouest du dimanche 28 septembre, le développement du projet de Centre sportif de Malley CIGM ainsi que la politique de subventionnement des clubs sportifs dans les communes.

Mérites de la Ville de Renens

Depuis plus de vingt ans, la Municipalité de Renens récompense les personnalités ou associations dont l'activité, les performances ou le charisme contribuent au rayonnement de la ville. La cérémonie de remise des mérites 2014 a eu lieu lundi 10 novembre et les lauréats ont été :

- Mérite Culturel de reconnaissance : Sylviane et Pierre Gosteli pour leur engagement depuis de nombreuses années à la Grange de Florissant
- Mérite Culturel d'encouragement : Zina Balmer pour son investissement, son énergie et sa passion qui permettent de proposer une programmation de qualité au Théâtre Contexte Silo
- Mérite Sportif de reconnaissance : Marc Hottiger qui a débuté sa carrière de footballeur au FC Renens avant de défendre les couleurs de l'équipe suisse dans les années 90.
- Mérite Sportif d'encouragement : Luka et Nathan Wanner pour leurs performances en ski
- Mérite Jeunesse : Shkurte Ibrahimy pour sa participation active à plusieurs activités du Centre de Rencontre et d'Animation et du secteur jeunesse.
- Mérite de l'Intégration : Permanence Info-Natu qui, depuis sa création en 2003 accueille les candidats à la naturalisation et leur permet de se préparer au mieux à l'audition.



Les méritants 2014
de la Ville de Renens

Ce tableau d'honneur a été complété par un Mérite Coup de Coeur décerné à la Cup Song de l'Etablissement secondaire de Renens qui a réuni plus de 750 élèves et enseignants.

Avec son prix, chaque lauréat s'est vu remettre un diplôme d'honneur spécialement conçu par l'Atelier-Musée Encre et Plomb. La Municipalité de Renens décerne ses Mérites sportifs depuis 1987, culturels depuis 1998, de l'intégration depuis 2002 et Jeunesse depuis 2009.

CIGM - Centre inter-communal de glace de Malley S.A.



Le conseil d'administration a siégé 2 fois et le Comité de direction a tenu 7 séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée le 24 septembre.

Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus importantes ont été :

- Les Dicodeurs
- Gala Patinage Artistique «Art On Ice»
- Festival lusitanien
- Bastille en concert
- Yuri Buenaventura et son orchestre
- Tournoi international de Handball
- Concert Patrick Briel
- Holi Gaudy Festival

Un projet ambitieux de construction d'un nouveau Centre sportif à Malley a été adopté par les Municipalités des trois communes fondatrices (Lausanne, Prilly et Renens), le Canton et 23 Municipalités de Lausanne Région (voir rapport du Service de l'urbanisme).

Subventionnement et relations avec les sociétés locales sportives, récréatives et culturelles

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement mise en œuvre dès 2008 ont reçu des aides pécuniaires destinées exclusivement à contribuer au financement de leur travail auprès de leurs juniors de 4 à 20 ans. Toutefois, le soutien de la Ville s'est également traduit par des prestations en nature telles que la mise à disposition de locaux, d'infrastructures sportives et de matériel. A ce titre, 18 sociétés locales de Renens se sont partagé un montant de Fr. 91'789.-. En outre, les mêmes sociétés locales ont bénéficié de 5'810 heures d'utilisation de 12 salles de gym ou de rythmique mises à leur disposition. Depuis novembre 2014 et dans certaines conditions, les salles de sport peuvent être mises à la disposition des sociétés locales qui en font la demande durant les vacances du mois d'août, d'automne et des relâches.

Le soutien du Service Culture-Jeunesse-Sport a également consisté à apporter conseil et assistance à la gestion administrative ou organisationnelle de certains clubs, ou de les soutenir lors de l'organisation de manifestations.

Société Coopérative de la Piscine de Renens

Cette année, la piscine a été ouverte plus tardivement, soit le 28 juin 2014 en raison des travaux de rénovation et a fermé ses portes le 14 septembre. La partie officielle de réouverture s'est faite en présence des représentants des Conseils communaux et municipaux de Renens et Chavannes-Près-Renens, des représentants de l'Etat et d'autres invités qui ont



œuvré à la rénovation de la piscine. Ce sont des installations entièrement rénovées qui ont été ouvertes au public, avec notamment un tout nouveau bassin ludique comprenant une rivière à courant, un jacuzzi, un module à vague. Un mur de grimpe a également été installé à la fosse du plongeur

Les travaux se sont déroulés dans les délais prévus et leurs coûts se sont révélés conformes au préavis accepté par le Conseil communal.

En raison de l'ouverture tardive et d'une météo exécrable, le nombre d'entrée en 2014 a été de 67'600 contre 151'000 en 2013.

La Municipalité de Renens a décidé d'allouer aux citoyens renanais, un abonnement de saison, valable uniquement à la piscine de Renens, de CHF 80.- adultes (au lieu de CHF 130.-), CHF 60.- étudiants/AVS/chômeurs (au lieu de CHF 90.-) et CHF 40.- enfants (au lieu de CHF 70.-). Les prix individuels ont augmenté, passant de CHF 6.- à 8.- adultes, CHF 5.- à 6.- étudiants/AVS/chômeurs et CHF 3.- à 4.- enfants. Les abonnements régionaux n'ont par contre pas varié.

Pour compléter cette année de grands changements, à noter également l'arrivée lors de la réouverture de la piscine du nouveau couple de gérants, Sandra et John Flores, qui succède aux très appréciés Anne et Peter Eicher, à qui tous les usagers de la piscine de Renens doivent d'avoir pu bénéficier d'un lieu de loisirs toujours agréable et attractif grâce à leur dévouement et leur dynamisme et qui vont désormais goûter à une retraite bien méritée.

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

Locations

Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Lors de manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du site scolaire du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation, ce qui facilite le déroulement de ces rencontres.

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement voulue par la Municipalité ou d'autres usagers sous conditions, peuvent bénéficier de la mise à disposition des infrastructures scolaires.

Locaux à disposition des ambassades pour cours de langues d'origine

Des salles de classe sont mises gratuitement à disposition des ambassades qui en font la demande afin de pouvoir dispenser des cours de langues et culture d'origine. Ces cours, leur organisation et financement sont pris en charge par les différentes communautés. L'ouverture des salles de classes le samedi matin est opérationnelle dans certains collèges depuis cette année.

Les consulats et ambassades du Portugal, d'Italie et de Turquie ont occupé, du lundi au samedi 8 salles dans trois bâtiments scolaires.

Société coopérative du Refuge Comité

Le comité du refuge est composé de 13 membres dont deux conseillers municipaux et deux représentants des services de l'administration communale. Il gère les affaires courantes et rend compte de son activité lors d'une assemblée générale convoquée statutairement chaque année.

Prestations fournies par la Commune de Renens

Les prestations fournies au Refuge tout au long de l'année par les différents services ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.

Ces prestations consistent en :

- Suivi et traitement administratif des réservations
- Travaux d'entretien et de maintenance des locaux et de leur environnement
- Gestion logistique et administrative des équipes de gardiennage
- Participation aux différentes séances du comité

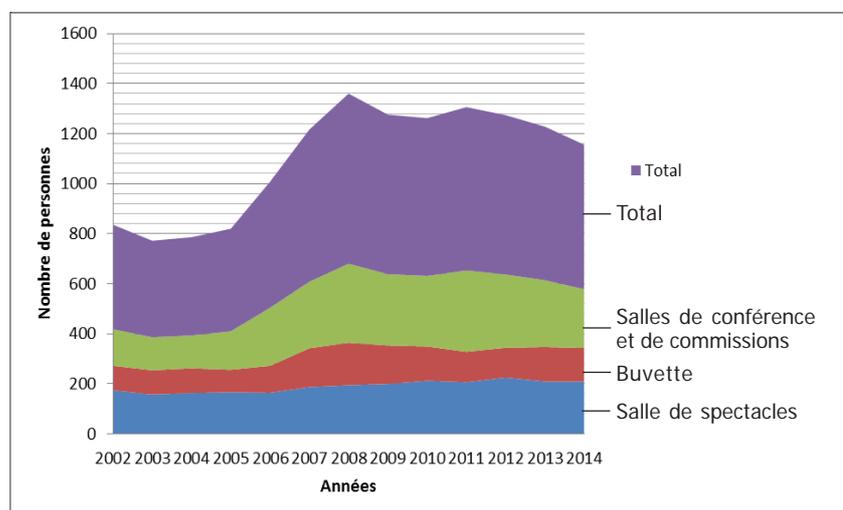
194 locations ont été enregistrées (181 en 2013), avec une moyenne mensuelle de 16 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

Salle de spectacles

La salle principale a accueilli plus de 150 manifestations proposées par 3 grandes catégories d'organisateur. Les salles ont été disponibles 7 jours sur 7 pour les manifestations, les préparations, les répétitions et les montages techniques nécessaires pour les organisateurs. L'entretien du bâtiment s'effectue durant l'année et les travaux durant la pause estivale.

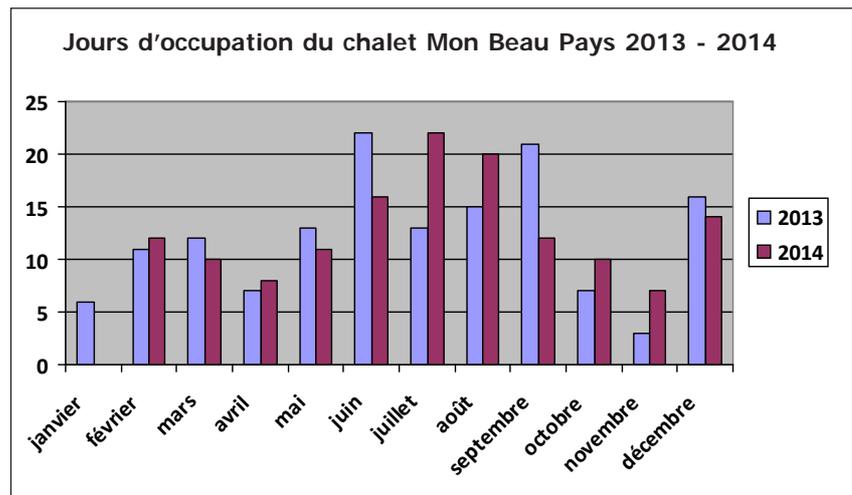
La Ville de Renens propose un programme culturel riche et varié avec une saison de spectacles d'humour, des concerts de musique du monde, une saison musicale de concerts



classiques et un cycle de films/conférences. A cette offre culturelle s'ajoutent des manifestations comme la cérémonie des mérites, les projets jeunesse, la fête des aînés ou de l'enfance, les séances d'information pour le public ou pour les collaborateurs, les séances du Conseil communal, et les manifestations des établissements scolaires: séances d'information aux parents, présentations des spectacles pour ou par les élèves et promotions de fin d'année. Ces activités, présentées le plus souvent en semaine ou le dimanche, représentent un tiers des réservations.

Les sociétés locales et les associations culturelles organisent des lotos, des fêtes culturelles, les concerts des écoles de musique, des sociétés musicales et des chœurs, des spectacles de danse, des expositions, des repas de soutien et des fêtes de Jubilé ou de Noël. Ces activités, présentées le plus souvent le samedi, représentent un tiers des réservations.

Les organisateurs privés complètent ce riche programme en proposant des concerts de musique actuelle, des fêtes culturelles, des représentations théâtrales, des conférences, un festival du film court, un concours de



beauté, une exposition/bourse aux vinyles et la fête du réveillon. Enfin, la salle est louée pour des séminaires ou des assemblées et les dimanches disponibles pour les manifestations privées. Ces activités, programmées en fonction des disponibilités restantes après les réservations de la Ville et des institutions locales représentent le dernier tiers des locations.

Les 3 salles de réunions du bâtiment, la salle de conférence, la salle de commissions et la buvette, accueillent environ 400 séances.

Chalet «Mon Beau Pays» à Ondallaz-sur-Blonay

Pour la deuxième année d'exploitation du chalet assurée entièrement en délégation auprès de Mme Pierrette Santi à Ondallaz, les locations ont été relativement stables (142 jours d'occupation en 2014, 151 en 2013 et 133 en 2012) compte tenu du fait que le chalet a été fermé durant plusieurs jours en raison de travaux de mise en conformité aux normes ECA.

Etablissements scolaires

Etablissement primaire de Renens-Est

Introduction

L'établissement primaire de Renens-Est accueille des élèves de 4 à 12 ans (jusqu'à 14 ans pour les cursus particuliers) dans des classes de 1P à 8P réparties dans quatre collèges (24-Janvier, Florissant, Censuy et Mont-de-By).

L'ouverture du nouveau collège du Censuy étant prévue pour la rentrée 2015, dix classes de 7P et 8P sont accueillies provisoirement dans les collèges de Verdeaux et du Léman.

Pour compléter ce dispositif, l'établissement primaire de Renens-Est compte également une classe DEP (développement), une classe COES (classe officielle d'enseignement spé-

cialisé), une classe d'accueil et un groupe Ressources.

La Direction, sise au collège du 24-Janvier, est composée d'un Conseil de direction et d'un secrétariat, Mme Carole Boyer en est la directrice. M. Daniel Roth et M. Johan Daman poursuivent leurs mandats de doyens. L'équipe a été étoffée par l'arrivée en août de Mme Tania Morim Vinagre en tant que doyenne 7-8P. M. Philippe Corbaz complète l'équipe depuis novembre suite au départ de Mme Isabelle Keller.

Le secrétariat occupe deux personnes pour 2 ETP : Mme Françoise Pérez et M. Julien Stifani.

A la rentrée scolaire 2014-2015, l'Etablissement compte 868 élèves répartis dans 49 classes, encadrés par 93 enseignants.

1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	DEP-COES
210	225	206	208	19

Transport scolaire

Le bus scolaire prend en charge les élèves d'une classe DEP de l'établissement pour les quatre trajets de la journée. A cela, s'ajoutent des courses pour transporter certaines classes éloignées à la gymnastique, à la rythmique ou à la natation. Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spécifiques (salle de gymnastique ou de rythmique).

Afin de répondre à la nécessité d'équilibrage des enclassements entre le collège du Mont-de-By et du Censuy, la commune a mis sur pied,

Répartition des classes dans les collèges

Bâtiments	Nombre de classes	1er cycle		2ème cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
Verdeaux*	8	-	-	-	8	-
24-Janvier	12	3	4	4	-	1grpe ressources
Pav. de Florissant	3	3	-	-	-	-
Collège de Florissant	11	1	4	4	-	1 COES 1 accueil
Censuy	10	3	3	2	1	1 DEP
Mont-de-By	3	1	1	1	-	-
Joran *	2	-	-	-	2	-
Totaux	49	11	12	11	11	3

* En attendant la finalisation de la construction du collège du Censuy pour la rentrée 2015, 10 classes de l'établissement sont hébergées par l'établissement primaire de Renens-Ouest (Verdeaux) et l'établissement secondaire de Renens (Joran).

comme l'année précédente, un transport pour les élèves de 3P et 4P domiciliés dans le quartier de Rionza et enclassés au collège du Censuy.

Devoirs accompagnés

Depuis août 2014, la doyenne de l'établissement, Mme Tania Morim Vinagre, est en charge du suivi pédagogique.

Activités en lien avec le budget alloué par la Commune

1. Camps à Ondallaz : toutes les classes de 6P et 7P se sont rendues à Ondallaz pour une semaine verte et les classes de 8P pour une semaine de camp de ski.
2. Activités sportives : grâce au soutien de la Commune, notamment par la mise à disposition du bus scolaire ou la prise en charge des frais de transports publics, toutes les classes de l'établissement ont eu l'occasion de profiter de nombreuses activités sportives, notamment :
 - cours de natation à la piscine couverte de la Plaine à Chavannes ou à la piscine de Renens ;
 - après-midi sportif pour les classes 5P, 6P et DEP ;
 - activité à la patinoire de Malley d'octobre à mars, ½ surface réservée le mardi après-midi ;
 - journée de luge des 3 classes 1P à 6P du collège du Mont-de-By le 4 mars 2014 ;
 - joutes sportives pour les degrés 1-2P, 3-4P et 5-6P ;
 - tournoi de football pour les 8P (12 décembre) ;

- tournoi de tchoukball pour les 7P (16 décembre) ;
 - marches collectives par bâtiment scolaire (5P à Florissant, le 27.6.2014), (1P à 6P + DEP au Censuy, le 26.9.2014) et (3P-4P au 24-Janvier, le 9.10.2014).
3. Sport scolaire facultatif : depuis la rentrée de l'année scolaire, le groupe « Santé » de l'établissement, avec le soutien de la commune et du canton, ont mis sur pied des SSF. Les objectifs sont de donner la possibilité aux élèves du cycle 2 (5 à 8P) de pratiquer et de découvrir de nouvelles disciplines sportives, de perfectionner leurs connaissances et de faciliter leur choix d'une activité qui peut ensuite être poursuivie au sein d'un club. Badminton, handball, mini-volley, dance, chorégraphique, cheerleading, hip-hop, capoeira, cirque, judo, basket-ball, taekwondo, telles sont les activités proposées entre 12h15 et 13h15 ainsi que le mercredi après-midi. Pour cette seconde édition, l'intérêt ne faiblit pas puisque 123 élèves ont été inscrits.
 4. Activités culturelles : Pendant cette année, les élèves ont eu l'occasion d'assister à plusieurs représentations à visée culturelle :
 - Spectacle «Robinet et vieilles armoires» : tous les degrés + DEP et COES ;
 - «Contes joyeux» les 13, 21, 27 mars et 3 avril 2014, classes 1-2P ;

- Cirque Starlight le 3.6.2014 : classes 3P, 4P, COES ;
- Animation Globlivres du 22 janvier au 12 mars 2014 ;
- Spectacle «Boum, Beurk, Bam» par le Théâtre Escarboucle, le 19 novembre 2014, classes 3P-4P + COES ;
- Petit Théâtre de Lausanne pour toutes les classes de 7P ;
- Opéra pour toutes les classes de 8P.

La direction encourage les enseignants à visiter les nombreuses expositions de la région. La gratuité des transports (frais pris en charge par la Commune) permet aux élèves de profiter de ces offres sans participation financière conséquente des parents.

L'ensemble vocal «Florichant» a organisé un concert à l'intention des parents qui a eu lieu le 26 juin à l'Aula du collège du 24-Janvier.

5. Activités de prévention

- Prévention routière : Animation donnée par la POLOUEST destinée aux élèves des classes du cycle 1 du 27 au 31.10.2014.
- PAM - Prévention aux morsures de chiens : Cette animation, assurée par la SVPA, section Vaud. Elle est donnée par quatre animateurs accompagnés de deux chiens. Elle a eu lieu durant la période du 25 septembre au 3 octobre et a été suivie par les élèves de 3P et COES.
- Bibliothèque : animation pédagogique obligatoire pour les classes de 2P, 4P, 6P et 8P.
- Projet : Orchestre à vent de M. Vuille / Expo-gare.
- Pommes à la récré : Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines dans l'année scolaire. Du 3 au 14 février et du 24 novembre au 5 décembre - 343 abonnements.
- Action Innocence : Prévenir les dangers dus à l'utilisation d'Internet, cette animation a comme public cible les élèves des classes 6P et DEP. Les 18 et 20 février 2014, 6 classes ont participé à des animations qui se sont déroulées dans l'établissement. Elles ont été précédées d'une animation en soirée destinée aux parents des élèves concernés.

- Prophylaxie dentaire : Une première visite de classe par l'assistante en prophylaxie dentaire a été effectuée dans toutes les classes 1-2P de l'établissement, durant la période du 23 avril au 21 mai. Les parents sont invités à assister à la leçon de prophylaxie. D'autres cours pour en améliorer l'efficacité ont été proposés durant la période du 28 octobre au 9 décembre pour 11 classes de 1-2P, 5 classes de 7P et 2 classe DEP.
- Visites dentaires : Toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour le contrôle dentaire, durant les mois de janvier et février. Le déplacement a été assuré par les bus scolaire et postal lorsque les distances étaient trop importantes.
- «Le jeudi, je mange un fruit» : Toujours dans le cadre d'un programme prioritaire de la promotion de la Santé au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, une initiative a été lancée par le Groupe Santé de l'établissement afin que chaque enfant vienne avec un fruit à la récréation du jeudi.
- Education sexuelle : Les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation Profa. Ils ont lieu dans les classes de 3P, 6P, 8P et sont, en principe, accompagnés d'une séance à l'intention des parents qui a lieu en soirée.

6. Activités d'environnement

- Pro Natura : de septembre à décembre, 4 classes de 5-6P
- Baril énergie : 24 et 25 novembre, 5 classes de 5-6P et 1 classe DEP
- Maison énergie : en décembre, 6 classes de 5-6P du 26 au 28 novembre
- Animation-Déchets : du 20 janvier au 13 février pour les classes de 1P à 4P et COES
- Environnement construit «Découvre ton environnement construit avec les architectes» : 4 classes de 5-6P de Florissant et 1 classe DEP du Censuy

Le Conseil de direction et l'ensemble du corps enseignant remercient la commune et la municipalité pour le soutien octroyé à toutes ces activités et s'en félicitent au nom des enfants de Renens.

Etablissement primaire Renens-Ouest

Le Conseil de direction de l'établissement primaire de Renens-Ouest est formé de la directrice, Madame Valérie Merino de Tiedra, et de quatre doyennes et doyens : Mesdames Vanessa Besson et Audrey Bourguignon ainsi que Messieurs Christian Bays et Yves Flaction. Le secrétariat occupe deux personnes pour 1,8 ETP : Monsieur Yvann Sangsue, secrétaire de direction à 100% et Madame Sandra Rossi, secrétaire à 80%. Monsieur Sangsue retournant dans son Jura natal au 1^{er} mars 2014, c'est Madame Fanny Ditzler qui lui a succédé, toujours à 100%.

L'établissement accueille des élèves de 4 à 14 ans, de la 1P à la 8P.

Les chiffres au 31 décembre 2014 : 876 élèves répartis dans 47 classes, encadrés par 87 enseignants, y compris les 4 doyennes et doyens qui enseignent à temps partiel.

Ces classes sont réparties dans 5 collèges, selon tableau ci-dessous.

Depuis août 2013, le collège de Verdeaux héberge 10 classes de Renens-Est, puisqu'il n'y a pas assez de locaux disponibles dans les bâtiments qui ont été attribués à cet établissement. Ces classes libéreront les locaux en été 2015 et intégreront le nouveau collège du Censuy lorsque celui-ci sera terminé.

L'établissement compte actuellement deux salles de classes libres : l'une au Caudray et l'autre au collège de Sous-Biondes.

En 2014, les budgets alloués par la Commune ont été utilisés comme suit :

Camps à Ondallaz

En automne 2014, 4 classes de 6P, 1 classe de 5-6P ainsi qu'une classe DEP

ont pu passer chacune une semaine «verte» dans le chalet communal.

Devoirs accompagnés

Les DA sont entièrement gérés et organisés par la Commune depuis la rentrée 2013. Une doyenne est en charge du suivi pédagogique des groupes et du lien entre la Direction et CJS.

Transports scolaires

Le bus scolaire permet aux élèves d'une classe DEP3-6 d'être véhiculés entre leur domicile et le collège des Pépinières où la classe est sise.

De nombreuses classes sont transportées de leur collège à la salle de gym (gym ou rythmique) ou à la piscine couverte de Chavannes.

D'entente avec le service concerné, les enseignants peuvent aussi faire appel au bus scolaire pour les sorties «après-midi sportifs». Les 47 classes en bénéficient deux fois par année scolaire et peuvent donc se rendre hors des frontières communales. Elles peuvent, par exemple, aller luger au Chalet-à-Gobet, se faire déposer à St-Sulpice et revenir au collège en marchant, aller faire la piste Vita à Vidy, etc.

Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux (salle de gymnastique ou de rythmique notamment) sur place et ne peuvent être considérés, ainsi, comme «unité de fonctionnement» à part entière.

Chaque collège est de plus équipé d'une souche Mobility (bus TL ou trains CFF).

Patinoire

De nombreuses classes se rendent à Malley pendant l'hiver. Elles s'y rendent à pied ou en bus TL si elles sont éloignées (par exemple, les classes de Sous-Biondes).

	Verdeaux	Pépinières	Simplon	Caudray	Sous-Biondes	Total par degré :
1-2P		5	3	1	3	12
3P		3	2			5
4P		3	2			5
3-4P					1	1
5P		2	2			4
6P		2	1	1		4
5-6P		1			1	2
7P	5					5
8P	5					5
DEP3-6		1				1
DEP7-8	2					2
Accueil	1					1
Total par collège :	13	17	10	2	5	47

Sport scolaire facultatif

Organisés par les établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs rencontrent un grand succès.

Badminton, capoeira, basket, cheerleading, handball, judo, danse hiphop, danse africaine, mini-volley, cirque, natation, tennis et taekwondo sont les activités proposées et suivies par les élèves de 5P, 6P, 7P et 8P. De mars à juin 2014 : 140 élèves. D'octobre à décembre : 122 élèves.

Activités culturelles

Printemps 2014 : cirque Starlight pour les 3-4P, «les contes joyeux» pour les 1-2P.

Novembre 2014 : spectacle « boum beurk bam » pour les 3-4P, spectacle «le petit prince» à l'Opéra de Lausanne pour les 8P.

La Direction encourage vivement les enseignants à visiter les expositions, qu'elles soient à Lausanne, à Renens ou ailleurs dans la région. A chaque sortie, le transport est pris en charge par la Commune via les carnets Mobilis, ce qui permet aux familles modestes de ne pas chaque fois devoir engager de l'argent. De nombreuses classes se déplacent donc lors d'activités culturelles diverses, telles que «BDFil» ou «le livre sur les quais» à Morges, par exemple.

Mobilier scolaire et moyens audio visuels

Chaque année, d'importantes sommes sont engagées par la Commune pour le renouvellement du mobilier scolaire, du petit matériel de gymnastique ou des moyens audio visuels.

Cette année, outre quelques chaises pour adultes, bibliothèque et tabourets pour les classes de travaux manuels, les classes 1-2P ont été équipées de tapis d'accueil et de nouveaux tableaux blancs, ainsi que de projecteurs vidéo pour quelques classes.

Le Canton finance de son côté les ordinateurs. Chaque classe est maintenant connectée à internet grâce aux travaux ordonnés à Verdeaux par la Commune et qui a équipé le collège de bornes wifi.

A l'heure d'internet dans toutes les familles, l'Ecole ne peut se permettre de ne pas utiliser l'informatique comme outil quotidien dans les classes.

Prévention et animations :

- Leçons de circulation : classes de 1-2P, 3P, 3-4P et 4P
- Animation tri des déchets : classes de 1-2P, 3P, 3-4P et 4P
- Animation baril énergie : classes de 5P, 5-6P, 6P, DEP3-6
- Action innocence : classes de 5P, 5-6P, 6P, DEP3-6 et Accueil
- Prévention morsures de chien : classes de 3P et 3-4P
- «Dépistage dentaire : effectué dans toutes les classes par le médecin dentiste de la clinique dentaire de Renens, ainsi qu'une information sur la prophylaxie dentaire dans les classes de 1-7P, Accueil et DEP 7-8
- Prévention criminalité dans les classes de 7P, 8P, DEP7-8 et Accueil

Le Conseil de Direction remercie la Municipalité dans son ensemble ainsi que les Chefs de service et leurs adjoints pour leur collaboration. Il se réjouit d'avoir à ses côtés des équipes ayant à cœur le développement harmonieux des jeunes de Renens.

Etablissement secondaire

Les élèves de l'Etablissement secondaire ont pu profiter de nombreuses activités mises en place par le groupe culture tels que par exemple le magnifique «Hansel et Gretel» proposé par l'Opéra de Lausanne ou «Il va vous arriver quelque chose» présenté par le théâtre 2.21 ou encore des courts-métrages proposés par Base Court.

Ils ont aussi et surtout eu la possibilité de participer à l'aventure «Grease». Cette comédie musicale a rassemblé jeunes et moins jeunes de toutes provenances. Enseignants, élèves, infirmières, secrétaires tous ont chanté d'une même voix et ont vibré d'un même bonheur. Tout cela a été possible grâce à l'enthousiasme du comité de pilotage, au soutien de la Commune et à l'engagement de chacun le moment venu.

Ce furent des moments de communion intense avec le public et avec les membres de l'Etablissement. L'énergie déployée durant la préparation a explosé lors des représentations et a donné une force renouvelée pour clore l'année. Chacun a pu dire «J'y étais !».

Forts de cette réussite, un nouveau défi a été relevé le 1er juillet sous la

forme d'une «cup song» organisée dans la salle de gym de Maurabia. 700 élèves et enseignants réunis dans un même mouvement, dans une même harmonie. Quelques dissonances mais la joie de se retrouver ensemble et de faire le «buzz» sur «youtube». Gloire éphémère mais vivifiante.

Les réussites de cette année ont prouvé que l'unité d'un établissement tant au niveau des élèves que des enseignants passe par des activités communes, des défis fous.

Il est important de garder cela à l'esprit afin qu'un établissement ne soit pas uniquement un lieu de savoir mais aussi un lieu de rencontre, une grande famille où l'on se sent bien et où l'on apprend à connaître l'autre.

Un grand merci à la Commune et à l'Etat de continuer à soutenir l'établissement afin de lui permettre d'instaurer ce climat si important pour ses élèves et ses enseignants.

Organisation de l'établissement

La Conférence des maîtres est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction (voir tableau ci-contre). Ce dernier est compétent pour la promotion et l'orientation des élèves et il assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Autres fonctions :

- Déléguée PSPS (promotion de la santé et à la prévention en milieu scolaire) et gestion du réseau interprofessionnel
- Chef de file en allemand, anglais, français, mathématiques, classes de l'enseignement spécialisé, sciences, éducation physique
- Responsable de la gestion du site <http://esrenens.ch/>
- Infirmière scolaire
- Médiateur-trice
- Responsable de l'organisation des camps
- PResMÉTIC
- Répondant de branche en activités créatrices sur textiles, arts visuels, citoyenneté, économie familiale, géographie, gestions des appuis et du CIF, histoire biblique, histoire, mathématiques/physique, musique, travaux manuels
- Responsable des fournitures scolaires

Doyen-ne-s	Rôles
Mme Carole Camandona	Responsable de la gestion des élèves des classes d'accueil, des classes de développement et responsable des moyens audio-visuels.
Mme Karin Griessen	Responsable de la gestion des élèves de d'une volée, des examens et répondante de formation continue.
Mme Letizia Napolitano	Responsable de la gestion des élèves des classes d'une volée et du Rebond. Remplaçante du directeur.
M. Tristan Aeby	Responsable de la répartition de l'enseignement et des horaires.
M. Yves Marti	Responsable de la gestion des élèves des classes d'une volée et des remplacements.

Diverses activités mises sur pied par l'établissement

Sous la forme de cours facultatifs

- Activités théâtrales
- Chœur
- Groupe percussions
- Italien
- Sports scolaires facultatifs tels que : escalade, basket, natation, football, handball, tennis, judo, cirque, plongée en piscine, unihockey, volleyball, badminton et taekwondo
- De nombreux appuis dans les disciplines principales sont dispensés

Parallèlement à ces activités, l'Etablissement organise :

- de la médiation à la demande des élèves et des maîtres
- des cours d'éducation sexuelle par Profa dans les classes de 10^e, 11^e, avec visite facultative du Planning familial de Renens pour les 11^e
- des actions de prévention (drogue, respect, violence, internet)
- de la prévention routière.

Camps

01.01.2014 - 31.07.2014

9^e camps de ski autonomes dans divers lieux

11^e voyages d'études

01.08.2014 - 31.12.2014

10^e camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)

Activités sportives

- Après-midi de sport pour les classes de 9^e, 10^e, 11^e année, ACC et DES.
- Tournoi intercantonal de foot le 7 mai 2014.
- Joutes sportives de fin d'année du 30 juin au 03 juillet 2014.
- Tournoi de football et d'unihockey.
- Une journée pour découvrir le ski de fond dans la région des Rasses.

Pour toutes ces activités particulières, il faut relever le soutien impor-

tant de la commune pour financer les transports et le matériel !

www.esrenens.ch



Créé à l'intention des élèves, de leurs parents, des enseignants et du public, le site esrenens.ch se veut un reflet de la vie scolaire au sein de l'établissement secondaire de Renens. On y trouve notamment des productions d'élèves, des informations pratiques (horaires du secrétariat, dates des vacances scolaires, bibliothèque, of-

fice d'orientation scolaire), ainsi que des liens utiles pour les familles. C'est également un moyen pour le Conseil de direction de communiquer des informations «urgentes» à l'intention des élèves et de leurs parents via la page d'accueil (maintien ou non d'une sortie par exemple). Le site présente toute l'actualité de l'établissement : faits divers, interviews d'enseignants, résultats sportifs, horoscope, etc... et héberge également le journal Magic Collège en ligne (le journal de l'établissement).

Frais de transport et de pension des élèves

Des frais de transport et de pension sont remboursés aux parents des élèves domiciliés à Renens et scolarisés dans d'autres communes. Notamment pour les élèves des classes de rattachement I et II.

Spectacles, animations scolaires et conférences d'information aux parents

Dates Echéances	9ème	10ème	11ème	DES/ACC	Divers Tous
lundi 6 janvier au vendredi 11 avril	Camps de ski				
jeudi 20 mars		Soirée slam à la salle polyvalente de la Vaudaire à 19h30			à bien plaisir selon info groupe équité
semaine du 31 mars au 4 avril	Semaine des médias				
mercredi 7 mai	Tournoi intercantonal de foot				Selon circulaire LIN
lundi 12 au mercredi 14 mai	Répétitions Grease				Selon circulaire comité Grease
mercredi 14 mai	Tournoi intercantonal de foot (en cas de renvoi)				Selon circulaire LIN
jeudi 15 et vendredi 16	Grease représentations scolaires et publiques				Selon circulaire comité Grease
mardi 4 juin	Cirque Starlight à Renens				Sur inscription NAP
jeudi 12 juin	Course d'école			Course d'école	Selon circulaire
lundi 23 au vendredi 27 juin	Semaine de natation				Selon circulaire VIT
lundi 30 juin au jeudi 3 juillet	Joutes sportives				Selon circulaire LIN
jeudi 3 juillet	Remise des livrets scolaires aux élèves		Promotions		Selon programme
vendredi 4 juillet			Consultation épreuves examens de 9h-11h		
vendredi 4 juillet	Rangement et mise en ordre				

La totalité des frais de transport est à la charge de la Commune selon les dispositions d'EtaCom. Ces remboursements sont gérés par le secrétariat de l'établissement.

Service de santé scolaire

Le service de santé scolaire est composé de:

- 3 infirmier/ères scolaires à temps partiel (3x50%) se partageant les différents bâtiments scolaires.
 - Erika Candolfi (local santé situé sur le site du 24 Janvier)
 - Marie Jo Marquis (local santé situé sur le site de la Vaudaire)
 - José Pinto (local santé situé sur le site de Verdeaux)
- 2 médecins scolaires à temps partiel
 - Dresse Véronique Corboz
 - Dresse Françoise Christen

Les infirmières sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Au sein de l'établissement secondaire et selon les directives de l'Unité PSPS - Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, les infirmiers/ères :

- Consultent les rapports des visites de santé préscolaires faites chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap ...)
- Cela correspond à environ 200 nouveaux arrivants pour l'année 2013-

2014 dont 10 élèves nécessitant une réunion de préparation.

- Proposent aux élèves de 9^{ème} la possibilité de recevoir les vaccins recommandés à cet âge par l'OFSP (Hépatite B, HPV ainsi que les rappels DTPa-IPV et ROR). 382 doses de vaccins pendant l'année 2013-2014.
- Recommandent aux élèves de 11^{ème} de faire un bilan de santé chez le médecin traitant. En 2013-2014, 12 classes ont été concernées.
- Effectuent, sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, des dépistages des troubles de la vue et de l'audition. Plus de 180 dépistages ont été faits sur 2013-2014

Les infirmier/ères ont également pour fonction:

- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficultés en contribuant à l'intégration de l'enfant/ adolescent à l'école.
- de les guider et de les orienter vers les services adéquats en favorisant les relations et l'information.

- de participer et collaborer à la mise sur pied de démarches de promotion, de prévention et de santé communautaire.
- de proposer et procurer du matériel et des adresses sur tous sujets concernant la santé et le bien-être de l'élève
- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence, en mettant à disposition une marche à suivre pour les urgences, en collaboration avec le médecin scolaire et la direction, pour l'ensemble de l'école. Organiser et gérer l'ensemble des pharmacies dans le cadre scolaire. Organiser et offrir aux enseignants une formation de premiers secours en collaboration avec le médecin scolaire et la direction.

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseau soit internes ou externes aux établissements primaires et secondaire.

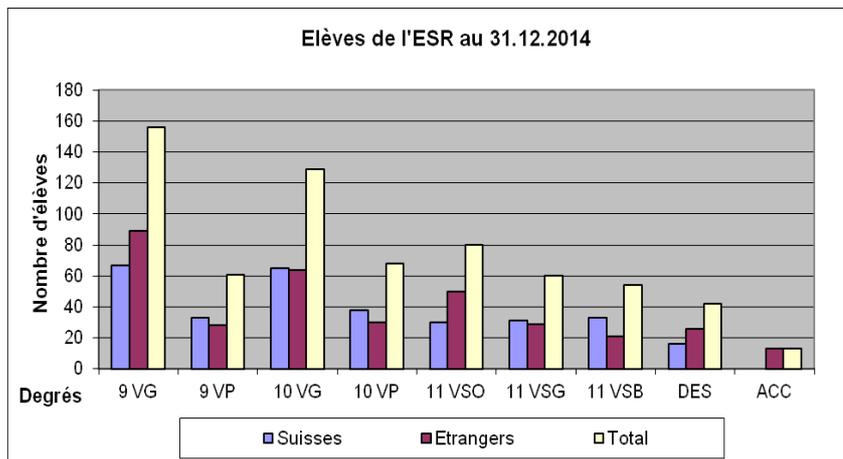
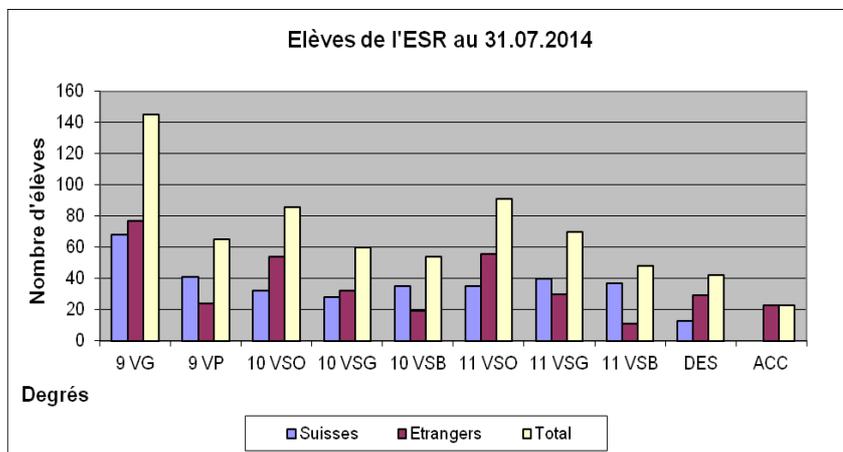
Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues.

Elèves domiciliés en dehors de la Commune au 31 décembre 2014

Crissier	1 élève
Lausanne	1 élève
Prilly	1 élève
Chavornay	1 élève

Elèves fréquentant d'autres établissements au 31 décembre 2014

Crissier	11 élèves
Chavannes	1 élève
Ecublens	1 élève
Lausanne	2 élèves
Prilly	3 élèves
Ecoles privées	7 élèves
Institutions spécialisées ..	10 élèves



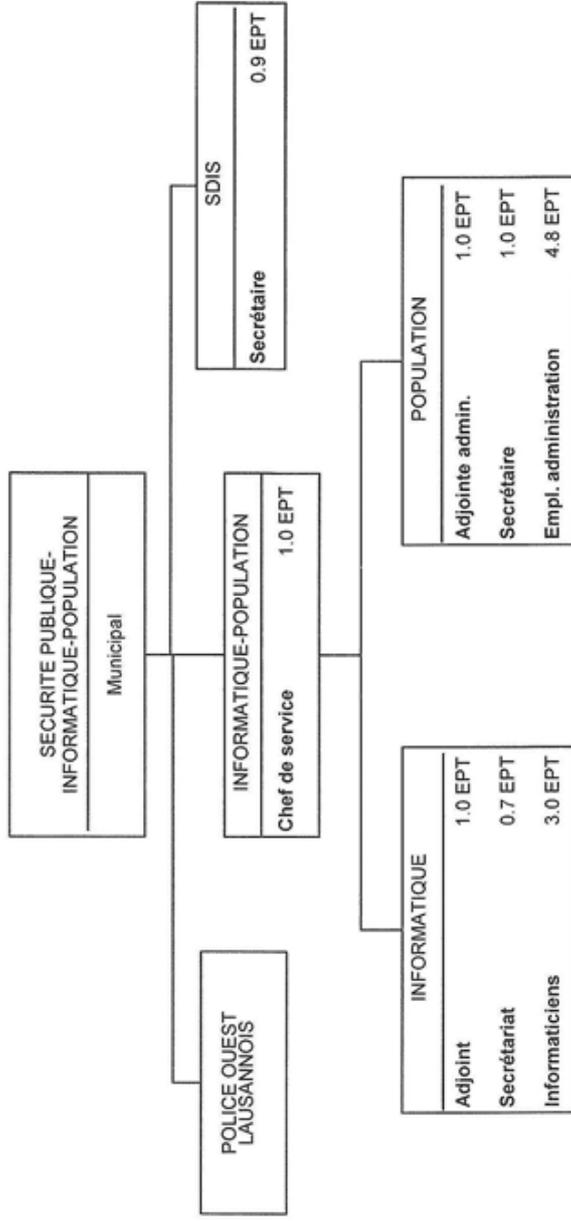
Sécurité publique - Informatique - Population



Directeur:
M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Répondant communal de la Police de l'Ouest lausannois:
M. Christian HAUTLE

Chef du Service Informatique-Population:
M. Olivier FONTANELLAZ



Sécurité publique

Police de l'Ouest lausannois



Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Renens est M. Olivier Golaz. En 2014, il a participé à 13 séances du Comité de Direction au cours desquelles 74 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2014. Les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de 9, soit Mmes Verena Berseth, Elodie Joliat, Victoria Ravaoli, Ranjini Sivanesa et MM. Jacques Berthoud, Rolf Kung, Nicolas Freymond, Fatmir Sadiku, Aso Piroti.

Répondant communal

Pour Renens, le répondant communal est le Lt Hautle. Dans la continuité des années précédentes, le répondant communal a rencontré le Municipal de la Sécurité publique et le Secrétaire Municipal au rythme d'une séance hebdomadaire. Ces séances ont notamment permis d'échanger sur différents dossiers politiques et/ou techniques qui concernent tant la ville de Renens que la Police de l'Ouest lausannois. Le répondant a également participé aux séances de l'Observatoire de la sécurité, de la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux, ainsi qu'aux séances bilatérales entre le service des Travaux de la ville de Renens et le service de la signalisation de la POL. En plus des réponses qu'il a apportées à diverses questions, interpellations et postulats du Conseil Communal, le répondant a œuvré dans plusieurs groupes de travail. Pour exemple, un effort particulier a été mis sur la problématique du parc des Cèdres (anciennement parc de la Gare).

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, soit le Maj F. Schaar.

Section Territoriale

Afin de répondre à une volonté politique et de la population visant à privilégier une présence en uniforme dans le terrain, une réorganisation des postes de police de l'Ouest lausannois a été effectuée. Ainsi, depuis le 1er juillet 2014, deux unités territoriales, dévolues aux activités de police de proximité ont été créées. Après seulement 6 mois d'existence, il est difficile à ce stade de procéder à une évaluation des prestations de cette nouvelle organisation.

Basés à Renens (pour les communes de Crissier, Prilly et Renens) et à Ecublens (pour les communes de Villars-Ste Croix, Bussigny, Chavannes, St-Sulpice et Ecublens), chaque poste de base se compose de policiers, d'assistants de sécurité publique ainsi que de secrétaires réceptionnistes. Les postes de Bussigny, Chavannes, Crissier et de St-Sulpice ont vu leurs horaires d'ouverture revisités.

Cette démarche a permis d'accentuer la présence du personnel en rue et favoriser le lien avec la population, les commerçants ainsi que les associations représentatives de la vie sociale régionale.

Durant l'année écoulée, des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités ont été effectuées sur l'ensemble du territoire du district.

Des résolutions de problèmes ont également été réalisées, suite à des plaintes concernant des incivilités, des

troubles à la tranquillité publique et des problèmes de circulation, avec la collaboration de divers partenaires.

Le 28 septembre 2014, s'est déroulée la Fête du District de l'Ouest Lausannois «Cap sur l'Ouest». A cette occasion, la police de l'Ouest a collaboré étroitement avec différents partenaires, notamment la protection civile de la région, au bon déroulement de cet événement privilégiant la mobilité douce.

Activité sur le territoire de Renens

La commune de Renens a été confrontée, principalement pendant la période estivale, à plusieurs incendies de containers aux abords des établissements scolaires et d'incivilités en tous genres. Une étroite collaboration entre les services de police et le Centre technique communal de Renens a été mise en place, par le biais des responsables communaux de ces sites (concierges) afin de trouver des solutions à long terme, pour diminuer cette tendance récurrente.

Durant l'année écoulée, une importante action policière a été effectuée sur le «Parc desANGES», suite à des problèmes liés au trafic et consommations de stupéfiants. Cette opération, effectuée conjointement avec la police cantonale, a permis de réduire de manière concrète cette problématique. Les habitants et commerçants du secteur ont fait part, lors des passages soutenus à cet endroit durant les derniers mois de l'année, de leur entière satisfaction quant aux résultats de cette opération, qui a permis de retrouver calme et sérénité en ce lieu. La commune de Renens a depuis renommé ce lieu «Parc des Cèdres». Plusieurs projets de réaménagements sont actuellement étudiés par la municipalité de Renens pour rendre ce parc plus convivial. La police, quant à elle, va continuer de marquer une présence soutenue à cet endroit, aux abords de la Gare CFF et au centre-ville de Renens et participer à la démarche communautaire visant à donner une nouvelle destinée au parc.

De plus, à Renens, les agents des postes de police étaient présents lors de diverses manifestations dont notamment, l'Abbaye, la Fête du 1er Août, la Course pédestre de Renens, La Piazzetta, Léman 2030 et la revue du SDIS Malley.

Service de la signalisation

En 2014, le service est intervenu à 12 reprises à la suite d'accidents de la circulation à Renens. 263 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre

de la réfection de la place de la Gare. Les policiers sont également intervenus lors de 52 manifestations, dont Cap sur l'Ouest et la Course pédestre. Enfin, 241 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers.

Statistiques à Renens

Les chiffres ci-après sont extraits du rapport de gestion de la POL.

Activité générale de la POL

Evénements	Assistance	1'088
	Lésion corporelle / bagarre	154
	Dommages à la propriété	217
	Incendie	32
	Infraction à la loi sur les étrangers	67
	Appréhension / arrestation	150
	Trouble de la tranquillité / nuisance	572
	Stupéfiants	51
	Violence domestique	41
	Prévention	911
Vols / cambriolages	Brigandage	6
	Vol simple	154
	Vol par effraction	336
	Vol par effraction véhicule	41
	Vol introduction clandestine	48
	Vol qualifié	87
	Vol Véhicule	103
Circulation	Contrôle circulation	284
	Accidents	176
	Infraction à la loi sur la circulation routière	82
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	74

Police Proximité

Unité Trafic	Infractions radar	Nombre de contrôles	161
		Véhicules contrôlés	56'810
		Véhicules en infraction	7'042
		% d'infractions	12.40%
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles	71
		Véhicules contrôlés	3'751'996
		Véhicules en infraction	9'227
		% d'infractions	0.25%
Signalisation	Interventions	568	

Police Administrative

Commission de police	Audiences	84	
	Ordonnances pénales dans les communes	Domaine privé	2'088
		Domaine public	2'314
Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	15'245	
Naturalisations	Nombre de dossiers	Naturalisations et enquêtes administratives	94
		Naturalisations ordinaires	77
	Nombre de rapports rédigés	PV d'audition	8
		Rapports de fond	4
		Autres rapports	5
Notifications	Commandements de payer reçus	2'556	
	Mandats reçus	73	
Police du commerce	Total des manifestations : 631	Janvier	39
		Février	42
		Mars	56
		Avril	48
		Mai	69
		Juin	69
		Juillet	32
		Août	33
		Septembre	84
		Octobre	44
		Novembre	47
		Décembre	68

Observatoire de la sécurité

Le Comité directeur, composé de 9 personnes, s'est réuni quatre fois cette année sous la présidence de M. Olivier Golaz. Les membres du Comité directeur sont: M. Olivier Golaz, Municipal Sécurité publique-Informatique-Population, Mme Myriam Romano-Malagriffa, Municipale Culture-Jeunesse-Sport, M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal Sécurité sociale, M. Nicolas Servageon, Secrétaire municipal, M. Georges Chevallaz, Chef de service de la Sécurité sociale, Mme Carole Camandona, Doyenne Etablissement secondaire, M. Alain Peneveyre, Chef de service Environnement-Maintenance, M. Nicolas Perelyguine, Délégué à la jeunesse, M. Christian Hautle, Répondant POuest pour la Commune de Renens, Mme Isabelle Casale, Secrétaire (PV).

Au cours de ces séances, diverses thématiques ont été abordées:

Le squat - les squatters en général

La Ville de Renens comptait à un moment 4 squats sur son territoire, dont un dans un bâtiment communal. Cette problématique, dans laquelle la commune n'est souvent pas impliquée ou compétente pour agir, a été abordée au sein du comité de pilotage.

Pour traiter ce sujet, l'Observatoire a invité une juriste, un procureur, deux policiers de la direction du renseignement de la police cantonale vaudoise, le municipal Bâtiments-Environnement et le responsable de l'office du logement.

Chaque année, beaucoup de plaintes sont déposées par des propriétaires concernant des squats. L'expulsion du ou des squatters n'est pas du ressort du procureur puisque c'est un acte de droit civil et non pénal. Dès lors, ce dernier ne peut que condamner le et les personnes pour violation de domicile et délivrer un mandat d'amener pour identification.

De plus, il faut savoir que la police vaudoise n'est pas compétente pour agir directement sur un domaine privé; elle ne peut agir que s'il y a une réquisition d'une autorité judiciaire ou administrative.

On distingue généralement deux types de squatters. Il y a ceux avec un passé de manifestant (par ex. anti-

capitaliste) qui sont suivis par la police car ils peuvent représenter «une menace pour l'Etat». Et ceux qui ont un mode de vie alternatif, une idéologie (par ex. des étudiants, des anti-consommateurs qui peuvent être électriciens ou architectes,...). Ces derniers rendent leur lieu de vie vivant, un lieu d'échange. Ils organisent des concerts. Ces personnes représentent donc un risque faible. Les squatters bien organisés ont des contacts et parlent beaucoup entre eux. Ils sont très bien informés des rouages de l'administration.

A Renens, il y a encore quelques squats et certains sont sous surveillance de police.



Parc des Cèdres (anciennement parc de la Gare)

Ce thème a déjà été abordé l'an passé et depuis, un groupe de travail incluant les travailleurs sociaux de proximité de Renens et Chavannes-près-Renens a été créé.

En date du 4 juin 2014, en raison de graves incivilités répétées dans ce parc, la Police de l'Ouest lausannois et la Police cantonale Vaudoise ont investi différents endroits dans le secteur de la gare. Cette action a abouti à l'arrestation de plusieurs personnes et a permis de rétablir l'ordre. Dès lors, l'Observatoire de la Sécurité avec l'appui des services communaux a décidé de mettre en œuvre des mesures pour pérenniser le calme dans le parc.

Durant l'été, des rencontres ont eu lieu entre les travailleurs sociaux de proximité de Renens et de Chavannes-près-Renens, ainsi que des contacts avec des éducateurs du Tribunal des mineurs et un intervenant de la fondation EMUS (Equipe mobile d'urgences sociales). Ces professionnels se sont accordés sur le fait qu'il ne fallait pas précipiter le réamé-

nagement du parc, mais travailler avec les habitants et avec les utilisateurs actuels et entreprendre une démarche communautaire.

Ainsi, à l'initiative du Service Culture-Jeunesse-Sport et du Centre technique communal (CTC), une séance d'information a eu lieu le mardi 30 septembre sur place, en présence de la Municipalité et de POuest. L'occasion d'inviter les habitants et riverains à venir s'informer sur le parc et son avenir et à écouter leurs souhaits.

Une cinquantaine de personnes fréquentant le parc - adultes et enfants du quartier ainsi que des jeunes - étaient présentes. Une affiche permettait à chacun d'exprimer ses idées et ses vœux sur le quartier. Par ailleurs, les participants avaient la possibilité de laisser leurs coordonnées pour être contactés ultérieurement.

Une deuxième rencontre prévue le 4 novembre 2014 sous la forme d'un «world café» a été l'occasion de travailler avec les participants et habitants du quartier sur les thèmes proposés lors de la première réunion.

Le but est ensuite de remplir un, voire deux objectifs, d'ici le printemps 2015. D'autres séances seront planifiées ces prochains mois.

L'organisation de ce projet est placée sous la conduite du travailleur social de proximité de Renens, sous la supervision du délégué Jeunesse. L'expérience d'autres démarches similaires justifie ce choix, même s'il est acquis que la population des jeunes ne doit pas être considérée comme étant la seule à l'origine des dégradations. L'implication du Service de la sécurité sociale dans cette action devra être définie, par exemple par le biais de l'organisation d'une fête des voisins à cet endroit ou par des contacts avec l'EMUS.

De plus, afin d'encourager la nouvelle dynamique amorcée par ces rencontres, il a été décidé de rebaptiser ce parc : «Parc des Cèdres», en référé-



Rencontre au parc des Cèdres

rence aux trois cèdres centenaires qui le structurent et qui lui confèrent ainsi une légitimité d'appellation. Ce parc était communément appelé «Parc de la Gare» lors de son inauguration.

La place du Marché - Habitué

Le groupe de travail place du Marché continue ses activités. Deux projets d'occupation sont à l'étude en vue de continuer à créer du lien avec les habitués qui occupent régulièrement la place du Marché.

Animations durant l'année

L'Observatoire de la sécurité en collaboration avec le Service Culture-Jeunesse-Sport a mis en place un programme d'animations sur la Place du Marché durant cette année.

Le 30 août a eu lieu une Doundoumba. L'idée de cette manifestation de danse avec percussions était de rassembler des gens sur la place du Marché. L'accueil a été très positif vu qu'elle a drainé plus de 200 personnes de Renens et d'ailleurs. C'est un professionnel venant de Paris qui a entraîné la population dans cette danse africaine (sorte de ronde). Ce genre de manifestation était une première en Suisse. Il faut noter que les djambés utilisés à cette occasion avaient été fabriqués par les enfants des quartiers durant l'été.

De plus, durant la seconde semaine des vacances scolaires d'octobre, un mur de grimpe a été installé. Les jeunes, sous surveillance d'un professionnel, ont pu s'essayer à cette activité sportive.

Réponse à l'interpellation de Mme Bovay-Diagne «La Municipalité a-t-elle les moyens de contenir et d'encadrer la violence gratuite ?»

L'Observatoire s'est chargé de récolter toutes les informations utiles et nécessaires afin que la Municipalité puisse élaborer une réponse précise et adéquate à l'interpellation de Mme Bovay-Diagne.

Forum de l'Observatoire de la Sécurité du 4 juin 2014 - 5 ans de Railfair «Vers une nouvelle gare plus conviviale»

Cette année l'Observatoire a organisé son Forum sur le thème de Railfair. En

effet, cela faisait 5 ans déjà que la démarche Railfair Parrain-Marraine avait été mise en place à la gare de Renens. La population était invitée à venir à cette soirée pour partager avec des professionnels des CFF et des Parrains et Marraines sur la sécurité dans et aux alentours de la gare et la sécurité de la prochaine gare.

La conférence de presse du 3 juin à ce sujet a eu un fort succès et il y a eu une grande répercussion médiatique.

Comme chaque année, l'Observatoire de la sécurité reste attentif et suit les sujets qui ont été abordés. Il essaye régulièrement avec les moyens à disposition d'améliorer l'aspect sécuritaire de la ville en favorisant la communication entre les différents intervenants.



Railfair -
Les Parrains et Marraines



«Doundoumba»
sur la place du Marché

Service de défense contre l'incendie et de secours

Préambule

Au 1^{er} janvier 2014, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le Service de Défense contre l'Incendie et Secours (LSDIS), les anciens SDIS de Prilly et Renens ont fusionné pour se regrouper au sein du **SDIS Malley, Prilly-Renens**. La nomination du Commandant ainsi que de son

remplaçant ayant été effective au 15 janvier 2014, les travaux de mise en place de la fusion ont pu commencer. Les membres de l'Etat-major ont été nommés le 16 mars 2014 suite à l'entretien de tous les candidats ayant fait acte de candidature.

Les travaux de mise en place de la fusion, d'une structure commune ont

pu commencer. Les tâches qui s'annonçaient étaient diverses et variées. Adaptation et respect des trains de feu en fonction des alarmes, établissement et défense du budget, création et choix du nouveau logo, re-fonte du concept et des indicatifs radio, uniformisation de l'instruction, développement du poste de l'officier technique, uniformisation de la ges-

tion administrative, uniformisation de la gestion du matériel. A cela s'ajoutent diverses séances avec les partenaires notamment avec les SDIS voisins que sont Sorge et Chamberonne ainsi qu'avec la DSI de Lausanne à des fins de collaboration.

Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie à 5 reprises et a suivi les activités suivantes du SDIS :

- Le 3 mai, pour le concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Vevey.
- Le 6 septembre, pour l'exercice chauffeurs au Centre de Formation Routière à Savigny.
- Le 4 octobre, lors de la revue annuelle du SDIS.

Lors de ces séances, la Commission du feu a traité les objets suivants :

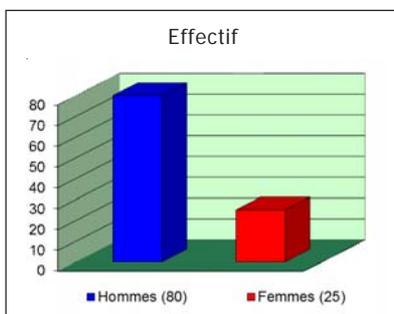
- Nomination de l'Etat-major
- Revue
- Budget
- Promotions et nominations
- Recrutement

Effectif

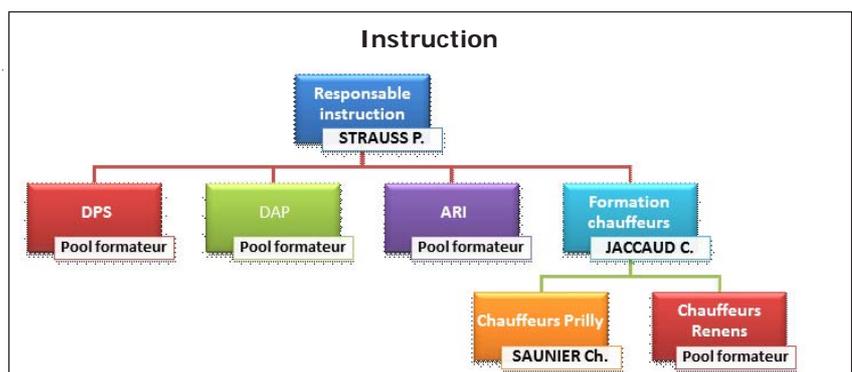
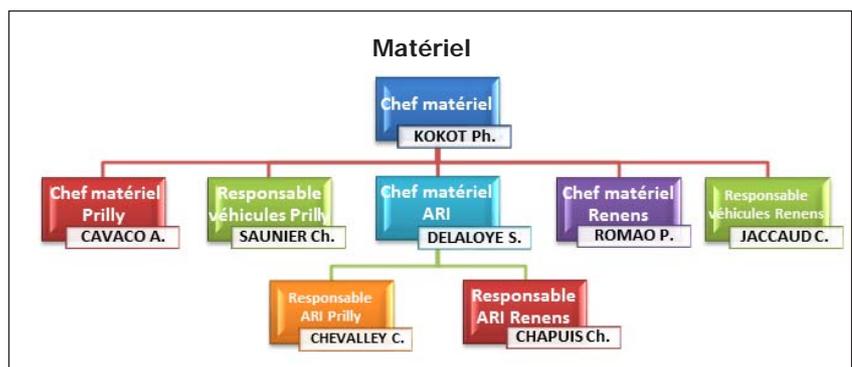
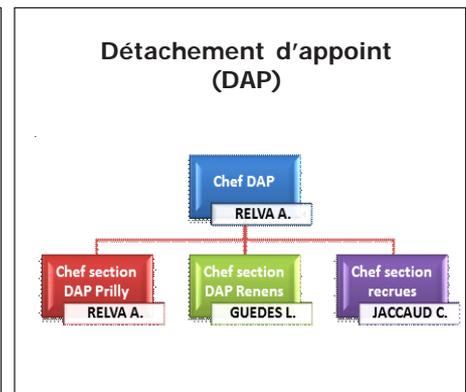
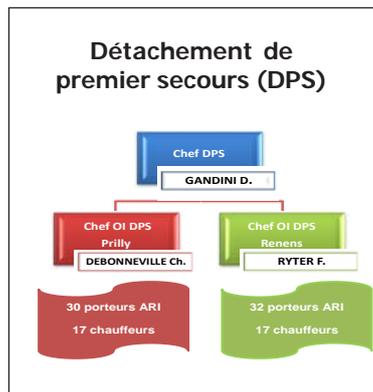
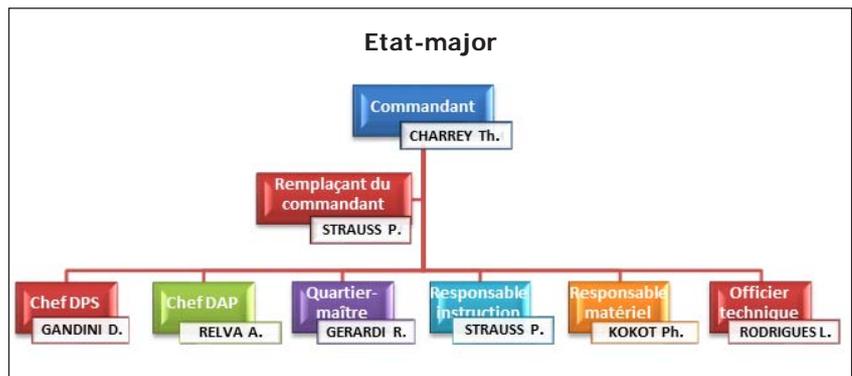
Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers-Secours (DPS), fixé à 30 personnes par l'ECA, le SDIS compte 62 porteurs et 34 chauffeurs.

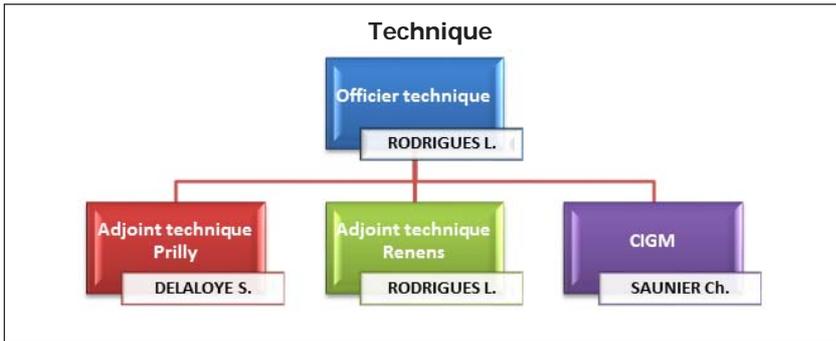
Au 31 décembre 2014, l'effectif global du SDIS était de 105 personnes.

- 20 Officiers
- 17 Sous-Officiers
- 68 Sapeurs

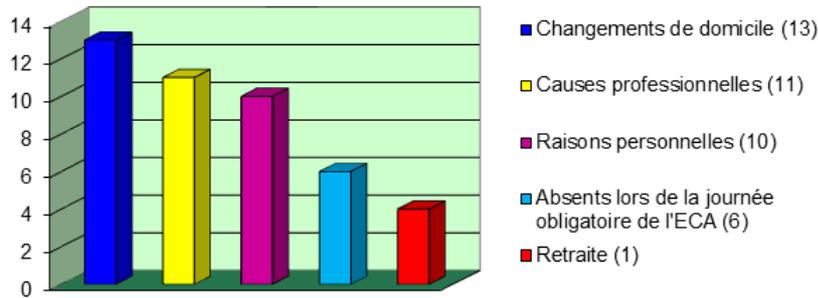


Le SDIS a reçu la démission de trois cadres. Le Maj. Christophe Masson quitte le SDIS après 23 ans de service, le Maj. Patrick Brot après 35 ans de service et le Lt Sébastien Schwab après 8 ans de service. Le SDIS les remercie pour toutes ces années passées au service de la collectivité pour leur investissement parfois sans compter.

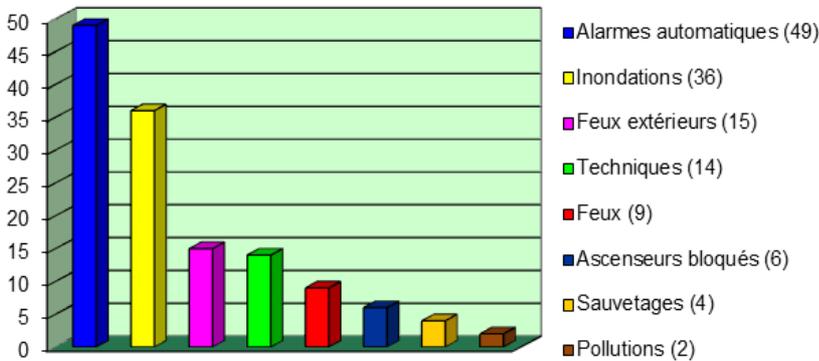




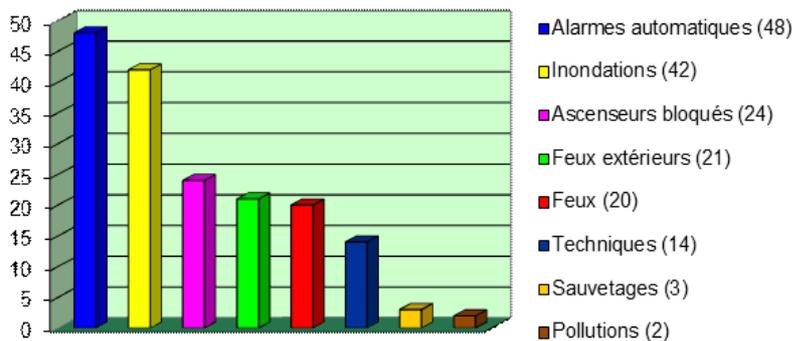
Le SDIS a enregistré 41 démissions en 2014, elles sont réparties dans les catégories suivantes :



Nombre d'interventions OI Prilly : 135



Nombre d'interventions OI Renens : 174



Recrutement

Le recrutement a eu lieu le 6 novembre, date du recrutement cantonal.

Les personnes nées en 1990, 1991, 1992 et 1993 ainsi que celles âgées de 18 à 35 ans et arrivées dans les communes entre le 1^{er} septembre 2013 et le 31 août 2014 ont été invitées, ce qui représente 2836 personnes.

66 personnes se sont présentées au recrutement, 30 sur l'Organe d'Intervention (OI) Prilly et 36 sur l'OI Renens.

Cette soirée de recrutement a permis d'incorporer 21 recrues, 9 sur l'OI Prilly et 12 sur l'OI Renens dont 4 femmes.

Activités

Cette année se caractérise par un grand nombre de déclenchements d'alarmes automatiques notamment en raison des nombreux travaux entrepris dans les entreprises munies d'un système de détection automatique, ainsi que par des nombreuses inondations lors des violents orages de cet été.

Nombre d'interventions : 309, réparties en 2'682 heures d'intervention et 1'862 intervenants. Le SDIS peut compter sur 5 intervenants en moyenne par alarme et 16 pour un feu de bâtiment.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions du SDIS, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres.

Depuis la fusion les exercices se font en commun avec des groupes d'exercices regroupant des membres de chaque OI.

Exercices des compagnies

Le DPS a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants : Exercice d'engagement, l'utilisation des différents consommateurs (canons, rideau d'eau, pro-pack, lance), les AO (Actions Opérationnelles), la moto-pompe, utilisation des nouvelles ceinture de maintien, consignes de déplacement en alarme, tronçonneuses, l'utilisation des tablettes d'engagement équipant les véhicules et les affichages caserne.

Le DAP a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants : Mise en service des BH, le déploiement des conduites selon le mode de stockage, l'utilisation des différents consommateurs (canons, rideau d'eau, pro-pack, lance), Mesures Immédiates pour Sauver la Vie (MISV), matériel de lutte contre les inondations et les échelles.

Formation des nouveaux sapeurs-pompiers (recrues)

18 recrues ont débutées leur carrière par deux jours de cours de base organisés par l'ECA, avant de suivre une formation complémentaire dispensée en interne lors de 6 exercices qui leur a permis de mettre en pratique les thèmes suivants : Mise en service des BH, le déploiement des conduites selon le mode de stockage, engagement du TP, manipulation de la lance, TOOTEM, les échelles, utilisation des radios, aide aux manœuvres des véhicules.

Cours de cadres

Les officiers ont suivi des exercices sur les thèmes suivants : Partage d'idée sur la fusion, AO, Phénomène thermique, consignes de déplacement en alarme, préparation des exercices 2015, découverte du nouveau règlement et de sa philosophie. Les sous-officiers ont suivi des exercices sur les thèmes suivants : Méthodologie de l'instruction, engagement des échelles, sauvetage de personne, découverte du nouveau règlement et de sa philosophie.

Formation ARI (Appareils respiratoires isolants)

Les porteurs d'appareil respiratoire, tous membres du DPS, ont participé à 6 exercices spécifiques, lors desquels ils ont effectué la piste d'entraînement de la Grangette, exercé la mise en service de l'appareil, à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules, le travail du surveillant, l'utilisation des caméras thermiques, l'utilisation du détecteur multi-gaz, entraîné l'engagement des AO, la gestion de l'effort, la découverte du nouveau règlement et les changements concernant l'ARI.

Pour les candidats ARI 2015, ils ont passé l'épreuve des 12 minutes et ont participé à un exercice de découverte de l'ARI avec parcours sans visibilité en suivant une ligne-guide.

Formation des chauffeurs

En plus de la formation continue assurant un nombre suffisant d'heures de conduite ainsi que la formation technique spécifique à chaque engin, une journée de formation a été organisée au CFR (Centre de Formation Routière) de Savigny pour la moitié de l'effectif des chauffeurs du SDIS.

10 chauffeurs de Renens et 10 chauffeurs de Prilly ont pu s'exercer à la conduite des véhicules lourds d'urgence dans des situations difficiles. Freinage d'urgence, savoir renoncer, manœuvre d'évitement, etc.

Cette journée très instructive a été appréciée par tous les participants ainsi que par les membres de la Commission du feu qui ont fait le déplacement pour voir le travail effectué.

Exercice annuel du SDIS

La présentation du SDIS s'est déroulée le samedi 4 octobre sur la place Corminjoz à Prilly avec la cérémonie de changement de la bannière. Le SDIS s'est présenté aux autorités, aux invités, ainsi qu'au public et a exposé ses différents véhicules. Le défilé s'est effectué sur la commune de Renens jusqu'à la place du Marché où s'est déroulée la partie officielle.

Instruction cantonale

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. Les inscriptions se faisant en novembre de l'année précédente, elles avaient été effectuées par les SDIS de Prilly et de Renens.

En 2014, les membres actifs du DPS et du DAP ont participé à 146 reprises à ces cours pour un total de 207 jours de formation. 18 recrues ont suivi 2 jours de formation de base.

Quant aux trois instructeurs fédéraux du corps, ils ont collaboré à plusieurs cours cantonaux en qualité de chef de classe et ont suivi les cours de formation continue dispensés par l'ECA.

Il est à relever que les instructeurs fédéraux, le Major Thierry Charrey et la Capitaine Renata Gerardi ont participé avec succès à la formation d'instructeur Phénomènes Thermiques.

Le Major Thierry Charrey fonctionne, depuis le 1^{er} janvier 2014, comme commandant de cours pour le cours cantonal protection respiratoire de base.

Exercice Tornado

Le SDIS Malley a participé à un exercice de grande envergure en collaboration avec les professionnels de Lausanne et un bataillon de l'aide suisse en cas de catastrophe qui s'est déroulé le 11 novembre 2014 en ville de Lausanne. Cet exercice comportait le scénario que de grosses inondations ont eu lieu sur le canton pendant plusieurs semaines et qui a mené à des problèmes d'alimentation en énergie. Le SDIS a engagé plusieurs véhicules ainsi qu'un effectif de 10 personnes. Il est à relever l'excellente collaboration qui a eu lieu ce soir-là avec les différents partenaires.

Concours de la FVSP

Le SDIS a participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers le samedi 3 mai à Vevey. Le SDIS a été classé 1^{er} avec mention très bien et les félicitations du jury dans la catégorie protection respiratoire.

Locaux - matériel - équipement - véhicules

Les principales acquisitions à charge du SDIS pour le matériel ont été les suivantes :

- Une planche à plier les tuyaux en écheveaux (coil board)
- Divers galons velcro SDIS Malley et bandes patronymiques
- Divers outillage
- Ceintures d'intervention courant M-Drop
- Tenues d'intervention feu complète
- Uniformes officiers
- Nouvelle bannière du SDIS et accessoires
- Ecussons du SDIS pour tenues SP96
- Autocollants avec logo du SDIS pour casque
- Autocollants avec logo du SDIS pour véhicules
- Tablettes tactiles pour véhicules communaux
- Défibrillateur Zoll
- Appareils respiratoires PSS5000 Dräger

Le matériel fourni par l'ECA a été le suivant :

- Véhicule traction tout terrain Nissan Navara pour l'OI Prilly
- Caisses RAKO surveillant ARI
- Ceintures d'intervention courant M-Drop
- T-shirt «sapeurs-pompiers»
- Ecrans pour affichage caserne
- Tablettes véhicules

Distinctions - promotions - nominations

Avec effet au 4 octobre 2014, l'Etat-major a nommé à la distinction d'Appointé :

- Sap. DEBONNEVILLE Sophie
- Sap. HIRSCHMANN Vitalis
- Sap. MAYORDOMO Enrique
- Sap. ZUMWALD Nascha

et a promu au grade de Sergent :

- Cpl REYMOND Bastien
- Cpl TORNIER Lionel

Avec effet au 4 octobre 2014, la Municipalité a promu au grade de Premier-Lieutenant :

- Lt JACCAUD Cédric
- Lt ROMAO Paulo

a promu au grade de Capitaine :

- Plt GANDINI Didier
- Plt GERARDI Renata
- Plt RELVA André
- Lt RODRIGUES Luis
- Plt STRAUSS Patrick

et a promu au grade de Major :

- Cap. CHARREY Thierry

Primes d'ancienneté :

- 5 ans
- Cpl PROIETTI Cédric
 - Sap. AZOUZ Ahmed
 - Sap. CATILLAZ Nicolas
 - Sap. DEBONNEVILLE Sophie
 - Sap. DOMINGUES DE BRITO Paulo
 - Sap. HIRSCHMANN Vitalis
 - Sap. MAYORDOMO Enrique
 - Sap. MOSER Hélène
 - Sap. OSTERTAG Cristina
 - Sap. QUINTERO Felipe
 - Sap. TELLO Jonathan
 - Sap. VALENTINI Fabio
 - Sap. ZAJJO Hajrudin

- 10 ans
- Plt RYTER François
 - Lt ROMAO Paulo
 - Sgt RYTER Nathalie
 - Cpl REYMOND Bastien
 - App DIAS Filipe
 - Sap. GOMES Joao

- 15 ans
- Sgt DRAYER Nathalie

- 20 ans
- Sgtm. LAGGER Patrick

- 25 ans
- Adj. MAZZOTTA Bruno
 - Sgt JERNIGAN Ronnie

- 30 ans
- Plt DEBONNEVILLE Christian

- 35 ans
- Maj. BROT Patrick

Conclusion

Perspectives 2015

- Formation de base des nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève
- Formation continue du personnel du DPS et du DAP sur le nouveau règlement, les véhicules et le matériel à disposition
- Continuité des travaux de mise en place de la fusion
- Implication avec le COPIL dans le projet VIDIS 20-25
- Continuer la collaboration avec les partenaires

Remerciements

Pour terminer, le commandant, au nom de l'Etat-major, remercie toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations don-

nées à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de ceux-ci pour leur compréhension face aux absences régulières, et souvent imprévisibles, que nécessite un engagement dans un service comme celui-là. Quelques mots de remerciements également à l'intention des employeurs des intervenants, qui permettent au système de volontariat de perdurer en laissant partir leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population. Il tient également à remercier la Commission du feu et les Autorités des communes de Prilly et Renens pour leur appui, leur collaboration et la confiance qu'ils témoignent au SDIS, ainsi que pour les moyens mis à disposition pour assurer les différentes missions.

Faits marquants 2014 sur Renens



Le 11 février, à 23h39, le SDIS a été alarmé pour un feu d'appartement à la rue du Lac 35.



Le 25 mai à 13h52, le SDIS a été alarmé pour un feu d'appartement locatif au chemin de la Roche 14, au 7^{ème} étage.

Le 16 février à 18h29, le SDIS a été alarmé pour un feu de hangar à la rue de Crissier 1B.

Organisation régionale de protection civile

Le rapport d'activité complet 2014 de l'Organisme régional de protection civile, Région Ouest lausannois, peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal.

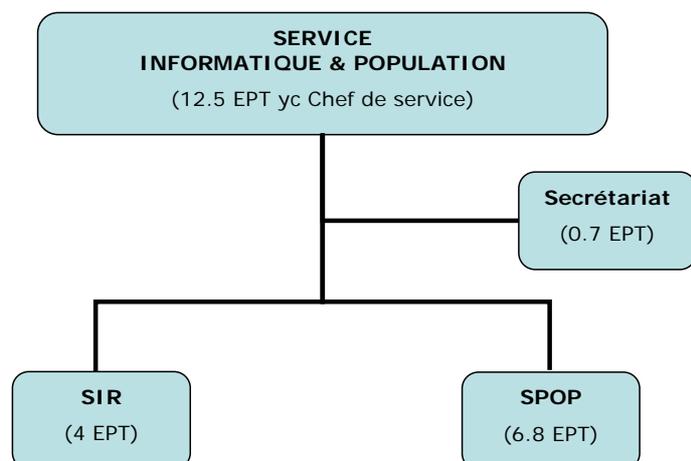
Informatique-Population

Le Service Informatique

- Administre
 - Réseau (WAN-LAN-WiFi)
 - Serveurs
 - Bases de données
 - Postes de travail
 - Téléphonie (Centrale et appareils)
 - Périphériques (imprimantes, scanner, etc.)
- Gère
 - Achats du matériel et des logiciels
 - Licences et contrats
 - Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
 - Sauvegardes
 - Respect des directives
- Soutient les utilisateurs
 - Helpdesk 1^{er} et 2^{ème} niveau
 - Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
 - Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
 - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
 - Formation

Le Service de la Population

- Enregistre
 - Annonces d'arrivée et de départ
 - Changements d'adresse et d'état civil
 - Demandes de carte d'identité suisse
 - Demandes de permis de séjour/d'établissement
- Déclarations de garantie
- Décès
- Délivre
 - Attestations de domicile pour les dossiers de naturalisation
 - Attestations de vie
 - Actes de moeurs
- Notifie
 - Les décisions du Service cantonal de la population



Un ascenseur est venu améliorer la qualité de vie des collaborateurs du SIR et du SPOP, mais aussi et surtout des usagers. Ce fut également l'occasion de créer un Open space convivial et spacieux au SIR.

Au niveau des collaborateurs, on peut relever deux changements. Le premier est le départ à la retraite d'une collaboratrice du SPOP, ce qui a permis, en réorganisant les tâches, de diminuer le personnel. Le deuxième con-

cerne la réorientation professionnelle d'un collaborateur du SIR, qui partira au Greffe le 1^{er} janvier 2015. Ceci donnera au SIR la possibilité d'engager du personnel mieux adapté pour affronter les nouvelles technologies.

Service Informatique (SIR)

Introduction

Quelle informatique pour l'Administration communale de Renens à l'Horizon 2020 ? La réponse à cette question a fait l'objet d'un rapport avec des orientations stratégiques qui ont été validées en Municipalité.

En effet, avec l'augmentation de la taille de l'Administration, la technologie informatique en perpétuel changement et les nouveaux besoins des utilisateurs, il était nécessaire de faire un bilan sur la situation informatique actuelle et de donner les nouvelles orientations stratégiques pour les années futures.

Des projets informatiques découleront de cette stratégie, dite «H20», avec, pour la plupart, des préavis qui seront déposés au Conseil communal en 2015. Relevons notamment le remplacement de la téléphonie, le renouvellement des copieurs multi fonctions, le remplacement des applications aux Finances et au Service du personnel, le renouvellement des serveurs informatiques, les adaptations du réseau et l'extension du Wi-Fi, la formation des collaborateurs et l'augmentation des compétences dans le Service Informatique.

Hormis ces nouveaux défis, le SIR a repris en infogérance le Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL) ainsi que le Service du feu issu de la fusion des SDIS de Prilly et de Renens (SDIS-Malley).

En termes de parc informatique, la courbe du nombre de Pc croît au

même rythme que celui du personnel. Nous comptons 200 postes informatiques.

L'arrivée de la nouvelle entité SDIS-Malley a permis de tester l'utilisation de Pc privés dans le réseau de l'Administration. Sans connaître l'ensemble des risques au niveau de la sécurité et de la confidentialité, cette solution présente au moins un avantage économique. Hormis les pompiers, rappelons que plus de 80 appareils privés, dont 70% sont de la firme à la Pomme, se connectent régulièrement aux serveurs du SIR.

Partenariats

SDIS-Chamberonne

La convention pour des prestations informatiques a été résiliée le 1^{er} avril avec effet au 31 décembre 2014. Comme l'administration se trouvait dans la seule caserne de Chavannes et qu'il n'existait plus de liens informatiques avec les casernes de St-Sulpice et d'Ecublens, il n'était dès lors plus justifié de centraliser les fichiers dans les serveurs du SIR et de relier les casernes par un réseau performant et sécurisé.

SDIS-Malley

Une association de pompiers perdue... une autre de retrouvée. Avec la fusion des SDIS de Prilly et de Renens, l'infogérance de la nouvelle entité SDIS-Malley est sous la responsabilité du SIR depuis le 1^{er} janvier 2014. Une connexion fibre optique

a été mise en place entre les deux casernes avec l'aide du Canton. Les besoins informatiques ont été redéfinis avec le nouvel Etat major et l'utilisation des appareils privés a constitué une bonne expérience pour le BYOD («apporte ton propre matériel au bureau»).

SDOL

... le retour : Après quelques années passées au TL, le Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois est revenu à la rue de Lausanne 35. Ceci a nécessité la préparation d'une dizaine de postes informatiques entièrement gérés par le SIR.

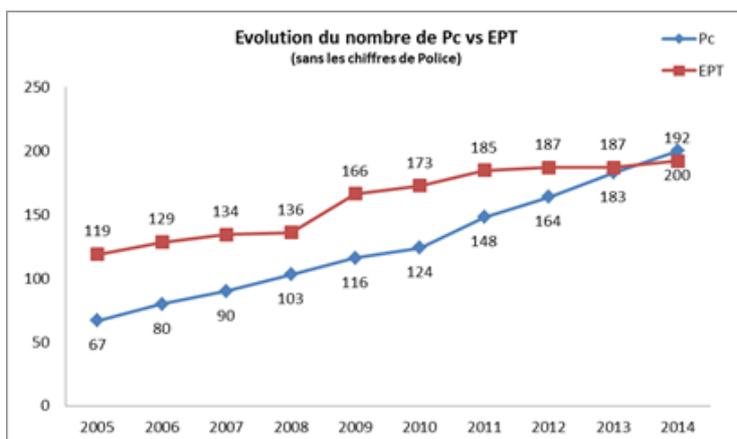
Les Ateliers de la Ville de Renens

Quelques plaintes concernant l'utilisation (fastidieuse) de l'imprimante ainsi que des latences importantes pour accéder à Internet ont été relevées en début d'année. La remise d'un manuel d'utilisation de l'imprimante et l'augmentation de la bande passante du réseau ont débloqué la situation et ont permis de satisfaire rapidement l'ensemble des Ateliers.

Réseau d'accueil de jour des enfants

L'arrivée d'un gestionnaire réseau au Service de la Sécurité sociale a permis de centraliser les points soulevés par les différents partenaires. Relevons également, non sans heurts, la mise en place d'une liste d'attente pour l'ensemble du réseau qui porte le nom de cajol.

Open space



Canton de Vaud

La mise en place du portail pour les communes (voir ePortail ci-après) par le Canton est une réussite. Naturellement qu'il subsiste encore des erreurs de jeunesse et que les données ne sont pas toujours justes à 100%. A noter cependant que ces données proviennent des Communes. Une question pertinente demeure; à quel moment les Communes pourront s'appuyer uniquement sur le RCPers (Registre Cantonal de Personnes) ? Cela marquera alors la fin des échanges de fichiers et des coûts élevés de développements pour les Communes.

L'Association Vaudoise des Responsables informatiques Communaux (AVRiC)

Durant l'année 2014, les responsables informatiques des villes vaudoises se sont réunis à 3 reprises (12 mars, 18 juin et 26 novembre). Ce fut d'agréables moments de partage entre les différents responsables et des intervenants du Canton sur des projets tels que la future plateforme d'échange automatique des fichiers informatiques (ATI), le nouveau portail pour les Communes (ePortail) et le futur registre des entreprises (RCent).

ETML

Le 21 novembre, une quinzaine d'étudiants ont pu vérifier que ce qu'ils apprennent à l'Ecole des Métiers en matière de virtualisation s'utilise aussi dans la «vraie vie». Une expérience formidable pour tous.

Rappelons que la formation d'informaticien CFC dispensée par l'ETML exige que les apprentis fassent deux stages, l'un de sept mois et l'autre de cinq mois, en entreprise durant les semestres 6 et 7 de leur formation. C'est ainsi que depuis janvier 2012, 2 stagiaires par année viennent faire leurs armes au SIR.

Applications / Développements

Cyberadministration

Dans le cadre du préavis sur le démarrage de la cyberadministration et la refonte du site Internet de la Ville de Renens, il était prévu de mettre en place une solution pour les smart-

phones; c'est chose faite mais il reste encore des améliorations à apporter.

Il était également proposé de mettre en place une solution globale des publications liées au Conseil communal, à savoir les membres, les commissions, ainsi que tous les documents publics (préavis, procès-verbaux, rapports, etc.). Quelques soucis ont été rencontrés au niveau de l'historique mais tout devrait entrer dans l'ordre en 2015. De plus ce serait à moyen ou long terme l'ouverture sur un véritable Extranet législatif; une plateforme complète pour la gestion du législatif (espace de partage de documents internes avec accès sécurisé, gestion complète des séances, etc.)

ERP - Enterprise Resource Planning

Dans les orientations stratégiques de l'informatique (H20), il est prévu de remplacer les applications Finances (Compta, Débiteurs, Créanciers, Factures) et Salaires avec l'acquisition d'une application «Ressources humaines» (Portail-RH, Organisation, Administration, Développement, Gestion des temps, recrutement et budget). Ces applications touchent l'ensemble de l'Administration et les personnes concernées participeront à l'élaboration du cahier des charges. Pour ce faire, une société de consultants spécialisée dans ce genre de projet a été mandatée. L'année 2015 s'annonce d'ores et déjà riche en événements.

Gérances

Partant d'un fichier Excel des gérances et propriétaires actualisé par La Poste dans le cadre du projet LHR (Lois sur l'Harmonisation des Registres), le SIR a développé un petit logiciel permettant la gestion et la consultation des gérances des bâtiments sur le territoire communal. L'avantage est de simplifier son utilisation, de mettre à jour automatiquement les bâtiments à partir du registre cantonal ainsi que d'offrir la consultation à une large palette de collaborateurs (Office du logement, SPOP, CTC, etc.).

Alfresco

Afin de faciliter l'échange de documents entre les Services, une plateforme a été créée dans Alfresco. Ceci a permis d'organiser les fichiers par projets en lieu et place d'une organisation par Services. De plus, l'utilisation d'Alfresco offre l'accès sécurisé aux documents depuis l'extérieur des bureaux de l'Administration.

Infrastructure

Centres de calcul

Profitant des travaux d'installation de l'ascenseur, un local a été aménagé au sous-sol pour accueillir le centre de calcul situé sous les combles. L'ensemble des travaux impactés par le déménagement ont eu lieu en semaine et n'ont causé que de légères interruptions des prestations informatiques, en fin de journée. Parmi ces travaux, relevons notamment l'aménagement du futur local en électricité, fibre optique et climatisation, la mise à niveau des connexions avec le 2^{ème} centre de calcul, le déménagement des serveurs, les travaux de câblage du nouveau poste de ville.

Par ailleurs, grâce aux alimentations de secours et à l'existence du 2^{ème} centre de calcul, les nombreuses coupures de courant liées aux travaux pour l'ascenseur ainsi que la coupure général dans tout l'Ouest lausannois du 26 mai n'ont causé aucune interruption de prestations informatiques.

Téléphonie

Après plusieurs mises à jour, la téléphonie de l'Administration reste basée sur un concept datant de 2001. Elle est aujourd'hui complètement obsolète. Un cahier des charges a été rédigé en tenant compte des besoins



Centre de calcul

des utilisateurs. L'appel d'offres a été lancé en fin d'année et le dépôt d'un préavis est prévu en 2015.

Réseau

Les switch du collège du Léman étaient tellement vieux (plus de 10 ans) que la mise à jour des ordinateurs pédagogiques par le corps enseignant, pendant l'été, a pris plus de 2 semaines au lieu des 2 jours prévus. Les temps d'accès à Internet de nos chères «têtes blondes» pendant les cours informatiques étaient du même ordre de grandeur. Raison pour laquelle de nouveaux appareils ont été mis en place à la satisfaction de tous.

Wi-Fi

Le réseau Wi-Fi rencontre quelques problèmes à certains endroits et à certains moments. Plutôt que de remplacer simplement les antennes obsolètes, le SIR a repris la maîtrise de l'ouvrage. Dans une première phase, des tests ont été effectués sur les sites de l'Hôtel-de-Ville, puis un déploiement sur les sites de Lausanne-35, CTC, CRA et Ondallaz.

D'autre part, un consensus a été trouvé avec la DGEO pour valider les antennes proposées aux Etablissements scolaires. Le principe étant que le corps enseignant puisse se connecter aux serveurs du Canton tout en offrant également des accès Wi-Fi au public, dans une aula par exemple. Un prototype a été approuvé à Verdeaux. Ce collège compte une quarantaine de classes et autres salles spécialisées. Selon les exigences du Canton, nous aurions dû installer 40 antennes Wi-Fi. Avec la solution testée et validée, 7 antennes ont suffi. En tous les cas pour l'instant.

Copieurs multifonctions

Le contrat de location des copieurs arrive à terme, un audit auprès des utilisateurs a permis de revoir les besoins, le cahier des charges a été rédigé avec le soutien d'un consultant, expert dans le domaine. S'agissant d'un appel d'offres «procédure ouverte», le dossier a été déposé dans le système SIMAP à la fin de l'année pour un dépôt des offres fin février 2015.

Quant au nombre de pages imprimées par rapport aux années précédentes, la situation est restée stable et ne soulève pas de commentaire particulier.

Système de sauvegarde

Dans le cadre de la création du 2^{ème} centre de calcul, une nouvelle solution de sauvegarde a été mise en place, tenant compte de la virtualisation des serveurs et des postes de travail. En exploitation depuis plus d'une année, l'expérience montre l'efficacité de cette solution. Le SIR est même passé site de référence auprès du fournisseur.

Support aux utilisateurs

Adaxes

Dans la poursuite de la gestion des demandes de service liées à l'arrivée et au départ des collaborateurs mise en production en 2013 auprès du Service du personnel, le SIR a intégré le logiciel Adaxes de Softerra dans ce processus. Ce qui permet par exemple en un clic de créer l'utilisateur dans l'annuaire selon les stan-

dards pratiqués avec sa boîte de messagerie.

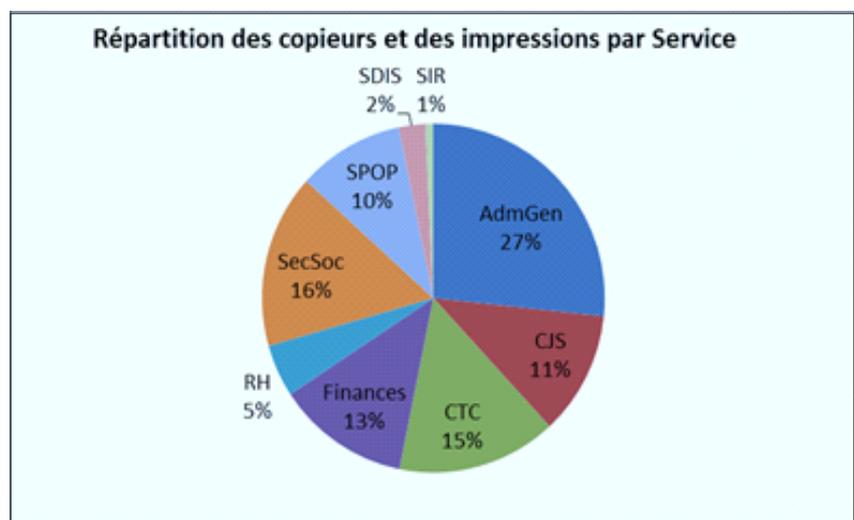
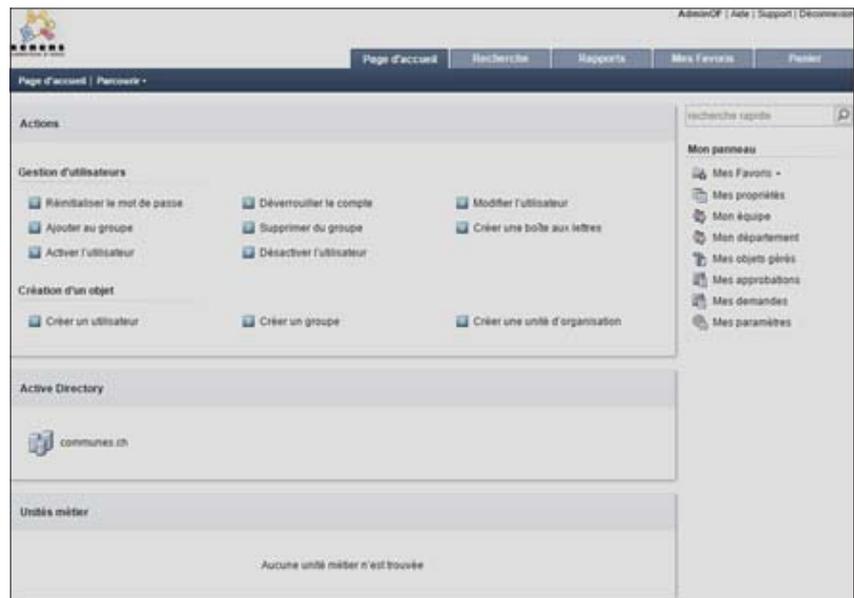
Active Directory identity management, Adaxes est un excellent outil de gestion de l'annuaire des utilisateurs, avec en prime l'historique de qui a fait quoi.

Ce logiciel gère en plus le flux complet d'une entrée en fonction d'un nouveau collaborateur en intégrant, si nécessaire, des tâches hors du périmètre informatique telle que l'attribution de clés ou badges pour les portes, par exemple.

Il garantit également, par ses modèles prédéfinis, un bon niveau d'uniformité dans l'annuaire.

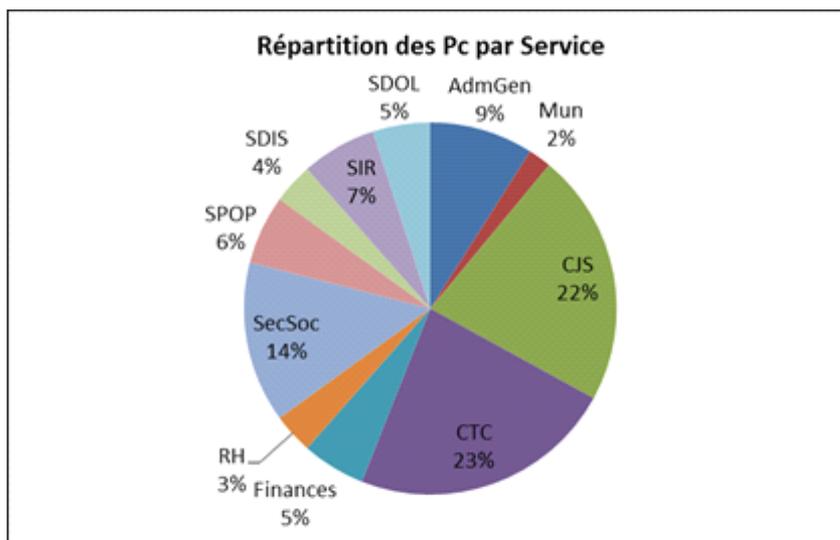
En outre, ce logiciel offre la possibilité de réinitialiser le mot de passe à la demande d'un utilisateur. Cette demande qui revient régulièrement au helpdesk du SIR ne sera plus qu'un souvenir.

Vue du logiciel Adaxes



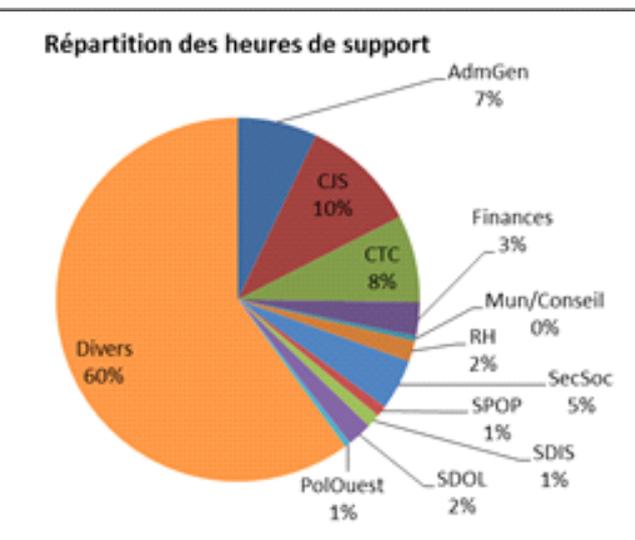
Statistiques

Répartition des Pc par Service	
Service	Pc
AdmGen	18
Mun	4
CJS	44
CTC	46
Finances	11
RH	7
SecSoc	28
SPOP	12
SDIS	7
SIR	13
SDOL	10
Total	200



Répartition des copieurs et des impressions par Service				
Service	Copieurs	Couleur	N&B	Copies
AdmGen	5	46'882	282'153	329'035
CJS	9	48'588	92'937	141'525
CTC	5	48'515	137'208	185'723
Finances	2	13'394	141'109	154'503
RH	2	1'960	58'253	60'213
SecSoc	11	35'203	163'949	199'152
SPOP	2	17'153	106'642	123'795
SDIS	1	7'770	23'070	30'840
SIR	1	3'859	5'398	9'257
Totaux	38	223'324	1'010'719	1'234'043

Répartition des heures de support			
Service	Incident (H)	Demande (H)	Totaux (H)
AdmGen	69	104	172
CJS	188	66	254
CTC	92	97	189
Finances	27	46	73
Mun/Conseil	9	2	11
RH	14	31	45
SecSoc	38	72	110
SPOP	9	15	24
SDIS	12	18	30
SDOL	15	39	54
PolOuest	6	6	12
Divers	29	1'435	1'464
Totaux	509	1'929	2'438



Service de la Population (SPOP)

Introduction

Lors du départ à la retraite d'une collaboratrice engagée à 100%, le SPOP en a profité pour réfléchir à une réorganisation de ses tâches. Il fallait tenir compte de l'impact de la cyberadministration, de la réouverture au public des guichets le jeudi matin, de la reprise des activités, anciennement sous PoOuest, liées aux demandes de cartes d'identité (juillet 2012) ainsi qu'aux inhumations (janvier 2013) et du souhait d'une collaboratrice de passer son taux d'activité de 60 à 100%.

L'amélioration des procédures de travail, la motivation de chacun et une meilleure efficacité ont fait que le SPOP a pu passer de 7.4 à 6.8 EPT; soit une diminution de 0.6 EPT.

Informations générales

Cyberadministration : La possibilité aux usagers de saisir les informations concernant leur arrivée dans la Commune ou leur départ ou obtenir une attestation de domicile contre paiement électronique remonte à mai 2013. Le pourcentage des transactions effectuées depuis le portail représente 10%. Il est vrai que pour l'arrivée, l'utilisateur doit toujours se présenter au guichet mais la partie administrative est toutefois plus rapide et facilitée. La palme de l'utilisation de la cyberadministration revient aux annonces de départ qui représentent 17.4% des départs.

NAVIG: Ce projet lancé par la Confédération consiste à remplacer la procédure de commande par formulaire papier des cartes d'identité non biométriques par une procédure électronique. Notre Commune est opérationnelle et se base sur les données du RCPers (Registre Cantonal des Personnes). Sa mise en place s'est déroulée de manière optimale.

ATI-PassaVD : Dans le cadre du projet cantonal d'Automatisation des Transferts d'Informations, le SPOP s'est déclaré volontaire pour valider la solution de notre fournisseur, Info-

Services, vis-à-vis du Canton et de toutes les communes vaudoises utilisant Citizen. Malheureusement les tests n'ont pu être validés en 2014... mais le seront en 2015.

Numérisation : Après quelques tests et divers paramétrages, le SPOP a démarré la numérisation des dossiers des habitants de nationalité suisse en mars. En fin d'année, tous les dossiers des nouveaux habitants suisses étaient numérisés. Ceci a permis de diminuer la consommation de papier et de visualiser un dossier complet de manière instantanée et par plusieurs collaborateurs.

ePortail : Le portail de la cyberadministration vaudoise est enfin accessible aux communes. Et ceci en remplacement progressif du portail IAM. Ainsi, tous les collaborateurs qui doivent accéder aux Registres des Personnes, des Bâtiments, des Entreprises, Fiscal, aux Naturalisations, à CAMAC, aux Statistiques des constructions, à POCAMA seront tôt ou tard obligés d'utiliser ce nouveau portail. Relevons comme avantages la gestion facilitée des accès, un seul identifiant/mot de passe pour accéder aux prestations sécurisées du Canton.

GestStar : Le Service cantonal de la population (SPOP-VD) est passé à la gestion électronique des documents. Les dossiers papier ont été abandonnés au profit de données numérisées. L'objectif de ce projet informatique sera à terme d'offrir un service de meilleure qualité et de générer des gains en temps et en efficacité. Concrètement, les courriers adressés au SPOP-VD sont systématiquement numérisés et acheminés électroniquement auprès des collaborateurs chargés du traitement et de l'analyse des dossiers. Les informations relatives à la demande d'une personne sont désormais centralisées en un seul dossier au sein d'un programme informatique unique, «GestStar».



Nouvelles directives

Répartition de l'émolument perçu pour l'établissement des cartes d'identité entre le canton et les communes

Dans le cadre de la mise en production du progiciel fédéral « Navig » (commande des cartes d'identité auprès des communes par voie électronique), il a été convenu avec les représentants des communes (AVDCH) de modifier la clé de répartition des émoluments perçus pour la commande d'une carte d'identité entre le canton et les communes. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2014, les communes perçoivent désormais 60% du montant de l'émolument au lieu des 40 % précédemment attribués.

La mise en production de Navig ayant eu lieu en été 2014 et la phase d'analyse étant désormais terminée, le Service cantonal de la population (SPOP-VD) et l'AVDCH ont convenu de pérenniser la clé de répartition de 60% pour les communes et 40 % pour le canton.

Entrée en vigueur des modifications du Code civil relatives à l'autorité parentale conjointe

Depuis le 1^{er} juillet 2014, la révision du Code civil suisse institue l'autorité parentale conjointe comme la règle, indépendamment de l'état civil des parents (mariés, non mariés ou divorcés), et à établir ainsi l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans ce domaine. Sur le plan juridique, l'autorité parentale peut être définie comme l'ensemble des droits et des obligations que la loi confère aux parents pour le bien de l'enfant mineur.

Nouveauté importante introduite par cette réforme, le droit de choisir le lieu de résidence de l'enfant découle désormais de l'autorité parentale et sera, en principe, exercé conjointement par les deux parents (nouvel art. 301a Code civil).

Il ne peut y avoir qu'un seul lieu de résidence principale mais que plusieurs lieux de résidence secondaire sont possibles.

Circulaire ODM du 18 juin 2014 relative aux contingents pour les ressortissants croates

Dans sa séance du 30 avril 2014, le Conseil fédéral a décidé d'accorder aux ressortissants croates (membres de l'Union européenne), mais ne bénéficiant pas de l'extension des Accords de libre circulation des personnes (ALCP) avec la Suisse, des contingents dits préférentiels.

Ainsi, ces contingents seront libérés le 1^{er} juillet pour l'année en cours :

- Permis B : 50 unités
- Permis L : 450 unités

Accord sur la libre circulation des personnes : fin de la clause de sauvegarde (contingents)

- A partir du 1^{er} mai 2014 : pour les permis B UE-8 : fin des contingents
- A partir du 1^{er} juin 2014 : pour les permis B UE-17 : fin des contingents.

Conséquences de la votation sur l'immigration de masse - Communiqué de presse de l'Etat de Vaud

A la suite de l'acceptation par le peuple et les cantons de l'initiative «Contre l'immigration de masse», le Département de l'économie et du sport a immédiatement nanti le Service juridique et législatif de l'Etat (S JL) de ce dossier afin de clarifier les conséquences juridiques de ce scrutin sur l'économie vaudoise et, plus particulièrement, pour les employés et employeurs susceptibles d'être touchés par la nouvelle norme constitutionnelle. Le S JL confirme que les dispositions constitutionnelles votées ne sont pas directement applicables et que les conditions d'engagement de personnel étranger par des entreprises établies en Suisse ne sont pas modifiées en l'état.

En d'autres termes, la libre circulation des personnes entre la Confédération suisse et les Etats membres de la Communauté européenne n'est pas remise en cause dans cet intervalle, ou du moins tant que l'accord qui la garantit n'aura pas été dénoncé. Les conditions d'engagement

du personnel étranger par des entreprises établies en Suisse demeurent ainsi pour l'heure inchangées. Les divers permis déjà délivrés restent dès lors valables.

Formation

Une formation sur Outlook a été dispensée à tous les collaborateurs du SPOP et deux collaborateurs ont également suivi un cours de perfectionnement sur Word.

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les collaborateurs du SPOP et le Secteur Intégration afin d'appréhender la réalité du personnel de guichet. L'analyse a permis de clarifier les besoins en matière de communication interculturelle. Une formation en communication interculturelle sera dispensée pendant l'année 2015.

Statistiques

Au 31 décembre 2014, la population de Renens compte **20'714 habitants** en résidence principale. La population se compose de 9'913 Suisses, 6'737 Permis C (établissement), 3'394 Permis B (longue durée), 159 Permis F (admissions provisoires), 152 Permis L (courte durée), 41 Permis N (requérants d'asile) et 318 en cours de traitement au Canton.

En termes de prestations, hormis l'accueil au guichet et le traitement du courrier, le Service de la population a exécuté un nombre important de transactions.

Il faut comprendre par transaction tout événement lié à un habitant pour lequel le Service de la population entreprend une action. Pour en simplifier la lecture, les transactions ont été regroupées comme suit :

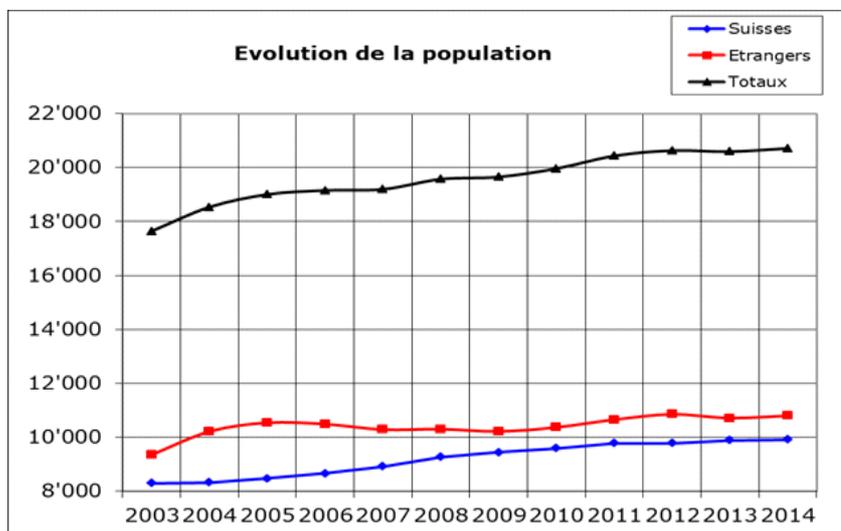
- **Adresse** : Arrivées, départs, changements d'adresse.
- **Etat Civil** : Naissances, passages à la majorité, mariages, changements de nom/prénom, séparations, décès, changements d'origine, tutelles.
- **Permis** : Autorisations de séjour, obtentions et prolongations de permis.
- **Registre fiscal** : Filiations, Résidents secondaires.
- **Internes** : Suivi des paiements, confidentialité.
- **Papiers** : Attestations diverses et demandes de renseignement.

Répartition des transactions	
1 - Adresse	14'154
2 - Etat civil	3'234
3 - Permis	11'780
4 - Registre fiscal	8'905
5 - Internes	18'361
6 - Papiers	5'262
Total	61'696

Evolution de la population

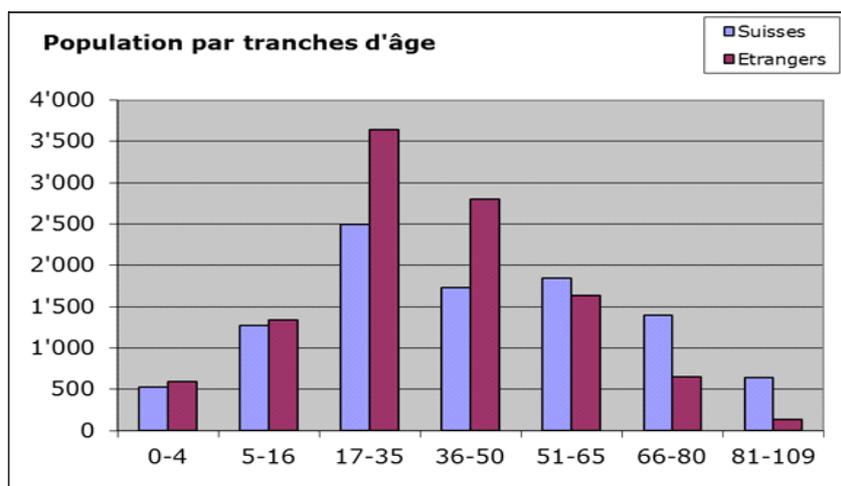
Suite à un fléchissement de sa croissance en 2013 (-0.19%), la population montre une légère augmentation (0.39%).

Répartie en 123 nationalités, la population étrangère demeure majoritaire (52.14%) pour atteindre 10'801 étrangers dont près de la moitié sont de nationalité portugaise ou italienne.



	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Bourgeois	860	913	276	270	2'319
Vaudois	1'462	1'804	314	271	3'851
Confédérés	1'480	1'732	291	240	3'743
Suisses	3'802	4'449	881	781	9'913
Etrangers	4'881	4'076	895	949	10'801
Totaux	8'683	8'525	1'776	1'730	20'714
Augmentation par rapport à l'année précédente					0.39%

La répartition par tranches d'âge montre notamment que 72.05% des retraités sont Suisses. La population active, étrangère à 57.10%, représente 68.33% de la population totale. Autrement, les étrangers représentent 51.17% des enfants en âge de scolarité obligatoire et près de 53% des enfants dans la tranche de 0 à 4 ans.

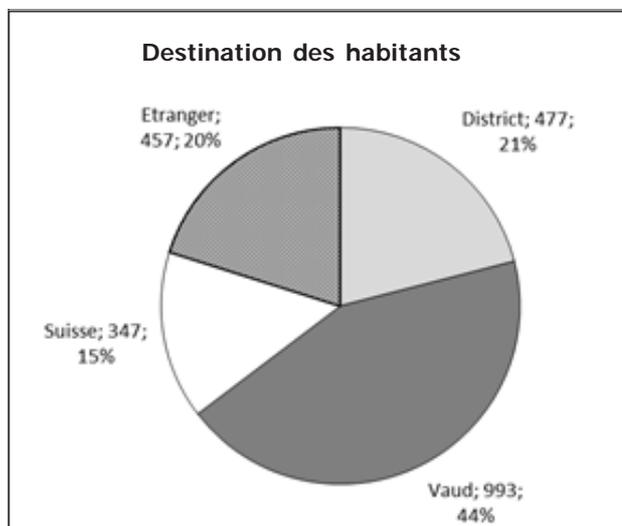
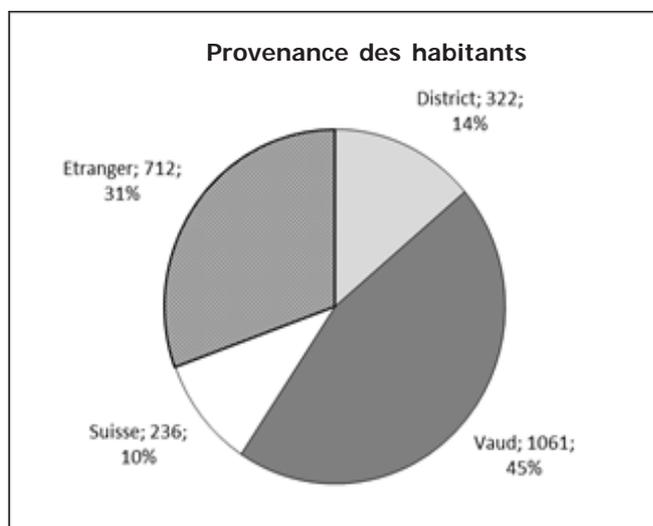


Mouvement de la population

Le mouvement migratoire (22.23%) demeure stable par rapport à 2013 (22.64%). Il est cependant nettement plus marqué chez les étrangers que chez les Suisses.

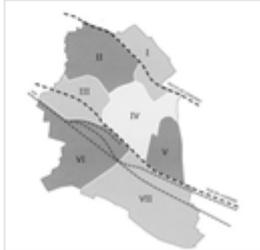
Mouvement migratoire	Suisses	Etrangers	Total
Arrivées dans la commune (résidence et séjour)	803	1'528	2'331
Départs de la commune (résidence et séjour)	907	1'367	2'274
Totaux des migrations	1'710	2'895	4'605
	17.25%	26.80%	22.23%

Dans les changements d'adresse on notera que plus de la moitié des usagers restent dans le Canton et près de 15% restent dans le district.



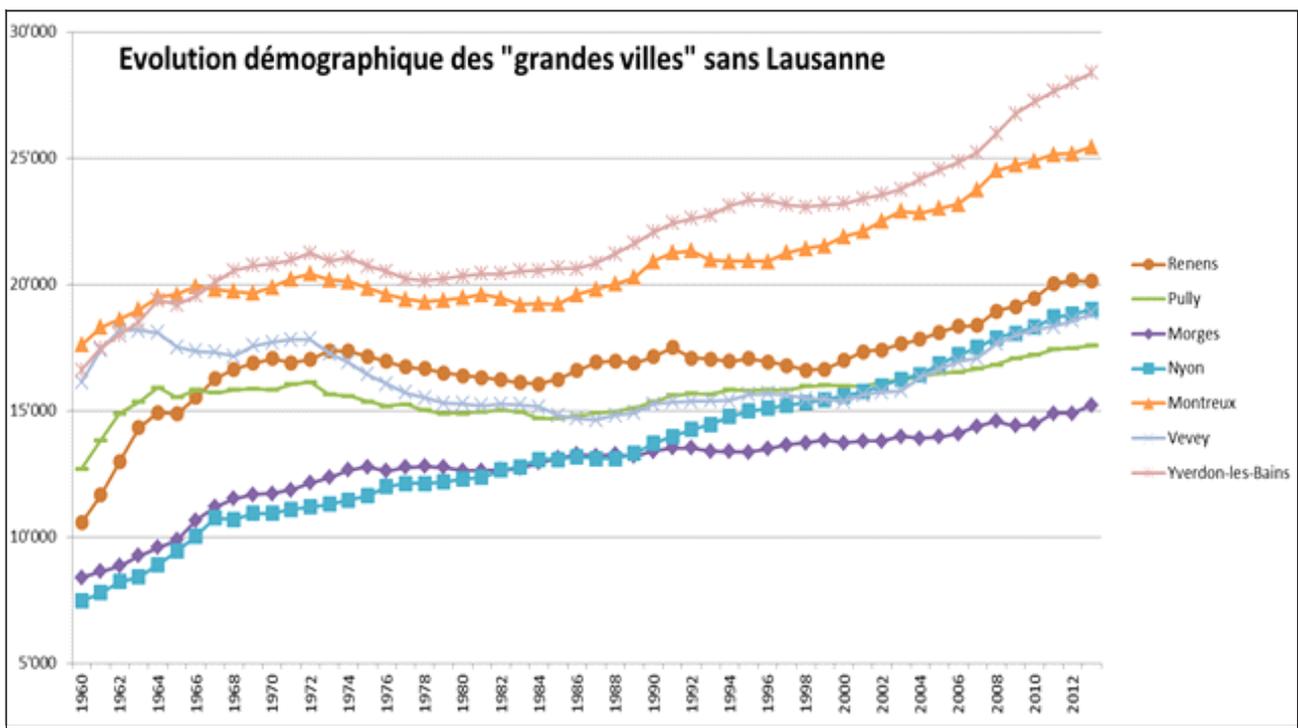
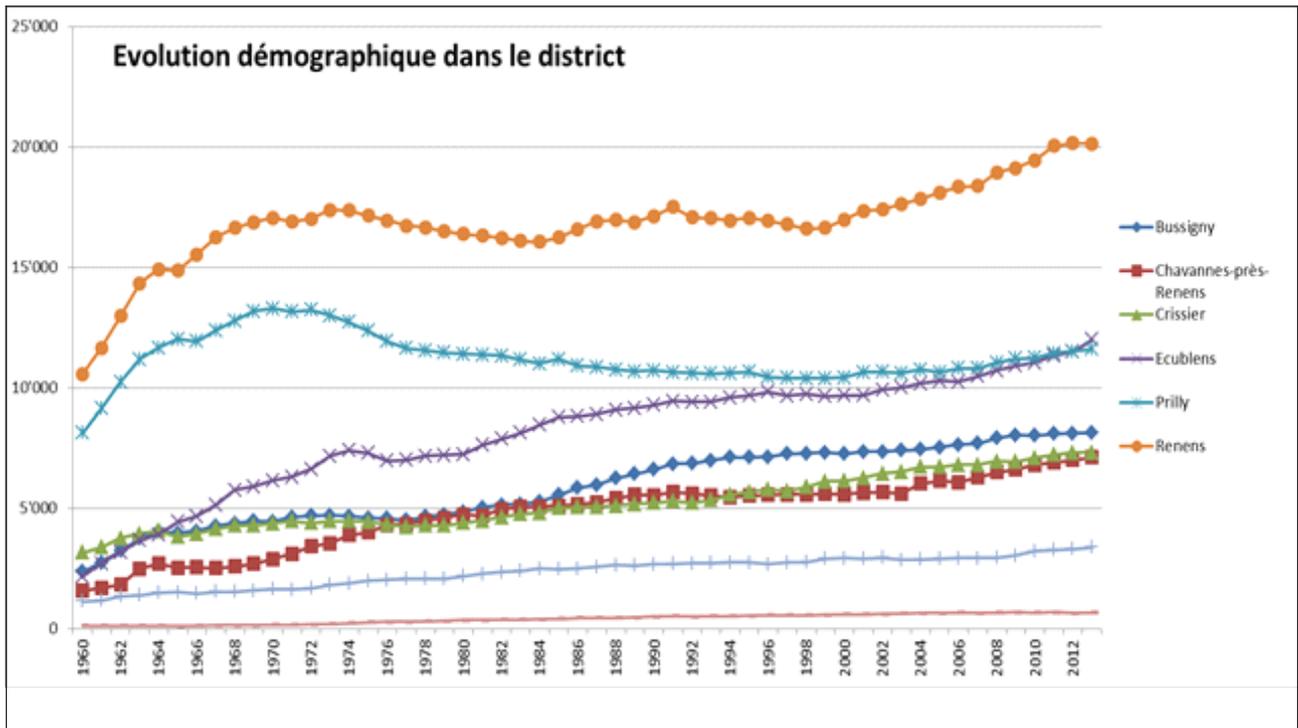
Changements d'adresses à l'intérieur de la Commune								
Provenance	Destination							Totaux
	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Secteur 6	Secteur 7	
Secteur 1	7	2	3	3	3		3	21
Secteur 2	2	24	9	10	1	1	6	53
Secteur 3		25	80	31	13	19	41	209
Secteur 4		10	29	63	4	4	16	126
Secteur 5	10	4	14	17	35	9	9	98
Secteur 6	1	24	26	7	3	16	20	97
Secteur 7	1	8	13	11	6	14	22	75
Totaux	21	97	174	142	65	63	117	679

J'y suis j'y reste !
Il est intéressant de constater que parmi les Renanais qui changent d'adresse, 36% d'entre eux restent dans le même secteur !



Résidences secondaires

Population en séjour, selon le sexe et l'âge					
	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
<i>Vaudois</i>	35	34	2	2	73
<i>Confédérés</i>	260	160		3	423
Suisses	295	194	2	5	496
Etrangers	25	20	2	3	50
Totaux	320	214	4	8	546



Répartition de la population résidente étrangère par nation et par type de permis en 2014																
Nationalité	Types de permis					En cours	Total	Nationalité	Types de permis					En cours	Total	
	B	C	F	L	N				B	C	F	L	N			
Afghanistan	3	6	8		3		20	Lituanie	7					1	8	
Afrique du Sud	1						1	Luxembourg	12	2				1	15	
Albanie	4						4	Macédoine	41	149	4			9	203	
Algérie	13	17					30	Madagascar	8	2					10	
Allemagne	42	32		2		8	84	Malaisie		2					2	
Angola	12	15	21			2	50	Mali						1	1	
Argentine	2	6		1			9	Maroc	26	44		1		2	73	
Arménie			3				3	Maurice	5	9		1			15	
Australie	4	2					6	Mauritanie			1				1	
Autriche	1	8					9	Mexique	10					1	11	
Azerbaïdjan	1					2	3	Moldova	1	2					3	
Bangladesh		4					4	Mongolie	1			1	2		4	
Belgique	20	21		1		3	45	Monténégro		2					2	
Bénin	3						3	Mozambique		1					1	
Bolivie	7	3				1	11	Népal	1						1	
Bosnie et Herzégovine	67	108	19			3	197	Nicaragua	3					1	4	
Brazil	81	59		1		14	155	Niger	1	1					2	
Bulgarie	15	3		2		4	24	Nigeria	2						2	
Burundi	1	4					5	Norvège	2			1			3	
Cameroun	38	21	1			3	63	Nouvelle-Zélande	1						1	
Canada	10	7		2		6	25	Pakistan	7	5				1	13	
Cap-Vert	12	16					28	Pays-Bas	14	8		2		2	26	
Chili	14	60				3	77	Pérou	11	10					21	
Chine	64	8		4	3	2	81	Philippines	6	1					7	
Chypre	1						1	Pologne	29	25				1	55	
Colombie	13	7				5	25	Portugal	1047	2088		56		61	3252	
Congo (Brazzaville)	4	3					7	République dominicaine	5	12					17	
Congo (Kinshasa)	31	53	3		3	1	91	République tchèque	3	1					4	
Corée (Sud)	9	2				1	12	Roumanie	50	16				9	75	
Costa Rica	1						1	Royaume-Uni	19	19		1		2	41	
Côte d'Ivoire	7	9			1	2	19	Russie	23	4	6			1	34	
Croatie	8	30		1			39	Rwanda		8					8	
Cuba		2					2	Sao Tomé-et-Principe		1					1	
Danemark	1						1	Sénégal	10	6				1	17	
Dominique		1					1	Serbie	63	369	5		4	2	443	
Egypte	3						3	Serbie-et-Monténégro		1					1	
El Salvador	1						1	Sierra Leone			1				1	
Equateur	65	18				11	94	Singapour	2						2	
Erythrée	15	22	21		5		63	Slovaquie	10	8					18	
Espagne	172	588		19		28	807	Slovénie	9	4		1			14	
Estonie	1						1	Somalie	12	1	7		3	4	27	
Etats-Unis	10	9	1	1		5	26	Sri Lanka	13	60	2		1		76	
Ethiopie	15	5	1				21	Suède	10	2		1		1	14	
Finlande	14	4		1		1	20	Syrie	6	1	8		13	1	29	
France	433	338		20		41	832	Taiwan (Taipei chinois)	1						3	
Gabon		1					1	Tanzanie		1					1	
Gambie	2						2	Tchad	1						1	
Grèce	5	8				1	14	Thaïlande	7	14					21	
Guinée	3	4	3				10	Togo	10	15	1				26	
Guinée-Bissau			6				6	Tunisie	36	53				4	93	
Haiti	2	3					5	Turquie	98	422		1		9	530	
Hongrie	13	5		1		2	21	Ukraine	6	6				1	13	
Inde	51	12	1	15		2	81	Uruguay		1					1	
Indonésie	2						2	Venezuela		1					1	
Irak	7	9	2			1	19	Vietnam	7	37		4			48	
Iran	31	1		3	1		36	Zimbabwe			1				1	
Irlande	3	5					8									
Israël	1						1	Autres pays*	5	3	3				11	
Italie	219	1430		6		25	1680	Totaux	3394	6737	159	152	41	318	10801	
Japon	8	5		1		3	17	(*) Ressortissants étrangers n'ayant pu prouver sa nationalité de manière formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse								
Jordanie	1						1	Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1 an								
Kenya		2					2	Permis C : Permis d'établissement								
Kosovo	174	333	30		2	20	559	Permis F : Admission provisoire								
Lettonie	3	1					4	Permis L : Permis de durée inférieure à 1 an								
Liban	7	5		1			13	Permis N : Requérant d'asile (en attente de décision)								
Libéria	2	4					6									
Libye		1					1									

Sécurité sociale



Direction :

M. Jean-Pierre ROUYET, Conseiller municipal, jusqu'au 30 avril 2014

Suppléance de Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale,
dès le 1er mai 2014

Chef de service :

M. Georges CHEVALLAZ

SECURITE SOCIALE
Municipal

SECURITE SOCIALE
Chef de service 1.0 EPT

Administration
Adjointe administrative 1.0 EPT
Secrétaire 0.6 EPT
Employés d'adm. 1.6 EPT

Secteur de l'enfance
Chef de projet 0.3 EPT
VOS/ST

Réseau petite enfance
Gestionnaire de rés. 0.7 EPT

Crèche les Glâbes-Troisrivers
Directeur 0.5 EPT
Éducatrices 6.2 EPT
Employés d'adm. 0.4 EPT
Employés de maison 1.0 EPT

Crèche le Tournaiseil
Directrice 0.5 EPT
Responsable d'équipe 0.7 EPT
Éducatrices 3.8 EPT
Employés d'adm. 0.2 EPT
Employés de maison 0.5 EPT

Crèche la Paradisia
Directrice 0.8 EPT
Responsable d'équipe 0.85 EPT
Éducatrices 9.1 EPT
Employés d'adm. 0.8 EPT
Employés de maison 1.7 EPT

Petit de remplacement
Éducatrices 0.7 EPT

Jardin d'enfants les Lappes Neus
Éducatrice 0.75 EPT
Auxiliaire VOS/ST 0.75 EPT

Jardin d'enfants le Pischio
Éducatrice 0.6 EPT
Auxiliaire 0.6 EPT

Accueil familial de jour
Coordonnées 1.3 EPT
Secrétaire 0.5 EPT

APENS
Responsable 0.8 EPT
Employés d'adm. 0.1 EPT

APENS du Léman
Assistante socio-éducative 0.85 EPT
Animatrices 0.9 EPT
Employés de maison 0.3 EPT

APENS du 24 Janvier
Assistentes socio-éducative 1.0 EPT
Animatrices 0.9 EPT
Employés de maison 0.3 EPT

Réfectoire du Temple
Employés de réfectoire 0.25 EPT
Employés de maison 0.2 EPT

Clinique dentaire scabière
Médecins-dentistes 0.7 EPT
Assistants dentaire 1.55 EPT

Secteur intégration
Délégués à l'intégration 0.8 EPT

Office du logement
Responsable 0.8 EPT

Sécurité sociale

La Direction de la Sécurité sociale gère les activités principales suivantes:

- Réception des usagers

- Enfance
 - Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
 - Accueil collectif préscolaire; crèches, garderies, jardins d'enfants
 - Accueil collectif parascolaire; APEMS du Léman et du 24-Janvier, réfectoire
 - Accueil familial de jour
 - Clinique dentaire scolaire
 - Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance

- Prestations en faveur des Aînés

- Intégration
 - Secteur de l'intégration
 - Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)

- Office du logement

- Prestations sociales diverses

- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales

- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)

Introduction

Les faits marquants de cette année ont été :

- Absence depuis mi-avril pour raison de santé de M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal et suppléance de Mme Myriam Romano, Municipale.

- Engagement du nouveau chef de service, M. Georges Chevallaz
- Engagement d'une coordinatrice de l'accueil familial de jour à 50%, en renfort du poste existant
- Engagement d'une gestionnaire de réseau à 70%
- Mise en place d'une liste d'attente centralisée pour le réseau d'accueil Renens-Crissier
- Création du réfectoire scolaire au Nord des voies
- Renouvellement de la convention de subventionnement entre la Fondation d'accueil de jour de l'enfance – FAJE et le Réseau Renens-Crissier pour 2015-2019
- Rénovation et réaménagement de la clinique dentaire scolaire
- Fête annuelle des aînés et soirée d'information à la préparation à la retraite
- Soirée Fedevaco, théâtre-forum «les Rescapés»
- Transformation de l'Association Avril en Société coopérative d'Habitation de la Savonnerie (SCHS)
- Mise en place du concept de logements sociaux, en complément et remplacement des logements d'urgence.
- La mise en œuvre du programme d'intégration (Mini PIC) en accord avec le programme cantonal (PIC)

Direction

L'année a été marquée par l'engagement du nouveau chef de service, M. Georges Chevallaz, au 1^{er} février 2014 et l'absence depuis mi-avril de M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal du service de la Sécurité sociale, pour cause de maladie. Sa fonction a été assurée par Mme Myriam Romano, Municipale CJS et Municipale suppléante au service de la Sécurité sociale.

Réception des usagers

Depuis le 1^{er} janvier 2014, une nouvelle organisation a été mise en place au niveau de la réception du service, validée par un avenant à la convention du 1^{er} janvier 2009 qui lie l'ARASOL et la Ville de Renens. Cette modification intervient suite au constat que, depuis la régionalisation des agences, les liens entre la commune et l'agence se sont distendus; les deux structures ont des domaines d'activités différents, avec des tâches bien spécifiques et les besoins de l'Agence s'orientent vers une personne, non pas généraliste, mais formée en assurances sociales. Ainsi, il n'y a désormais plus qu'une seule réceptionniste communale, la réception de l'agence étant assurée par les collaborateurs/trices de l'AAS par tournus.

Outre les prestations communales: octroi des bons de repas et remboursements sur l'abonnement TL, la réceptionniste effectue des tâches spécifiques de soutien aux activités, telles que les renseignements aux usagers, les prises de rendez-vous, et, le cas échéant, l'orientation des usagers vers leur correspondant situé dans les étages du bâtiment (au 1^{er}: le secteur intégration - au 2^{ème}: l'Office du logement, la direction et le secrétariat - au 3^{ème}: l'accueil familial de jour).

Enfance

Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur

l'Accueil de Jour des Enfants) soit: l'accueil collectif préscolaire, l'accueil collectif parascolaire et l'accueil familial de jour.

Au 31 décembre 2014, ses membres sont :

- Les communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes
- L'entreprise Bobst
- Le Foyer Sainte-Famille.

Au 31 décembre, le réseau propose 585 places. Afin de tenir compte de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire du 7 juin 2011 (LEO), les places UAPE, soit les 1^{ère} et 2^{ème} années primaires, sont désormais inventoriées sous l'accueil collectif parascolaire.

En tenant compte de ce changement, cela donne la répartition suivante:

- 196 places d'accueil collectif préscolaire (0 à 4 ans)
- 212 places d'accueil collectif parascolaire (4 à 12 ans, dont 73 places UAPE et 139 places APEMS)
- 185 places d'accueil familial de jour

Outre les structures d'accueil membres du réseau mentionnées dans le tableau ci-contre, une collaboration spécifique avec les jardins d'enfants renanais, les Lapins bleus et le Pinocchio, permet d'offrir des places d'accueil d'urgence.

L'organe décisionnel du Réseau Renens-Crissier est le Comité de pilotage (COFIL), composé d'un représentant par commune et d'un représentant par entreprise. La présidence est assurée par le Municipal du service de la Sécurité sociale de Renens, la vice-présidence par son homologue de la Commune de Crissier, et le secrétariat par le chef de service de la Sécurité sociale de Renens. En l'absence de M. Rouyet, Municipal du service de la Sécurité sociale de Renens, c'est Mme Michèle Beaud, Municipale «Jeunesse, Activités sociales et parascolaires, Paroisses» de Crissier et Vice-Présidente du réseau qui a suppléé à la fonction de Président.

Le COFIL s'est réuni à 6 reprises en 2014.

Les thèmes de discussions ont principalement porté sur :

- L'engagement de la gestionnaire de réseau
- La liste d'attente centralisée selon directive de la Fondation d'accueil de jour de l'enfance - FAJE

Les structures d'accueil membres du réseau sont les suivantes :

• Crèche le Tournesol, Renens	17 places préscolaires
• Garderie Les Globe-Trotteurs, Renens	34 places préscolaires
• Garderie La Farandole, Renens	32 places préscolaires 30 places UAPE
• Garderie Les Baumettes, Renens	27 places préscolaires
• Garderie La Roue Enchantée, Mex	22 places préscolaires
• Centre de vie infantine Les p'tits Mômes, Crissier	44 places préscolaires 24 places UAPE
• APEMS du Léman, Renens	40 places APEMS
• APEMS du 24-Janvier, Renens	40 places APEMS
• APEMS de la Vernie, Crissier	48 places APEMS
• Foyer Sainte Famille, Renens	20 places préscolaires 30 APEMS/UAPE
• Accueil familial de jour, Renens et Crissier	193 places autorisées (y compris 37 places pour des écoliers au repas de midi)

- Le renouvellement de la convention de subventionnement entre le réseau et la FAJE (2015 à 2019)

L'engagement d'une gestionnaire de réseau au 1er juillet marque un tournant dans la gestion et le développement du réseau. C'est la première collaboratrice qui est entièrement à son service. Elle a comme tâches principales d'assurer la gestion administrative et financière du réseau, de favoriser les liens entre les membres et la FAJE, d'assurer la cohérence et d'unifier les pratiques administratives et financières.

Elle a géré les dossiers importants qui ont été le développement et la mise en place d'une liste d'attente centralisée et le renouvellement de la convention de subventionnement entre le réseau et la FAJE.

La nouvelle liste d'attente centralisée donne la possibilité aux parents de s'inscrire directement et une seule fois pour toutes les structures du réseau. L'inscription est valable trois mois, renouvelable et modifiable directement par les parents au moyen d'un accès informatique. Il en ressort une liste à jour, permettant d'avoir une vision précise des demandes en cours. A fin décembre, la liste d'attente concernant les enfants de Renens comprenait 191 enfants correspondant à 137 places, répartis comme suit:

- 153 enfants en âge préscolaire correspondant à 108 places
- 34 enfants en âge parascolaire correspondant à 29 places

Pour Renens, le fait marquant de l'année est l'ouverture du réfectoire au nord des voies appelé «réfectoire du Temple». Le réfectoire n'est pas soumis aux directives de l'accueil collec-

tif de jour émises par l'Office de l'accueil de jour de l'enfance - OAJE, il ne fait donc pas partie du réseau Renens-Crissier et ne reçoit aucune subvention de la part de la FAJE. Néanmoins, par sa structure légère, il complète l'offre d'accueil parascolaire à des prix très abordables pour les parents et les pouvoirs publics.

Perspectives

L'accueil de jour de l'enfance préscolaire et parascolaire est en plein développement sur la commune de Renens. Plusieurs projets sont à l'étude, avec des perspectives de réalisation importantes ces prochaines années. Les différents grands chantiers en cours sont souvent liés avec des projets d'implantation de locaux pour l'accueil de jour de l'enfance. Il en ressort un nombre important de projets, en phase de réalisation, d'étude, ou simplement de probabilité. Un rapport est prévu courant 2015 pour préciser de manière plus pointue la planification du développement de l'accueil de jour de l'enfance.

Les projets les plus concrets sont:

- L'ouverture de l'APEMS du Censuy, prévue en août 2015 dans la nouvelle construction du Collège.
- La rénovation et l'agrandissement de la garderie du Tournesol, fin du chantier prévu en 2018, avec 7 places de Trotteurs (18 à 36 mois), 20 places de Moyens (2,5 à 4 ans) et 24 places d'écoliers (4 à 6 ans), en plus des 10 places Bébés et 7 places Trotteurs déjà offertes à l'heure actuelle.

Coordination des structures de l'enfance

Des rencontres entre les différents responsables des lieux d'accueil préscolaire, parascolaire et de l'accueil familial de jour ont été organisées afin de trouver une ligne pédagogique commune et de favoriser les synergies. Le développement de projets de soutien pédagogique aux équipes s'est poursuivi, notamment dans les colloques des différents lieux d'accueil.

Parmi les différents projets menés à bien dans le secteur de l'enfance, on citera notamment l'organisation de la fête intergarderies du printemps qui a rencontré un réel succès auprès des familles fréquentant les structures d'accueil. Cette fête qui a eu lieu le samedi 29 mars à la salle de spectacles a réuni près de 350 personnes: les enfants des Baumettes, de Sainte-Famille et des structures rennaises Tournesol, Farandole, Globe-Trotteurs, ceux des jardins d'enfants Pinocchio, Lapin Bleu et de Florissant, les parents et éducatrices. De nombreuses animations et ateliers ont été proposés aux participants sur le thème du voyage.

Accueil collectif préscolaire

Crèche «Le Tournesol»

Les activités du Tournesol s'articulent autour de quatre axes: le travail auprès des enfants, la collaboration avec les parents, la collaboration d'équipe et l'accueil des stagiaires ou personnes en formation.

L'équipe éducative a défini les valeurs qui fondent leur travail à tous ces niveaux qui sont: le respect, la neutralité, la bienveillance, l'autonomie, l'épanouissement, le bien-être, la confiance, la co-construction, la communication et l'écoute, l'interculturalité.

Chaque jour, 17 enfants âgés de 3 mois à 2 ans et demi ont été accueillis au Tournesol. Ce qui représente 44 enfants inscrits, de 15 nationalités (Suisse, Portugal, Italie, France, Espagne, Kosovo, Cameroun, Etats-Unis, Congo, Pérou, Ethiopie, Angleterre, Tunisie, Kenya, Canada). Le revenu mensuel déterminant moyen des familles a été de CHF 9'308.-.



Instruments d'ici et d'ailleurs

Le thème «fil rouge» qui relie les différents lieux d'accueil de Renens a été «le Voyage» jusqu'à l'été puis «la Terre». Ainsi certaines activités proposées aux enfants ont tourné autour de ces thèmes.

Outre les activités diverses de motricité, de découvertes, d'éveil, de créativité proposées au sein du Tournesol, de nombreuses sorties ont été organisées à l'extérieur. Le quartier de Renens-village offre de nombreuses possibilités de promenades et les transports publics permettent d'aller un peu plus loin. C'est ainsi que des sorties à la bibliothèque, à la ménagerie du cirque, au bord du lac ou au marché sont venues enrichir les découvertes faites par les enfants.

Pour que les enfants soient à l'aise au Tournesol, les liens entre leurs parents et l'équipe sont spécialement importants. Afin de les favoriser, des «jardins aux chansons» sont organisés un après-midi par trimestre pour permettre aux parents et enfants de chanter ensemble pendant 30 minutes. Les goûters du monde où les parents font découvrir des spécialités culinaires de leur pays ont toujours du succès auprès des familles et de l'équipe éducative!

Deux rencontres de parents ont eu lieu le soir ainsi que deux fêtes. Celle de l'été, dans le jardin et celle de Noël dans la Grange où 23 familles sur 28 étaient présentes.

L'année 2014 au Tournesol a connu également quelques changements au niveau du personnel, puisqu'une personne est partie à fin janvier et a pu être

remplacée par une nouvelle assistante socio-éducative, qui a débuté au 1^{er} février à 95% dans le groupe des aventuriers (7 enfants de 18 à 30 mois).

Le Tournesol a également accueilli une personne pour un stage préalable de février à décembre, qui a été une aide précieuse pour les éducatrices du groupe des aventuriers. Cette expérience s'est révélée très positive, elle sera donc réitérée en 2015.

L'éducatrice engagée au Tournesol depuis 2008 a obtenu un certificat de praticienne-formatrice au terme de sa formation qui a duré 2 ans. C'est elle qui se charge du suivi des deux stagiaires de l'ESEDE (école supérieure en éducation de l'enfance) qui sont accueillies chaque année.

Les colloques se sont déroulés chaque semaine permettant d'échanger autour de questions organisationnelles ou d'affiner les projets vécus avec les enfants et les familles. Un colloque mensuel de soirée, en présence de toute l'équipe, permet d'approfondir des thèmes pédagogiques liés à la vie des petits enfants.

Les équipes éducatives des structures communales de Renens ont participé à la journée pédagogique sur le thème de «l'observation», précieux outil de travail auprès des enfants. Cette journée a permis aux équipes de se rencontrer et de partager leur quotidien afin d'enrichir leurs connaissances et leurs expériences professionnelles.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducateur/trices de l'enfance et un jeune envoyé par l'orientation professionnelle ont été engagés pour des stages d'une durée d'une semaine à six mois.



Tournesol, l'heure de la sieste

Une personne en emploi temporaire subventionné a été engagée à la cuisine, pour 6 mois.

Le Tournesol a reçu également deux jeunes stagiaires d'une semaine venus découvrir le métier d'éducateur/trice.

Garderie «Les Globe-Trotteurs»

Accueillir et accompagner chaque enfant dans son épanouissement et dans le respect de ses différences a été un des thèmes centraux des activités de la structure d'accueil Les Globe-Trotteurs en 2014. Pour cela, les collaboratrices et collaborateurs de la structure ont approfondi leurs réflexions sur différents axes: mission des structures d'accueil, règles et limites de l'intégration, principes pédagogiques d'accompagnement des enfants et des parents dans leurs responsabilités, évaluation et adaptation des processus de travail.

En exemple, l'équipe s'est questionnée sur les régimes et habitudes alimentaires des familles dans le cadre d'une collectivité. Faisant face à de nouvelles attentes des parents en matière d'alimentation - demandes autres que celles des régimes d'origine religieuse largement reconnus - les valeurs, la pédagogie, puis le fonctionnement institutionnel ont été revus et questionnés pour évaluer la possibilité de prise en compte des demandes individuelles dans un contexte institutionnel d'accueil collectif.

Autre exemple, les compétences des enfants n'étant jamais similaires de l'un à l'autre, l'environnement physique de la structure d'accueil doit être régulièrement questionné par les équipes éducatives. Cette réflexion permet de garantir un cadre favorable de développement aux enfants en fonction de leur niveau de maturité. Pour l'un des groupes, cela a débouché sur une adaptation complète de l'accueil et de l'accompagnement pédagogique des enfants; un travail conséquent. L'accueil d'enfants en situation d'handicap ou dont les comportements interpellent les équipes éducatives ont donné l'impulsion à ces réflexions et ont passablement questionné le rôle, la fonction et les limites actuelles des institutions d'accueil collectif extrafamilial de l'enfance. Ces deux exemples illustrent le fragile équilibre du placement des enfants en institution, qui nécessite des conditions d'accueil de

qualité portées par un personnel professionnel engagé.

Pour l'ensemble de la structure, deux journées pédagogiques ont été organisées. L'une sur le thème de la technique professionnelle dite de l'observation pédagogique, outil central de l'activité des professionnels. L'autre journée a traité de l'accueil des enfants diversement habiles. Après un moment d'analyse de pratique en commun, une intervenante spécialiste de la thématique est venue répondre aux questions de l'équipe et participer aux échanges. Une soirée de formation aux premiers secours a permis un début de mise à niveau essentielle des connaissances de base selon les procédures actuelles. Ces temps d'arrêt sur la pratique professionnelle sont indispensables pour garantir un service public efficace et adapté aux besoins des usagers. La formation continue interne vient compléter le dispositif communal de formation et participe de prestations de qualité.

Les compétences des éducatrices et éducateurs de l'enfance sont ainsi mobilisées à travers les différents projets de l'institution. Ces projets servent de support pour accompagner les enfants dans la découverte de soi, de l'autre, de notre environnement social, naturel et bâti. Dans le cadre de cette mission, le personnel éducatif a enregistré, par exemple, un disque des chansons et comptines que les enfants découvrent et entonnent aux Globe-Trotteurs. Cet outil permet aux enfants et à leurs familles de faire le lien entre la culture familiale et la culture enfantine institutionnelle.

Divers événements festifs et pédagogiques ont marqué la vie du lieu. L'année s'est sereinement déroulée et a été rythmée par les réunions de parents, les fêtes d'été et de Noël, la fête de l'enfance, l'excursion des nouveaux écoliers au château de Chillon, la visite de la ménagerie du cirque Knie, celle des cuisines d'Afiro, le traiteur de la structure.

Des collaborations externes ont aussi eu lieu. Les représen-

tants d'Afiro, la médecin-dentiste responsable de la clinique dentaire scolaire de Renens et une infirmière du centre médico-social de Renens ont participé activement à l'une des réunions de parents, présentant leurs activités et profitant de transmettre quelques messages de prévention toujours utiles et appréciés. L'institution et les familles qui le désiraient ont collaboré avec l'Université de Lausanne au projet *Splashy*: une recherche sur l'activité des enfants et les impacts sur leur santé.

A noter encore que les Globe-Trotteurs ont accueilli trois stagiaires de l'École supérieure en éducation de l'enfance de Lausanne, deux stagiaires de l'école obligatoire et une stagiaire de l'OPTI. L'équipe a vu l'arrivée d'une nouvelle employée d'administration et a dû faire face aux modifications du nouveau plan comptable. Les 34 places offertes aux Globe-Trotteurs ont accueilli 81 enfants, soit 75 familles. Celles-ci ont représenté 23 nationalités et potentiellement bien plus de cultures! Le revenu mensuel déterminant moyen des familles s'est porté à CHF 8'954.52.

Garderie - UAPE «La Farandole»

En 2014 «La Farandole» a accueilli 112 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 29 nationalités différentes, sur les groupes nursery, trotteurs, moyens et écoliers. Le revenu mensuel déterminant moyen des familles a été de Fr. 8'546.50

2014, année émouvante. Pour la première fois, des bébés accueillis à la Farandole lors de son déménagement en 2010, sont devenus de jeunes écoliers en août.

Le travail de transversalité si important au sein de l'institution multi-âges, prend encore plus sens. Le travail investi dans chaque tranche



Farandole
Sortie à la ménagerie



Farandole - Apéritif d'accueil des nouvelles familles

d'âges a permis de voir l'enfant grandir, évoluer, régresser pour mieux se projeter vers le futur. Au fil des années, les liens avec les parents se consolident, ce qui permet aux familles d'être partie prenante de «la Maison». Au court du temps les équipes se font de plus en plus confiance dans ces moments sensibles que sont les passages des enfants entre groupes d'âge et conscientisent mieux les richesses et la nécessité de cette transversalité institutionnelle.

Dans cet esprit de cohérence pédagogique entre les secteurs, de découverte des autres, d'interdépendance et de solidarité, les équipes éducatives ont organisé de nombreuses activités en commun. Faisant vivre le thème intergarderies «Voyage», les enfants se sont baladés à la découverte de la nature quelle que soit la météo. Les trotteurs accompagnés de moyens ont mené une expédition pour rendre visite aux animaux de la ménagerie. Les écoliers et les moyens ont traversé des mondes imaginaires, faisant découvrir à leurs parents Globlivres. Le chien «Bambou» a régulièrement accompagné de jeunes écoliers dans leurs balades. Les bébés et les trotteurs ont bourlingué en baquets à linge, caisses en carton, draps hamac et poussettes 3 places. Les enfants ont vécu leur créativité libre sous de nombreuses formes.

Comme langue commune pour ses voyages, la Farandole a choisi le langage universel de la musique, à travers la danse, le chant, les instruments mais aussi par un atelier hebdomadaire proposé à chaque secteur

par notre éducateur musicien. Cet outil pédagogique a été valorisé par la création d'un petit film.

Afin de préparer les adaptations des enfants arrivant de la crèche «Tournesol» et des «Globe-Trotteurs», les équipes ont préparé des visites avec les enfants pour vivre de petits moments ensemble.

Faisant suite à ces visites, les groupes ont choisi d'organiser un goûter ou un apéritif, permettant à chaque famille de faire connaissance, de découvrir l'équipe éducative, le futur lieu de vie des enfants, l'aquarium et ses poissons nettoyeurs, de poser des questions sur la pédagogie, etc.

Fin juin la fête d'été a résonné dans le jardin de la Farandole par ses ateliers de danse, jam session, pliage de papier, décoration, parcours de psychomotricité, tourne-livre, etc. Sans oublier le lancer de ballons, qui nous a permis de voyager «plus loin que le ciel».

Dès août 2014, La Farandole, en partenariat avec le secteur intégration, a accueilli et accompagné pour la seconde session, les cours de français pour mamans migrantes animés par l'institut Polycours.

La Farandole en tant qu'institution formatrice, a accompagné son apprentie ASE 2^{ème} année en secteur nursery, a soutenu et dirigé une stagiaire maturité de 4^{ème} année ASE dans le groupe des moyens, ainsi qu'une apprentie 3^{ème} année dans le groupe des jeunes écoliers en vue de leurs examens finaux et de leur insertion professionnelle.

Jardin d'enfants communal «Le Pinocchio»

En 2014, 83 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au «Pinocchio».

En sus 43 fois un enfant a été accueilli en dépannage dans les places dites d'urgence.

Cette année, l'équipe éducative du Pinocchio a choisi de travailler la notion de soutien gestuel. Faisant suite à une réflexion en lien avec de nombreux enfants non francophones ou présentant des troubles de l'apprentissage de la parole. Les éducatrices se sont formées à cette pratique et ont décidé de la mettre en place selon les besoins dans le cadre du Pinocchio.

Les parents ont été informés de la démarche lors de la réunion de parents en octobre et peuvent découvrir et s'appropriier les nouveaux mots sur des panneaux.

Durant l'année, les éducatrices ont créé de nouveaux «coins de jeux». L'achat d'une petite cabane en bois a permis de soutenir, dans un espace plus protégé, les jeux symboliques des enfants.

Pour terminer le thème intergarderies «Voyage», de nombreuses expériences interactives ont été faites avec les enfants autour de matériel qui flotte, roule, vole, coule, ainsi qu'une visite de la gare de Renens avec photographies des trains. Pour clore l'année scolaire, «les grands» ont vécu une sortie «Tous en bus» à St-Sulpice.

Jardin d'enfants communal «Les Lapins bleus»

En 2014, 105 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux «Lapins bleus».

En sus, 30 fois un enfant a été accueilli en dépannage dans les places dites d'urgence.

Cette année, l'équipe éducative a évalué et travaillé plus spécifiquement deux aspects en lien avec les Lapins bleus.

L'accompagnement et l'intégration des familles faisant référence à leurs besoins individuels.

Certaines familles se séparent pour la première fois de leur enfant en vue de l'école. Cette séparation peut parfois être difficile, inquiétante, les parents et les enfants ont besoin d'être rassurés, entourés, accompagnés dans cette démarche. Un grand travail de mise en lien entre mamans, avec des réseaux de professionnels ainsi qu'avec des autres lieux d'intégration a été effectué.

Un travail spécifique a été mis en place avec les mamans non francophones et/ou illettrées, en vue aussi de la scolarisation de leur enfant. Sensibilisation aux cours de français qui existent, travail d'explicitation et de traduction lors des transmissions, valorisation de leurs compétences et de l'importance de l'utilisation de leur langue maternelle avec leurs enfants. Encouragement et soutien de leurs nouveaux apprentissages en français

par les échanges verbaux, des tableaux écrits par les parents dans différentes langues, de moments de vie en commun lors des fêtes et du pique-nique canadien.

La richesse des rencontres inter-générationnelles mises en route en partenariat avec l'UAT Kanumera à Renens.

Rencontres ponctuelles commencées il y a deux ans, ce travail de retrouvailles, d'échanges et de compréhension entre enfants et personnes âgées a pris de l'importance en 2014 sous différentes formes. Accueil des personnes âgées aux Lapins bleus pour chanter, jouer et enregistrer des sons pour un film. Participation enthousiaste des parents à des panneaux, rédigés dans leurs 19 langues d'origine, offerts aux «Grands-papas et Grands-mamans», lors de la journée mondiale de la personne âgée. Fabrication de délicieux petits biscuits de Noël et complicité entre les enfants et les personnes âgées à l'UAT (Unité d'accueil temporaire). Les éducatrices et les animatrices de ces lieux partenaires ont pu observer le bien-être et les réactions positives de tous.

En 2014 l'équipe de direction de la Farandole et des Jardins d'enfants Lapins bleus et Pinocchio a proposé aux trois équipes éducatives des colloques formatifs communs, ainsi qu'un samedi pédagogique «Créer pour coopérer, coopérer pour évoluer ensemble», sous la forme d'ateliers créatifs et d'une mini exposition. Le deuxième samedi pédagogique ayant été préparé et vécu avec les équipes du Tournesol et des Globe-Trotteurs sur le thème de l'observation.

Pour clore 2014, les familles et les équipes des trois institutions Farandole, Lapins bleus et Pinocchio ont fêté la fin de l'année ensemble à la grande salle de spectacle de Renens. Environ 350 personnes sont venues

pour découvrir la compagnie TaMiEro dans son spectacle musicale et poétique «Tête en Lune» et partager un buffet canadien aux saveurs du monde.

Accueil familial de jour

Pour cette année 2014, la structure d'accueil familial a placé 342 enfants à la journée ou à la demi-journée, dont 40 dépannages d'accueil, chez 50 accueillantes au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants (302 placements fixes, dont une moyenne mensuelle de placement et de dépannage d'accueil de 206). Ce nombre élevé de placements d'enfants confirme que le mode d'accueil familial de jour répond à un réel besoin des parents devant exercer une activité lucrative ou rechercher un emploi. De plus, la charge de travail en constante augmentation durant ces dernières années fait qu'une coordinatrice a été engagée à 50 % depuis le 1^{er} mai.

Au cours de l'année, 4 accueillantes ont résilié leur contrat pour exercer une autre activité ou en raison d'un déménagement. Afin de recruter de nouvelles accueillantes, les coordinatrices ont examiné 19 dossiers de personnes intéressées. Seules 5 candidates (4 pour Renens et 1 pour Crissier) ont obtenu une autorisation d'accueil provisoire pour 18 mois, période pendant laquelle elles entreprennent la formation de base organisée par la CIAFJ (Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour). La loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) a durci les critères pour obtenir une autorisation d'accueillir un ou des enfants à son domicile. De ce fait, certaines candidates doivent ou sont incitées à renoncer à leur projet d'accueillir des enfants dans leur foyer.

Afin de se ressourcer et de consolider leurs connaissances en matière

d'éducation des enfants, les accueillantes ont pu compter sur 7 soirées d'appui pédagogique en lien avec leur activité, organisées par les coordinatrices et 1 rencontre de soutien organisée par la CIAFJ. Les accueillantes ont pu trouver des réponses à leurs questions, notamment avec le groupe de parole qui a réuni l'ensemble des accueillantes en deux groupes de 3 soirées suivies, leur permettant d'exprimer leurs difficultés ou de faire part de leur expérience en toute confidentialité. Les soirées de formation continue ont eu pour thèmes «l'alimentation et le mouvement» et «l'autorité: règles, sanctions et punitions». Les interventions ont été interactives et riches de nouvelles informations.

Durant l'année, les coordinatrices ont maintenu un lien régulier avec les accueillantes pour assurer le contrôle et la surveillance de l'accueil, mais aussi pour les soutenir dans leur activité auprès des familles. De plus, de nombreux contacts avec les familles d'accueil et les parents ont été établis par les coordinatrices.

Le traditionnel souper de fin d'année a réuni les accueillantes et les responsables de la structure d'accueil dans un moment récréatif très apprécié. A cette occasion, des remerciements ont été adressés aux accueillantes pour leur disponibilité et leur travail.

Au mois de novembre, l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants), les Autorités compétentes et les coordinatrices du canton se sont rencontrés pour renforcer leur collaboration. La coordinatrice nouvellement engagée a suivi une journée de formation continue avec l'ensemble des coordinatrices romandes sur le cadre d'orientation pour la formation, l'accueil, et l'éducation et les conditions de travail des accueillantes. Au cours des nombreux échanges avec les accueillantes, les coordinatrices ont pu relever leur enthousiasme à exercer leur activité auprès des enfants et des familles, ainsi qu'une réelle motivation à suivre les soirées de formation continue. En conclusion, on relève que les accueillantes en activité ont collaboré avec des parents satisfaits de la prise en charge de leurs enfants et ont maintenu une collaboration régulière avec les coordinatrices et la secrétaire de la structure d'accueil familial.



Activité biscuits à l'UAT Kanumera

Chiffres au 31 décembre 2014

	Total	Renens	Crissier
Accueillantes en activité	46	39	7
Nouvelles accueillantes	5	4	1
Accueillantes ayant cessé leur activité	4	4	
Enfants placés	212	184 (placés à Renens) (dont 22 de Crissier)	28 (dont 6 de Renens)
Nombre d'heures de garde en 2014	220'650	194'067	26'582
Nombre d'heures de garde en 2013	209'591	173'638	35'952
Enquêtes socio-éducatives	19		
Enquêtes socio-éducatives en cours	3		



Partie de dominos au Léman

Accueil collectif parascolaire

APEMS du Léman - APEMS du 24-Janvier

Au cours de l'année 2014, l'APEMS du Léman a accueilli 62 enfants et l'APEMS du 24-Janvier 80 enfants sur les différentes tranches horaires de la journée.

Pour que chaque enfant accueilli aux APEMS de Renens puisse avoir accès à toutes les activités proposées, les deux APEMS de Renens travaillent en étroite collaboration pour élaborer ensemble les activités qui seront proposées sur les deux sites.

A la rentrée scolaire 2013-14, le thème choisi comme fil conducteur des activités proposées a été les USA. Les enfants ont ainsi découvert diverses spécialités américaines élaborées lors des ateliers «ptits chefs» du mercredi après-midi, le nombre d'étoiles sur le drapeau américain et leur signification, le nom des états, des monuments, les sports pratiqués aux USA,...

24-Janvier - Tableau inspiré par les USA



Nombre d'enfants accueillis sur les différentes tranches horaires sur 186 jours ouvrables en 2014 :

Année civile	2013	2014	2013	2014
	APEMS du Léman	APEMS du Léman	APEMS du 24-Janvier	APEMS du 24-Janvier
Matin	2029	1613	1930	2208
Midi	5931	5611	6163	6531
Après midi	4001	3272	3793	3984
Jours d'ouverture	184	185	184	185
Moyenne journalière à midi	32	30	33	35

Comme chaque année, en fin d'année scolaire, une fête institutionnelle nous a permis de rassembler familles et APEMS autour d'un apéro préparé par les enfants. Lors de ce moment convivial, les enfants ont présenté un petit spectacle à leurs parents sur le thème de l'année. Les enfants ont chanté «l'Amérique» de Jo Dassin et dansé de la Country. Ce moment si particulier permet aux familles de rencontrer d'autres familles, de passer du temps avec l'équipe éducative des APEMS et de découvrir toutes les activités vécues par les enfants durant l'année.

Réfectoire scolaire du Temple

Pour mémoire, un réfectoire a été créé au milieu des années 90 et installé à la buvette de la Salle de spectacles, puis, dès janvier 1997, il a été déplacé à la salle de paroisse de Renens-Village.

Dès décembre 2010, le réfectoire au nord des voies a fait place à l'APEMS du 24-Janvier, suite à une réflexion sur les besoins et l'encadrement des enfants et au bon fonctionnement de l'APEMS du Léman.

Dans le contexte de l'introduction de la Loi sur la scolarité obligatoire (LEO) et du concordat Harmos, un courrier a été adressé, en novembre 2013, aux parents des 1'450 élèves primaires de Florissant, du 24-Janvier, de

Verdeaux est et ouest, des Biondes et des Pépinières, afin de déterminer les besoins d'accueil des élèves durant la pause de midi. Sur les 802 questionnaires reçus en retour, il s'est avéré que 109 enfants avaient besoin d'un accueil durant la pause de midi alors que 693 enfants avaient déjà une solution.

Un rapport a été présenté en séance de Municipalité du 20 décembre 2013 pour prendre acte du résultat du sondage et des besoins d'accueil des enfants scolarisés dans les établissements primaires durant la pause de midi, et dans sa séance du 2 mai 2014, la Municipalité a accepté l'ouverture d'un réfectoire à la salle de paroisse de Renens-Village destiné aux élèves de primaire (3^e à 8^e Harmos).

Le réfectoire a ainsi ouvert ses portes à la rentrée scolaire d'août 2014. Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis à midi de 11h30 à 13h45 environ pendant les périodes scolaires pour :

- 35 places réfectoire, avec un repas chaud servi aux enfants et livré par le traiteur AFIRO. Le repas est facturé aux parents au prix de CHF 7.50
- 10 places espace repas avec un four à micro-ondes à disposition

Pour l'encadrement des enfants et la gestion de cette structure, une responsable et une animatrice ont été

engagées pour la mise en place des tables, le service des repas et le rangement de la salle.

La responsable du réfectoire assume également les tâches administratives, comme l'élaboration des inscriptions et des contrats, ainsi que la facturation mensuelle.

Au 31 décembre 2014, 27 enfants étaient inscrits au réfectoire, soit 18 le lundi, 17 le mardi, 22 le jeudi et 20 le vendredi. Seul un enfant fréquente l'espace repas. Ce résultat est très satisfaisant et montre que le réfectoire correspond à une demande. L'ouverture du réfectoire ayant été annoncée au début de l'été 2014, de nombreux parents avaient déjà trouvé une solution pour le repas de midi de leur enfant à la rentrée scolaire 2014, on peut s'attendre à une plus grande fréquentation dès août 2015.

Clinique dentaire scolaire

L'année 2014 a été une année riche en événements divers. Lors des dépistages annuels, la clinique a eu la chance de pouvoir bénéficier du matériel du Musée cantonal de Géologie pour montrer aux élèves les différentes formes de fluor dans la nature. Pour les leçons de prophylaxie, elle a eu le droit d'utiliser le film produit par la Croix-Rouge sur la prévention des maladies bucco-dentaires. Mme Frédérique Voléry, journaliste de la RTS a également consacré une émission au dépistage et à la leçon de prophylaxie de la Clinique dentaire scolaire de Renens. L'émission «On en parle» du 6.3.14 est disponible sur le site RTS.

Les autres activités de prévention:

- Une intervention à la soirée des parents des Globe-Trotteurs



Prophylaxie chez les 7 P

Rénovation de la clinique dentaire

Le préavis relatif à l'achat d'équipement et à divers réaménagements ayant été accepté par le Conseil communal en janvier 2014, les travaux envisagés ont pu être effectués durant l'été: les locaux ont été réorganisés de manière plus fonctionnelle, le mobilier ancien et les appareils remplacés, pour correspondre aux normes actuelles d'hygiène fixées par Swissmédic. Un deuxième fauteuil dentaire neuf ainsi qu'un nouveau mobilier dentaire ont été installés, une caméra intraorale permettant de faire des diagnostics de caries sans rayons X a été introduit.



La stérilisation, propre en ordre



Le nouveau fauteuil

Les statistiques 2014

Nbre d'enfants traités	Élèves dépistés	Nouveaux patients	Rdv manqués	Traitements de racines des dents de lait	Traitements de racines des dents définitives
598	2433	137	63.75h	30	7

Animation par assistante en prophylaxie	Animation par pour la prophylaxie (médecin-dentiste)	Préparation pour la prophylaxie (assist. En prophylaxie)	Préparation pour la prophylaxie (médecin-dentiste)		
58h	8.75h	Env.8h	Env. 8h		

- la participation au mois de l'eau en mai-juin par la distribution de matériel mis à disposition par Promotion Santé Suisse et par Nestlé pour favoriser la consommation d'eau comme boisson.
- Grâce au soutien de la déléguée à l'intégration, une animation toujours très enrichissante avec l'équipe de «sur le Chemin de l'école» et une intervention à une réunion de femmes musulmanes de l'UVAM.

Aînés

Prestations en faveur des aînés

Réseau des aînés

Le réseau des aînés s'est réuni à deux reprises en 2014. Les deux réunions, celle d'avril et celle d'octobre ont eu comme thème la mobilité des aînés dans la ville. La première réunion a présenté les obstacles rencontrés dans les espaces publics par les seniors et les personnes à mobilité réduite avec une présentation de la démarche «Aînés dans la Ville» par Mme Paule-Andrée Scheder de l'AVIVO Lausanne. La deuxième réunion a consisté en un retour sur le débat public organisé le 10 septembre 2014 par l'AVIVO-Renens sur le thème de la mobilité réduite.

Ces réunions permettent également des échanges d'informations entre les participants lors des tours de table.



Tour de chant de Françoise Frelat

Fête des aînés

Pour l'édition 2014 qui a eu lieu le mardi 17 juin, Mme Françoise Frelat, accompagnée de ses 3 musiciens, ont fait revivre le «Paris Canaille» de Piaf, Gilles, Vian, Ferré, etc. lors d'un récital auquel ont assisté près de 600 personnes. L'après-midi s'est terminé par un buffet, à l'intérieur et sur l'esplanade ensoleillée!

Pour assurer la mise sous pli des 3'215 invitations destinées aux Aînés de la Commune, le service de la Sécurité sociale a fait appel au travailleur social de proximité et à «ses jeunes» au travers des «coups de pouce».

Soirée d'information de préparation à la retraite

Fort du constat que l'arrivée à la retraite pose un certain nombre de questions administratives, financières, sociales, voire personnelles, la Direction du service la Sécurité sociale a souhaité mettre sur pied, tous les 2 ans, une soirée de préparation à la retraite qui permette d'aborder toutes ces interrogations de manière concrète et de proposer des pistes de réflexion.

Pour cette seconde édition, ce sont 288 Renanaises et 275 Renanais, âgés entre 60 et 62 ans, qui ont reçu une invitation à participer à cette soirée.



Préparation à la retraite

Celle-ci a eu lieu le mardi 16 septembre 2014 à 20h, à la salle de spectacles de Renens. M. Michel Béguelin, ancien parlementaire, intervenant sur le thème de la retraite à l'institut Movendo, a présenté aux 150 personnes présentes cette période de la vie, à la lumière des différents aspects personnel, financier et administratif.

Son exposé a été suivi d'un moment d'échanges et de questions et la soirée s'est terminée en toute convivialité par un apéritif.

Nonagénaires - Centenaires

En 2014, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 28 personnes (30 en 2013, 27 en 2012, 39 en 2011). A cette occasion, il leur a été remis un cadeau à choix, d'une valeur de CHF 200.-, le livre «Renens de la campagne à la ville» et un bouquet de fleurs ou deux bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 4 centenaires, respectivement de 100 ans, 101 ans, 102 ans et 103 ans (4 en 2013, 5 en 2012, 3 en 2011, 7 en 2010).

Bons de repas

Cette année, 460 bénéficiaires (443 en 2013, 384 en 2012, 366 en 2011, 341 en 2010) des prestations complémentaires ont utilisé 17'786 bons de repas (16'800 en 2013, 16'140 en 2012, 15'492 en 2011), destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens et Ecublens.

Chaque bénéficiaire a droit à un carnet de 12 bons (CHF 5.- l'unité, soit une valeur de CHF 60.-) par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année.

A noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la Commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

Transports des personnes à mobilité réduite

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est passé de CHF 3.- à CHF 3.50 dès le 1^{er} janvier 2014, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques ou de loisirs.

Pour Renens, en 2014, 204 bénéficiaires (201 en 2013, 213 en 2012, 208 en 2011, 205 en 2010) ont effectué 5'326 courses (5'551 en 2013, 6'081 en 2012, 6'642 en 2011, 5'631 en 2010) soit 1'275 courses médicales (1'224 en 2013, 1'361 en 2012) et 4'051 courses loisirs (4'327 en 2013, 4'720 en 2012) qui ont été subventionnées par la Commune pour un total de CHF 91'738.- (CHF 96'014.- en 2013, CHF 103'314.- en 2012, CHF 116'326.20 en 2011, CHF 101'465.- en 2010).

Sur le total de ces courses, 4'413 ont été assurées par Taxis Service, soit le 82.85% (87.78% en 2013, 87.9% en 2012, 88.9% en 2011, 86,1% en 2010).

L'analyse de ces chiffres confirme la tendance à la baisse du nombre de bénéficiaires et par conséquent du nombre de courses, -225 par rapport à 2013, sans que l'on puisse l'attribuer à un facteur en particulier.

Le coût moyen par bénéficiaire s'est porté à CHF 449.69 en 2014 (CHF 477.68 en 2013, CHF 485.05 en 2012, CHF 559.25 en 2011, CHF 495.- en 2010). Le coût moyen de la course, quant à lui, reste stable et s'élève à CHF 17.22 (CHF 17.29 en 2013, CHF 17.00 en 2012, CHF 17.50 en 2011, CHF 18.- en 2010).

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

Intégration

L'année 2014 a été une année charnière pour le Secteur intégration qui a poursuivi et consolidé les projets existants ainsi que développé de nouvelles collaborations et de nouveaux projets dans le cadre du Mini-PIC.

Se déployant sur 4 ans, le Mini-PIC, programme d'intégration cantonal dans sa déclinaison communale, a en effet débuté en janvier 2014. Cette mise en place a impliqué des prises de contact avec de nouveaux acteurs, l'attribution de mandats externes et un monitoring précis des différents projets. Cela a entraîné une charge de travail importante pour le Secteur intégration, dont l'activité s'est concentrée tant sur l'organisation et le suivi des projets existants que sur les nouveaux, initiés dans le cadre du Mini-PIC.

Cependant, le Secteur intégration a, pour la troisième année consécutive, pu compter sur la précieuse collaboration d'une stagiaire qui a participé avec enthousiasme et compétence aux différentes tâches dévolues au secteur et à la Commission Intégration Suisses Etrangères (CISE).

Par ailleurs, le Secteur intégration entretient des liens étroits avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), dont un collaborateur est présent au service de la Sécurité sociale chaque mardi de la semaine pour encourager et soutenir le développement de projets sur l'ensemble de l'Ouest lausannois. La mise en œuvre du Mini-PIC a induit de nombreuses séances de coordination avec le BCI avec lequel la collaboration est excellente. D'autres séances de coordination ont eu lieu au niveau cantonal et fédéral et ont permis d'échanger avec les délégué-e-s à l'intégration des autres cantons.

Finalement, le Secteur intégration revêt le rôle de support pour l'administration et la société civile en favorisant les partenariats et la mise en réseau des organisations. En effet, une part non négligeable de ses activités consiste à accompagner et soutenir des projets émanant d'associations promouvant l'intégration à Renens. Le Secteur propose également des conseils et une orientation à toute personne faisant appel à ses services. Enfin, une grande partie de son travail consiste à développer ou à coordonner des activités spécifiques. Parmi celles-ci, nous pouvons citer:

«Formation en communication interculturelle pour les concierges»

Au vu de l'écho très favorable rencontré lors des deux éditions précédentes, la Ville de Renens a décidé de proposer à nouveau la formation en communication interculturelle pour les concierges d'immeubles. Neuf concierges ont participé, pendant quatre samedis matin, à cette formation qui leur était spécifiquement destinée. Les thèmes abordés leur ont permis de mieux comprendre et gérer les interactions interculturelles avec les habitant-e-s de leur immeuble et d'avoir ainsi davantage d'outils pour assumer leurs tâches avec succès. Grâce à la présence du responsable environnemental renonais, la problématique du tri des déchets dans les immeubles a pu être approfondie. Enfin, une séance supplémentaire «pilote» a été introduite dans le programme de formation 2014, afin de permettre aux concierges de se retrouver quelques mois après le cours pour échanger sur l'évolution de leurs pratiques. Six concierges ont participé à ces échanges et ont ainsi approfondi leur apprentissage.

Destiné aux gérances et aux futur-e-s participant-e-s, un flyer a été élaboré afin de promouvoir efficacement les prochaines sessions de cette formation en lui assurant une meilleure visibilité. Ce flyer a été diffusé via quelques services et secteurs spécifiques, comme le Centre Technique Communal ainsi que l'Office du logement.

Le projet de communication inter-culturelle pour concierges a été récompensé par la Chambre Cantonale Consultative des Immigrés. En effet, dans le cadre du Prix du Milieu du monde édition 2014, le jury lui a octroyé une mention spéciale visant à récompenser son originalité tant au niveau du concept qu'au niveau du public visé.

«Sur le Chemin de l'École»

Le projet «Sur le chemin de l'école», faisant depuis cette année partie du Mini-PIC renonais, a encore une fois remporté un joli succès. En effet, la 6^{ème} édition de «Sur le chemin de l'école», qui s'est déroulée d'avril à juin 2014, a permis à 17 familles allophones de participer au programme de socialisation au français pour les enfants en âge préscolaire. Deux animatrices ont conduit les ateliers qui ont eu lieu à raison de deux fois par semaine au Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Les familles ont eu l'occasion d'approfondir l'apprentissage du français par des activités ludiques et interactives. Une sensibilisation par rapport aux problématiques du domaine de la santé a également été possible, grâce à la présence de l'infirmière scolaire et de la dentiste scolaire. Des visites à l'extérieur ont permis de découvrir la bibliothèque Globlivres ainsi que l'espace d'accueil «Aux 4 coins». Le projet a été très apprécié par les familles qui ont ainsi pu accompagner leurs enfants sur la voie de la socialisation à la scolarité.



Formation pour les concierges



«Sur le chemin de l'école»

«La Fête des Voisins»

Vu le succès rencontré lors des éditions précédentes, la Ville de Renens a renouvelé sa participation au mouvement européen «Immeubles en fête», en distribuant des kits d'organisation aux habitant-e-s de la commune souhaitant organiser la fête dans leur quartier. Munis de t-shirts, ballons, flyers et affiches, les organisateurs et les organisatrices ont facilité la création de liens entre voisin-e-s afin de favoriser la cohésion sociale et la solidarité de proximité. Ce sont en tout dix fêtes qui ont été annoncées au Secteur intégration. La CISE a organisé une Fête des Voisins dans le quartier des Corbettes, qui s'est révélée un moment de solidarité et de partage très convivial et apprécié par les habitant-e-s.

Réseau cohésion sociale

Les partenaires du tissu associatif renonais se sont réunis à deux reprises en 2014 sous l'impulsion de la déléguée à l'intégration. Plus de vingt associations et institutions composent ce réseau dont les membres sont régulièrement présent-e-s aux réunions. La première réunion a permis d'approfondir la problématique du logement, grâce à la présence du responsable de l'Office du logement et la travailleuse sociale du logement du CSR. La deuxième rencontre a été l'occasion de faire connaissance avec l'Entraide Protestante Suisse (EPER) et de découvrir les projets réalisés en faveur des populations migrantes. En outre, cette année le Réseau a accueilli trois nouveaux membres: le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de Renens (RERS), le Forum des Associations de Renens (FAR) et Pro Senectute. Dans cette perspective, le Répertoire du Réseau de cohésion sociale à l'intention des professionnel-le-s a été remis à jour en décembre 2014 et figure, sous sa version électronique, sur le site de la Ville.

Activités liées à l'apprentissage du français

Plateforme des cours de français

Le Secteur Intégration a participé aux rencontres de la Plateforme des cours de français qui, sous l'égide du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), réunit différents organismes d'enseignement du français et de

défense des migrant-e-s ainsi que les déléguées à l'intégration communales. La forme de la Plateforme a été revisitée en 2014 afin de renforcer les liens entre les associations et stimuler le débat autour de problématiques communes. La plateforme propose maintenant des rencontres thématiques: les enjeux de fide (projet cadre fédéral portant sur l'intégration linguistique des migrantes et migrants), la thématique des cours de français professionnel ou celle de la garde des enfants lors des cours de français pour les femmes migrantes ont été abordés. Les questions liées à l'octroi des subventions du BCI ont été éclaircies.

En outre, le Secteur intégration a édité un flyer récapitulatif des offres en matière de cours de français situés sur le territoire renonais. Le langage simple et direct, ainsi que le format pratique recto-verso du flyer, ont permis une diffusion à large échelle auprès de la population, des services communaux et des associations partenaires. Disponible en version électronique, le flyer a été rapidement épuisé ce qui a conduit à sa réimpression.

«Polycours»

Comme en 2013, le Secteur Intégration a soutenu le projet Polycours permettant à des mères de famille issues de la migration, en situation précaire, et avec des enfants fréquentant la crèche «La Farandole», d'acquérir des compétences en français oral et écrit, ainsi que de développer de nombreuses autres compétences transversales. En effet, le projet mobilise la méthodologie du Brain Gym qui permet aux participantes de développer des compétences personnelles et cognitives transversales facilitant l'apprentissage et l'intégration sociale. La session 2013 à La Farandole s'est terminée au printemps 2014 avec 6 participantes. La session 2014 a été lancée en septembre à La Farandole et a enregistré encore une fois le plein d'inscriptions, avec 6 mères migrantes engagées dans le projet. Lors de chaque session, ce sont ainsi 60 heures de cours de français langue étrangère qui sont dispensées, intégrant plusieurs niveaux selon les participantes (A1-A2), et 10 heures de Brain Gym.



«1001 Histoires»

Soutenu par la Ville de Renens, le projet «1001 histoires» a permis d'organiser des rencontres pour 44 familles allophones, avec leurs enfants de 0 à 5 ans, dans le but d'offrir une animation autour de la lecture et de la langue du récit pour enfants en bas âge dans leur langue d'origine (espagnol, turc, albanais, arabe, serbo-croate-bosniaque et portugais). En effet, la transmission de la langue du récit favorise l'acquisition du langage et l'apprentissage de la lecture tant dans la langue première que dans la langue du pays d'accueil.

Cours de français de l'UVAM

En 2014, l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM) a organisé des cours de français et de citoyenneté pour les femmes migrantes, de toutes origines et confessions, et a pu compter sur le soutien organisationnel du Secteur intégration, notamment dans la coordination des ateliers thématiques: présentation de la problématique du logement par le responsable de l'Office du logement, du dispositif RI par un cadre du CSR, des enjeux liés aux permis par la responsable du SPOP, etc.

«Cours de français écrit et commercial»

Cette année le Secteur Intégration a à nouveau soutenu financièrement la mise en œuvre du cours de français écrit et commercial organisé par l'association Français en Jeu. Ce cours a été lancé dans le but de combler une lacune dans l'offre des cours de français à Renens, destinés spécifiquement aux personnes allophones en situation de précarité sociale et économique et disposant d'un niveau B1 en français écrit et oral. Ainsi, le Cours de français écrit et commercial a visé à soutenir les participant-e-s dans leur apprentissage du français, par l'amélioration de la langue écrite (orthographe, syntaxe, grammaire, rédaction, etc.), leur permettant d'acquérir une plus grande autonomie dans la rédaction de documents personnels ou à visée professionnelle.

Aides ponctuelles et individuelles

Le Secteur intégration a été sollicité à plusieurs reprises pour des aides ponctuelles à l'élaboration de projets (UVAM, TOAB, Palimé Dance, etc.). Un soutien conceptuel et technique

a également été apporté aux Services de la Ville déposant des projets au BCI.

Quelques personnes ont contacté le Secteur Intégration pour des questions généralement liées aux permis de séjour ou aux projets d'intégration menés par la Ville de Renens. De nombreuses demandes ont porté sur les démarches de naturalisation, le droit des étrangers, l'insertion socioprofessionnelle, etc. Certaines personnes ont été reçues individuellement par la déléguée à l'intégration et d'autres ont été orientées vers les partenaires associatifs.

Des chercheurs et des chercheuses ainsi que des étudiant-e-s de l'Université de Lausanne et de Neuchâtel ont également contacté le Secteur, dans le cadre de projets de recherche dans le domaine de l'intégration: logement des populations immigrées, enfants de réfugiés en Europe, rôle des associations dans l'intégration, rôle des parents dans l'insertion scolaire des enfants portugais, etc.

Projets réalisés au sein du Programme d'intégration communal (mini-PIC)

A fin 2012, le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux ont convenu d'unir leurs forces pour renforcer la politique d'intégration en créant des programmes cantonaux d'intégration (PIC). Pour les cinq communes vaudoises disposant d'un Secteur intégration, le canton a offert la possibilité de créer un Mini-PIC et contribue aux projets par le versement d'une enveloppe annuelle entre 2014 et 2017. Coordonné par le Secteur intégration, le Mini-PIC renonais a fait l'objet d'une décision municipale le 6 décembre 2013.

Dès janvier 2014, le Secteur intégration s'est engagé dans la réalisation des 28 mesures projetées dans le Mini-PIC renonais selon les trois piliers arrêtés: Information et Conseil, Formation et travail, Compréhension et intégration sociale. Des documents spécifiques ont été élaborés afin de permettre le suivi et le monitoring de chaque mesure, sur les plans conceptuel, administratif, temporel et financier. Les documents permettant le suivi financier ainsi que le monitoring des projets ont été présentés au BCI et validés par ce dernier.

Information et conseil (pilier 1)

Une collaboration entre le Secteur intégration et le Service de la Population (SPOP) a été lancée, dans le but d'améliorer la qualité d'accueil des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s à Renens. La réflexion développée en collaboration avec le SPOP a conduit à la mise sur pied d'une formation à la communication interculturelle à l'intention du personnel des guichets. Démarrant en janvier 2015, cette formation permettra au personnel du SPOP d'acquérir des outils théoriques et pratiques de communication interculturelle contribuant à mieux vivre les interactions au guichet et répondre aux différentes demandes de la manière la plus adaptée à chaque situation. Au terme de la formation un Mémo d'accueil pour le personnel de guichet sera élaboré et, après évaluation, la formation-pilote pourra être reproposée à tout le personnel de guichet de la Ville. En outre, sur demande du SPOP, le Secteur intégration a coordonné l'organisation de la nouvelle Salle d'attente du SPOP, avec une attention particulière quant à la mise à disposition d'une documentation disponible en plusieurs langues destinée aux primo-arrivant-e-s.

Sur un autre plan, le Secteur intégration poursuit sa réflexion quant à la rédaction d'un document récapitulatif, traduit dans les langues les plus parlées à Renens, présentant les adresses et coordonnées utiles aux primo-arrivant-e-s à Renens. Une fois finalisé, ce document sera inséré dans la pochette «Bienvenue à Renens» et la version pdf sera mise à disposition sur les pages web du Secteur intégration qui ont par ailleurs été révisées suite à la mise à jour du site web de la Ville de Renens. En ce qui concerne la réflexion sur l'amélioration de l'accueil des primo-arrivant-e-s, une page «FAQ» avec les réponses aux questions essentielles portant sur la vie quotidienne à Renens est en cours de finalisation et sera traduite en plusieurs langues. Ce document ira compléter les pages web du Secteur Intégration.

Formation et travail (pilier 2)

Des collaborations soutenues ont été mises en place avec les structures ordinaires d'accueil préscolaire et ont permis d'aborder plusieurs aspects concernant la thématique de l'encouragement précoce. De nombreuses séances de concertation réunissant

les responsables de l'accueil de jour et des APEMS et le Secteur Intégration ont été organisées tout au long de l'année 2014. Ces séances ont permis de faire émerger les besoins en matière de formation des différentes structures de la petite enfance à Renens. Une conférence à l'intention des professionnel-le-s de la petite enfance sera organisée en 2015. La mise en œuvre d'autres projets est en cours de réflexion: ce sont par exemple la mise à jour du répertoire de la petite enfance à destination de la population renanaise, l'organisation d'ateliers à l'intention des professionnel-le-s de la petite enfance de Renens dès 2016, la mise sur pied d'une plateforme de concertation (partenaires actifs dans le domaine de l'encouragement précoce) dès 2015.

Les problématiques liées à l'employabilité et à l'intégration socioprofessionnelle des migrant-e-s ont pu être analysées grâce au mandat de recherche confié à l'Entraide Protestante Suisse (EPER). Les constats posés par cette recherche s'articulent autour de la nécessité d'améliorer les compétences linguistiques des migrants-e-s, de faciliter leur accès au réseau socio-professionnel, à la formation continue et à la validation de leurs expériences et formations. Pour réaliser des projets répondant à ces besoins, un appel d'offre a été lancé et a abouti au choix d'un partenaire: une collaboration sera donc formalisée avec l'association Lire et Ecrire qui assurera ce mandat en collaboration avec l'ECAP (organisation d'ateliers sur les thématiques du droit du travail).

Le développement de prestations spécifiques pour l'insertion socio-professionnelle des femmes migrantes s'est nourrie des échanges avec plusieurs partenaires actifs dans ce domaine: des contacts ont été pris avec le Centre Femmes Appartenances à Lausanne, ainsi que CAP-Pro et Femmes-Tische. La collaboration effective avec l'association Appartenances permettra de déterminer la forme et les modalités de mise en œuvre du projet répondant au mieux à la réalité de Renens.

Compréhension et intégration sociale (pilier3)

La réflexion sur la mise en place d'une démarche de contrat de quartier visant le renforcement de la cohésion sociale a notamment progressé tout

au long de l'année. En effet, les échanges avec d'autres villes pionnières dans la mise en place de contrats de quartier, comme Lausanne, Vernier et Onex, ont permis d'avancer dans le développement de la démarche. Des liens privilégiés ont été tissés avec la responsable des contrats de quartier de Lausanne. Finalement, le Secteur intégration a mandaté l'association Droit de Cité dont l'expertise reconnue permettra d'élaborer des recommandations précises et pragmatiques (lieu, partenaires, objectifs, ressources, obstacles, etc.) afin de mettre en œuvre un contrat de quartier à Renens dès l'automne 2015.

Collaborations avec les autres services

Des nombreuses et fructueuses collaborations ont été mises en place avec les autres secteurs de Sécurité sociale et d'autres Services de la Ville. Le responsable de l'Office du logement est par exemple intervenu plusieurs fois dans le cadre des activités du Secteur, dans le but de stimuler la réflexion sur la problématique du logement et d'amener des éléments d'analyse et de compréhension utiles aux partenaires du Secteur (Réseau de cohésion sociale, UVAM, etc.).

Sur un autre plan, une collaboration a été entamée avec le Service Culture-Jeunesse-Sport en vue de la mise en place d'une démarche de contrat de quartier à Renens. En effet, des séances et des discussions ont été organisées avec le Délégué jeunesse ainsi qu'avec les animateur/trice-s du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) et le TSP. La collaboration avec le CRA a en outre permis de disposer des locaux du centre pour le projet «Sur le chemin de l'école».

La collaboration avec le Centre technique communal s'est poursuivie avec la finalisation des traductions du flyer portant sur le tri des déchets (projet initié par les membres de la CISE).

De plus, le responsable environnement est intervenu dans le cadre du cours de communication interculturelle pour les concierges ainsi que dans l'un des ateliers organisés par l'UVAM.

Enfin, la dentiste scolaire et l'infirmière scolaire sont intervenues dans le projet «Sur le chemin de l'école». Cette

collaboration devrait se poursuivre en 2015 et pourrait même s'intensifier.

Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)



Composée de 21 membres représentant les partis politiques représentés au Conseil communal, les églises, les communautés étrangères ainsi que certaines associations actives sur le territoire renonais, la CISE favorise, depuis 2001, l'intégration des personnes de nationalité étrangère à Renens, dans une logique de réciprocité et de coresponsabilité entre personnes de nationalité suisse et migrant-e-s. Quatre nouveaux membres ont intégré la CISE en 2014: la représentante du parti socialiste Mme Conchita Neet-Sarqueda, le représentant du parti fourmi rouge POP M. Silvio Torriani, la représentante de la communauté sud-américaine Mme Keka Laetitia Garcia Cordoba ainsi qu'en décembre 2014, le représentant du parti UDC M. Antonio Lepore. Fin 2014 a vu le départ d'une des membres de la CISE: Mme Marie-Claude Golaz Roland, représentante de l'APER, a en effet pris sa retraite en été 2014.

Cette année 2014 a encore une fois été riche en activités. Le 23 mai, la CISE a participé, pour la quatrième année consécutive, à la Fête des Voisins. Cette fête, lancée en 2000 à Paris, a lieu dans toute l'Europe et dans plusieurs villes de Suisse. Son objectif principal est d'offrir à la population un moment de partage et de convivialité. La Fête des Voisins est ainsi un outil de mobilisation générant un espace convivial de rencontres et d'échanges entre les habitant-e-s d'un quartier ou d'une suite d'immeubles. La CISE a organisé la fête aux jardins des Corbettes. Cette manifestation a réuni près d'une centaine de personnes, enfants et adultes. Les habitant-e-s se sont retrouvés-e-s autour d'un buffet canadien et ont profité de ce moment festif pour tisser des liens dans un cadre convivial. En effet, un concours de dessin pour les enfants et des danses folkloriques portugaises ont permis de favoriser les moments de partage, dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le 17 septembre, la CISE a organisé la conférence «Ma langue d'origine: obstacle ou soutien à la langue scolaire?», à la salle polyvalente Vaudaire du collège du Léman. La thématique de l'enseignement des langues et cultures d'origines a intéressé une centaine de personnes: enseignant-e-s ordinaires, enseignant-e-s de langues et de cultures d'origine, parents et professionnel-le-s de Renens et région ont ainsi participé à la soirée. Le public a suivi avec une extrême attention et un grand intérêt l'intervention de Mme Francine Rosenbaum, médiatrice ethno-logopédiste renommée. Un intermède théâtral (Eugène) a permis une transition ludique avant la table ronde qui a réuni des intervenant-e-s des mondes scolaire et familial, permettant d'entamer un dialogue constructif entre les différents acteurs et ouvrant des espaces de collaboration pour l'avenir.



Flyer conférence «Ma langue d'origine»

Projet initié par les membres de la CISE, les traductions du flyer portant sur le tri des déchets s'est finalisé en 2014, marquant la bonne collaboration entamée avec le CTC. Ce flyer contient des informations sur ce qui

Flyer sur le tri des déchets



va à la poubelle et au compost en 9 langues (albanais, italien, serbo-croate, turc, portugais, espagnol, tamouls, arabe, anglais). Il a été distribué par le Centre Technique Communal ainsi que par l'intermédiaire des membres de la CISE et des partenaires de l'intégration de manière à atteindre l'ensemble de la population renanaise.

Le Parcours interreligieux a été reconduit cette année, pour sa quatrième édition. Le samedi 15 novembre, la CISE a accompagné les habitant-e-s de Renens intéressé-e-s à découvrir différentes communautés religieuses. Le parcours a rassemblé une vingtaine de personnes qui ont eu l'occasion d'aller à la rencontre de la paroisse catholique de St-Joseph à Lausanne, pour ensuite découvrir le Centre Atisha pour le bouddhisme Kadampa à Lausanne. Le parcours s'est terminé par la rencontre avec quelques membres de la communauté africaine kimbanguiste à Malley, suivie par une soupe généreusement offerte par l'EVAM. Vu l'intérêt démontré par les participant-e-s, la CISE réaffirme la volonté de réitérer un événement promouvant le dialogue interreligieux en 2015, sous une forme qui reste encore à déterminer.

Le 11 novembre, la CISE a participé à la cérémonie des Mérites de la Ville de Renens. Comme chaque année, la CISE émet des propositions à la Municipalité pour l'attribution du Mérite de l'Intégration. Cette année, la Municipalité a décidé de récompenser l'engagement de l'équipe de la Permanence Info-Natu, en soulignant la valeur de cette prestation au service de la population renanaise. L'équipe d'animateurs et d'animatrices de la Permanence Info-Natu a décidé de remettre son prix à la Fondation Theodora à Lonay, en signe de reconnaissance pour le soulagement apporté aux enfants hospitalisés et en institutions spécialisées.

Le 19 novembre, la sortie annuelle de la CISE a permis de visiter la Permanence Info-Natu de Monthey, mise sur pied en s'inspirant de la Permanence Info-Natu de Renens. L'équipe de la CISE a ainsi eu l'occasion de visiter la Maison du Monde à Monthey, de découvrir ses activités et faire connaissance avec les bénévoles de la Permanence Info-Natu de Monthey. Des échanges d'idées et de pratiques très intéressants ont eu lieu et, après avoir vécu un moment

de permanence, la sortie s'est conclue autour d'un apéritif dînatoire convivial et chaleureux.

La réception des nouveaux et nouvelles bourgeois-es et des jeunes de 18 ans a eu lieu le 5 décembre. Les membres de la CISE et les personnes naturalisées se sont ainsi réunis lors de la soirée fondue-quizz organisée par la Ville de Renens. Cette soirée a également été l'occasion de présenter le nouveau livret iconographique de la Permanence Info Natu élaboré par Impulsion (Fondation le Relais). Un événement convivial et apprécié par tous les participant-e-s.

Permanence Info-Natu

L'équipe de bénévoles de la CISE accueille les candidat-e-s à la naturalisation de Renens chaque premier mardi du mois de 19h à 21h dans les locaux de la Bibliothèque interculturelle Globlivres. Entre 20 et 35 personnes ont été présentes lors des permanences, avec une moyenne annuelle de 23 personnes. Ces chiffres reflètent une augmentation significative de la participation par rapport à l'année passée, avec des pics en septembre et novembre. Les participant-e-s sont des adultes provenant principalement d'Europe ou d'Afrique (Portugal, Italie, Kosovo, Turquie, Côte d'Ivoire, Cameroun parmi les plus représentés); ils et elles viennent plusieurs fois à la permanence avant d'être auditionné-e-s. L'équipe d'animation est composée de cinq personnes et bénéficie du soutien du Secteur intégration. M. Karaali, du Reader's Digest a été présent lors d'une permanence et a rédigé un article mettant en lumière l'engagement et l'investissement des animateurs et animatrices bénévoles de la



Permanence
Info-Natu

permanence, ainsi que l'importance de cette prestation. L'équipe de la Permanence a également été interviewée par Mme Pétremand, chargée de projets pour le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), dans le but d'illustrer un article portant sur la CISE et l'importance de l'engagement associatif.

Le 3 décembre, les membres de la CISE et les participant-e-s à la Permanence Info-Natu en 2014 se sont réunis à la Buvette de la Salle de spectacles pour le vernissage du livret iconographique de la Permanence Info-Natu, suivi par le repas annuel canadien de la CISE. Plus de septante personnes ont assisté au vernissage du livret et de l'exposition photographique réalisée par l'équipe d'Impulsion (Fondation du Relais) représentant des visions décalées et parfois impertinentes de la Suisse. Le livret iconographique, destiné aux séances de préparation à la naturalisation, a quant à lui pu être consulté toute la soirée dans le hall d'entrée. Les participant-e-s ont également pu échanger avec l'équipe d'Impulsion. Le repas canadien a ensuite permis aux soixante personnes restantes de conclure la soirée de manière conviviale et détendue, en partageant des saveurs et des parfums venant d'ici et d'ailleurs. Ce document permettra ainsi à l'équipe de la Permanence Info-Natu d'avoir davantage de support visuel pour accompagner les candidat-e-s à la naturalisation dès 2015.

En plus des réunions des groupes de travail, la CISE s'est réunie comme à l'accoutumée quatre fois en séances plénières et en séances de bureau. Quelques plénières ont été l'occasion d'aborder des thématiques spécifiques telles que la recherche de Mme Rosita Fibbi, sociologue renommée, portant sur «La situation professionnelle et besoins en matière de formation continue des enseignant-e-s des cours de langue et culture d'origine. Une enquête dans six cantons: BE, GE; JU, LU, SO, VD».

Suite à la plénière de septembre, et en collaboration avec le Service Culture-Jeunesse-Sport, les membres ont également eu l'occasion de découvrir la Ferme des Tilleuls, futur lieu de rencontres, d'échanges et de production artistique.

En 2014, la CISE a soutenu:

- La Bibliothèque interculturelle Globlivres, pour La Nuit du conte
- Palimé Dance pour ses activités de soutien scolaire et de socialisation pour les enfants
- Centre pour la Promotion de l'Écriture et la Liberté d'Expression pour le projet «Déjeune qui lit» (CEPELE)
- Association Culturelle Portugaise NordSud pour le Festival folklorique du Groupe Os Minhotos du 20 septembre 2014
- Le Forum des Associations de Renens (FAR) pour la fête du Printemps 2015

Par ailleurs, l'association Franc Parler a finalisé cette année l'impression du livre «Saveurs locales, 40 recettes de la Suisse multiculturelle», édité par LEP, qui a bénéficié d'un soutien financier octroyé par la CISE en 2013.

Enfin, la CISE a participé à plusieurs manifestations, parmi lesquelles:

- La fête des 10 ans de Franc Parler
- Les 12èmes Assises de l'immigration à Prilly
- La réception des nouveaux et des nouvelles bourgeois/es et des jeunes de plus de 18 ans.

Le rapport d'activité de la CISE pour l'année 2014 est disponible auprès du Secteur Intégration.

Office du logement

Missions et activités de l'Office communal du logement

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- il rédige les rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués ;
- il gère les préinscriptions pour les logements subventionnés et prévoise les candidatures ;
- il informe les habitants sur les droits et devoirs des locataires et se tient à disposition pour conseiller sur les démarches à effectuer; un dépliant d'informations sur le logement est aussi à disposition auprès des divers guichets de la commune ;

- il tient à disposition une liste des principales gérances de la région, disponible à la réception de la Sécurité sociale ;
- il gère l'attribution en sous-location de logements sociaux en collaboration avec le Centre Social Régional de Renens ;
- il établit la statistique annuelle des logements vacants sur la commune ;
- il participe à l'application de la politique du logement de la ville de Renens ;
- il participe à la gestion de projets et au suivi des dossiers de logements subventionnés et/ou protégés et adaptés

Statistique des logements vacants 2014

Au 1er juin 2014, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 13 sur un total de 10'026 logements, soit un taux global de vacance de 0,12% largement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Ce taux particulièrement bas signe une situation de crise persistante sur le marché locatif communal, avec un taux moyen de logements vacants inférieur à 1,5% depuis 2002 (0,07% en 2013, 0,17% en 2012, 0,07% en 2011, 0,09% en 2010, 0,07% en 2009, 0,3% en 2008, 0,7% en 2007, 0,6% en 2006, 1,5% en 2005, et 0,3% de 2002 à 2004).

A titre de comparaison, le taux de logements vacants en juin 2014 était de 0,4% dans l'Ouest lausannois et 0,68% dans l'ensemble du canton.

Préavis LDTR et LAAL

La LDTR est la Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation. La LAAL est la Loi concernant l'aliénation d'appartements loués.

En 2014, l'Office du logement a examiné 1 demande d'autorisation fondées sur la LAAL (3 seulement en 2008, 2009 et 2010 mais 8 en 2011, 4 en 2012 et 2 en 2013), et 3 demandes fondées sur la LDTR (5 en 2013, 2 en 2012, 1 en 2011, 2 en 2010, 4 en 2009 et 7 en 2008). Suivant les préavis favorables de la commune, le canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'État.

Logements subventionnés

Au 31 décembre 2014, la commune participait à l'abaissement des loyers de 86 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces (tout comme en 2013, et 117 en 2010) pour un montant global de CHF 106'283.-. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements) et la Place du Marché (9 logements).

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la commune gère la liste d'attente des préinscriptions pour les candidats aux logements subventionnés. Au cours de l'année 2014, 5 logements subventionnés se sont libérés et leurs locataires ont été remplacés par des candidats de la liste d'attente. Au 31 décembre 2014, cette liste d'attente comprenait 221 dossiers.

Appartements sociaux

Depuis juillet 2007, la commune dispose de 4 logements de secours destinés prioritairement à l'accueil de familles provisoirement sans toit suite à une expulsion. Suite au préavis 48-2014, ces 4 logements sont devenus des logements dits «sociaux» avec potentiellement 10 autres logements à leur ajouter que la commune peut prendre en location et sous-louer pour une durée plus longue avec un encadrement social adapté destiné à l'autonomisation des ménages concernés. La mise en œuvre de ce préavis se fait progressivement avec en particulier la rédaction d'une convention entre le service de la Sécurité sociale et l'Arasol pour régler les détails de fonctionnement.

Appartements adaptés/protégés de la Savonnerie

Le bâtiment de l'Avenue du 14 Avril 12 comprend 12 appartements adaptés/protégés destinés à des personnes âgées dont la situation nécessite des adaptations architecturales. Pour 9 de ces appartements, la Ville de Renens participe à un abaissement des loyers, pour peu que les locataires soient renanais et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la commission d'attribution de ces appartements.

Réseau partenaires logements

Le réseau des partenaires logement de la Ville de Renens comprend des gérances, coopératives, propriétaires, mais aussi des institutions tierces comme le Canton, le CSR, la Préfecture et d'autres communes. Les contacts à l'intérieur de ce réseau sont de plus en plus riches, avec des rencontres aux niveaux fédéral, cantonal, régional et communal.

Plateforme logement de l'Ouest lausannois

En décembre 2013, suite à une demande de l'Office fédéral du logement, les communes de l'Ouest lausannois ont mis en place une plateforme sur le thème du logement dans laquelle l'Office communal du logement est partie prenante. Il s'agit d'un lieu d'échange et de discussion permettant de mettre en commun les expériences de chacun. Elle peut également servir de tremplin pour des projets intercommunaux qui se dessineraient au-travers des discussions à venir. Deux ateliers de la plateforme ont eu lieu en 2014, sur les thèmes des démarches participatives et du logement en urgence.

Prestations sociales diverses

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR. Ces dernières ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et représentent donc des «coups de pouce».

Les demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de camps de vacances ainsi que des devoirs accompagnés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2014, 97 personnes (95 personnes en 2013, 112 en 2012, 94 en 2011, 90 en 2010) ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 23'893.05 (CHF 18'416.20 en 2013,

CHF 22'426.50 en 2012, CHF 24'483.- en 2011, CHF 21'900.- en 2010).

Sur ces 97 personnes:

- 57 enfants (47 enfants en 2013, 63 en 2012, 49 en 2011, 49 en 2010) sont concernés pour des aides de financement aux camps scolaires, camps de vacances et devoirs accompagnés pour un montant de CHF 7'352.- (CHF 4'995.- en 2013, CHF 6'733.- en 2012, CHF 6'428.- en 2011, CHF 4'890.- en 2010)
- 40 familles ou personnes seules (31 en 2013, 49 en 2012, 45 en 2011, 41 en 2010) sont concernées par des situations présentées par les assistants sociaux du CSR pour un montant de CHF 16'568.05 (CHF 11'221.20 en 2013, CHF 15'693.- en 2012, CHF 18'055.- en 2011, CHF 17'010.- en 2010).

Dons de Noël

Depuis de nombreuses années, la Municipalité accorde un don de Noël aux citoyens de Renens dont les possibilités financières limitées sont connues de l'Agence d'Assurances sociales ou du Centre social régional de l'Ouest lausannois.

Depuis 2004, afin de répondre prioritairement à des besoins spécifiques et d'aider les personnes et familles les plus en difficulté, quelle que soit la période de l'année, il a été décidé de ne pas octroyer de don de Noël à des nouvelles situations et d'examiner plus régulièrement les besoins dans le cadre des «Secours communaux».

Les dons de Noël 2014 ont permis à 17 personnes, adultes et enfants (19 en 2012, 14 en 2011, 14 en 2010, 23 en 2009) de bénéficier d'un coup de pouce bienvenu pendant les fêtes de Noël. Les montants remis s'échelonnent entre CHF 150.-, CHF 200.- et CHF 300.- selon que les personnes sont seules, en couple ou en famille, pour un montant total de CHF 2'200.- (CHF 2'400.- en 2012, CHF 2500.- en 2011, CHF 2500.- en 2010, CHF 2'950.- en 2009).

Fonds des activités sociales

Ce fonds d'un montant de CHF 100.- n'a pas été utilisé en 2014.

ETS au sein de l'Administration communale

Sur les quatre postes d'emplois temporaires subventionnés ouverts en 2005 au sein de l'administration communale, deux postes ont été occupés, respectivement un au Service Environnement-Maintenance et un à la crèche «le Tournesol» durant l'année 2014.

Au CTC, un aide jardinier a renforcé l'équipe des jardiniers pendant 6 mois aux espaces verts pour des travaux de débroussaillage, de tonte, désherbage et taille d'arbustes et de haies.

A la crèche le Tournesol, une aide gestionnaire en intendance a été engagée, pour une durée de 6 mois. Dans le cadre de ses activités, elle a participé activement à la préparation des repas, en fonction des différents âges des enfants et de leurs particularités, secondant ainsi la cuisinière. Elle a également apporté son aide pour des travaux de désinfection, de nettoyage, ainsi que pour les travaux autour de l'entretien du linge.

Relations avec les institutions sociales, aînés et petite enfance de Renens

En 2014, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici:

Services de l'entraide familiale

EFRE - permanence «contact-chômage»

La permanence Contact-chômage, située à la rue de l'Avenir 25, est ouverte tous les lundis matins et les jeudis matins et après-midi. Les chômeurs peuvent y échanger et rencontrer un soutien dans la rédaction de leurs curriculum vitae et leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'Ouest



lausannois, puisque les sept communes avoisinantes le subventionnent.

La subvention de la Ville de Renens se monte en 2014 à Fr. 24'000.-.

En 2014, la permanence a effectué 132 ouvertures (130 en 2013, 139 en 2012, 136 en 2011) et accueilli 1'028 personnes dont 712 Renenais (1'080 en 2013, 1'187 en 2012, 899 en 2011). Ce service a établi 1'525 curriculum vitae (1'689 en 2013, 1'404 en 2012, 709 en 2011) et rédigé 4'224 lettres de motivation (4'175 en 2013, 2'499 en 2012, 1642 en 2011).

EFRE - «Vestiaire»

Le Vestiaire de l'EFRE est situé à la rue de l'Avenir 25 et s'ouvre à toute personne désireuse d'acheter des habits, chaussures, jouets ou vaisselle à très bon prix, ou de les mettre en vente. Le Vestiaire est ouvert les mardis et jeudis après-midi sauf pendant les vacances scolaires.

En 2014, plus de 4'000 articles ont été déposés au Vestiaire dont la moitié a été vendue.

La subvention annuelle de CHF 23'340.- de la Ville de Renens couvre le loyer du bureau et du Vestiaire.

EFRE - Ludothèque le «Potiron»

Le Potiron se situe à la rue de la Source 2 et est animé par 9 bénévoles. Il est ouvert les mardis soirs de 17h à 19h et les mercredis après-midi de 14 heures à 17 heures 30. La ludothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

En 2014, en moyenne 65 familles ont fréquenté régulièrement la ludothèque, sur les 74 après-midi d'ouverture. 712 prêts ont été réalisés sur une collection d'environ 500 jeux et jouets disponibles.

La Ville de Renens subventionne la ludothèque à hauteur de CHF 9'840.- par année, couvrant ainsi le loyer et les charges du local de la rue de la Source 2.

Relations avec les institutions liées à la petite enfance

Le service de la Sécurité sociale entretient des relations régulières et soutient financièrement le Jardin d'enfants de Florissant, Ruisseau d'amitié,

l'association «Aux quatre coins» et l'atelier «Aux quatre couleurs». A noter que le jardin d'enfants de Florissant est ouvert 4 matinées par semaine et offre une dizaine de places d'accueil, en complément des jardins d'enfants communaux.

Liens avec les associations partenaires aînés

Le service de la Sécurité sociale entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés et soutient financièrement diverses associations en lien avec les Aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, le Groupe Gym du 3ème âge, le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens, Rayons de soleil, Pro Senectute et Pro-XY.

Relations avec des organismes intercommunaux ou régionaux

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales

La Direction de la Sécurité sociale participe aux travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2014, sous la présidence d'Ecublens lors du 1^{er} semestre, puis de Prilly, dès juillet. Les principaux thèmes abordés durant l'année ont été les suivants :

- Echanges et informations concernant l'ORP (chômage), l'ARASOL (aide sociale, PC famille, rente pont, problématique des expulsions et des logements de secours, travailleuse sociale logement), la plate-forme logement (réseau d'échanges sur la problématique du logement), l'APREMADOL (soins à domicile) et ARCOS (placements en EMS)
- Répartition des subventions entre les communes de l'Ouest lausannois pour les permanences chômage de l'EFFRE et du Défi, et pour les cours de Français en Jeu
- Présentation de l'association «Bénévoles Mère-Sorge» - BMS, il s'agit d'une association constituée de chauffeurs bénévoles, mettant à disposition de personnes dimi-

nuées dans leur mobilité un moyen de transport abordable, sans qu'il soit nécessaire d'avoir une attestation d'ayants droit.

- Présentation de la Fondation PROXY dont l'activité est de soutenir les proches aidants
- Présentation des activités de Profa (en remplacement de la séance annuelle de la Commission consultative du Planning familial)
- Présentation du nouveau directeur de l'ARASPE (Association Régionale de l'Action Sociale Prilly – Echallens), qui fera partie désormais de la Conférence, comme son homologue de l'ARASOL
- Echanges autour de l'augmentation du prix des bons TMRL de CHF 3.50 à CHF 3.60 dès le 01.01.2015

Politique régionale en matière de dépendances et prévention

Le Municipal de la Sécurité sociale participe aux travaux de la commission de Lausanne-Région «Dépendances et Préventions».

Centre social régional (CSR - ARASOL)



Le Conseiller municipal en charge de la sécurité sociale siège au comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale.

Les séances 2014 ont notamment porté sur les sujets suivants:

- Les comptes 2013 et le budget 2015 de l'Association
- La convention avec la commune de Renens (réorganisation de la réception)
- La gestion des dossiers PC famille
- L'organisation des agences d'assurances sociales
- La facture sociale et la participation des communes à l'élaboration d'un règlement du personnel

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leur rapport d'activité 2014.

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois était situé à Renens et a déménagé au Business Parc Malley à Prilly fin 2014. Il couvre

les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cet office est notre partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «cohésion sociale».

De plus, l'ORPOL nous transmet les statistiques établies par «Statistique Vaud» pour le district de l'Ouest lausannois. Celles-ci sont régulièrement transmises à la Municipalité, ainsi qu'au Conseil communal dans le cadre du communiqué de la Municipalité pour les mois de juin et décembre.

Programme Bio+OL

Créé à l'initiative de Renens, en 2004, le programme BIO+OL bénéficie d'une subvention annuelle en fonction du nombre de mesures effectives.

Sa mission est de recevoir rapidement et sans trop de démarches administratives des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts, et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2014, le BIO+ a accueilli 45 jeunes pour un total de 61 mesures. En comptant les renouvellements, ce sont 25 dossiers concernant des jeunes de Renens qui ont été suivis par le BIO+ pour un montant de CHF 48'040.-.

L'âge moyen des participants était de 18,4 ans. La répartition entre filles et garçons a été de 60% de garçons et 40 % de filles. Un peu moins de la moitié des participants était suisse (40%), 24% se trouvait au bénéfice d'un permis C, 27% avaient un permis B et 9% avaient un permis F. Comme les années précédentes, une grande majorité des participants était

Statistiques des demandeurs d'emploi de l'ORPOL

Commune de Renens	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014
Total des demandeurs d'emploi	1198	1230	1126
Total des chômeurs	913	913	845
Demandeurs d'emploi - Hommes	671	705	675
Demandeuses d'emploi - Femmes	527	525	451
Demandeurs d'emploi - Suisses	379	380	370
Demandeurs d'emploi - Etrangers	819	850	756
Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans	45	50	46
Demandeurs d'emploi: 50 à 59 ans	184	207	196
Demandeurs d'emploi: 40 à 49 ans	268	280	283
Demandeurs d'emploi: 30 à 39 ans	347	373	320
Demandeurs d'emploi: 20 à 29 ans	323	291	259
Demandeurs d'emploi < 20 ans	31	29	22
Nouvelles inscriptions du mois	136	161	156
Annulation du mois	90	109	112
Population active RFP 2010	10'037	10'037	10'037
Taux de chômage	9.1	9.1	8.4

issue de VSO (75%), une partie de VSG (5%), 16% avait suivi une scolarité à l'étranger, en école privée ou en classe d'accueil et 4% des jeunes sortaient d'une classe R. Pour les participants ayant quitté la mesure en 2014, une partie a eu accès à une place de formation ou un emploi (40%), d'autres ont été orientés vers une autre mesure d'insertion (52%) et 8% ont abandonné leur suivi.

Français en Jeu

En 2014, 388 apprenants ont pris part à l'équivalent de 23 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois, soit 15% d'augmentation par rapport à l'année précédente, tous cours confondus. 60 personnes ne se sont pas présentées au cours (49 en 2013) et 9 personnes sont restées sur liste d'attente (69 en 2013).

Pour Renens, le nombre de participants aux cours hebdomadaires a été de 93 (93 en 2013, 104 en 2012), soit 33.8% du total des apprenants. 21 personnes supplémentaires (14 en 2013) ont participé au cours spécialisé « Apprendre l'école Renens », 7 ont suivi le cours «Français écrit et commercial» et 13 personnes ont fréquenté le cours semi-intensif.

L'optimisation des inscriptions a été rendue possible par plusieurs facteurs:

- L'augmentation du taux d'activité du poste de responsable de 50% à 80% (financé par le Bureau Cantonal d'Intégration - BCI)
- L'introduction d'une base de données plus performante
- Des rentrées en classes plus fréquentes

La Ville de Renens a soutenu Français en Jeu pour un montant de CHF 16'629.80.- auquel s'ajoute CHF 7'600.- de loyer.

Association Lire et Ecrire

En 2014, la section Lausanne et Région de Lire et Ecrire a organisé 17 cours dans l'Ouest lausannois. 7 cours ont eu lieu à Prilly, 3 à Renens, 2 à Lausanne et un à Ecublens. Une permanence d'inscription est ouverte et permet d'orienter les demandes.

126 personnes ont suivi des cours pendant le 1^{er} semestre 2014 et 115 personnes durant le 2^{ème} semestre, dont 33 habitants de Renens (41% du total). Plusieurs prestations sont en outre proposées à Lausanne pour les apprenants de l'Ouest lausannois (atelier d'écriture, de compréhension de texte, lecture à haute voix et atelier pédagogique personnalisé).

Des actions de sensibilisation à l'illettrisme ont été menées, telles que la distribution de flyers auprès des élèves des écoles primaires de l'Ouest lausannois, la tenue d'un stand à la Place du Marché lors de la Fête du printemps le 29 mars 2014, la participation régulière aux séances du réseau «cohésion sociale» du service de la Sécurité sociale.

Le soutien de la Commune de Renens s'élevait en 2014 à CHF 19'600.- dont CHF 7'600.- destinés au loyer des locaux de la permanence.

Association Franc-Parler

En 2014, l'association Franc-Parler a accueilli environ 160 apprenant.e.s lors de 16 cours hebdomadaires: 3 cours par soir, de 19h à 21h, du lundi au vendredi et un cours pour femmes le jeudi de 14h à 16h. Parmi les activités de l'association, l'année 2014 a été marquée notamment par la mise en place d'un atelier interactif de couture et tricot à la maison du Vallon, un atelier d'écriture créative, la sortie du livre de recette «40 recettes de la Suisse multiculturelle», un projet de longue haleine avec les éditions LEP, mais surtout par la fête des 10 ans de l'association qui s'est déroulée à la salle de spectacles de Renens et a remporté un franc succès! Cela a été l'occasion de remercier toutes les personnes, y compris les autorités de la Ville de Renens, sans lesquelles toute cette aventure n'aurait pas pu naître, en 2004.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 10'000.-

Association des Familles du Quart Monde



La Ville de Renens est l'une des huit communes de l'ouest lausannois à soutenir les activités de l'association des familles du Quart Monde par une subvention de CHF 72'000.-, dont CHF 13'000.- de participation au loyer et CHF 59'000.- destinés à financer les charges salariales de l'équipe d'animation, de gestion et de logistique.

L'Association des Familles du Quart Monde offre un lieu de rencontre aux familles socialement défavorisées de la région en favorisant la prise de parole et l'expression de chacun.

Le but de l'association est de renforcer les personnes dans leurs capacités à entreprendre des démarches

quotidiennes, par exemple de désenclavement, de les faire participer à l'organisation de petits événements, d'améliorer les ressources des personnes précarisées et d'offrir un accompagnement individuel.

De nombreuses activités communautaires sont proposées tout au long de l'année: activités de loisirs, de création, de réflexion et de formation.

Ainsi, l'association des Familles du Quart-Monde a été présente à l'Armée du Salut à Lausanne, le 17 octobre 2014 pour la journée mondiale de la misère.

Afin de se présenter au public, elle a également organisé la manifestation «Un événement, des artistes pour dire l'Association des Familles du Quart Monde» le samedi 18 octobre à la salle de spectacles de Renens. Au programme: une exposition de photos et des ateliers créatifs l'après-midi et 3 concerts le soir.

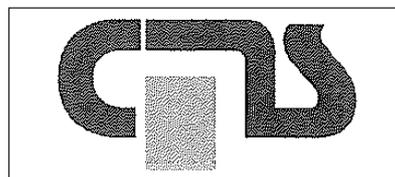
CMS de Renens nord Crissier et Renens sud - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre CMS situés dans son giron: Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny.

Le Municipal de la Sécurité sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

Les équipes des CMS assurent des prestations, dont la majorité concerne les soins de base et l'aide au ménage.



Profa - Planning familial

La relation qu'entretient la Municipalité avec le centre Profa se situe au niveau de sa représentation dans la Commission consultative, dont la présidence est assurée par le Municipal de la Sécurité sociale.

Jusqu'en 2013, la Commission consultative du Planning, composée des Municipaux des affaires sociales de l'ouest lausannois, de membres de partis politiques de Renens et de représentants du planning, se réunissait annuellement, afin, notamment, d'examiner et de commenter le rapport d'activités et discuter de sujets de préoccupation commune ou de développement souhaité dans les activités du planning.

Depuis 2014, il a été décidé de supprimer cette séance annuelle et de l'intégrer dans l'une des séances de la Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales.

Pour de plus amples informations, le rapport d'activités du Centre de Planning familial est à disposition.

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Dans le cadre de la subvention annuelle de la Ville de Renens à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction de la Sécurité sociale a rencontré Mme Emmanuelle Robert, secrétaire générale de la Fedevaco, le 8 avril dernier pour discuter des projets en recherche de financement. La Municipalité a validé la proposition de la Direction de la Sécurité sociale de répartir les CHF 20'000.- inscrits au budget sur les 3 projets suivants:

- EPER, soins à domicile dans les régions rurales de Roumanie, le partenaire sur place est la Fondation Diakonia. Le projet offre aux personnes âgées, malades et nécessitant des soins, un encadrement et des soins à domicile dans 30 régions rurales de 5 districts de Transylvanie. Dans ces régions, la population âgée est élevée en raison de l'exode rural. 10% d'entre eux sont issus de la communauté rom, particulièrement défavorisée sur le plan sanitaire. 1ère année de contribution, subvention 2014 de CHF 7'500.-.
- Association Norlha au Tibet, «des légumes pour une meilleure santé». Ce projet vise l'améliora-

tion de la nutrition de la population de la région de Sersshul au Tibet à travers la production de légumes. Une première phase du projet a permis la mise en place de serres communautaires. La deuxième phase du projet, à laquelle Renens participe, propose la mise en place de serres familiales (env. 15 par villages), la formation de technique agricole et en gestion entrepreneuriale pour la gestion efficiente des serres. Les légumes ainsi obtenus sont consommés principalement par les cantines scolaires, les monastères et les familles pauvres. 2ème année de contribution, subvention 2014 de CHF 7'500.-.

- Organisation Peace Brigades, Indonésie en collaboration avec le partenaire Elsam. Depuis 1981, Peace Brigades International réalise un important travail d'observation et de soutien aux défenseurs et défenseuses des droits humains menacé-e-s. Le projet de PBI a comme objectif le soutien et la formation en droits humains et à l'autoprotection des défenseurs des droits humains en Indonésie. Inspirée par les valeurs fondatrices, qui sont la non-violence, la non-ingérence et l'impartialité, la présence sur le terrain de PBI permet à ces personnes de poursuivre leurs objectifs et de créer des espaces pour la paix. Subvention 2014 de CHF 5'000.-.

Par ailleurs, la FEDEVACO a fêté ses 25 ans d'existence le 13 septembre 2014 aux Halles, à Morges, au travers de spectacles, projections de films et expositions. La Municipalité a souhaité souligner le travail effectué depuis 25 ans par la FEDEVACO dans l'établissement et le suivi de projets de coopération à l'étranger par un versement de CHF 1'000.- au titre de participation aux 25 ans de la FEDEVACO. Elle a également mis à disposition 22 panneaux d'affichage pour l'annonce de la manifestation à Renens.

Soirée Fedevaco 2014

Depuis 1995, la Ville de Renens, au travers de sa subvention annuelle à la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération), soutient de nombreux projets de coopération à l'étranger. Afin de donner de la visibilité au travail accompli par la FEDEVACO et par les diverses associations sur le terrain, la Direction de la Sécurité sociale a souhaité mettre en place une soirée le jeudi 30 octobre 2014 à la Salle de spectacles.

Profitant du passage en Suisse de la troupe théâtrale haïtienne «les Rescapés», la Direction de la Sécurité sociale a invité les 4 comédiens à présenter un spectacle sous la forme d'un théâtre forum qui a permis au public d'interagir avec les acteurs. Une façon d'appréhender le quotidien et les difficultés auxquels sont confron-

tés les ressortissants d'un pays qui a été fortement touché par les catastrophes naturelles, notamment le tremblement de terre de 2010, ainsi que par la misère et le manque de perspectives économiques.

De plus, des projets de coopération proposés par la FEDEVACO et soutenus par la Ville de Renens en 2013 et 2014 ont été présentés sur panneaux d'affichage, dans le forum de la salle de spectacles, afin que chacune/chacun ait le loisir d'en prendre connaissance. La soirée s'est terminée en toute convivialité par un verre de l'amitié.

Flyer Les Rescapés

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2014 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 mars 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

Marianne Huguenin

(LS)

Le Secrétaire :

Nicolas Servageon



Comptes d'exception pour la Ville de Renens

Des revenus surprises boostent le résultat du chef-lieu de l'Ouest lausannois, plutôt habitué aux budgets très serrés

On ne peut pas dire que Renens a la réputation d'être à l'aise financièrement. Et ce n'est toujours pas le cas. Mais la Ville a présenté hier des comptes 2013 dont elle n'a pas à rougir. «C'est une bonne année, mais il y a aussi de bonnes surprises», résume Marianne Huguenin, syndique popiste.

«Les charges, les prestations, la tenue des engagements... tout est maîtrisé», relève le municipal des Finances, Jean-François Clément. En ligne avec ce que les autorités avaient inscrit à leur budget, qui s'élève à 100 millions de francs.

La bonne nouvelle se situe au chapitre des revenus. «Ils sont beaucoup plus importants que prévu», explique Jean-François Clément. Résultat: Un excédent de revenus de 5,3 millions de francs est enregistré. Alors que c'était un déficit de près de 4 millions que les autorités avaient anticipé.

C'était compter sans les «bonnes surprises» de l'exercice 2013. Un impôt sur les successions d'abord, qui a fait rentrer 3,4 millions de francs dans les caisses. L'affaire immobilière d'une société basée à Renens a permis d'apporter 3,6 millions de plus. Les Transports lausannois, en différant certaines dépenses, ont permis d'économiser 1,2 million

de francs. Enfin, et la question inquiétait les élus depuis trois ans, l'impôt sur le revenu et le capital est plus important que prévu et la tendance à sa baisse s'inverse. Ce à hauteur de 1,6 million de francs.

Ces bonnes nouvelles permettent de constituer un fonds de 4,5 millions de francs. Les autorités pourront y puiser l'argent nécessaire à de grosses rénovations de bâtiments communaux.

4,5

C'est, en millions de francs, le montant que Renens a décidé d'affecter au nouveau fonds «Rénovation des bâtiments communaux»

La marge d'autofinancement se porte, elle aussi, à merveille: 11,2 millions de francs. «C'est l'oxygène de nos finances, qui nous sert notamment à maintenir des taux acceptables lors de nos emprunts», souligne Jean-François Clément. Ces derniers, en baisse, restent raisonnables: 59 millions de francs. Et l'endettement net par habitant passe de 1117 francs en 2012 à 954 pour ce dernier exercice.

Reste que la Ville a investi moins que prévu: 8,4 millions, contre les 20,2 budgétisés. Des retards ont été pris au Collège du Censuy et dans le remplacement de collecteurs.

C.I.M.



Le pôle imprimerie de la Famille Sandoz entre dans le capital d'IRL Plus

L'imprimerie IRL Plus à Renens décroche un nouveau partenaire. La holding SFF Arts Graphiques (SFFAG), soit le pôle imprimerie de la Fondation Famille Sandoz, entre dans le capital de la société sauvée en 2012. Aucune modification des effectifs n'est prévue, indiquent jeudi les entreprises. Michel Berney, actuel administrateur-délégué d'IRL Plus, devient directeur général de la holding. Celle-ci comprend désormais six unités: PCL Presses centrales, Entreprises d'arts graphiques Jean Genoud, M+S Reliure, Imprimerie Cornaz, Musumeci S.p.A et IRL Plus.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble atteint 70 millions de francs, pour deux cent septante employés, précise Olivier Verrey, président de SFF Arts Graphiques S.A. Un tel partenariat permet d'éviter «une bagarre générale, avec beaucoup de sang, sans solution, le tout au profit de concurrents étrangers», commente le responsable qui ne chiffre pas l'entrée au capital. Avec cette réunion de compétences, «on a de quoi vraiment bien faire» dans un contexte «difficile». Les prix

sont certes plus bas à l'étranger, mais l'offre locale a une qualité élevée, voire unique, souligne Olivier Verrey.

Aucune place de travail n'est remise en cause, souligne le communiqué des deux sociétés. Les six entités gardent non seulement leurs marques connues et ancrées dans le patrimoine romand, mais également les collaborateurs sous contrat.

Menacées de fermeture en été 2012 après le retrait de Swissprinters, les Imprimeries Réunies Lausanne (IRL) sont devenues les IRL Plus. L'entreprise avait été reprise avec l'appui du canton de Vaud et de Renens. Une septantaine d'emplois sur cent vingt-six avait été sauvée.

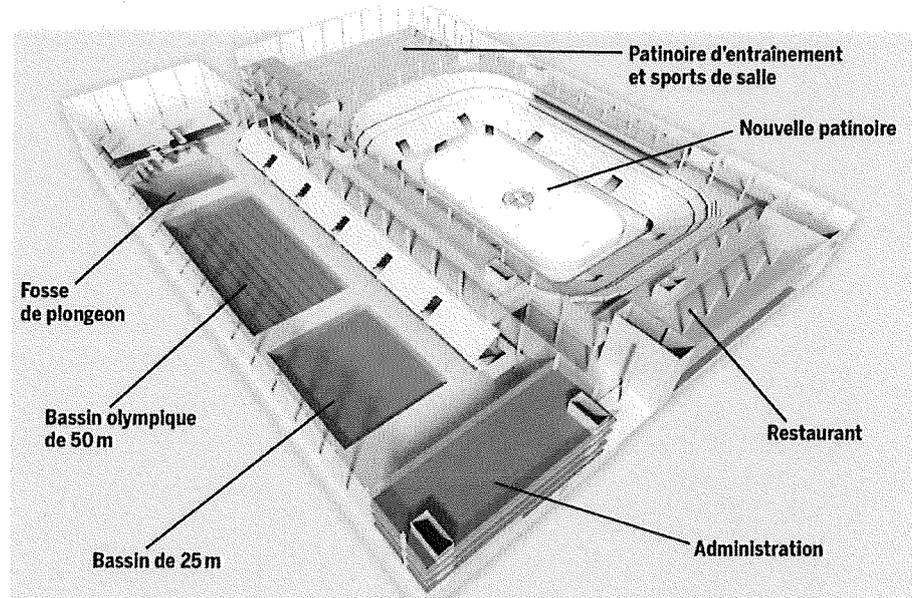
Dans un communiqué, le Conseil d'Etat vaudois s'est réjoui du partenariat conclu et de la volonté de maintenir une production industrielle locale. Il annonce du même coup que son intervention dans ce dossier est terminée. Il avait accordé à l'époque un cautionnement d'un million de francs. ATS

La capitale olympique veut faire honneur à son titre

LAUSANNE. Un nouveau complexe sportif prendra forme à Malley dès 2019. Des concerts y seront aussi prévus.

Sa saison à peine terminée, le Lausanne Hockey Club (LHC) peut envisager son avenir avec sérénité. Une nouvelle patinoire de 10 000 places sera construite pour 2019, soit à temps pour les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ), pour lesquels la capitale vaudoise est candidate. Le Conseil d'Etat, les villes de Lausanne, Prilly et Renens, ainsi que «Lausanne Région» ont présenté hier un projet ambitieux de centre multisports. En plus d'une nouvelle patinoire située au sud de l'actuelle, une piscine olympique – opérationnelle en 2022 – et des installations pour plusieurs sports de salle sont prévues.

«Grâce à la perspective des JOJ, ce projet est une opportunité pour accélérer la réalisation d'une infrastructure très importante pour tout le canton», a commenté le conseiller d'Etat Philippe Leuba. «C'est un projet exemplaire» tant d'un point de vue sportif, écologique qu'organisationnel et



L'étude présentée hier donne une idée des contours du futur centre multisports. -DR

participatif, a déclaré pour sa part le syndic lausannois, Daniel Brélaz. Avec ce centre, «nous marquons notre engagement pour le sport» et rendons Lausanne «plus digne» de son appellation de capitale olympique.

Le coût total du projet est devisé à quelque 217 millions de francs, à charge des différents partenaires, dont une

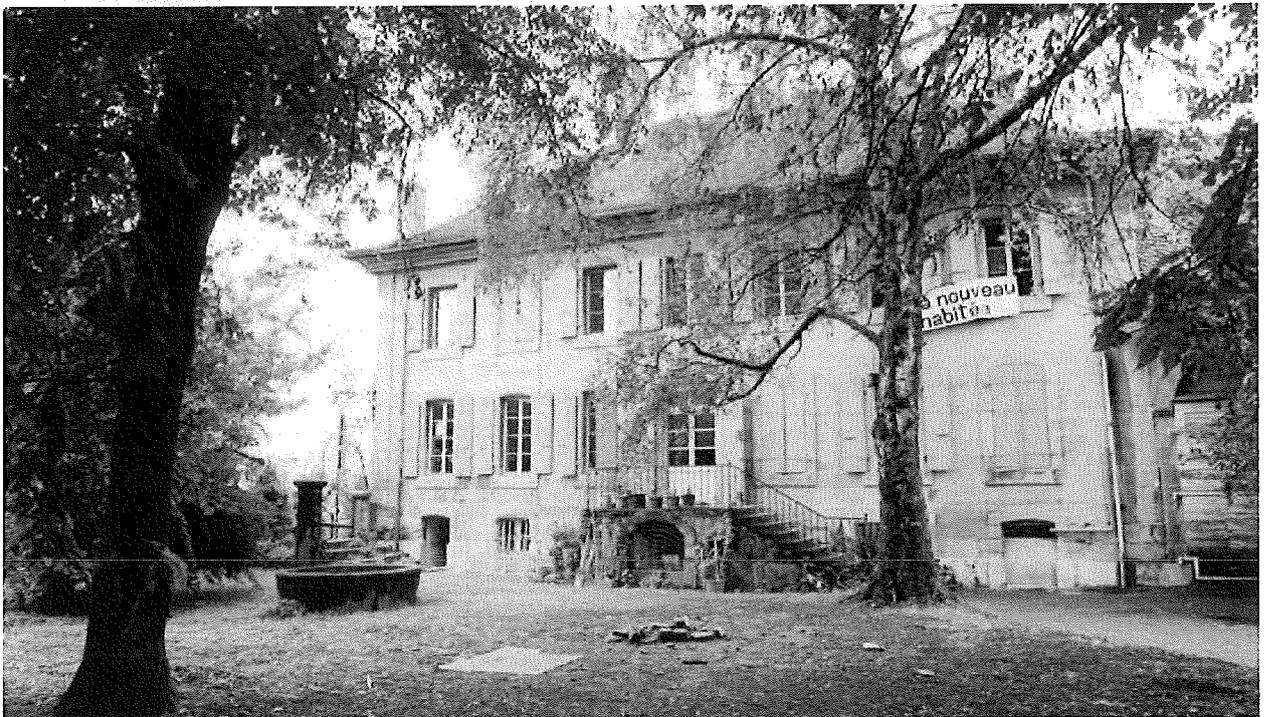
participation de 30 millions du Canton. Outre les activités sportives, la patinoire pourra aussi faire office de salle de spectacle.

La balle est dans le camp des autorités communales concernées, qui auront à se prononcer d'ici une année. Un concours d'architecture pour tout le complexe sera lancé ce printemps déjà. -VYVES REGEZ

LHC pas prétérité

La nouvelle patinoire sera construite à la place de l'actuel «Espace Odyssee». Durant les travaux, les matches du LHC se dérouleront dans l'enceinte actuelle. Lors de la première saison dans ses nouveaux murs, seuls trois gradins (7000 places) seront disponibles. La patinoire sera complètement terminée pour le championnat suivant.

Renens



Squattée depuis quinze ans, la ferme des Tilleuls date de 1730. Les derniers occupants ont promis de partir avant lundi. PH. MAEDER

Le squat des Tilleuls cède sa place à l'Autre Musée

La transformation de la ferme, occupée depuis 1999, démarre lundi. Retour sur la vie mouvementée d'un lieu emblématique

Gabriel Sassoon

Une page de l'histoire de Renens se tourne. Lundi, la Commune va donner le premier coup de pioche visant à transformer l'ancienne ferme des Tilleuls en espace culturel. Les membres du Collectif La Louve, qui squattent le domaine de 6000 m² depuis plus d'un an, se sont engagés à quitter les lieux, non sans réticences. Ils laissent le champ libre à la construction de l'Autre Musée (*lire ci-contre*). Avant eux, l'Association Castel Dahu avait occupé la maison de maître pendant plus de dix ans. Et imprimé sa marque sur la vie alternative de la région lausannoise. Rappel de l'histoire.

En 1999, la pénurie de logements pousse un groupe d'étudiants de l'UNIL, de l'EPFL et de l'ECAL à investir illicitement la ferme abandonnée, en bordure de la rue de Lausanne. «Nous l'avions choisie car elle se prêtait parfaitement à la vie en communauté, se remémore Marc*, l'un des pre-

miers résidents. Avec une cuisine et une grande salle de bains communes ainsi que quinze chambres, elle était aménagée comme pour accueillir une colonie de vacances.» Et pour cause: les CFF, qui avaient acquis le domaine en 1876, avaient transformé la bâtisse classée en habitation pour leurs apprentis. Alors qu'elle avait déserté l'endroit depuis quelques années, l'ex-régie fédérale s'opposait pourtant à l'arrivée des squatters. «Nous avions intercédé pour qu'ils les laissent s'installer», rappelle Marianne Huguenin, syndique de Renens. Un contrat de confiance est signé.

A l'époque, la culture underground lausannoise s'épanouit et le club La Dolce Vita vit ses heures de gloire. Baignant dans cet univers, les nouveaux occupants apportent leur contribution. «Les fêtes organisées aux Tilleuls, le soir de Noël ou encore pour Halloween, drainaient parfois jusqu'à 1500 personnes, se rappelle Marc. Si l'on insomnisait bien les fenêtres avec des matelas, les voisins ne se plaignaient pas.» La communauté organise aussi des projections de films et des concerts. Les recettes sont réinvesties dans du matériel ou servent à payer les artistes. «Il n'a jamais été question de faire de l'argent.»

La ferme revit

Les squatters entretiennent aussi leur domaine. Un potager, un poulailler, des ruches, une microbrasserie: la ferme reprend vie. Et évolue. «Au début, il fallait être étudiant pour y habiter, raconte Marc. Puis on a commencé à accueillir des gens dans le besoin. Les valeurs communautaires sont aussi devenues plus idéologiques. On a installé des toilettes sèches, le potager était cultivé selon les statuts lunaires.»

En 2008, la Commune de Renens rachète le domaine aux CFF et projette d'y ériger un musée. Les occupants peuvent rester jusqu'au début des travaux préparatoires. C'est en août 2012 qu'ils font leurs valises. Mais, deux semaines plus tard, le Collectif La Louve prend possession des lieux. «Nous n'avons pas apprécié du tout», affirme Marianne Huguenin.

Cette deuxième génération de squatters, qui n'a pas souhaité s'exprimer, laisse cependant la Ville accéder à la demeure quand elle en a besoin. Ils acceptent finalement de désertir la maison un jour avant le lancement des travaux, début d'une nouvelle étape dans la riche histoire des Tilleuls.

* Prénom d'emprunt

L'espace culturel ouvrira en 2016

● Les travaux qui démarrent lundi sur le site communal des Tilleuls et qui déboucheront sur la création de l'Autre Musée devraient s'étaler sur un peu plus d'une année. Outre des rénovations et la mise en place d'une isolation aux normes, un

ascenseur sera installé dans le bâtiment principal. Coût total: plus de 5 millions de francs.

L'association responsable de ce nouvel espace culturel en prendra alors possession. L'ouverture devrait avoir lieu en 2016. La maison abritera

des expositions tandis qu'un laboratoire sera ouvert aux écoles et aux associations pour des collaborations. Un café est aussi prévu.

La Commune a racheté le domaine aux CFF pour 1,8 million de francs en 2008.

Date: 11.04.2014

24 heures

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 23
Surface: 3'523 mm²

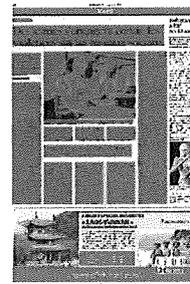
Renens



La Commune veut respecter l'environnement. Elle a décidé d'investir 14 999 fr. dans une machine qui fabrique du produit de nettoyage, à la pointe de la technologie en la matière. De l'eau, du sel et de l'électricité lui suffisent à assurer une propreté écologique. Le municipal des Bâtiments, Jean-Marc Dupuis, a même bu le liquide utilisé pour prouver son caractère inoffensif. L'appareil servira au nettoyage du collège du Léman. C.I.M.

Cet article a été publié dans les éditions régionales suivantes:

Média	Type	Tirage
24 Heures Lausanne	Édition principale	32'577
24 Heures Régions	Sous-éditions et régionales	35'887
	Tirage total	68'464

**Education****Des jeunes s'engagent contre les violences sur les réseaux sociaux**

Dea Billaca et Lucien Diserens font de la prévention sur les réseaux sociaux auprès des jeunes, via une webradio basée à Renens. Cela dans le cadre d'un programme national. ODILE MEYLAN
Phillippe Maspoli

Comment prévenir les usages néfastes de WhatsApp ou Facebook? Une piste s'esquisse dans l'Ouest lausannois

Une baston préparée sur la messagerie WhatsApp a fini à l'intérieur du collège de Pully en janvier. Les adultes sont désemparés

face à l'univers des réseaux sociaux et des politiciens réclament des mesures. Une commission du Grand Conseil s'est penchée le 11 avril sur ce thème. Et si de nouveaux modèles de prévention émergeaient du «terrain», c'est-à-dire des jeunes eux-mêmes? Sur la base d'une expérience d'«éducation par les pairs» menée l'an dernier à l'aide d'une radio sur le web, Renens et Prilly vont tester dans quelques mois une approche qui aide les ados et leurs pa-

rents à mieux se comprendre.

Pour et par les jeunes

«Si un représentant de l'autorité s'adresse à des jeunes, ils se disent que l'adulte expose des idées liées à sa génération et il n'est pas écouté», relève Lucien Diserens, apprenti en mécanique automobile âgé de 17 ans. «L'idée, c'est de faire de la prévention par les jeunes, pour les jeunes, ajoute Dea Billaca, une gymnasiennne de 17 ans. Quand un jeune parle à un

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 16
Surface: 59'244 mm²

jeune, c'est plus efficace. Nous ressentons les mêmes choses. Nous nous sentons en sécurité même si nous ne nous connaissons pas.» Le duo pourrait être amené à participer aux futures actions de prévention autour des réseaux sociaux, qui auront lieu en octobre et en novembre avec la collaboration de l'Association des parents (APE) de Renens, d'Info-parents à Prilly, ainsi que de la police de l'Ouest lausannois.

Nous avons rencontré Lucien Diserens et Dea Bllaca à Renens, derrière les micros de la «Webradio par les jeunes», désormais nommée Radio Renens. En 2013, ils ont animé des débats et monté des émissions. Il est trop tôt pour mesurer l'impact de leur travail, qui fait partie d'une opération expérimentale au niveau national, appuyée par l'Office fédéral des assurances sociales, sur le thème «Jeunes et médias». Une sociologue spécialisée dans le domaine, la Fribourgeoise Claire Balleys, a été mandatée pour évaluer les projets romands: «Les messages de prévention sur les réseaux sociaux sont en général pensés par les adultes à partir de leurs préoccupations et de leurs représenta-

tions de ce que les ados y font. Il faut partir des pratiques des jeunes», relève-t-elle. Un rapport sera présenté en mars 2015.

L'expérience des débats organisés dans le cadre de la «Webradio par les jeunes» a mis en évidence le fossé qui sépare les ados des parents au sujet de WhatsApp, Facebook, Twitter et compagnie. «Une vingtaine de jeunes participaient au débat avec des adultes. Lorsque nous avons demandé qui a été confronté à du sexting (*ndlr: échange sur le web d'images intimes*), tous les jeunes ont levé la main. En revanche, aucun adulte ne s'est manifesté», raconte Dea.

«Quand un jeune parle à un jeune, c'est plus efficace. Nous ressentons les mêmes choses»

Dea Bllaca,
17 ans, gymnasiennne

Lucien se montre pragmatique: «On ne pourra pas faire complètement disparaître certains aspects négatifs des réseaux sociaux. Ça

vient beaucoup de l'éducation.» Mais puisqu'il s'agit d'éducation, Déa et Lucien insistent tous deux sur l'importance de «rapprocher les jeunes des parents, qui sont souvent largués, d'autant plus s'ils sont d'origine étrangère».

Hors de l'école

Cette expérience pourrait-elle influencer les débats politiques à venir? A Renens, l'action menée par les jeunes figure dans la réponse de la Municipalité au conseiller communal socialiste Michele Scala, qui avait fait part de son inquiétude après la bagarre de Pully en janvier. «L'action programmée pour l'automne est un projet assez novateur qui en est encore à ses balbutiements», déclare Myriam Romano, municipale à Renens. Au Grand Conseil, l'intervention du socialiste Jean Tschopp portait surtout sur la prévention à l'école. Pour le délégué à la jeunesse de Renens, Nicolas Perelyguine, qui coache les jeunes de la «Webradio par les jeunes», il est aussi important d'agir en dehors des classes: «On peut ainsi toucher une autre population.»

Webradio <http://jmweb.django.fm>



Un projet national à 800 000 francs, dont 27 000 francs pour Renens

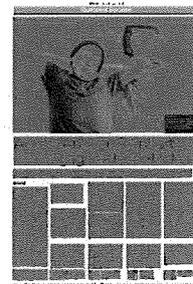
● La «Webradio par les jeunes» expérimentée à Renens est l'un des sept projets «Jeunes et médias» développés en Suisse et soutenus par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Le budget total se monte à 806 000 fr., dont 500 000 fr. pris en charge par la Fondation Jacobs, à Zurich, qui soutient des actions liées à la jeunesse, le reste provenant de la Confédération. La «Webradio par les jeunes» de l'Ouest lausannois a ainsi bénéficié d'une contribution de 27 000 fr. Sur le plan romand, deux expériences s'ajoutent à celle de

l'Ouest lausannois. L'association Rien ne va plus, à Genève, s'occupe de la dépendance aux jeux, notamment les jeux vidéo. L'organisation romande Ciao, basée à Lausanne, propose de son côté à des élèves de 13 à 17 ans de créer des vidéos, des bandes-son ou des BD évoquant leurs mésaventures sur les réseaux sociaux, cela à l'enseigne de moi@web. Tous ces projets ont un point commun, la «prévention par les pairs». Est-ce que ça fonctionne? Il est trop tôt pour tirer un bilan. «Il apparaît que l'éducation par les pairs suscite un grand

intérêt, mais que sa mise en œuvre est dans le même temps très exigeante», relève un responsable du programme Jeunes et médias au niveau national. Localement, certains relèvent la difficulté à s'entendre sur la définition de la prévention «par les pairs». Différentes voies sont explorées, ainsi que le relève Eva Fernandez, directrice de Ciao: «De notre côté, nous laissons les participants agir avec beaucoup de liberté. D'autres forment des jeunes chargés ensuite d'intervenir auprès de leurs pairs. Ce ne sont pas les mêmes modèles.»

Date: 06.06.2014

(24)heures



Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 31
Surface: 106'595 mm²

Nomination



PHOTOGRAPHIE
Omar Porras, 51 ans, a de quoi s'étirer d'aise. Au-delà de Genève, son royaume s'étend aujourd'hui au Théâtre Kléber-Méleau, qu'il dirigera dès l'été 2015.
PASCAL FRAUTSCHI

Après l'Anneau Reinhart, Porras gagne Kléber-Méleau

Les jeux sont faits: le 1^{er} juillet 2015, le fondateur du Teatro Malandro et metteur en scène colombien reprendra les clés du théâtre lausannois des mains d'un Philippe Mentha réjoui par la nouvelle

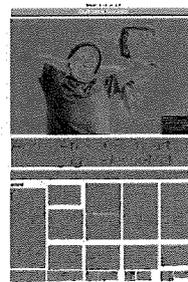
ARGUS 
MEDIENBEOBACHTUNG

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Réf. Argus: 54124995
Coupure Page: 1/3

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.chGenre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaineN° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 31
Surface: 106'595 mm²**Katia Berger**

Cette saison l'aura décidé-ment couronné roi du théâtre suisse! Après un automne prolifique qui l'a vu donner tour à tour un *Roméo et Juliette* en japonais et une *Dame de la mer* d'après le Norvégien Ibsen, le globe-trotter de l'art scénique a été honoré en mai dernier du prestigieux Anneau Reinhart (désormais Grand Prix suisse de théâtre). Le voilà depuis hier officiellement nommé à la tête du Théâtre Kléber-Méleau, situé dans l'Ouest lausannois et fondé il y a trente-cinq ans par Philippe Mentha. «L'année a été chargée en émotions, admet l'introspectif. Et toutes vont dans le même sens!»

Né en 1963 à Bogotá, Omar Porras a créé le Teatro Malandro en 1990, à Genève. Son esthétique reconnaissable entre toutes a marqué de son empreinte des œuvres tant classiques (Cervantès, Shakespeare, Molière), modernes (Jarry, Wedekind, Brecht) que contemporaines (Mrožek, Dürrenmatt, Lorca). Festive et colorée, empruntant aux masques comme aux formes orientales, mettant à profit la créativité plastique de son frère, Freddy Porras, elle s'est frottée aussi bien à l'opéra (au Grand Théâtre, à Genève, et à l'Opéra de Lausanne) qu'aux textes dramatiques. Après des débuts underground, elle a surtout suscité un engouement croissant d'année en année. Jusqu'à l'apogée présente.

Plus de trente candidats

Composée de représentants des villes de Lausanne, Prilly et Renens, de l'Etat de Vaud et de professionnels du théâtre et de la formation, la commission de sélection

«**Quel honneur d'être le successeur d'un si grand homme de théâtre!**»

Omar Porras, fondateur et directeur de la Compagnie du Teatro Malandro de la nouvelle direction de Kléber-Méleau avait à départager 31 dossiers de candidature reçus au 31 mars 2014. Elle a auditionné neuf des postulants - et pas des moindres, puisque s'y mêlaient notam-

ment Dorian Rossel, Robert Bouvier, Robert Sandoz ou le duo Denis Maillefer-Alexandre Doublet.

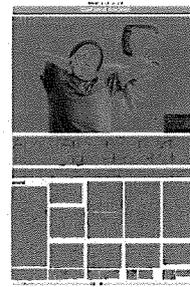
Hier, elle a annoncé avoir fixé son choix sur Omar Porras pour sa «ligne artistique unique, sa volonté d'inscrire son travail dans le développement actuel de l'Ouest lausannois et son souhait de faire rayonner l'institution». Son entrée en fonctions est fixée au 1er juillet 2015. Contrairement à son prédécesseur, il est au bénéfice d'un contrat de cinq ans, renouvelable, comme Vincent Baudriller à Vidy.

A l'heure des décisions, les réactions sont contrastées. Du dépit de voir l'artiste au turban quitter son bercail genevois à l'amertume de ne pas voir accéder à la programmation un artiste plus en phase avec la scène locale, en passant par l'appétit pour la subvention genevoise laissée «vacante»... Parmi tous ces sons de cloche, qu'en est-il du premier intéressé?

«Je suis extrêmement heureux, déclare le nouveau capitaine. Depuis trente-deux ans que je pratique le théâtre, ça fait bien longtemps que je souhaitais bénéficier d'un lieu de création digne des spectacles que je produis, avec les moyens qu'il leur faut. Heureux aussi d'inaugurer un rapport différent avec la profession romande, et de pousser mes valises vers ce lieu magnifique, créé par un homme formidable. Succéder à Philippe Mentha est un véritable honneur, et mon projet s'inscrit parfaitement, je crois, dans la voie qu'il a ouverte.» Sa politique de programmation? «Favoriser la création, le rayonnement sur la Suisse et l'étranger en offrant un lieu de dialogue entre les artistes d'ici et d'ailleurs. Sans oublier l'attention constante portée au public. Avec l'expérience que j'ai acquise, j'aspire à transmettre mes savoirs, mon carnet d'adresses, mes réseaux. Enfin, j'aimerais renforcer le dialogue politique entre les Cantons de l'arc lémanique: je ne vais pas oublier vingt-cinq années d'aventure genevoise comme ça!»

A Renens, Phillippe Mentha ne fait pas mystère de sa satisfaction: «J'espère qu'Omar Porras aura les moyens dont il a besoin pour travailler et qu'il trouvera l'équipe pour l'accompagner, souligne le fondateur de Kléber-Méleau. Fera-t-il table rase ou entrera-t-il en discussion avec les

gens qui font vivre aujourd'hui ce lieu? Je ne vais pas usurper un temps qui ne sera plus à moi, mais, quand on prend un bâtiment qui fonctionne, on aurait tort de se priver de ses forces; j'aurai l'occasion d'en parler avec lui. Mais je me réjouis qu'il ait une maison pour créer et servir de point de départ à ses tournées. Et qu'il fasse rayonner ce théâtre dans le sens qui sera le sien.» Enfin, candidat écarté au poste de directeur, le metteur en scène Dorian Rossel (il vient de présenter *Oblomof*, d'après Gontcharov, sur la scène de Kléber) applaudit: «Je me réjouis de la nouvelle synergie entre créateurs romands qui s'annonce avec cette nomination! Omar Porras a maintenant la possibilité de faire découvrir sa sensibilité théâtrale au-delà de sa propre esthétique. C'est une belle aventure qui commence.» Quant à l'avenir de la Compagnie Malandro, il n'est pas réglé. «La question n'a pas été discutée, confie Fabien Ruf, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne. Mais il est clair que nous accueillons Omar Porras. Il n'est pas prévu qu'il vienne avec le Teatro Malandro.»



«Je me réjouis de cette nouvelle; qu'Omar ait une maison pour créer et qu'il puisse faire rayonner ce théâtre dans le sens qui sera le sien»



Philippe Mentha,
directeur et fondateur
du Théâtre
Kléber-Méleau

«Bonne nouvelle que le choix d'un artiste pour diriger ce théâtre de création, animé par un artiste. C'est une bonne nouvelle pour Lausanne»



Vincent Baudriller,
directeur
du Théâtre
de Vidy

«Je suis ravi et heureux de cette nomination. Omar est un homme de théâtre que je respecte et que j'aime. J'espère que nous pourrons collaborer ensemble»



Gil Roman,
directeur
et chorégraphe
du Béjart Ballet

«Je suis déçu parce qu'il n'y a pas eu de choix, sinon le choix politique de privilégier un chef de troupe et non un directeur de théâtre»



Edmond Vuilloud,
acteur,
candidat écarté

Date: 06.06.2014

(24)heures

Hauptausgabe

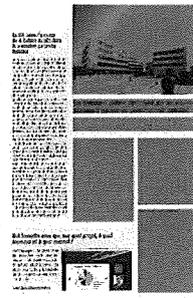
24 Heures
1001 Lausanne
021/349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 31
Surface: 106'595 mm²

Cet article a été publié dans les éditions régionales suivantes:

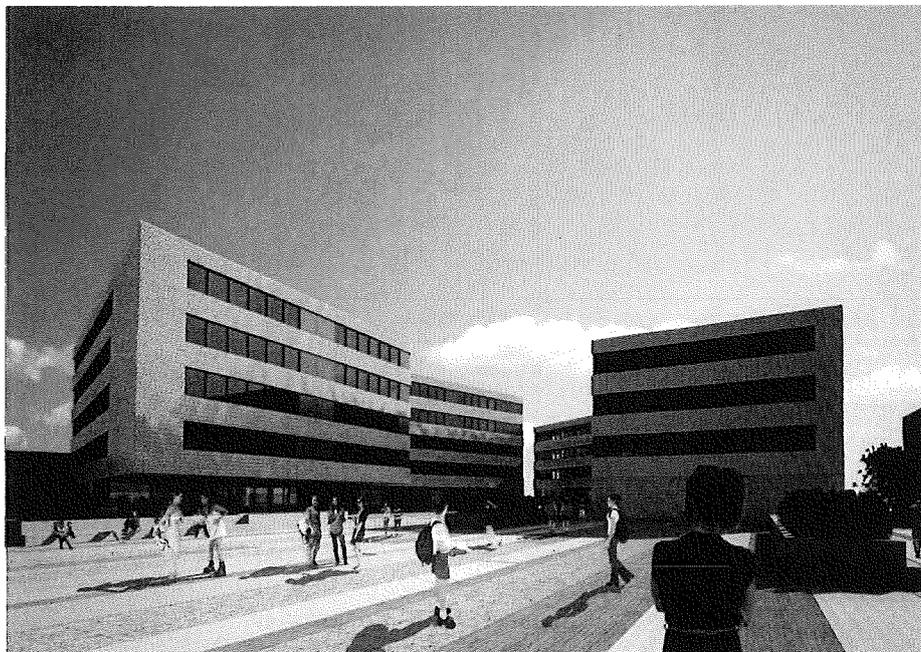
Média	Type	Tirage
24 Heures Lausanne	Édition principale	32'577
24 Heures Régions	Sous-éditions et régionales	35'887
	Tirage total	68'464



Docu Media Suisse Sàrl
8803 Rüschlikon
044/ 724 77 77
www.batimag-online.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 5'002
Parution: mensuelle

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 5
Surface: 27'251 mm²



Un bâtiment public distingué par un nouveau standard suisse de construction durable

Maître d'ouvrage du futur CEOL (Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois), l'Etat de Vaud a participé à la phase pilote du Standard de construction durable suisse (SNBS), et obtenu la meilleure note des 28 projets présentés dans tout le pays.

Ce nouveau standard, qui intègre les différents aspects du développement durable dans la construction, pourrait s'imposer à terme comme une alternative intéressante au label Minergie. Le SNBS (Standard nachhaltiges Bauen Schweiz) a été créé par un groupement de pouvoirs publics (Confédération, Ville de Zurich, etc.) et d'acteurs économiques (grandes banques, fonds de pensions, etc.). L'objectif: intégrer dans la construction les trois dimensions du développement durable (société, économie et environnement) de manière égale et la plus complète possible tout au long du cycle de vie du bâtiment (phases de conception, de réalisation et d'exploitation).

Le SNBS met gratuitement à disposition des projets une méthode et des outils d'évaluation pour les trois domaines ci-

tés. Un système de critères, d'indicateurs et de pondération aboutit à une moyenne notée sur une échelle de 1 à 6.

Il existe déjà de nombreux outils d'aide à la planification, standards et labels, qui ne couvrent toutefois le plus souvent que certains aspects de la durabilité. En outre, le SNBS se veut particulièrement adapté à la culture et aux pratiques suisses dans la construction. Pour l'instant, il s'applique principalement aux immeubles d'habitation et aux bâtiments administratifs, et sera adapté prochainement à d'autres programmes. Il peut être utilisé aussi bien pour les nouveaux bâtiments que pour ceux existants.



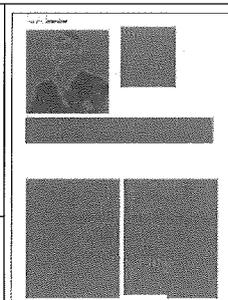
Docu Media Suisse Sàrl
8803 Rüschlikon
044/ 724 77 77
www.batimag-online.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 5'002
Parution: mensuelle

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 5
Surface: 27'251 mm²

Noté avant d'être construit

Dans le cadre d'une phase pilote, ce standard a été testé sur 28 projets de construction dans toute la Suisse. Le futur CEOL de Renens, dont l'octroi du crédit d'ouvrage est en cours au Grand Conseil pour un budget global de 68 millions de francs, a obtenu la meilleure moyenne des projets évalués avec la note de 5,1. Les qualités architecturales, l'adéquation au site ou la procédure de planification du projet se sont particulièrement distinguées. L'Etat constructeur entend développer et étendre tous les aspects durables de sa stratégie immobilière en favorisant le bon sens et non le dogmatisme. Aussi souhaite-t-il privilégier à l'avenir pour ses projets le nouveau SNBS, qui pourrait supplanter à terme le label Minergie parfois jugé trop restrictif. *(ba/com)*



EDITIONS PRESTIGE SA
1070 Puidoux-Gare
021/ 946 37 41
www.espacescontemporains.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 17'145
Parution: 6x/année

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 14
Surface: 37'192 mm²



Responsable stratégique de l'association Inartis, Carmelo Bisognano est le nouveau coordinateur des Ateliers de la ville de Renens, pépinière d'entreprises créée dans le bâtiment de l'Ecal. Il est le fer de lance du Pôle Design, projet soutenu en particulier par le canton de Vaud qui vise à renforcer toute la filière du design, de la formation à l'installation d'entreprises.

Au cœur du développement industriel au XX^e siècle, Renens a vu son tissu industriel se modifier. Aujourd'hui, la ville de l'Ouest lausannois mise sur le design comme facteur d'innovation et de création d'emplois. Rencontre avec Carmelo Bisognano, coordinateur des Ateliers de Renens.

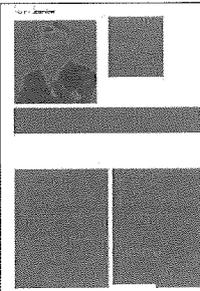
Propos recueillis par Patricia Lunghi

POURQUOI, SELON VOUS, LA VILLE DE RENENS A-T-ELLE OUVERT LA PORTE AU DESIGN?

Le design et, par extension, l'art et l'architecture ne sont pas une nouveauté à Renens. Dès 2007, l'ancien bâtiment de l'usine Iril, rénové par l'architecte Bernard Tschumi, a accueilli l'Ecal. Son arrivée a été soutenue activement par les autorités et par toute la ville, et a représenté une opportunité de requalification d'une friche industrielle, ainsi qu'un potentiel de création de nouveaux savoir-faire et d'emplois, sans oublier le retour en termes d'image. Aujourd'hui, Renens peut s'enorgueillir d'être un pôle extrêmement actif qui fédère écoles d'art et de design, ainsi que des ateliers qui regroupent aussi des entreprises technologiques.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE PÔLE DESIGN ET LE PROJET UNIVERCITÉ?

Le Pôle Design de Renens est le résultat d'une réflexion menée par les autorités politiques, avec le soutien du canton de Vaud. L'objectif est de proposer les conditions-cadres nécessaires à la progression naturelle d'une entreprise au sein de la ville de Renens. De l'idée au produit il y a un certain nombre d'étapes plus ou moins délicates qui peuvent faire l'objet d'un accompagnement afin de faciliter l'émergence de nouvelles sociétés. De la phase d'incubation aux différentes étapes de croissance jusqu'à la floraison de ces sociétés, la ville propose des infrastructures afin que, de la naissance à l'expan-



sion, ces sociétés puissent être associées au devenir de Renens tout en participant à son renouveau.

Le projet UniverCité s'inscrit quant à lui dans un tout autre registre. Son rôle est d'offrir un lieu de réflexion aux chercheurs, aux designers ou aux simples curieux. Un lieu ouvert aux rencontres improbables entre le monde de l'art, du design et des technologies (en particulier la biologie). Issu de la mouvance do-it-yourself bio qui agite la planète, UniverCité tend à tisser des liens entre ces disciplines pour donner naissance au concept de biodesign, autrement dit du vivant au service de l'art et du design. UniverCité ouvrira officiellement ses portes fin septembre à l'occasion des Design Days. Cela sera l'occasion pour le public de découvrir les résultats de la rencontre improbable entre le monde du design et celui du vivant.

QUEL EST VOTRE OBJECTIF – ET CELUI DE LA VILLE DE RENENS – À COURT ET LONG TERME, AU TRAVERS DE CES PROJETS?

Il s'agit d'initier un flux allant de l'incubation à la floraison. Habituellement, la première phase dure deux ans. Au cours de cette période, l'idée devient soit un produit soit un concept. Les premiers clients sont là et il est ensuite possible d'agrandir son espace et d'employer un nombre limité de personnes. Si tout se passe bien, la jeune pousse deviendra une société florissante quelques années plus tard. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une science exacte, mais en mettant toutes les chances du côté des jeunes entrepreneurs, nous pouvons envisager, à terme, de créer un tissu de petites et moyennes entreprises tournées vers le design et les technologies, à Renens.

EN QUOI CONSISTE EXACTEMENT VOTRE RÔLE?

Mon rôle est multiple. Il s'agit avant tout de mettre en réseau des espaces d'accueil (Design Studio, Ateliers de la ville, Cacib), coordination, informations aux étudiants, accueil des nouveaux arrivants et soutien. Plus particulièrement, je suis chargé de la bonne marche des Ateliers de la ville de Renens, qui est une véritable pépinière. Mon profil est celui d'un ancien chercheur devenu entrepreneur à plusieurs reprises. Cette riche expérience est aujourd'hui mise au profit des jeunes entrepreneurs auxquels je peux apporter mon vécu et mes conseils.

QUEL LIEN VOYEZ-VOUS ENTRE LE DESIGN ET LE TISSU ÉCONOMIQUE DE RENENS?

La mise en place du Pôle Design de Renens a aujourd'hui – au travers des sociétés hébergées – et aura demain, un impact direct sur le tissu économique local. De nombreuses entreprises s'y implantent ou se créent, et la proximité d'UniverCité joue le rôle d'un véritable pôle d'attraction.

Par l'ensemble de ces activités, la ville renforce ses liens avec les entreprises, mais aussi entre les entreprises elles-mêmes. Ce qui crée des synergies et des réseaux auxquels je crois beaucoup pour favoriser l'innovation et la création d'emplois.

Date: 11.10.2014

24 heures

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 10
Surface: 53'258 mm²

Renens



La première pierre du Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois (CEOL) a été posée hier à Renens. J.-B. SIEBER/ARC

Le gymnase fait de l'Ouest le district de la formation

ARGUS
MEDIENBEOBACHTUNG

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Réf. Argus: 55468088
Coupure Page: 1/2



Cindy Mendicino L'établissement, parachève la chaîne de l'éducation en même temps qu'il symbolise le dynamisme de la région

Les enfants nés à l'époque de l'idée d'un gymnase dans l'Ouest lausannois seront les premiers à le fréquenter.

La première pierre du CEOL (Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois) posée hier concrétise un projet qui a connu bien des embûches. Car, avant de choisir la bordure des Entrepôts, à quelques pas du silo OBI, à Renens, il a fallu identifier une zone convenable.

Le site de la Planta, à Chavannes, a été sur les rangs à deux reprises. Mais il a souffert d'une trop grande complexité intercommunale, a rappelé Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat en charge de l'Enseignement. «Marianne Huguenin, syndique, et Renens nous ont permis de retrouver le courage de faire ce qu'il fallait», poursuit-elle.

Depuis le choix du site, en revanche, la procédure d'implantation du gymnase a battu des records de rapidité. Ce, d'abord grâce à l'absence totale d'opposition au projet. «Je salue la bonne

En chiffres

54,14 C'est, en millions de francs, le coût du futur gymnase de l'Ouest lausannois.

1300 C'est le nombre d'élèves qui étudieront au CEOL, après une ouverture progressive, dès 2016 (1000 étudiants).

3 C'est le nombre d'autres projets de gymnase en cours. A Aigle, à Echallens et à Rolle.

1 salle de sport triple fait aussi partie du projet. Qui servira également pour le gymnase du soir, la formation du soir pour adultes et pour la passerelle Dubs.

volonté de la population, résume Philippe Pont, chef du Service immeuble, patrimoine et logistique du Canton. La Municipalité de Renens a bien expliqué les choses mais cela montre aussi que le gymnase est voulu, attendu.»

Boom démographique

L'établissement complète la chaîne de la formation manquante de la région, qui compte des écoles primaires et secondaires évidemment mais aussi l'EGAL, l'UNIL et l'EPFL. Il est aussi la preuve du boom démographique qui attend le district. «Avant, il semblait évident que les élèves partent faire leur gymnase à Lausanne, se souvient Marianne Huguenin. Et tout à coup, c'est monté d'un cran, un district voit arriver une HES, il prend conscience qu'il a les Hautes Ecoles...»

Autre signe: le Gymnase de Provence, autrefois conçu comme solution de secours temporaire, devra être maintenu. «La région bouge beaucoup et donne au Conseil d'Etat de l'énergie, explique Pascal Broulis, conseiller d'Etat en charge des Finances. Les délais sont tenus, contrairement à la ville voisine, Lausanne, où on a de la peine à réaliser des projets. Dans l'Ouest lausannois il y a de l'ouverture, ici, le dynamisme existe. Soyez contagieux!»

Les délais sont pour l'heure effectivement tenus pour le CEOL, divisé à 54,14 millions de francs,

Mais Philippe Pont prévient: il y a des obstacles. Outre la hauteur importante des bâtiments (8 étages) et la construction en milieu urbain, une affaire cocasse a failli poser de gros problèmes. L'histoire de Renens s'est en effet rappelée aux constructeurs au moment d'entamer le chantier. Une forte pollution à l'hydrocarbure a été détectée. La petite enquête menée a permis de déterminer que la pollution était due au bombardement qu'a subi la ville en... 1940! Un réservoir de mazout y avait été perforé.

Cependant, mille étudiants devraient tout de même pouvoir prendre leurs quartiers dans la future structure à la rentrée 2016, et trois cents de plus l'année suivante. A noter que les élèves de la région pourront toujours indiquer un gymnase de préférence et n'iront donc pas automatiquement étudier à Renens.



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 9'460
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 7
Surface: 18'318 mm²

L'incubateur orienté design et entrepreneuriat

MARJORIE THÉRY

RENENS. *La Ville développe un espace de 5000m² pour la R&D et lance une semaine entrepreneuriale.*

La Ville de Renens poursuit le développement de son attractivité dans les sciences de la vie et le design. Après le lancement d'UniverCité, un laboratoire communautaire pluridisciplinaire de 1000m² (*L'Agefi* du 27 mai), la Ville de Renens inaugure aujourd'hui officiellement un Pôle Design de près de 4000m². Renens souhaite y développer un espace de design favorisant l'accompagnement d'entrepreneurs au-delà de leur formation, au travers d'un processus d'incubation et de développement. Lors d'une conférence organisée aujourd'hui, des annonces devraient révéler des partenariats avec des entreprises, qui ont manifesté leur intérêt pour ce type d'espace de coworking pluridisciplinaire.

La première «Semaine Entrepreneuriale» organisée par la Ville de

Renens en partenariat avec l'Ecole Cantonale d'Art de Lausanne (ECAL) et avec le soutien du Service cantonal de la promotion économique, débute également ce lundi 3 novembre. A cette occasion une conférence se tiendra en fin de journée, avec la participation de Christian Saclier, Global Head of Industrial Design chez Nestlé.

A total ces derniers mois, près de 5000m² ont été mis à disposition par la Ville Renens pour développer la recherche et le design. Ces locaux se situent dans l'ancien bâtiment des Imprimeries Réunies de Lausanne (IRL). Pour rappel, depuis l'automne passé, les IRL ont été complètement réorganisées (nommées désormais IRL plus SA). La surface exploitée par l'entreprise a été ramenée de 10.000m² à 4800m².

Du côté d'UniverCité, des chercheurs, biologistes mais aussi ingénieurs chimistes par exemple, mais aussi des artistes ou des passionnés peuvent participer à un projet ou à un groupe sur un espace de 1000m², qui est déjà presque plein. Du côté du Pôle Des-

ign, dont la reprise de l'espace de plus de 4000m² a été finalisée en juillet, l'espace se remplit rapidement.

«Nous sommes ravis du succès que rencontrent ces projets. UniverCité a rapidement attiré les talents et il ne reste plus aujourd'hui que quelques places de coworking. Quant au Pôle Design, il est très prometteur et se compose à la fois de l'ECAL, du Design Studio, des Ateliers de la ville et de CA-CIB dont le bâtiment IRL fait désormais partie. Ce dernier est occupé à hauteur d'un tiers aujourd'hui et je pense que nous atteindrons la moitié d'ici la fin de l'année», précise Carmelo Bisognano, coordinateur des Ateliers de la ville et co-fondateur du projet UniverCité.»

**L'ESPACE DÉDIÉ
AUX SCIENCES DE LA VIE
EST PRESQUE À PLEINE
CAPACITÉ ET LE PÔLE
DESIGN ATTIRE
LES ENTREPRISES
DE LA RÉGION.**

Date: 04.11.2014

24 heures

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 21
Surface: 52'622 mm²

Arts



La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens accueille de jeunes entreprises en développement. Sept sociétés occupent déjà les neuf ateliers situés dans les locaux de l'ECAL, comme le collectif de culture graphique urbaine PBK9. FLORIAN CELLA

Renens mise sur le design pour booster ses talents

ARGUS 
MEDIENBEOBACHTUNG

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Réf. Argus: 55733993
Coupure Page: 1/2



Alliée à l'ECAL, la Ville se profile dans le design, de la formation à l'implantation d'entreprises

Le sport et le design ont un point commun: ce sont les deux secteurs sur lesquels la politique vaudoise d'aide au développement économique (PADE) peut faire la différence. Du côté du sport, c'est évidemment grâce aux fédérations internationales présentes dans le canton. Et pour le design? Il faut chercher du côté de l'ECAL (Ecole cantonale d'art) à Renens et des entreprises de plus en plus actives dans ce secteur, comme le fabricant de périphériques informatiques Logitech. C'est dans ce contexte que la Ville de Renens et l'ECAL ont présenté hier leur nouveau concept de Pôle Design.

Volonté politique et économique de présenter une palette de services aux designers, le Pôle Design a pour but de mettre en commun les savoir-faire pour accompagner les designers de leurs études jusqu'au succès de leurs produits. Un concept similaire au Quartier de l'innovation de l'EPFL pour les

start-up.

«Nous cherchons à nous profiler en stimulant les synergies entre l'ECAL et les différents acteurs économiques de la ville déjà actifs dans le design», explique la syndique, Marianne Huguenin. «Le Pôle Design doit être un chemin entre les études et l'implantation des entreprises à Renens.»

Etape 1: la formation

Première étape du futur designer made in Renens, la formation passe par l'ECAL, avec un cursus de trois à cinq ans. «Ces formations s'inscrivent entre le développement de produits, le business et l'innovation», explique Alexis Georgacopoulos, le directeur de l'ECAL.

Etape 2: l'incubation

La formation académique de l'ECAL laisse progressivement la place aux réalités du marché. La deuxième phase du processus est l'incubation, deux ans de coaching par des professionnels au Design Studio de Renens, créé en 2012. Avec 10 postes, le Design Studio Center se présente comme une structure «pour les jeunes créatifs». Plusieurs entreprises de design et d'ameublement en sont les partenaires.

Etape 3: le développement

La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens prend alors le relais et accueille durant deux à quatre ans l'entreprise dans des espaces de 50 à 80 m², loués 180 francs par mètre carré et par an. C'est la période de développement. Situés dans les mêmes bâtiments que l'ECAL, les neuf ateliers accueillent déjà sept sociétés et 27 emplois dans plusieurs domaines artistiques. «Avec encore une dimension de formation, ces ateliers offrent des espaces communautaires et ouverts», explique leur coordinateur, Carmelo Bisognano.

Etape 4: la croissance

Après tout ce parcours, le designer est censé être indépendant. Comme toute autre entreprise du tertiaire, il peut alors louer pour une durée illimitée un espace au CACIB, le Centre artisanal, commercial et industriel des Baumettes, détenu à 60% par la Ville de Renens. Ayant racheté le bâtiment des IRL (*lire ci-contre*), le CACIB accueille plus de 50 entreprises de tous horizons pour 600 emplois.

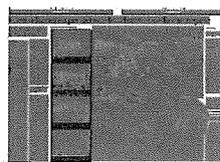
Mathieu Signorell

Bâtiment des IRL vendu

● Le Centre artisanal, commercial et industriel des Baumettes (CACIB) est définitivement propriétaire du bâtiment des anciennes Imprimeries Réunies de Lausanne (IRL) à Renens. Le CACIB, détenu à 60% par la Ville de Renens et à 40% par la Société industrielle et commerciale de l'Ouest

lausannois, a expliqué hier que l'achat annoncé en 2012 a été finalisé à la fin de l'été, sans en communiquer le montant. Le site est voué à l'hébergement d'entreprises. Propriétaire des IRL, Swissprinters avait annoncé son retrait en 2012. La société IRL+ créée à l'occasion avait repris en partie l'activité des IRL sur une surface réduite.

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.chGenre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaineN° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 230'955 mm²

C'est à Renens que débute le chantier de la métropole Rail On fête demain le coup d'envoi de Léman 2030, le projet qui changera le réseau ferroviaire entre Lausanne et Genève

L'essentiel

● **Léman 2030** Le grand chantier débute officiellement demain du côté de Renens, avec la refonte de sa gare et une quatrième voie qui la reliera à celle de Lausanne.

● **Quais plus longs** Pour doubler la capacité de places assises entre Lausanne et Genève, des convois de 420 mètres et sur deux étages sont nécessaires.

Renaud Bournaud
Cindy Mendicino

Il y a cinq ans, il n'y avait rien. Pas de projet et pas de financement. Demain, on fête officiellement le premier coup de pioche de Léman 2030. Un chantier d'une décennie dévisé à plus de 3 milliards. Payés en grande partie par la Confédération, ces travaux ferroviaires permettront à terme de doubler la capacité de voyageurs entre Lausanne et Genève, de 50 000 à 100 000 personnes par jour. A l'heure actuelle, 600 trains passent quotidiennement entre Lausanne et Renens. «Cela va nous permettre de rattraper le retard que nous avons», note Luc Barthassat, conseiller d'Etat genevois en charge des Transports.

Les opérations commencent du côté de Renens, avec la refonte de sa gare et une quatrième voie qui la reliera à celle de Lausanne. Une paire de rails supplémentaire qui permet-

tra aussi le développement du RER vaudois. Suivront les rénovations des gares de Lausanne et de Genève.

Une gare transfigurée

En 2020, la gare de Renens sera méconnaissable. Autant pour les usagers du rail que pour les habitants du quartier. L'unique passage sous-voie sera agrandi et équipé de rampes. Une passerelle enjambera l'ensemble des quais et permettra d'y accéder tout en créant un lien entre le nord et le sud de la gare. Deux places verront le jour et feront la part belle à la mobilité douce. Parkings à vélos, tram, bus... La gare de Renens sera une vraie plate-forme au cœur de l'Ouest lausannois.

Au sud des voies, les constructions voisines du bâtiment principal, classé, seront détruites et remplacées par des immeubles d'au moins huit étages. Quant à la circulation dans ce secteur, elle sera entièrement repensée, pour faire de la place aux transports publics.

Ce chantier constitue la première étape visible de la mutation d'un réseau en plein boom. Il est cofinancé par les Communes de Renens, d'Ecublens, de Chavannes et de Crissier.

Ouvrages techniques

La plupart des projets de Léman 2030 n'ont pas encore obtenu l'approbation finale de l'Office fédéral des transports (OFT). L'un des rares à l'avoir décrochée est le bâtiment de l'enclenchement. Ce sera le futur centre névralgique du périmètre de la gare de Renens. Sa construction est un préalable à la suite du chantier. Il permettra de gérer le trafic durant les travaux. Et ceux-ci s'annoncent compliqués, avec la réalisation de la quatrième

voie entre Renens et Lausanne et surtout l'édification d'un viaduc de 1,2 kilomètre le long de la plaine de Malley. Ce saut-de-mouton permettra les croisements de convois afin de résoudre les conflits d'horaire. Seulement, avant sa mise en service, il faudra composer avec deux voies entre

Lausanne et Renens, contre trois actuellement. Mais aucun train ne sera supprimé, promettent les CFF. «La 4e voie servira non seulement à augmenter le nombre de trains entre Lausanne et Genève, mais elle est aussi nécessaire au développement du RER vaudois, pour assurer la cadence au quart d'heure entre Cully et La Sarraz», explique Nuria Gorrite, conseillère d'Etat en charge des Infrastructures.

Pour réussir à doubler la capacité de places assises entre les deux pôles de l'arc lémanique, des convois longs de 420 mètres et sur deux étages sont nécessaires. Conséquence: il faut allonger les quais. Après celle de Renens, les gares de Lausanne et de Genève seront revues de fond en comble. «S'il y a plus de passagers, il faut que les gares puissent les absorber», note Nuria Gorrite. Passages sous-voies supplémentaires et élargis, connexion aux autres transports publics renforcée. Pour Lausanne le coût s'élèvera à 1,1 milliard. «Nous

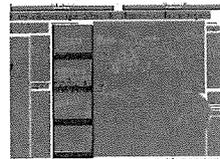
«La Métropole lémanique, c'était déjà du concret. Mais, avec le début du chantier Léman 2030, cela devient du solide»



Pascal Broulis
Conseiller d'Etat

déposerons le projet à l'OFT en 2015», précise Nuria Gorrite.

Côté genevois, les choses sont un peu moins avancées. Il y aura deux



Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 230'955 mm²

voies supplémentaires, construites en souterrain. Pour l'instant, l'opération n'en est qu'aux études préliminaires. La Confédération paiera 800 millions. «La gare nécessitera un préfinancement de 400 millions de la part du Canton et de la Ville», rappelle Luc Barthassat.

A Lausanne comme à Genève, on espère avoir terminé ces rénovations à l'horizon 2025.

Projet de la Métropole lémanique

On revient de loin. Il y a une quinzaine d'années, les Cantons de Vaud et de Genève se battaient comme des

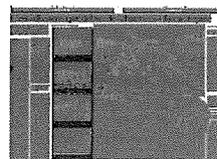
chiffonniers devant le Tribunal fédéral. Sujet de la bisbille: Micheline Calmy-Rey, alors à la tête des Finances genevoises, voulait imposer les pendulaires vaudois. C'est pour la mobilité de ces mêmes pendulaires que les deux Cantons se sont mis à collaborer. «Il a d'abord fallu renouer contact», se rappelle le conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis. En 2009, un accord est trouvé pour un préfinancement des infrastructures ferroviaires entre Lausanne et Genève-Aéroport, à hauteur de 300 millions. Une manière d'accélérer les travaux en anticipant les fonds fédé-

raux espérés. Les milieux économiques se joignent à la démarche avec la création du comité Rail-Route. Il y a trois ans, la Métropole lémanique est créée. Les deux Cantons posent ainsi les bases d'une organisation métropolitaine. C'est cette entité qui a défendu les projets romands devant le parlement dans le cadre du Fonds de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). «La Métropole lémanique, c'était déjà du concret, relève Pascal Broulis. Mais, avec le début du chantier Léman 2030, cela devient du solide.»

Léman 2030 Les réalisations principales



1 Gare de Renens Partie fondamentale de Léman 2030, cette gare vétuste et inadaptée aux exigences de sécurité actuelles sera transfigurée. En plus de la passerelle sur les voies et des nouvelles places, deux grands immeubles de huit étages sortiront de terre de chaque côté du bâtiment principal actuel, qui sera conservé.



Hauptausgabe

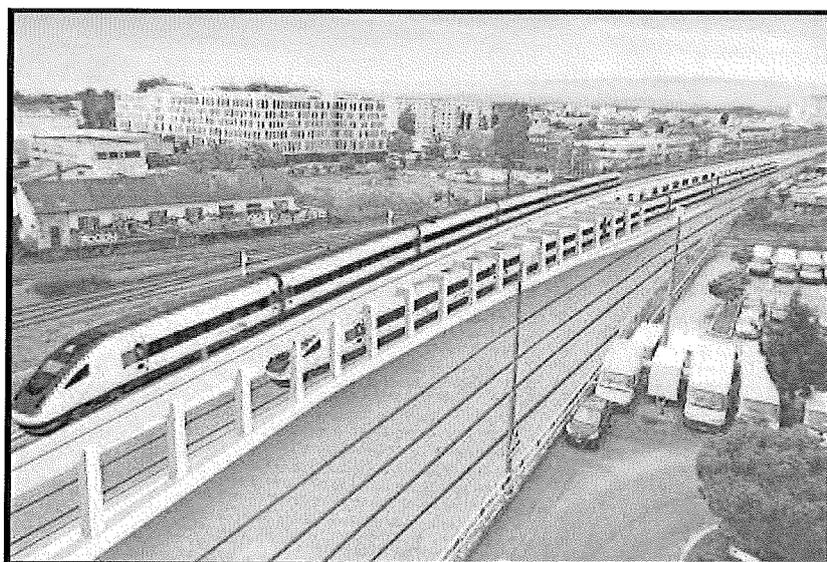
24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse jour./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 230'955 mm²



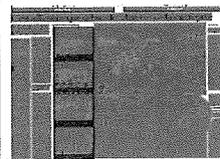
2 **Bâtiment de l'enclenchement** Cette construction est le préalable pour réaliser la 4e voie et le saut-de-mouton. C'est depuis cette infrastructure que le trafic ferroviaire sera guidé dans le secteur de Renens. Entièrement informatisée, elle permettra l'introduction de la cadence à 2 minutes.



3 **Le saut-de-mouton** Ce viaduc ferroviaire est long de plus d'un kilomètre. Avec cet ouvrage, les trains pourront se croiser sur deux niveaux. Une solution pour résoudre les «conflits d'horaire» et augmenter la cadence.

Date: 21.11.2014

(24)heures



Hauptausgabe

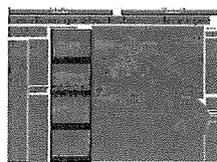
24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 230'955 mm²



4 La gare de Lausanne Le chantier suivra dès 2017, et jusqu'à 2025. Quais agrandis, passages sous-voies élargis et augmentés, intégration totale du M2 et du futur M3, déplacement de la marquise, rue du Simplon transformée, parking détruit... Ici aussi, les travaux s'annoncent titanesques.



Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 230'955 mm²

Gare de Renens Les points forts de la mutation de ce qui deviendra la troisième gare de Suisse romande

Tram T1

Quai 4

Nouvelle couverture des quais

Quai du M1

Gare CFF

Nouveau bâtiment de logements et services

Côté Nord
L'espace sera le paradis de la mobilité douce. Une vraie place sera construite au pied du tram vert. L'arrivée du tram depuis le Florion est prévue dans le cadre de la station. Les travaux de construction du quartier de logements et services sont en cours. Enfin, une plateforme de plus de 200 places sera aménagée.

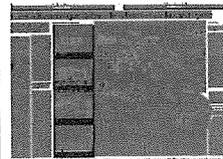
Côté sud
L'ancien sera elle aussi transformé. Sa salle pourra toujours accueillir des artistes pour leur exposition ou de peindre. L'ancienne école sera rénovée et sera utilisée pour les ateliers de la commune. La cadence sera proche de celle de Chauderon. Le M1 sera avancé vers l'est pour s'intégrer à la nouvelle gare.

La passerelle «le Rayonnement»
Elle relie les deux plateformes de la gare et de l'ancien passage pour les piétons. Elle est dotée de rampes et de escaliers qui facilitent l'accès à tous les usagers et assure une liaison directe et sûre entre les deux plateformes. Elle sera construite en bois et sera dotée de rampes et de escaliers qui facilitent l'accès à tous les usagers et assure une liaison directe et sûre entre les deux plateformes.

Hauptausgabe

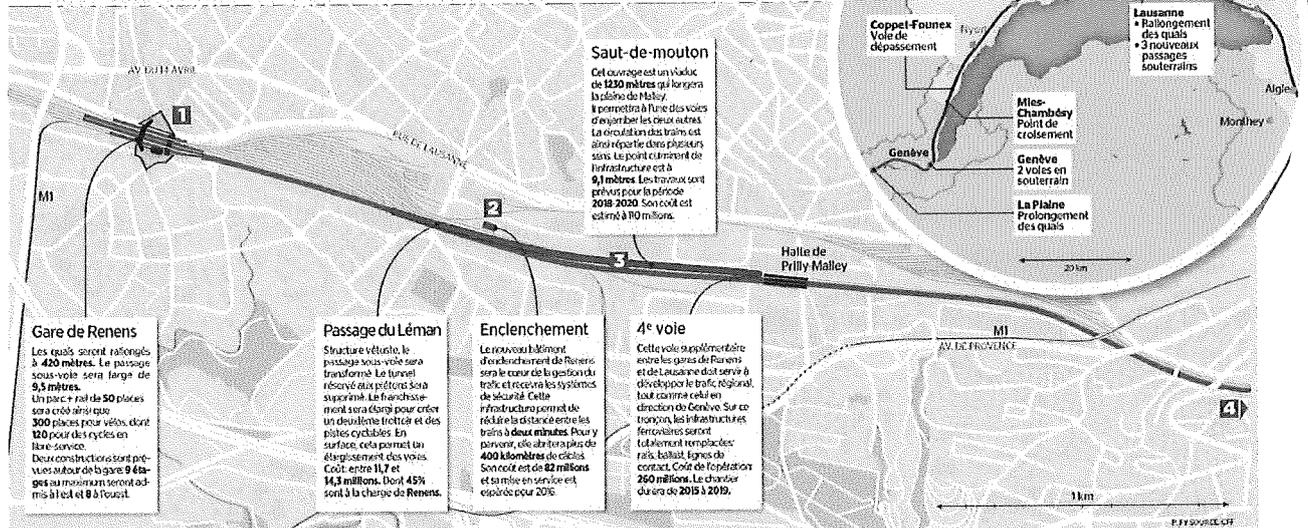
24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 230'955 mm²

Léman 2030 Des chantiers en série qui commencent entre Renens et Lausanne



Coup d'envoi Une grande fête populaire

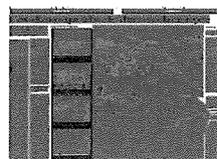
Offrir une fête aux riverains d'un chantier qui durera au moins six ans. Voilà ce que sera l'événement de demain à Renens, au-delà du très officiel lancement de Léman 2030. «Ce sera populaire, avec beaucoup de partenaires et de participants qui viennent de la région», explique Corinne de Puckler, responsable de la communication Léman 2030 aux CFF. Coup d'envoi des festivités à 11 h, dans trois lieux différents.

Sur la place du Marché, après une partie officielle, un atelier de cirque est au programme dès 13 h 30, suivi à 16 h 30 d'un spectacle de cirque avec l'école de Lausanne et d'une flashmob. A 17 h 30, place au cirque contemporain avec la compagnie Lumen.

Dans et vers le bâtiment de la Coop Pronto, dès 11 h et jusqu'à 17 h, une série d'activités autour du rail sont proposées. Des visites du train-école des CFF auront lieu toutes les 15 minutes. Il sera aussi possible de tester un simulateur de conduite de locomotive et de s'initier au montage d'un rail de 4 mètres. Le public pourra aussi découvrir un circuit géant de

trains électriques, ou encore des jeux de société et ateliers sur le thème du rail. Au pavillon d'information (rue de Crissier 4b), le public pourra, tout l'après-midi, découvrir les détails de ce chantier ferroviaire, le plus grand de Suisse pour la décennie à venir. Panneaux, maquettes et vidéos explicatives permettront de se faire une idée claire de la tâche à venir. Et peut-être de comprendre pourquoi il faudra autant de patience avant d'en voir la fin.

Programme complet et informations:
www.leman2030.ch



Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 230'955 mm²

24heures.ch

Vidéo Une infographie animée présente les différents chantiers. travaux.24heures.ch

Dossier Retrouvez toutes les étapes du projet sur leman2030.24heures.ch

Les principaux chantiers de Léman 2030

Si les travaux commencent par Renens, le projet Léman 2030 s'étend jusqu'à l'extrémité du canton de Genève.

Gare de Genève Construction de 2 voies souterraines.

La Confédération paie 800 millions. Les 400 millions de surcoût dus à l'option souterraine seront à la charge des Genevois. Mise en service: 2025.

Coppet-Founex Construction d'une voie de dépassement. Coût: 90 millions. Mise en service espérée: fin 2018.

Mies-Chambésy Construction d'un point de croisement. Coût: 100 millions. Genève en finance 48 millions, Vaud 24 et la Confédération 28. Réalisation à l'horizon 2017.

Genève-La Plaine Prolongement des quais de cette ligne régionale. Le coût est de 110 millions pour une fin des travaux annoncée en 2030.

Gare de Lausanne Elargissement et prolongement des quais à 420 m. Construction de 3 nouveaux passages sous-voies. Création de 3 voies de garage et renouvellement de l'enclenchement de Lausanne. Coût: 1,1 milliard. Période de travaux: 2018-2025.